

H 12 BL 733. D 444., R 5, 1916

RSV6

LES
CULTES ÉGYPTIENS

A DÉLOS

DU III^e AU I^{er} SIÈCLE AV. J.-C.

ANNALES DE L'EST

PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

29^e et 30^e années — 1915 et 1916

PIERRE ROUSSEL

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
DOCTEUR ÈS LETTRES

LES CULTES ÉGYPTIENS A DÉLOS

DU III^e AU I^{er} SIÈCLE AV. J.-C.

BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

PARIS

5-7, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY

RUE DES GLACIS, 18

1915-1916

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

	Pages
De l'objet et du plan de cette étude	9

PREMIÈRE PARTIE

Les sanctuaires.

I. <i>Le Sarapieion A.</i>	19
II. <i>Le Sarapieion B.</i>	33
III. <i>Le Sarapieion C.</i>	47
Conclusion	67

DEUXIÈME PARTIE

Les documents épigraphiques.

I. Dédicaces et inscriptions diverses provenant des divers sanctuaires. . .	71
1° Inscriptions provenant du <i>Sarapieion A.</i>	71
2° Inscriptions provenant du <i>Sarapieion B.</i>	98
3° Inscriptions provenant du <i>Sarapieion C.</i>	106
Appendice : Dédicaces relatives au culte privé; décrets relatifs au culte égyptien ou émanant d'associations égyptiennes.	202
II. Actes administratifs.	207

TROISIÈME PARTIE

Histoire, organisation et traits principaux des cultes égyptiens à Délos.

	Pages
I. Les cultes égyptiens à l'époque de l'indépendance (avant 166)	239
1° Les origines	239
2° Les associations	253
3° Le culte public	255
II. Les cultes égyptiens à l'époque athénienne (après 166)	261
1° Les sanctuaires privés	261
2° Le sanctuaire officiel	263
3° L'organisation du culte	266
4° Les cultes égyptiens après 88	271
III. Les dieux, les dévots, la liturgie.	273
1° Les divinités adorées dans les sanctuaires égyptiens de Délos.	273
2° Les adorateurs des divinités égyptiennes	280
3° Le culte divin	284
ADDENDA	295
INDEX.	297

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

- B C H*..... *Bulletin de correspondance hellénique.*
C R A I..... *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
O G I S..... Dittenberger, *Orientalis graecae inscriptiones selectae.*
D C A..... P. Roussel, *Délos, colonie athénienne* (Paris, 1916).
Bouché-Leclercq .. A. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides* (t. I-IV, années 1903 et suiv.).
Cumont..... F. Cumont, *Les Religions orientales dans le paganisme romain* (*Archives du Musée Guimet*, 1907).
Drexler, *Isis*..... Article *Isis*, rédigé par Drexler, dans Roscher, *Ausführliches Lexikon für griechische und römische Mythologie.*
Lafaye..... G. Lafaye, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie hors de l'Égypte* (1883).
Otto..... W. Otto, *Priester und Tempel im hellenistischen Aegypten* (t. I et II, 1905 et 1908),
Rusch..... A. Rusch, *De Sarapide et Iside in Graecia cultis* (*Dissertatio inauguralis*, Berlin, déc. 1906).
Weber, *Terrakotten*. W. Weber, *Die ägyptisch-griechischen Terrakotten* (42 pl. et 274 p. de texte. Berlin, 1914).

LES
CULTES ÉGYPTIENS
A DÉLOS

DU III^e AU I^{er} SIÈCLE AV. J.-C.

INTRODUCTION

DE L'OBJET ET DU PLAN DE CETTE ÉTUDE

Depuis la fin du dix-septième siècle, les voyageurs qui visitèrent Délos signalèrent que quelques marbres, gisant au pied du Cynthe, parmi des débris épars çà et là, portaient des dédicaces à Sarapis, Isis, Anubis, Harpokratès (1). Mais, respectueux à l'excès de la tradition littéraire, ils hésitaient à croire, sur la foi de monuments épi-

(1) Cf. SPON et WHELER, *Voyage... de Grèce et du Levant* (fait en 1675 et 1676), Lyon, 1678, t. I, p. 185 : « Au pied du mont Cynthien, l'on void aussi grande quantité de marbres et de pierres... Nous y lûmes une inscription qui parle d'un vœu fait à Sérapis, Isis, Anubis et Harpocrates, qui peut-être y avaient un temple, quoique les historiens ne nous en aient pas fait mention ou du moins un Autel dans le temple. » Voir aussi G. WHELER, *Voyage... de Grèce et du Levant*, Amsterdam, 1689, t. I, p. 90-91 : « Nous trouvâmes dans ces ruines un autel consacré à Sérapis, à Isis, à Anubis, à Harpocrate et à Castor et Pollux... Il pouvait y avoir là un temple, quoique les auteurs anciens n'en parlent point, ou du moins c'est un autel de quelqu'autre temple. » L'inscription est CIG, 2302, déjà vue en 1673 par Galland; cf. ci-dessous, n° 110. Une autre inscription connue depuis le temps de Spon est CIG, 2293; cf. n° 98. Elle fut copiée en particulier par le comte de Sandwïch en 1738; voir *A Voyage performed by the late Earl of Sandwich round the Mediterranean in the years 1738 and 1739*, Londres, 1799, p. 100 : « As your approach to the foot of mount Cynthus, you find the remains of a large building of Parian marbre, consisting in part of wall, several broken columns, and altar adorned with sheeps heads and festoons of grapes and vine leaves, and several heaps of marbre, with some inscriptions not legible. Near the altar is an inscription in honour of the aegyptian deities, Sarapis, Isis, Anubis and Harpocrates, to whom probably the altar was dedicated [n. 98]. The ruins, I imagine, anciently have formed the temple of Apollo and Diana, built at the foot of mount Cynthus... As for the inscription in honour of the Aegyptians deities, it is well known that it was customary 'to erect altars to many different deities in the same temple. »

graphiques, qu'un sanctuaire propre avait été consacré à ces divinités, alors que nul historien, nul polygraphe, nul scholiaste de l'antiquité n'en attestait l'existence. Apollon était le maître reconnu de Délos. On concédait seulement que, dans l'un de ses temples, un autel avait pu être érigé en l'honneur des dieux de l'Égypte.

Au début du dix-neuvième siècle, Leake, le premier, établit un rapprochement entre les dédicaces et les restes apparents d'un édifice en marbre qu'il dénomma temple d'Isis (1). Dès lors la tradition était créée. L. Terrier, membre de l'École française d'Athènes, qui explora Délos avec soin durant plusieurs semaines en 1864, écrit dans un mémoire inédit (2) (p. 72) : « On peut suivre encore les traces d'un chemin qui menait de l'enceinte du temple d'Apollon au Kynthos. On y trouve des morceaux de marbre, des fondations, les restes d'un petit édifice ionique, une stèle couverte de caractères malheureusement très fins, très effacés et illisibles, un piédestal carré, enfin, au pied de la colline, du côté du nord-ouest, un massif de maçonnerie en marbre qui a 14 pas de long sur 7 de large. Il portait probablement un petit temple d'Isis élevé au bord de la route. C'est tout près de là que Leake a lu sur un autel l'inscription qui porte le nom d'un prêtre de cette déesse et sur un fragment le nom de Sérapis. Spon et Wheler trouvèrent au pied de la colline une autre inscription qui mentionne à la fois Sérapis, Isis, Anubis, Harpocrate et les Dioscures. Nous pouvons donc supposer que le temple était consacré au moins aux trois premières divinités, qui recevaient un culte en commun. »

Un peu plus tard, A. Lebègue, énumérant « les points remarquables de l'île », mentionne : « Temple de Sérapis avec péribole. Fouille à terminer (3). » Lui-même, lors du séjour qu'il avait fait dans

(1) LEAKE, *Travels in Northern Greece*, Londres, 1835, t. III, p. 100-101 (La lettre est datée du 17 octobre 1806). Il reconnut au pied du Cynthe « a wall of white marble wick appears to have been the cell of a temple ». Sandwich avait déjà signalé cette enceinte (voir la note de la p. 9 et, en 1813, Cockerell en fit un relevé : cf. Ad. REINACH, *Rev. Archéol.*, 1912, I, p. 302 et note 2, et la figure 14 (p. 305). M. Reinach indique aussi que Wheler en avait donné un croquis sommaire (*A Journey into Greece*, 1682, fig. 13, 5). Leake aperçut dans le voisinage la dédicace à Isis du mélanéphore Ktésippos (n° 58 bis), un autre fragment qui mentionnait Sarapis (qu'on ne peut identifier), enfin l'inscription qu'il connaissait déjà par Spon et Wheler (n° 110). Il en tira une conclusion qui s'offrait tout naturellement : « It is very probable that the remains of white marble belonged to a temple of Isis. »

(2) Sur ce mémoire, cf. *Explor. archéol. de Délos*, fasc. V, p. 4-5.

(3) *Recherches sur Délos*, Paris, 1876, p. 35, n° 9. Le temple passait d'Isis à Sarapis.

l'île en 1873, n'avait point exploré cette région. Mais Stamatakis, qui l'assistait au nom de la Société archéologique d'Athènes, y avait pratiqué quelques recherches (1). Selon A. Hauvette, ses travaux consistèrent surtout à déblayer l'intérieur de l'édifice dit temple d'Isis ou de Sarapis et à dégager aux alentours un certain nombre de marbres inscrits (2). Les textes qu'il découvrit ainsi furent publiés par Koumanoudis dans l'*Ἀθήναιον*, t. II et IV. Quelques-uns étaient relatifs au culte égyptien (3); joints à ceux dont Boeckh avait reconnu la provenance délienne et qu'il avait recueillis dans son *Corpus* (4), ils démontraient la prospérité de ce culte à l'époque où les Athéniens occupaient Délos.

Au cours de ses nombreuses campagnes, M. Homolle ne pratiqua aucune fouille au pied du Cynthe; mais il y releva plusieurs inscriptions qui avaient échappé à ses prédécesseurs (5). D'autre part, dans le téménos même d'Apollon, il exhuma, dès 1877, des fragments d'actes administratifs où étaient recensées les offrandes conservées dans le temple de Sarapis, l'Isieion, l'Anoubieion, etc. (6). C'étaient les premiers spécimens d'une série de documents qui s'enrichit par la suite, mais qui est demeurée jusqu'à présent inédite.

En 1881, A. Hauvette-Besnault entreprit des travaux autour du temple de Sarapis. Il s'y décida, ce semble, avec quelque résignation, persuadé que les monuments qu'il découvrirait se rapporteraient « à une époque moins intéressante de l'histoire délienne que le temple d'Apollon » (7). Le résultat capital de son effort fut de mettre au jour de multiples inscriptions. Mais ces textes dédicatoires,

(1) Cf. Παλιτζά, juin 1873-juin 1874, p. 29; HOMOLLE, *BCH*, I, p. 223-224, *Rev. archéol.*, XL, 1881, p. 87.

(2) *BCH*, VI, p. 296.

(3) Ce sont nos nos 45, 85 (partiellement), 87, 94 (partiellement), 95, 98 bis, 114, 116, 155, 194.

(4) *CIG*, 2293, 2294, 2295, 2297-2300, 2303-2306.

(5) Cf. *Monuments grecs*, 1879, p. 39 et suiv.

(6) Cf. *BCH*, II, p. 14, nos 16-44; p. 15, n° 57. Il avait trouvé aussi une dédicace aux divinités égyptiennes, peut-être dans le sanctuaire d'Apollon; *ibid.*, p. 10, n° 12.

(7) Sur les fouilles de Hauvette, voir ses deux articles, *BCH*, VI, p. 295, 352; p. 470-503. Le premier est plus spécialement consacré à la description des ruines et aux monuments du culte égyptien; voir aussi le plan établi d'après ses relevés par l'architecte Blondel (planche XI). J'ai eu à ma disposition un carnet de fouilles de Hauvette: tous les textes y sont copiés, les objets décrits, et des indications sommaires sont données, jour par jour, sur la marche des travaux; mais ce carnet était complété par un autre qui contenait l'« explication des ruines » et sans doute les relevés. Faute de posséder ce dernier document, je n'ai pu tirer du premier que quelques indications utiles.

où se manifestait la générosité des fidèles, ne pouvaient prendre tout leur intérêt que si on identifiait, autant que possible, les édifices dont ils commémoraient la construction ou l'embellissement. Or il manqua à Hauvette le temps et les ressources qui lui auraient permis une exploration systématique. Le plan qu'il eut le mérite de dresser témoigne du caractère incomplet de sa recherche ; et, dans son bref rapport, il reconnaît que « les constructions diverses, dispersées çà et là, ne constituent pas un ensemble d'édifices dont on puisse expliquer la nature et la destination ». On engloba toutes ces constructions sous l'appellation générale de *sanctuaire des dieux étrangers*. Les dédicaces s'adressaient en effet aux divinités de l'Égypte et à celles de la Syrie, et Hauvette avait été inhabile à distinguer deux sanctuaires où les unes et les autres auraient reçu un culte distinct.

Dans les années qui suivirent, on revint volontiers vers ce lieu qui avait recelé un tel trésor d'inscriptions. Il fournit encore quelques textes nouveaux à S. Reinach, à G. Fougères, à G. Doublet (1). Mais, sur la disposition des édifices, aucun éclaircissement nouveau ne fut apporté avant 1909.

De 1909 à 1912, une portion des crédits dus à la libéralité de M. le duc de Loubat fut affectée à l'exploration de la région qui avoisine le Cynthe et l'Inopos (2). Voici les principaux résultats qui furent acquis au cours de ces travaux :

I. L'emplacement que Hauvette avait en partie dégagé fut déblayé

(1) Cf. *BCH*, VII, p. 366 et suiv. (S. REINACH); XI, p. 274, n° 37 (G. FOUGÈRES. Il découvrit en outre un texte qu'il ne publia point; ci-dessous, n° 43. — Le décret rendu par un synode d'Égyptiens, n° 216, paraît avoir été trouvé dans le sanctuaire d'Apolon ou aux alentours; cf. *BCH*, XI, p. 229); XVI, p. 160 (G. DOUBLET). — En 1907, sans entreprendre encore l'exploration du sanctuaire, j'ai revu les inscriptions anciennement découvertes et j'ai copié quelques textes négligés; cf. *BCH*, XXXII, p. 424, n° 25; p. 426, nos 30, 32; p. 442, n° 68.

(2) Sur les fouilles de 1909 et 1910, cf. *CRAI*, 1910, p. 289 et suiv.; p. 521 et suiv. Le plan dressé par C. Lefèvre, alors pensionnaire de l'Académie de France à Rome, correspond à l'état de 1909; il a été reproduit par G. Karo, *Archaeol. Anzeig.*, 1910, p. 167, et *Archiv f. Religionswiss.*, XIII, 1913, p. 280. — En 1911, les recherches portèrent particulièrement sur la vallée de l'Inopos; on enleva les terres de déblais qui y avaient été précipitées par A. Hauvette (cf. *BCH*, VI, p. 298, note 1) et on dégaga partiellement un grand bassin ovale, qui est situé immédiatement au-dessous du sanctuaire et qui forme le réservoir supérieur de l'Inopos. Au cours de ces opérations, on trouva un certain nombre de pierres inscrites, tombées de la terrasse. D'autre part, des sondages furent pratiqués dans le sous-sol du temple, dit de Sarapis, et montrèrent qu'il ne faisait point partie du hiéron égyptien. Enfin on découvrit fortuitement, à l'ouest du réservoir inférieur de l'Inopos, des inscriptions relatives au culte des divinités égyptiennes, dont la plus importante était un sénatus-consulte (cf. n° 14). Ce lieu fut entièrement déblayé en 1912.

entièrement. On reconnut alors qu'il avait été occupé par trois sanctuaires différents :

1° Un très ancien sanctuaire d'Héra, lequel, en son état actuel, comprend un temple et un autel, établis sur une terrasse que limite à l'ouest un fort mur de soutènement. Le temple n'était autre que cet édifice de marbre, attribué, depuis Leake, à Isis ou à Sarapis (1).

2° Au nord et à l'ouest du sanctuaire d'Héra, un sanctuaire égyptien composé essentiellement d'une avenue et d'une cour autour de laquelle s'élevaient divers édifices.

3° Un sanctuaire syrien, formant le prolongement septentrional du sanctuaire égyptien, mais entièrement distinct. Entre les deux téménos, il n'y avait, comme il semble, nulle communication.

II. A l'est du réservoir inférieur de l'Inopos, au sud-est de la maison dite de l'Inopos, on mit au jour les restes fort délabrés d'un établissement dans lequel, comme l'attestaient de multiples dédicaces, avait été pratiqué le culte de Sarapis, d'Isis, d'Anoubis.

III. A l'ouest du même réservoir, au sud-ouest de la maison de l'Inopos, fut exhumé un troisième sanctuaire où les monuments portaient les noms des divinités égyptiennes. En deux textes épigraphiques, il était expressément qualifié de Sarapieion.

Ainsi, à la suite de ces découvertes, nous connaissons l'existence, à Délos, de trois sanctuaires égyptiens. Ils seront brièvement décrits dans la première partie de cette étude (2). Je leur ai donné le nom commun de Sarapieion, selon l'usage qui est fait à l'ordinaire de ce terme, en particulier dans les papyrus de Memphis où il désigne un ensemble de constructions, destinées les unes aux dieux, les autres aux mortels. J'ai distingué le *Sarapieion A*, le dernier découvert et sans doute le plus ancien, le *Sarapieion B*, à l'est du réservoir de l'Inopos, le *Sarapieion C*, connu depuis Hauvette. Des plans restaurés, que je dois à l'obligeance de Sven Risom, architecte,

(1) Cf. *GRAI*, 1911, p. 551; Ch. DUGAS, *Rev. de l'Art anc. et mod.*, 1912, p. 339 et suiv.; Ch. PICARD, *Rev. archéol.*, 1913, II, p. 182.

(2) A la suite de la description de chaque sanctuaire, j'ai signalé les trouvailles qui y ont été faites, hormis les documents épigraphiques. Ces trouvailles ont été rares et de médiocre importance.

ancien membre étranger de l'École française d'Athènes, aideront à l'intelligence de la description (1).

*
* *

Les documents épigraphiques qui nous renseignent sur le culte égyptien à Délos occupent la seconde partie de notre étude. Ils se répartissent en deux catégories :

1° *Dédicaces et inscriptions diverses découvertes dans les différents sanctuaires.* — Avant 1909, on en connaissait plus de cent, provenant toutes du *Sarapieion C* (2); les fouilles récentes en ont à peu près doublé le nombre. La majeure partie des inscriptions nouvelles, appartenant à une époque antérieure à 166, ont été publiées par moi en 1914 dans le quatrième fascicule des *Inscriptiones Deli* (IG, XI, 4). Il m'a paru utile de réunir ici, en un *corpus* spécial, tous les textes anciens ou nouveaux, publiés ou inédits. Je les ai divisés en trois groupes, selon leur provenance (3); dans chaque groupe, j'ai séparé, dans la mesure du possible, les textes de l'indépendance et ceux de la domination athénienne. Ces derniers sont susceptibles à l'ordinaire d'être classés chronologiquement avec une suffisante précision.

2° *Documents administratifs.* — Cette catégorie est pauvrement représentée pour l'époque délienne proprement dite. Quelques données éparses dans les actes des hiéropes, au début du II^e siècle,

(1) Il importe d'avertir que le plan du *Sarapieion C* a été établi par M. Risom seul, dans l'hiver de 1912-1913. J'avais alors quitté la Grèce et je n'ai pu suivre ses travaux. Sans diminuer le grand mérite de M. Risom, je dois reconnaître que bien des détails sont sujets à la critique : le sanctuaire est si ruiné que nécessairement un jeu très grand est laissé à la fantaisie individuelle. Aussi bien ces plans restaurés, qui n'ont point une valeur définitive, suffisent-ils pour la présente étude. Le plan donné dans *CRAI*, 1910, pour le *Sarapieion C* (ci-dessus, p. 12, note 2), peut encore être consulté; il donne l'état actuel de la plus grande partie du sanctuaire.

(2) J'admets que toutes les inscriptions conservées dans les musées d'Europe proviennent de ce sanctuaire, le seul dont quelques marbres étaient apparents avant toute recherche.

(3) Des inscriptions trouvées soit près de l'Agora des Compétaliastes, soit près de l'Agora de Théophrastos, ont été certainement transportées du *Sarapieion C* en ces lieux qui furent habités jusqu'à une époque tardive. Elles sont d'ailleurs analogues à celles qui furent découvertes dans ce sanctuaire. J'ai mis à part deux monuments (n^{os} 213 et 214) pour lesquels le doute est possible et que j'ai attribués, sous réserves, au culte privé. D'autre part, les trois inscriptions n^{os} 215-217 ne peuvent être rapportées à un sanctuaire déterminé.

trois fragments d'inventaires (1), rédigés peut-être par ces mêmes hiéropes, voilà toute notre récolte. Par contre, les magistrats athéniens qui administrèrent les biens sacrés depuis 167/6 recensèrent longuement les ex-voto offerts aux divinités égyptiennes et les objets mobiliers conservés dans leurs temples. J'ai signalé tous les passages de leurs actes qui sont relatifs à ce recensement. Il n'était point nécessaire de les faire connaître tous intégralement puisqu'ils font souvent double emploi ; du moins dans la publication des spécimens choisis, ai-je indiqué d'après les autres textes les variantes d'importance. Les documents sont désignés soit par le nom de l'archonte en italique (*Anthestérios*, *Kallistratos*, *Métrophanès*), soit par la numérotation en chiffres romains, fixée dans mon travail sur *Délos colonie athénienne*, appendice II. Deux textes, de nul intérêt, non catalogués dans cet appendice, portent ici le numéro d'inventaire.

*
* *

Un bref commentaire est joint aux principales inscriptions ; mais il importait de coordonner tout ce que nous savons sur l'introduction de la religion égyptienne à Délos, sur les différents régimes du culte, sur l'organisation du sacerdoce, sur la provenance et la qualité des fidèles, sur les divinités adorées dans les sanctuaires, sur les cérémonies célébrées en leur honneur et sur les grâces qu'on en attendait. Jusqu'à présent tous ceux qui ont touché à ces questions n'ont guère disposé que des matériaux fournis par Hauvette, aussi bien G. Lafaye dont l'*Histoire du culte des divinités d'Alexandrie* parut en 1883 qu'Ad. Rusch, lequel, en 1906, a consacré à Délos un chapitre entier de la dissertation : *De Sarapide et Iside in Graecia cultis*. D'après les mêmes données, W. S. Ferguson a tenté de résumer l'histoire du sanctuaire « des dieux étrangers » (*Klio*, VII, 1907, p. 226 et suiv.). Dans son *Hellenistic Athens*, p. 357 et p. 385 et suiv., ce savant a pu mettre à profit quelques observations présentées par moi dans le *Bull. de Corr. hell.*, XXXII, 1908, p. 395 et suiv., et de trop brèves indications tirées des comptes rendus provisoires des fouilles de 1909 et 1910. En publiant le sénatus-con-

(1) En fait, ces inventaires ont été trouvés dans le *Sarapieion C* ; mais j'ai sacrifié ici l'ordre topographique à l'ordre logique.

sulte de Délos (*BCH*, XXXVII, 1913, p. 310 et suiv.), j'ai indiqué brièvement quel avait été le statut des cultes égyptiens à Délos à l'époque de l'indépendance et à l'époque athénienne. Cette esquisse rapide est développée et complétée dans la troisième partie qui conclut le présent travail.

Il est à peine besoin de montrer quel en peut être l'intérêt. Délos est la terre grecque d'où l'on a tiré les documents les plus nombreux relatifs au culte égyptien. La valeur de ces documents est limitée; ils nous instruisent fort peu de la liturgie. « *Valde dolemus quod ex tot inscriptionibus tam pauca de cultu ipso discimus* », écrit Rusch. Cette plainte peut être renouvelée, alors que le nombre des inscriptions s'est encore multiplié. L'insignifiance des trouvailles archéologiques ne peut être assez déplorée. Les descriptions trop sèches des inventaires n'y suppléent point. On a pu tirer de l'étude des figurines de bronze et de terre cuite, découvertes en Égypte, des renseignements précieux sur la religion gréco-égyptienne (1). Ici l'abondance des dédicaces officielles compense mal l'absence de ces humbles offrandes qui nous éclairent sur la dévotion populaire.

Bornons nos doléances et nos ambitions. L'examen des trois sanctuaires de Délos, si dévastés soient-ils, ne laisse pas que d'être fructueux. D'autre part, on ne saurait exagérer la valeur du récit en prose et du poème qui nous rapportent naïvement les débuts du culte de Sarapis et le miracle accompli par le Dieu. Quelques inscriptions votives ou quelques passages des inventaires révèlent les espérances des fidèles. Enfin, si nous ne pénétrons point dans l'intimité de la vie religieuse, nous connaissons du moins durant près de deux siècles, avec un suffisant détail, l'histoire extérieure d'une religion. L'antiquité assez haute de nos divers documents ajoute à leur importance; les uns remontent au III^e siècle; les plus récents ne nous reportent guère en deçà du début du I^{er} siècle avant notre ère. Ils nous apportent ainsi un témoignage incomparable de cette propaga-

(1) Cf. P. PERDRIZET, *Bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet (Publications pour faciliter les études d'art en France, Paris, 1911)*. — W. WEBER, *Die ägyptisch-griechischen Terrakotten (Königliche Museen zu Berlin; Mitteilungen aus der ägyptischen Sammlung, II)*. — L'étude de P. Perdrizet sur les *Terres cuites de l'Égypte gréco-romaine* paraîtra prochainement dans la même collection que les *Bronzes Fouquet*; je donne quelques références aux belles planches de ce travail que l'auteur a eu la bonne grâce de me communiquer. On trouvera ci-dessous, en diverses places, le nom de P. Perdrizet. Il m'est agréable de reconnaître ici que je dois à sa compétence et à son amitié bien de profitables indications dont je n'ai pu lui faire honneur en particulier.

tion du culte égyptien dans le bassin oriental de la Méditerranée, laquelle en précéda et en facilita la diffusion dans l'Empire romain⁽¹⁾.

Je me suis préoccupé surtout de présenter ces documents en bonne lumière. L'étude qui suit n'est qu'une monographie d'où j'ai écarté la plupart des rapprochements qui n'intéressaient point directement mon sujet limité. Peut-être m'est-il permis d'espérer qu'elle fournira à d'autres des termes de comparaison. Si on y veut bien reconnaître une utile contribution, je ne demande point davantage.

(1) Cf. CUMONT, *Religions orientales*, p. 99. L'importance du sanctuaire de Délos, comme centre de diffusion du culte égyptien, a déjà été reconnue par DREXLER, *Mythologische Beiträge*, I (1890), p. 4 et suiv.

Nancy, mai 1914.

PREMIÈRE PARTIE

LES SANCTUAIRES

I

LE SARAPIEION A

(Planche I)

Les bâtiments qui constituent le *Sarapieion A* sont situés dans une sorte de bas-fond, à l'ouest du réservoir inférieur de l'Inopos. Le sol rocheux se relève rapidement au nord et au sud du sanctuaire. Au nord passe une rue qui continue, en formant un angle droit, le quai oriental du cours d'eau et qui sépare la « maison de l'Inopos » de l'extrémité septentrionale du réservoir (1). Au sud-est et au sud, le niveau est donné d'abord par un petit édifice circulaire, qui est dédié aux *Nymphes des Pyrrhakidai* (2), ensuite par des constructions récentes et fort misérables; ce niveau est supérieur de 3 ou 4 mètres à celui du sanctuaire (3). Il est aisé de reconnaître que cette dépression a été creusée par les eaux de l'Inopos et sert à leur écoulement au point où un obstacle géologique les rejeta vers l'ouest (4). Des travaux d'aménagement avaient été exécutés avant

(1) Cette rue descendait sans doute vers les quartiers bas de la ville; un conduit de terre cuite, établi postérieurement sur le dallage, aboutissait, semble-t-il, aux thermes romains de l'agora (*BCH*, XXVI, p. 484 et suiv.).

(2) Il est de tout point analogue, — quoique de dimensions plus restreintes, — à celui qui fut découvert en 1906 au sud-est de l'Agora et qui est dédié au *Tritopator des Pyrrhakidai*; cf. *CRAI*, 1907, p. 353-355. Il porte l'inscription Νύμφαι | Πυρρακιδῶν, bien gravée, en caractères qui ne sont point postérieurs au début du quatrième siècle.

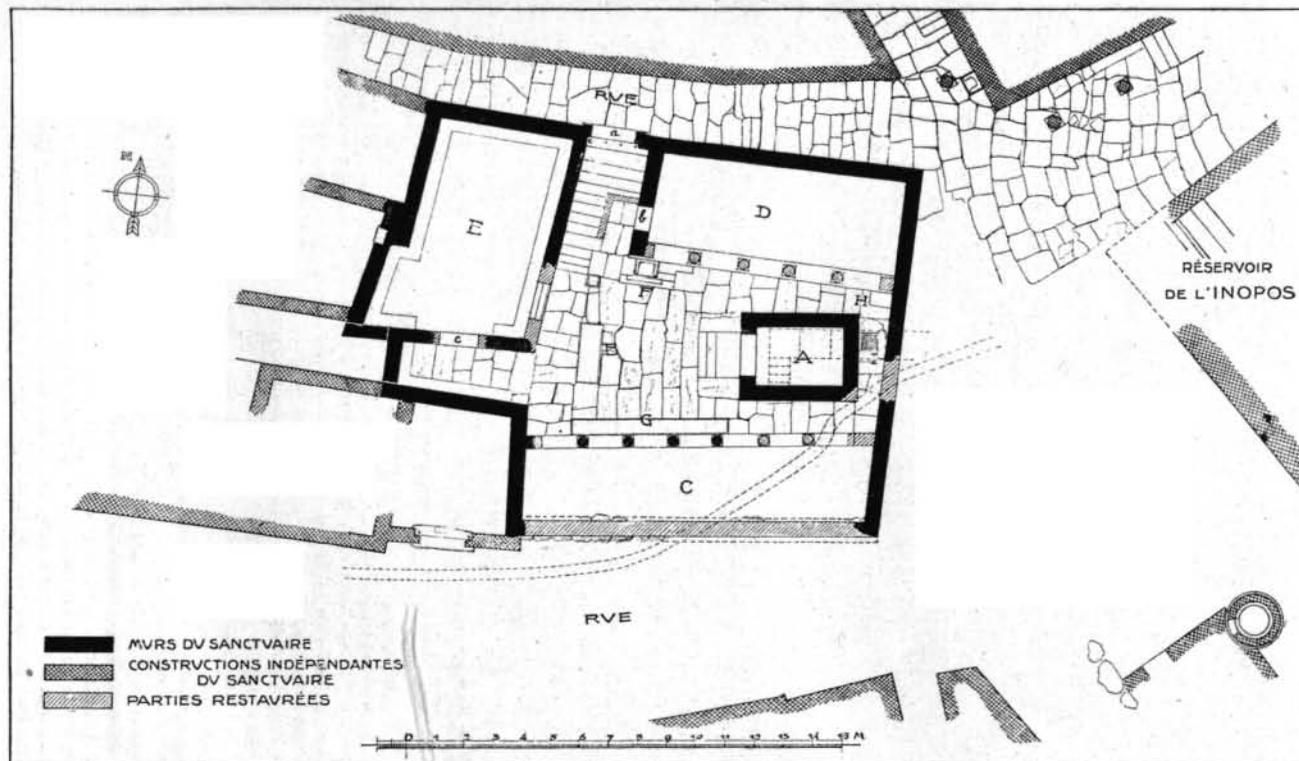
(3) On peut admettre l'existence d'une rue au nord de ces constructions, mais je n'ai pu la reconnaître, car il fallait respecter la voie qui doit servir ultérieurement encore à l'évacuation des déblais dans toute cette région.

(4) La topographie de l'Inopos sera exposée en détail par L. GAYEUX dans la deuxième partie du fascicule IV de l'*Exploration archéologique de Délos*. La carte donnée dans la première partie (planche II) indique nettement le coude brusque de l'Inopos et la vallée du cours d'eau.

la construction de Sarapieion sous lequel on a découvert des canaux d'adduction. En l'état actuel, le mur limitant le sanctuaire à l'est a été éventré par un canal, lequel est de construction tardive; entre ce mur et le réservoir, l'espace avait été remblayé, au moins partiellement, dès l'antiquité. A l'ouest, les constructions mitoyennes, entièrement indépendantes, suivent la pente de la vallée.

Primitivement, on n'accédait dans le sanctuaire que de la rue nord (en *a*) par un escalier d'une douzaine de degrés. L'escalier aboutissait à une cour dallée, de forme trapézoïdale, dont la plus grande longueur ne dépasse point 12 mètres, la plus grande largeur, 6 mètres. Au fond de cette cour, près du mur est, se dressait le temple (A) qui ouvrait vers l'ouest. Ce n'est proprement qu'une chapelle, mesurant 4^m 10 sur 3^m 20, sans division intérieure. Les murs en sont d'une maçonnerie grossière, revêtue de stuc; de même un enduit rougeâtre recouvre le sol. Aucune trace n'indique le lieu où était placée la statue de culte. Ce pauvre édifice présente une disposition curieuse. Il est surélevé de quelques marches au-dessus du niveau de la cour, et sous la *cella* a été ménagé un caveau rectangulaire où l'on s'introduit par un escalier de cinq marches. L'extrémité orientale de cet étroit caveau, indiqué par un pointillé sur le plan (long. 2^m 30, larg. 1^m 10, haut. 1^m 65), est occupée par une cavité quadrangulaire dont on n'a pu reconnaître le fond. L'eau y arrivait par un canal spacieux et bien construit qui passait sous le mur oriental du temple. Il n'a été possible de dégager que le début de ce canal; selon toute apparence, il venait du réservoir de l'Inopos. On y pouvait encore puiser l'eau par un regard pratiqué extérieurement à l'est du temple (I).

En face du temple, à l'ouest, un massif de maçonnerie (B) indique la place qu'occupait l'autel. Il existait un autre autel plus petit dans l'angle nord-est (H). Un troisième a été construit au débouché de l'escalier, contre un mur qui limite la cour au nord (F). Entre ce mur et le mur nord du sanctuaire même s'étend un espace oblong (D) dont le niveau est quelque peu supérieur à celui de la cour. A l'ouest, cet espace est borné par le mur contre lequel s'appuie l'escalier d'entrée. La porte a été pratiquée dans ce mur (*b*) et, pour en permettre l'accès, on a diminué une partie de l'escalier sur la moitié de la largeur et on a établi un palier. Ainsi a été obtenue une pièce à peu près indépendante du reste du sanctuaire. Toutefois elle



LE SARAPIEION A.

s'éclairait sans doute sur la cour. Le mur qui l'en sépare ne s'élevait, à ce qu'il semble, que sur une hauteur de 1^m 50 environ; la toiture, dont la plupart des tuiles gisaient à l'intérieur de la pièce, reposait probablement de ce côté sur des colonnettes ou sur des piliers de maçonnerie. Dans le mur est et nord, à hauteur d'homme, sont pratiquées de petites niches.

Il est malaisé de déterminer quel était l'aménagement du sanctuaire au sud. La construction tardive d'un large canal, qui écorne l'angle sud-est du temple, a bouleversé toute cette partie du sanctuaire (1). D'après les restes qui subsistent, on peut supposer l'existence d'un portique primitif, large d'environ 2^m 80, occupant tout le côté sud de la cour et ouvrant sur cette cour par une colonnade (C). Lors de la construction du canal, l'extrémité orientale et le mur méridional du portique ont été mis à bas : contre la partie subsistante de la colonnade, on a construit, au nord, un mur plein fermant le sanctuaire (G); une entrée a été réservée à droite et à gauche; les colonnes, au nombre de quatre, n'ont plus servi qu'à la décoration extérieure du mur (2).

La partie ouest est occupée par une vaste chambre qui forme un trapèze irrégulier (E). Un couloir la borde au sud et, selon toute vraisemblance, la porte donnait sur ce couloir (en *c*). Toutefois l'état des murs, à l'est et au sud, ne permet point de l'affirmer; il demeure possible que tout d'abord la pièce ait ouvert directement sur la cour (3). Le long des murs, au nord et à l'ouest, partiellement au sud et à l'est, sont des bancs de marbre dont la plupart présentent des inscriptions; de même un banc est établi contre le mur sud du

(1) Ce canal était à ciel ouvert; en face de l'ouverture réservée à gauche de la colonnade remployée, une large dalle forme une sorte de ponceau. Dès lors on pouvait pénétrer dans le sanctuaire par le sud, mais il fallait descendre une pente assez raide. Sous le canal on en a découvert un autre plus petit et mieux construit; quelques-unes des plaques qui forment la couverture de ce canal et le radier du canal supérieur sont des marbres pris au sanctuaire.

(2) Le plan restauré donne ce que M. Risom et moi considérons comme l'état premier du sanctuaire. Sur la figure 1, on distingue, au premier plan, les bases de trois des colonnes qui subsistent (un tronçon de colonne a été replacé sur l'une de ces bases), les restes du mur stucé construit en arrière et à gauche, l'entrée (le banc situé près de cette entrée n'est point en place); sur la figure 2, à gauche, les restes de la quatrième colonne et de l'entrée réservée à droite.

(3) Actuellement, sur le mur est, au pied même de l'escalier, s'élève un fût de colonne que supporte un marbre tronqué; le chapiteau n'appartient pas à la colonne (fig. 1). Le reste du mur n'est conservé qu'au ras du sol; diverses pièces de marbre y étaient posées, en désordre: un banc avait été installé le long de cette portion du mur.

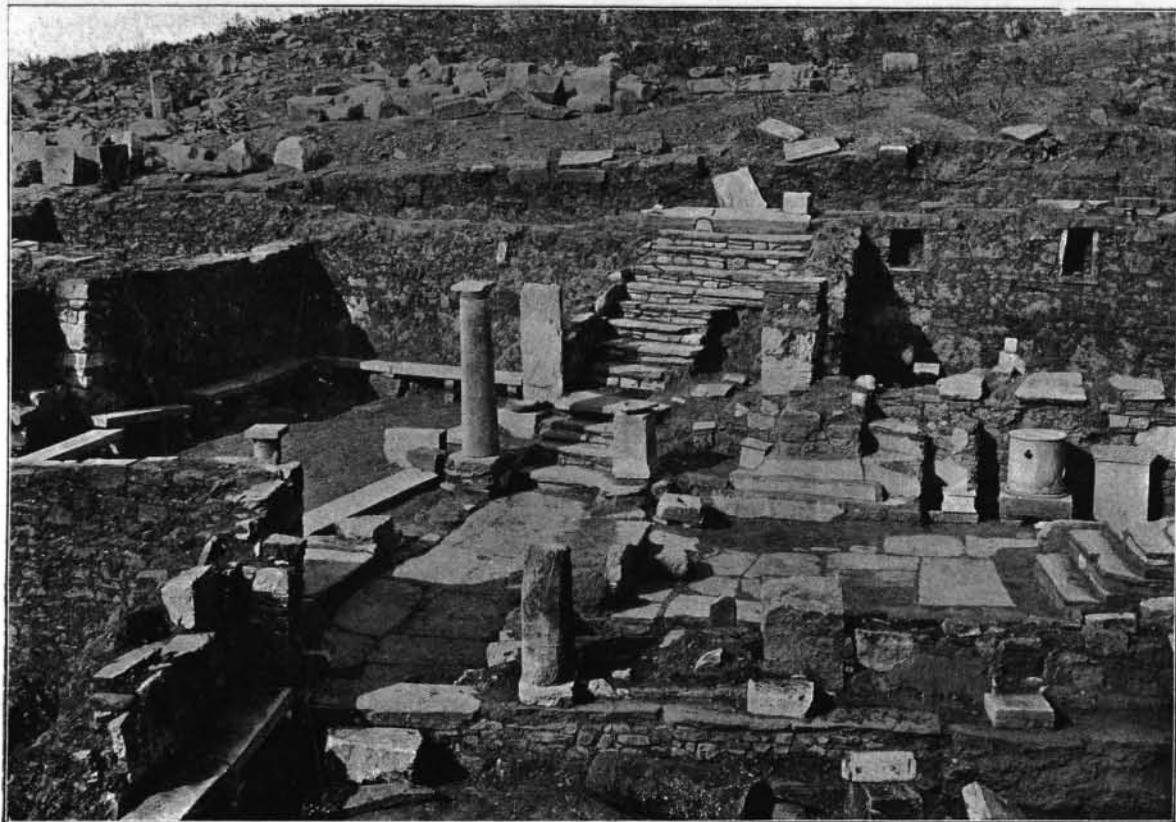


Fig. 1.

LE SARAPIEION A VU DU SUD. AU FOND, L'ESCALIER D'ACCÈS; A GAUCHE, LA SALLE DE RÉUNION; A DROITE, LA COUR ET LES DEGRÉS DU TEMPLE; AU PREMIER PLAN, LES RESTES DE LA COLONNADÉ DU PORTIQUE C.



Fig. 2.

LE TEMPLE DU *SARAPIEION A* VU DU SUD, AVEC L'ENTRÉE DE LA CRYPTÉ. AU FOND LA SALLE D, PEUT-ÊTRE RÉSERVÉE A ZEUS KASIOS.

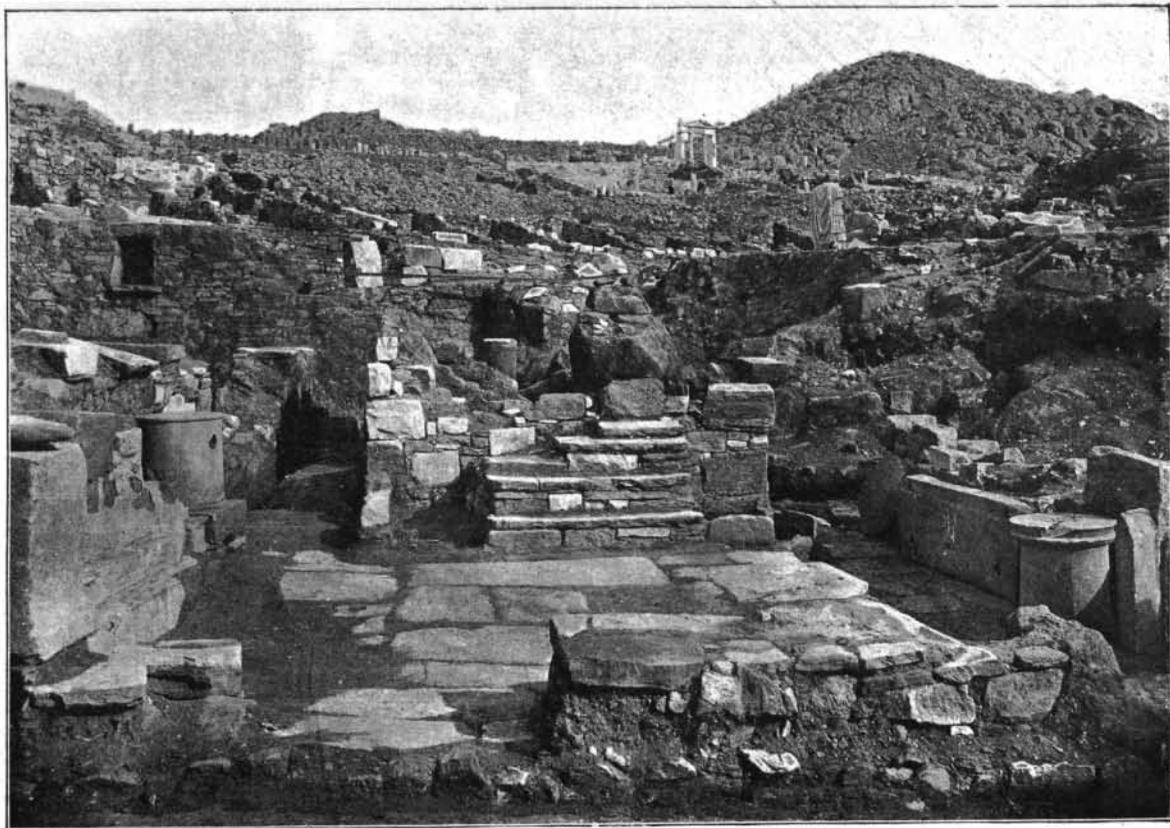


Fig. 3.

LE SARAPIEION A VU DE L'OUEST ; EN AVANT LES RESTES DE L'AUTEL B. ON DISTINGUE, AU FOND, LE CYNTHE ET LE TEMPLE D'ISIS DU SARAPIEION C.

couloir. On ne peut douter que ces bancs aient fait partie du mobilier de la chambre ; mais ils n'occupent point actuellement leur place ancienne. Outre qu'ils reposent directement sur le sol, il se trouve que certains bancs, dont l'extrémité porte un ou plusieurs scellements, sont placés à côté d'autres qui n'en offrent nulle trace et dont la face extérieure est soigneusement parée. D'autre part, du côté ouest, un banc nous donne les dernières lettres d'une inscription dont le début fait défaut sur celui qu'il prolonge. On remarque que le sol de la chambre est en grande partie fait de débris de poterie ; à une époque indéterminée, on a relevé le niveau primitif, et les bancs, alors déplacés, furent rétablis sans ordre et sans soin.

*
* *

Le plan du *Sarapieion A* est donc très simple (1) ; dans une inscription métrique, les diverses parties en sont ainsi énumérées (2) :

Ἰεριδίων καὶ νεῖος ἀέξετο καὶ θυσόντες
βωμοὶ καὶ τέμενος, τετέλεστο δὲ πάντα μελάρῳι
ἕδρανά τε κλισμοὶ τὲ θεοκλήτους ἐπὶ δαίτας.

Temple, autels, enceinte sacrée, chambre de réunion où, selon la coutume des confréries égyptiennes, on se réunissait pour des festins solennels (3), le tout fut construit, nous dit-on plus loin, fort promptement, en six mois. Il n'y a pas lieu de louer outre mesure la marche rapide des travaux : pour élever ces bâtiments mesquins, il n'était pas besoin d'un grand espace de temps. Le temple même, qui aurait dû être soigné avec une attention particulière, est d'une construction détestable : les murs sont faits non point de moellons, mais de pierraille. Les colonnes du portique C sont de poros. Le seuil de la porte d'entrée (a) est une pièce de corniche remployée. On a ainsi utilisé les matériaux les plus médiocres. Quelques fidèles donnèrent les bancs de marbre qui furent le principal luxe du sanctuaire.

(1) La pièce contiguë au portique C ne fait point partie du sanctuaire.

(2) Cf. n° 1, l. 63-65.

(3) Voir ci-dessous la fin de la troisième partie.

Il suffisait aux besoins du culte. Dans le sanctuaire isiaque de Pompéi, des locaux plus nombreux et plus vastes servaient à un clergé plus important et à une troupe plus considérable de fidèles. Mais la disposition générale n'en diffère point essentiellement de celle du *Sarapieion A* (1). Le temple est situé au milieu d'une cour rectangulaire qu'entourent des portiques; parmi les pièces adjacentes à la cour, la plus importante est située derrière le temple; on y a reconnu une *schola* ou lieu de réunion, analogue à notre salle E.

Sur un point, il vaut de pousser la comparaison. Dans la cour du sanctuaire de Pompéi, à gauche et en avant du temple, s'élève une petite construction qui a vivement excité la curiosité (2). Extérieurement, elle offre l'apparence d'un édicule à fronton muni d'une porte cintrée, mais, en fait, c'est une simple enceinte, car les frontons ne supportaient nulle toiture. « A l'intérieur, contre le mur du fond, un escalier conduit dans une chambre souterraine voûtée, mesurant 2 mètres sur 1^m 50; la partie la plus reculée de cette chambre est séparée du reste par un mur bas et constitue un réservoir. Un podium de maçonnerie, peu élevé, pouvait recevoir un récipient où l'on versait l'eau puisée au réservoir. On ne peut douter qu'on conservait en ce lieu l'eau sainte destinée au culte (3). » La destination de cet édifice est démontrée encore par les peintures qui le décorent

(1) Voir le plan donné par G. Lafaye (d'après les frères Niccolini), pl. I. On trouve une bibliographie détaillée dans A. MAU, *Pompeji in Leben und Kunst*, 2^e édition, *Appendice* (paru en 1913 par les soins de F. Drexel).

(2) Elle a été découverte en juin 1765; mais les travaux de déblaiement ne furent point poursuivis alors dans le souterrain à cause des exhalaisons pernicieuses qui s'échappaient du sol; cf. FIORELLI, *Pompeianarum antiquitatum historia*, I, p. 172. J'ai cherché en vain quelque indication sur l'époque où ils furent complétés. Il eût été important d'avoir des données précises sur l'état des lieux au moment même de la découverte.

(3) MAU, *op. laud.*, p. 184-185. L'existence d'un bassin est admise par les plus anciens auteurs. Cf. Ch. BONUCCI, *Pompéi décrite* (seconde traduction de la troisième édition italienne, par C. J., Naples, 1830), p. 200 : « Il y a un bain dans une chambre souterraine. Une ou deux personnes y pouvaient descendre à la fois. On y purifiait les initiés »; BARRÉ, *ap. Mazois, Les Ruines de Pompéi* (1838), IV^e partie, p. 26 : « Petite chapelle placée au-dessus du puits sacré auquel on descendait par l'escalier du fond. Ce lieu était sans doute destiné aux ablutions et aux purifications. Mazois dans ses notes l'appelle *Purificatoire*. » Voir encore NICCOLINI, *Le case ed i monumenti di Pompéi*, p. 13. Toutefois FIORELLI, *Descrizione di Pompei* (Naples, 1875) signale seulement, p. 361 : « un' edicola con interna discesa in angusto sotterraneo, ove trovosi un podio di fabbrica, ed altro più piccolo che sembra un sedile ». G. LAFAYE juge aussi, p. 183, que « le caveau est bien mal aménagé pour un bassin ». Mais, d'après la description de Mau, d'après l'examen des peintures du fronton, enfin d'après la comparaison avec la crypte délienne, il ne me paraît point douteux que le souterrain ait enfermé un réservoir sacré, dissimulé aux yeux des profanes.

à l'extérieur, en particulier par celles du fronton, au-dessus de l'entrée. Elles représentent un vase et, de part et d'autre, une figure agenouillée ; le vase devait contenir l'eau sacrée, l'eau du Nil (1).

Le caveau dont j'ai signalé l'existence sous le temple égyptien de Délos correspond sans aucun doute à cet édifice de Pompéi (2). L'eau de l'Inopos, dont la légende faisait une dérivation du Nil, y arrivait directement ; le prêtre la puisait en ce réduit mystérieux (3). Nous en trouverons l'équivalent dans le *Sarapieion B* et peut-être dans le *Sarapieion C*. La crypte pompéienne a été souvent appelée *Purgatorium*, nom fort impropre (4). D'après une inscription de Porto, M. Lafaye a proposé celui de *Megarum*, mais cette appellation ne peut être acceptée que sous réserves, bien qu'une dédicace trouvée dans le *Sarapieion C* commémore la construction d'un μέγαρον (5). Ce même savant, qui conteste, à tort sans doute, l'existence d'un bassin dans le souterrain de Pompéi, croit que les initiés allaient dormir en ce lieu pour recevoir, pendant leur sommeil, les avis divins. Il est possible, bien que douteux, que la crypte ait eu une double destination : c'était apparemment l'endroit le plus saint du sanctuaire, par conséquent celui où l'on entrait le plus facilement en communication avec les dieux. A Délos, l'orifice du puisard pouvait, semble-t-il, être fermé par une dalle, et le caveau était alors un local propre à l'incubation ; mais il faut convenir qu'une seule personne y trouvait place (6).

Les divinités diverses adorées dans le *Sarapieion A* n'avaient qu'un temple ; toutefois il faut peut-être faire une place spéciale à un groupe de trois divinités que nous fait connaître une double inscription : Θεὸς Μέγας, Ζεὸς Κόσμιος et Ταχνήψις (7). La pièce D, dont la construction paraît avoir été postérieure à celle du sanctuaire, devait leur être réservée. Les deux plaques qui portent l'inscription étaient

(1) Cf. MAU, *loc. laud.*

(2) J'ai indiqué qu'on y pouvait puiser l'eau du dehors ; de même à Pompéi : cf. BARRÉ, *op. laud.*, p. 27 ; LAFAYE, p. 183 : « On distingue, sur le sol de l'*area*, une dalle qui correspond à cette chambre souterraine et qui ressemble fort à la bouche d'un réservoir. »

(3) Sur ces pratiques, voir la troisième partie.

(4) Il est déjà donné par BRETON, *Pompeia*, 3^e édition (1869), p. 51 ; mais G. LAFAYE observe avec raison qu'il n'est pas latin dans ce sens.

(5) Voir le commentaire du n^o 90.

(6) J'ajoute que la comparaison avec le caveau du *Sarapieion B* rend l'hypothèse fort contestable.

(7) Cf. nos 16 et 16 bis.

jadis encastrées dans un mur ; elles ont été découvertes au pied de l'escalier, près de l'entrée de cette pièce. Elle aurait ainsi servi à un culte particulier dont les femmes étaient exclues.

APPENDICE

Parmi les trouvailles archéologiques faites dans le *Sarapieion A*, je signalerai seulement :

1° Trois fragments d'une statuette d'Anoubis, en marbre, *avec traces de dorure* : la tête, qui est d'un chien aux oreilles pointues ; l'extrémité du museau est brisée ; — l'avant-bras et la main droite, qui tenait un sceptre ou un bâton ; — la plinthe avec l'amorce de la partie inférieure de la statuette : restes de draperie. — Les deux premiers fragments sont reproduits par P. Perdrizet, *Terres cuites de l'Égypte gréco-romaine* ; je renvoie à son commentaire ;

2° Une petite tête d'enfant, en marbre, portant sur la chevelure une sorte de bourrelet.

Trois tétradrachmes attiques du nouveau style, découverts dans le couloir, au sud de la salle E, appartiennent aux plus anciennes séries (un avec monogramme : avant 197 ; deux autres avec ΓΑΑΥ-ΕΧΕ et ΚΤΗΣΙ-ΕΥΜΑ : entre 196 et 187).

II

LE SARAPIEION B

(Planche II)

Le délabrement du *Sarapieion B* ne permet que d'en reconnaître la disposition générale; encore une place très large est-elle laissée à l'hypothèse, alors même qu'on limite au plus strict sa curiosité. La mauvaise conservation des bâtisses s'explique en grande partie par la situation du sanctuaire (1). Il a été construit à l'est de l'Inopos sur la pente rapide qui commence à la terrasse du sanctuaire syrien. Un escarpement presque vertical interrompt le sol rocheux immédiatement en arrière du temple (A du plan); une carrière de marbre a été exploitée en ce lieu. Les murs ont déversé sur la pente, puis y ont étalé leurs débris, ou bien ils se sont éboulés dans la carrière. En maints endroits, c'est à peine si on aperçoit les traces des fondations sur le roc qui affleure.

Au sud de la « maison de l'Inopos », des boutiques bordent le quai oriental du cours d'eau canalisé (2). Entre la troisième et la quatrième de ces boutiques s'ouvre un couloir aboutissant à un escalier. A droite et à gauche était placé un banc : il ne subsiste que les pieds de celui de gauche; celui de droite porte une dédicace à Sarapis, Isis, Anoubis. Le niveau du couloir a été relevé sans doute à l'époque où l'on établit le long des magasins une sorte de banquettes (3); les

(1) Les figures 4 et 5 montrent cette situation.

(2) Ces boutiques ont été entièrement dégagées en 1911; la photographie que reproduit la figure 4 a été prise en 1910 : on n'y aperçoit que les trois premiers magasins, au sud de l'entrée orientale de la maison de l'Inopos.

(3) On distingue cette banquettes sur la figure 4. Toute cette région a subi de multiples remaniements; mais il eût été trop onéreux d'en opérer le déblaiement intégral, qui seul aurait autorisé des conclusions fermes.

dernières marches de l'escalier ont ainsi été ensevelies. Un peu plus haut que le départ, un décrochement du mur, à droite et à gauche, diminue la largeur des degrés; la face antérieure du décrochement est enduite de stuc et forme en quelque sorte pilastre : c'est l'entrée du sanctuaire.

L'escalier, d'une vingtaine de marches, est coupé par trois paliers; à la hauteur du dernier s'ouvre de chaque côté une porte. Celle de droite donne dans une petite pièce (F) qu'il suffit de mentionner (1). A gauche, on pénètre dans une vaste chambre (G). Contre le mur oriental, qui subsiste, fort déversé, sur une faible hauteur, on a trouvé deux bases, qui reposaient sur des blocs de marbre et qui paraissent être en place (2). Mais le niveau donné par ces bases est inférieur d'environ 30 centimètres à celui qu'indique le seuil ainsi que l'appareil du mur méridional de la chambre. Il faut admettre qu'à partir d'une certaine époque le pied des deux bases était caché. La chambre G ne présente aucune trace de pavage ou de mosaïque. Le mur septentrional a été construit contre une saillie rocheuse. A l'ouest, la disposition est incertaine : il semble qu'un double mur formait le fond des boutiques de l'Inopos, lesquelles sont en contrebas; la partie supérieure de ce mur, maintenant disparue, limitait la pièce G; de petits murs perpendiculaires, arasés, déterminaient peut-être trois petits compartiments, *a*, *b*, *c*, où l'on reconnaîtrait volontiers des chapelles dédiées à Sarapis, Isis, Anoubis.

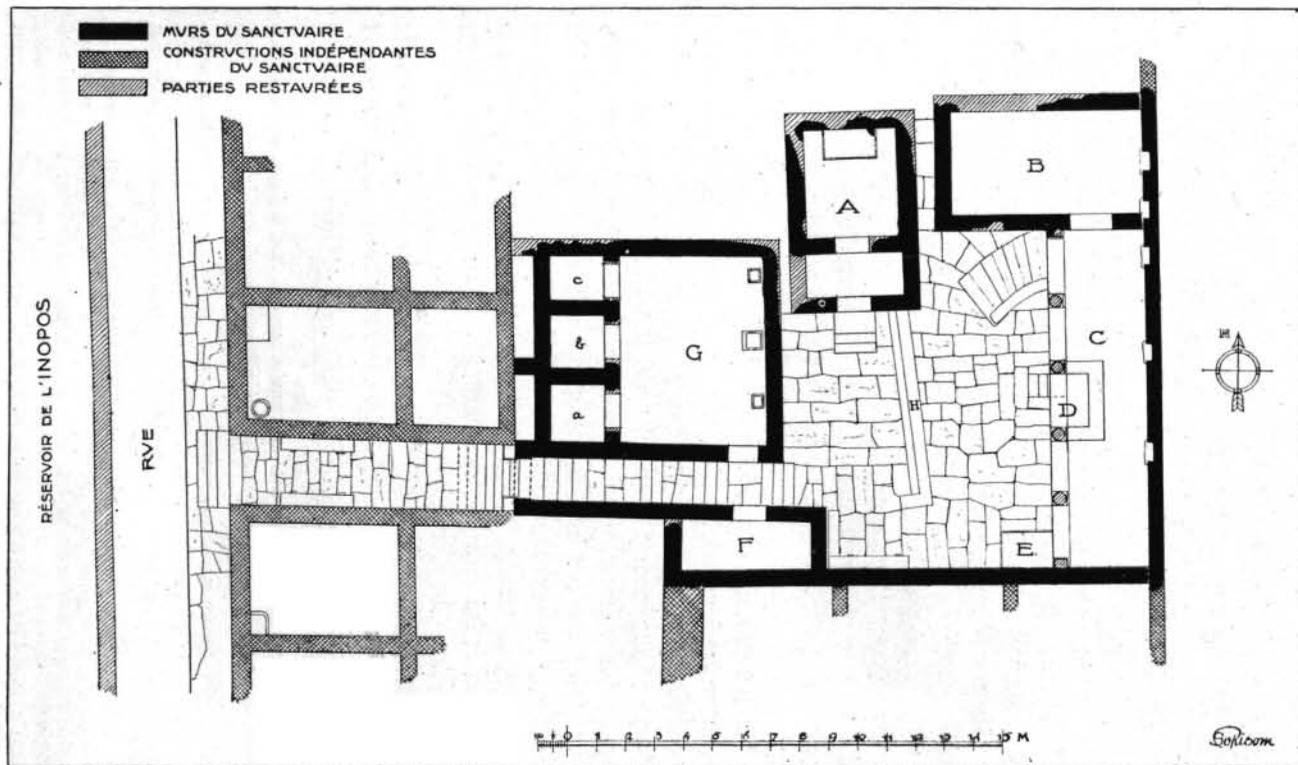
Après le dernier palier, trois marches nous conduisent dans un vaste espace; c'est la cour du sanctuaire, laquelle est toujours restée à ciel ouvert : elle était probablement dallée (3). La partie septentrionale est occupée par deux édicules :

1° Un petit temple (A) mesurant environ 7 mètres sur 4^m 50, orienté du nord au sud et ouvrant vers le sud. On y accédait par quelques degrés qui ont disparu. Le seuil subsiste, ainsi que deux assises de la façade, à droite : elle était faite de carreaux de marbre, assez soigneusement travaillés; la paroi interne et les autres murs

(1) On y a découvert un pied de banc en marbre et la dédicace à Ammon, n° 37.

(2) Ces deux bases portent les inscriptions n° 25 et n° 26; sur le plan on en a rétabli une troisième à droite, celle qui porte le n° 27; elle était déplacée. Le long de ce mur on a rangé, lors des fouilles, diverses bases que l'on distingue sur la figure 4, la première (à partir de la gauche) et la troisième sont seules *in situ*.

(3) Ce dallage a été restauré sur le plan.



LE SARAPIEION B.

étaient en maçonnerie ; un enduit les recouvrait. Vers le sud et l'ouest, on reconnaît à peine les limites du temple. Du moins peut-on constater qu'il présentait un pronaos et une cella ; au fond de la cella, une trace presque évanide (1) a permis de supposer l'existence d'une base qui devait supporter la statue cultuelle ;

2° A l'est du temple, une petite construction non moins ruinée (B), orientée de l'est à l'ouest dans sa plus grande dimension (6^m 50 à l'intérieur) ; la largeur est d'environ 3^m 50. A l'ouest, la pièce est fermée par le mur même qui termine le sanctuaire, et il semble qu'elle y ait été adossée postérieurement (2). Elle ouvre vers le sud à un niveau supérieur à celui du petit temple, sans doute sous un portique dont l'existence, comme on va le montrer, peut être admise. Contre l'angle sud-ouest du petit temple, perpendiculairement à la façade, des bancs de marbre et un petit mur, construit en arrière (H), déterminent une sorte de péribole, lequel n'est point nettement délimité vers le sud. Le sol de la cour se relève progressivement de l'ouest à l'est. Mais le mur oriental du sanctuaire est bordé par une terrasse, large de plus de 3 mètres, dont le niveau est nettement supérieur à celui du reste de la cour ; on y arrivait soit par une pente douce, soit par quelques degrés ménagés contre l'édifice B (3). La découverte de quelques pièces d'architecture : un fût de colonne en poros, un chapiteau également en poros, enduit de stuc, nous a permis, à M. Risom et à moi, de supposer que la terrasse avait été garnie d'une colonnade et qu'un portique couvert régnait le long du mur (C) (4).

Sous le portique, ou du moins sous la terrasse, se trouvait la construction où je retrouve l'équivalent de la crypte du *Sarapieion A* (D ; voir aussi fig. 6). C'est un caveau quadrangulaire, long de près

(1) Du mur septentrional, construit directement sur le rocher, il ne subsiste que quelques restes d'enduit ; cet enduit fait un léger retour à l'endroit occupé sans doute par la base.

(2) En effet dans ce mur étaient pratiquées cinq petites niches ; or, l'une de ces niches est en partie offusquée par le mur de façade de la pièce B.

(3) M. Risom a restitué en cette place un escalier incurvé ; ce détail me paraît fort douteux.

(4) Entre l'édifice G et le mur méridional du sanctuaire, à 3 mètres environ du mur oriental, on suit en ligne droite les restes d'un mur d'appareil grossier, interrompu vers le milieu par le réservoir D dont nous allons parler, conservé sur une faible hauteur, sauf à l'extrémité méridionale. Il aurait supporté le stylobate de la colonnade ; mais il faut admettre que cette colonnade était comprise entre deux murs pleins formant un retour plus large qu'on ne l'a figuré sur le plan restauré.

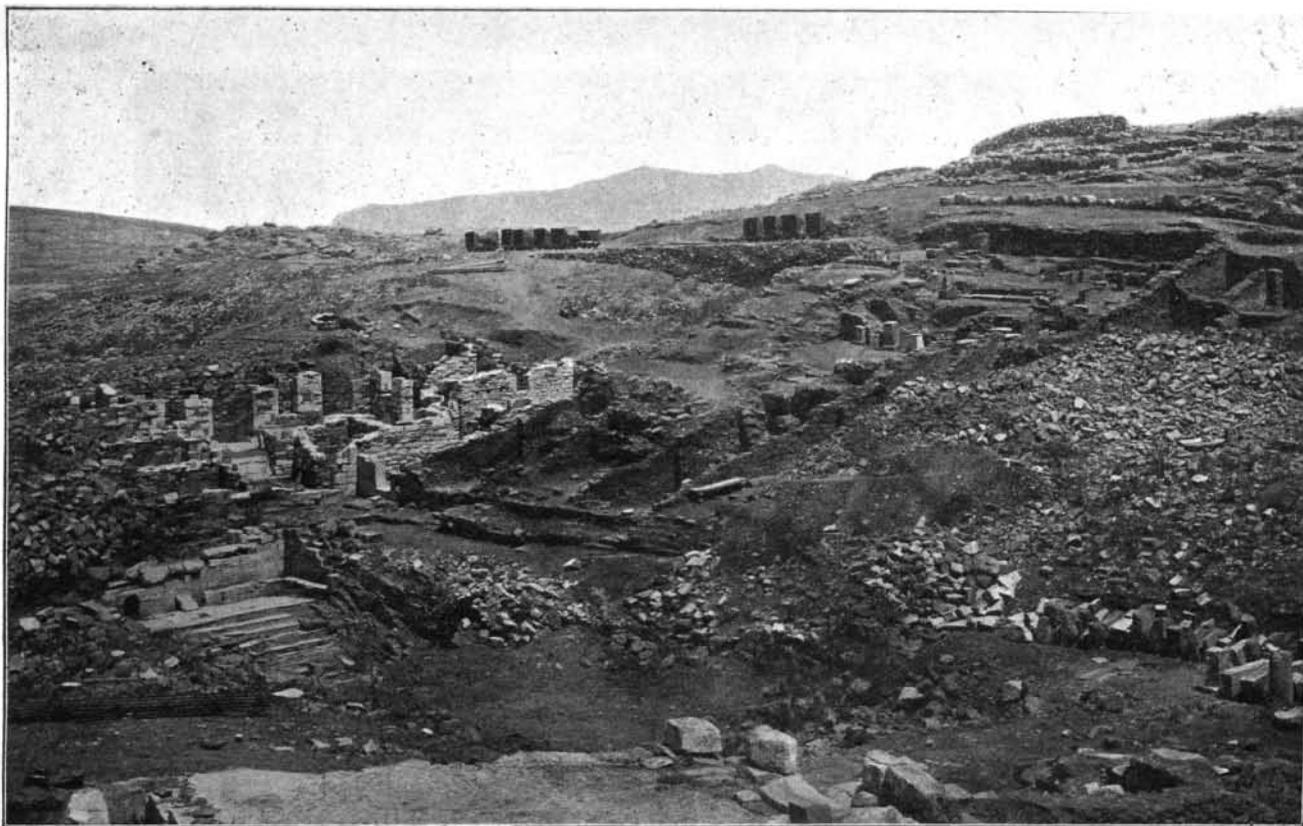


Fig. 4.

VUE MONTRANT LA SITUATION DU *SARAPIEION B*. A GAUCHE, LE RÉSERVOIR INFÉRIEUR DE L'INOPOS;
AU-DESSUS, LA MAISON DE L'INOPOS; A DROITE, SUR LA PENTE, LE SANCTUAIRE.



Fig. 5.

LE SARAPIEION B VU DE L'OUEST; A GAUCHE, AU PREMIER PLAN, UN DES MAGASINS
QUI BORDENT L'INOPOS.

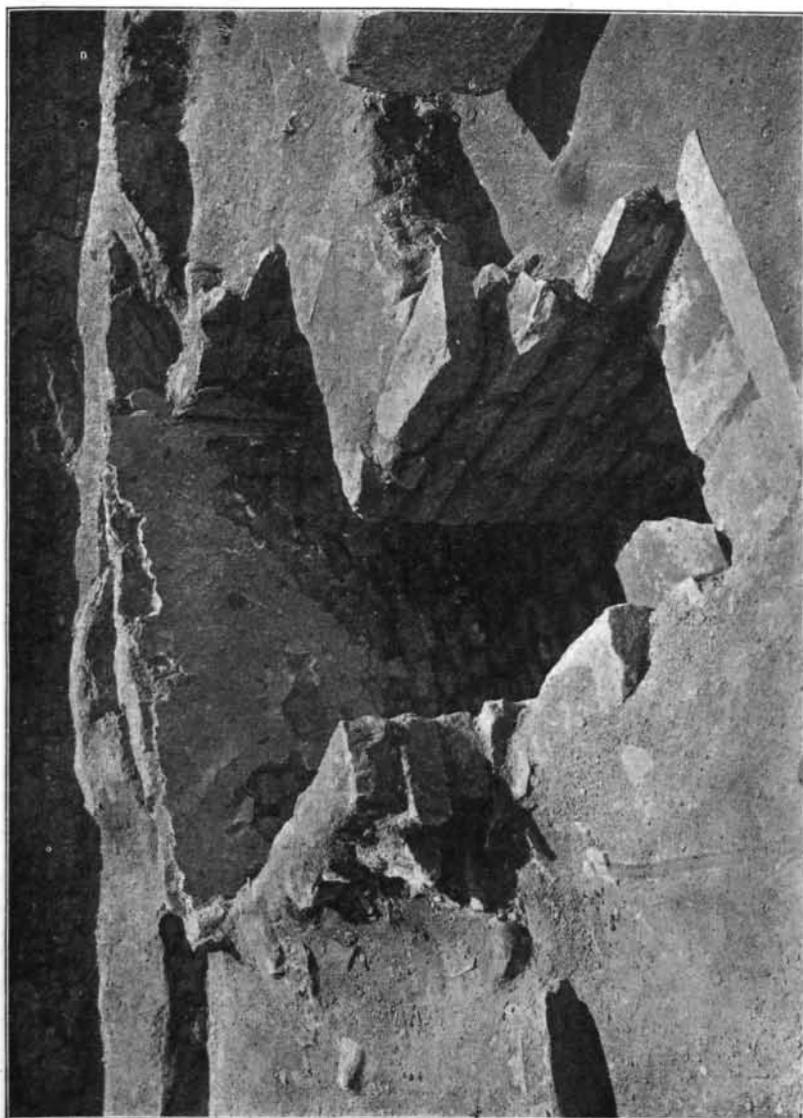


Fig. 6.
LA CITERNE (?) DU SARAPEION B.



Fig. 7.

STATUETTE REPRÉSENTANT UNE DIVINITÉ (HÉROS?).

de 2 mètres, large de moins de 1 mètre, dont les murs et le fond avaient été soigneusement stuqués ; en avant, un escalier de cinq marches y conduisait. La superstructure a à peu près entièrement disparu ; mais l'élévation même des murs indique que le caveau n'ouvrait point à fleur de sol, mais qu'il était apparemment couvert (1). Ce réservoir sacré, dissimulé aux yeux des profanes, était rempli sans doute artificiellement (2).

Il reste à signaler, pour compléter la description du *Sarapieion B*, un massif de maçonnerie, placé contre l'extrémité méridionale du portique (E) : c'était peut-être un autel. Dans l'angle sud-ouest de la cour étaient établis deux bancs.

Le *Sarapieion B* nous présente ainsi les divers locaux qui existaient dans le *Sarapieion A* : temple, salle de réunion (sans doute salle G), portique, petit édifice consacré sans doute à un culte particulier (B). Il est plus vaste et, bien qu'on puisse à peine le constater aujourd'hui, il avait été construit avec plus de soin. C'est ainsi qu'on avait employé, pour la façade du temple, le marbre pris sans doute à la carrière voisine. On verra ailleurs que ce sanctuaire était le siège d'associations nombreuses et, sans doute, prospères.

APPENDICE

On a découvert dans les ruines du *Sarapieion B* deux statuettes de marbre :

1° Statuette, haute de 40 centimètres, représentant une divinité assise, entièrement drapée, peut-être Sarapis. Il manque la tête, les deux bras, le pied droit avec toute la partie droite de la plinthe ;

2° Statuette, haute de 60 centimètres, représentant un dieu dont le torse est nu ; le manteau recouvre le bras gauche ; il glisse en avant sur les cuisses, découvrant les *pudenda*. Le bras droit qui

(1) Si l'on admet l'existence du portique, il faut croire que la citerne était couverte, puisque le stylobate de la colonnade se prolongeait au-dessus du caveau.

(2) Il est douteux que l'eau de pluie, déversée par le toit du portique, ait suffi à remplir le réservoir. Au reste, on peut aussi former l'hypothèse que le caveau contenait seulement un récipient où était conservée l'eau, assimilée par une pieuse fiction à celle du Nil ; voir la troisième partie.

était levé est brisé ; la tête fait défaut. Les pieds, dont l'un, celui de droite, a disparu, reposaient sur un escabeau (fig. 7).

Le rebord de l'escabeau porte le nom d'un prêtre qui était celui de Sarapis (cf. n° 24). Il ne paraît point cependant que la divinité figurée ait été Sarapis. J'ai constaté que la plinthe qui porte l'inscription n° 35 (dédicace à "Ἡϣωϛ") appartenait *peut-être* à la statuette ; mais le doute demeure possible.

III

LE SARAPIEION C

(Planche III)

Le sanctuaire que nous allons étudier est de beaucoup le plus important des trois sanctuaires égyptiens de Délos. Il enfermait des constructions multiples, appartenant à des époques différentes. Mais, ici encore, il faut compter avec le délabrement des édifices qui nous empêche trop souvent d'en reconnaître l'ancien aspect et d'en déterminer la destination. Tout d'abord le *Sarapieion C*, comme le *Sarapieion B*, était exposé à la ruine en raison de sa situation même. Il occupait une terrasse longue et étroite, ménagée sur le versant nord-ouest du Cynthe. Vers l'ouest, il était séparé par une rue soit des constructions étalées sur la pente du ravin de l'Inopos, soit de l'escarpement rocheux qui surplombe une poche lacustre formée par ce cours d'eau (1). Les murs de soutènement, qui limitent la terrasse de ce côté, se sont éboulés en partie; le fond de la vallée était jonché de pièces d'architecture et de débris divers. D'autre part, le sanctuaire, de bonne heure abandonné, fut exploité déjà à l'époque où la partie basse de l'île était encore habitée. Des marbres qui, à n'en pas douter, en proviennent, ont été découverts aux abords de l'Agora des Compétaliastes et de l'Agora de Théophrastos (2). Par la suite, les ruines du *Sarapieion C* sont tou-

(1) Cette poche lacustre a été explorée en 1911; divers travaux d'aménagement y ont été exécutés dans l'antiquité. Aussi la désigne-t-on sous le nom de « Réservoir supérieur de l'Inopos » pour la distinguer du « Réservoir inférieur », situé plus au nord, en aval du cours d'eau.

(2) Voir par exemple ci-dessous, nos 123, 181, 185.

jours restées à fleur de sol. On sait que des voyageurs les ont signalées (1); d'autres visiteurs les ont pillées. Des monuments inscrits ont été transportés jusqu'en Europe, cependant que les habitants des îles voisines trouvaient en ce lieu des matériaux de construction (2). Au début du dix-neuvième siècle, Cockerell y a dessiné quelques bases votives, lesquelles ont maintenant disparu (3). L'exploration de Hauvette n'a pas marqué le terme de ce pillage : deux des inscriptions qu'il a publiées ont été retrouvées en 1911 dans les murs des maisonnettes modernes, dites *καλύβια*, élevées près du gymnase par le fermier de Délos (4). Durant les vingt-huit années qui s'écoulèrent avant que le déblaiement du sanctuaire fût repris, bien des déprédations y ont été commises. En 1909, la fouille, où, sur plusieurs points, on n'avait poussé que des tranchées, parfois imprudentes, offrait aux yeux et à l'étude l'inquiétant aspect d'un chaos. On a pu y mettre quelque ordre ; mais bien des questions, et non des moins importantes, demeurent sans solution.

Le *Sarapieion C*, qui est orienté nord-sud, se divise en deux parties nettement distinctes :

1° Au sud, un espace trapézoïdal, long de près de 90 mètres, large au nord de 21 mètres, au sud de 28 mètres. Cet espace, bordé de portiques, orné de divers édifices, ne forme proprement qu'une sorte d'avenue ;

2° La partie septentrionale du sanctuaire, laquelle en est la partie principale. A. Hauvette avait déjà remarqué que « les restes des constructions antiques se trouvaient surtout amassées en ce point » (5). Dans une cour dallée, limitée à l'ouest et au sud par un portique, s'élevait un petit temple, et aux abords s'entassaient de petits édifices, des bases honorifiques, des autels. A l'est, des chapelles et des dépendances ont été établies à un niveau supérieur. Si l'on ne tient point compte de cette différence de niveau, ces constructions occupent un espace à peu près rectangulaire, dont la plus grande

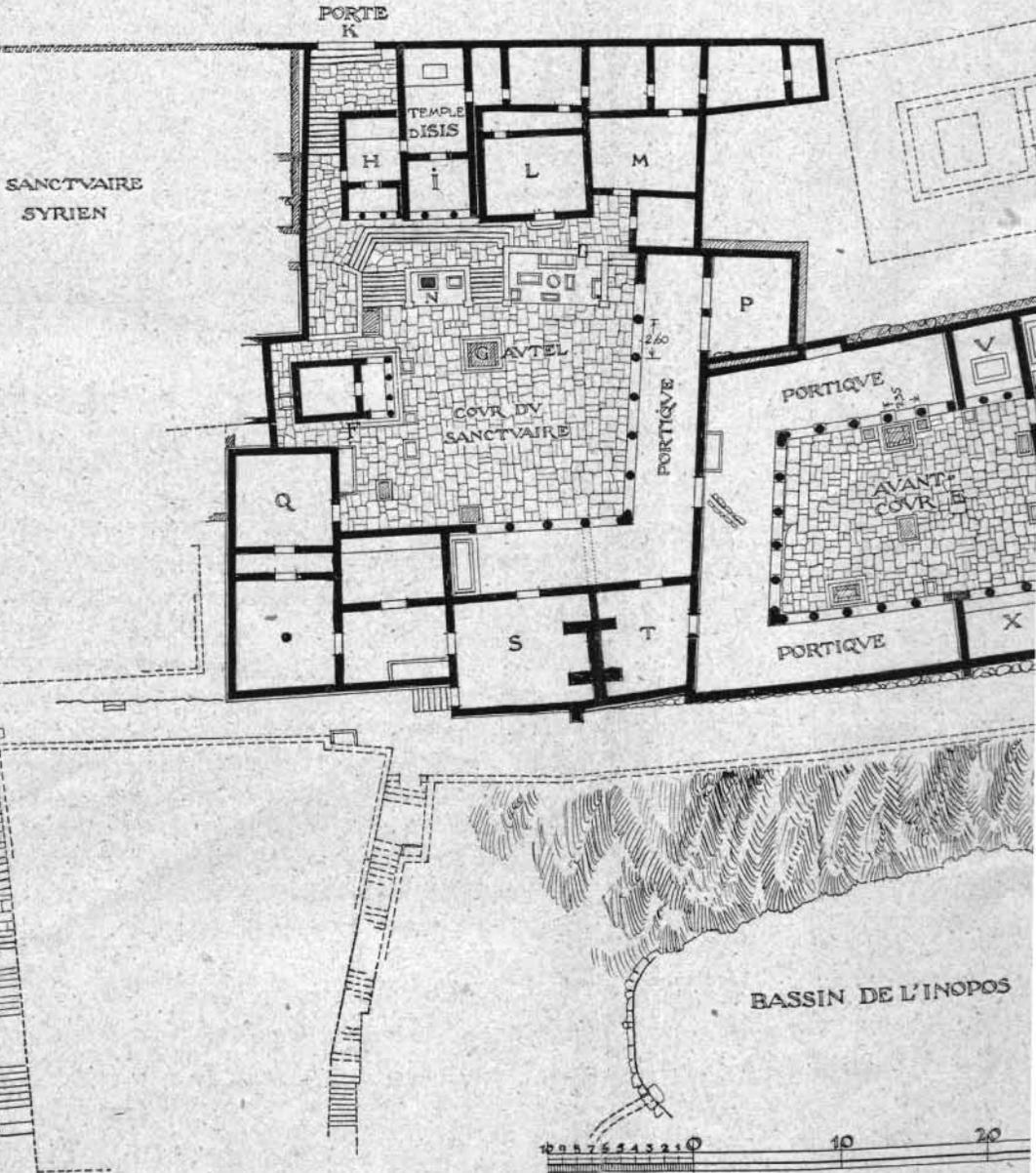
(1) Ci-dessus, p. 9 et suiv.

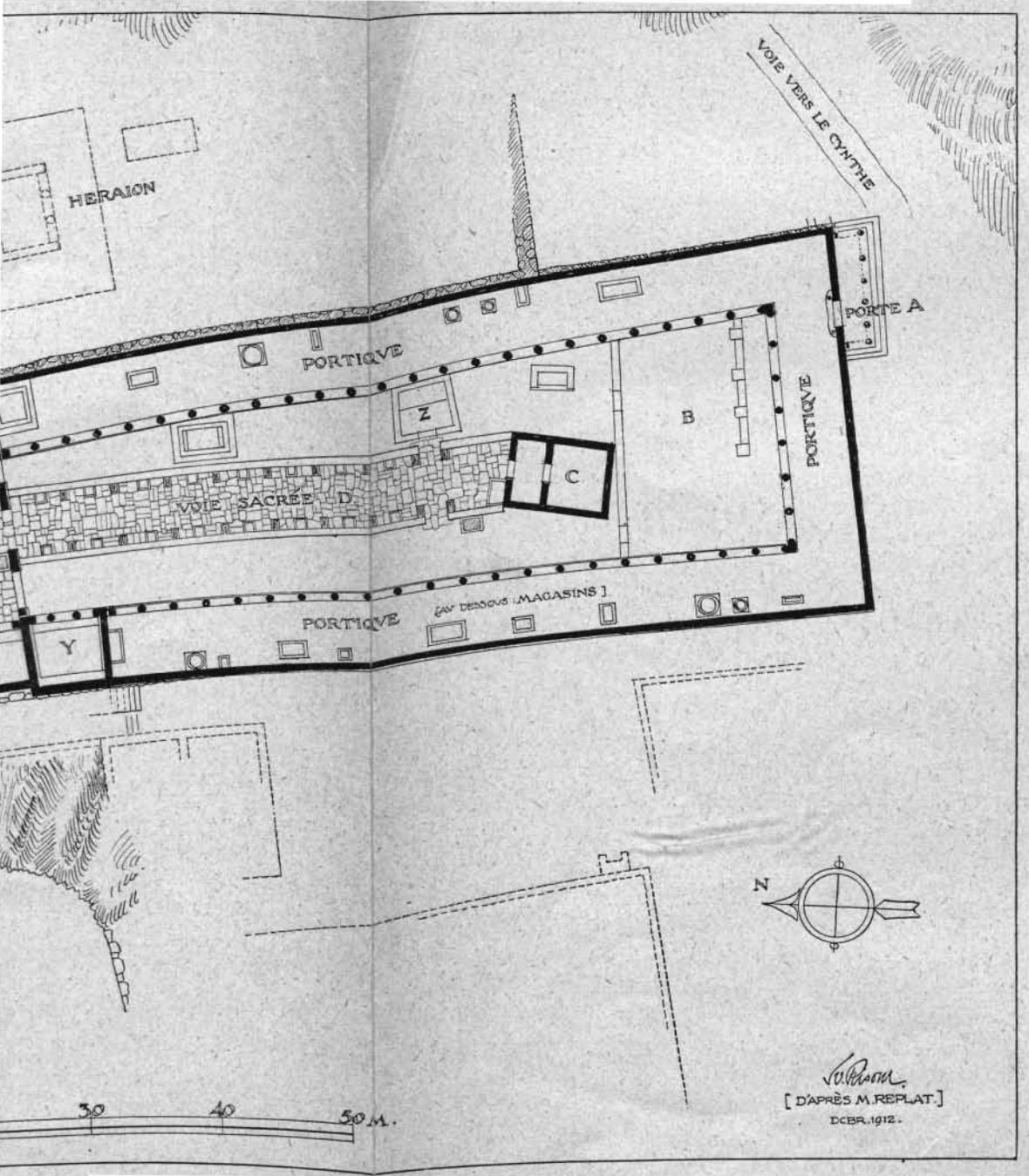
(2) La distance qui sépare l'emplacement du *Sarapieion C* du rivage n'a point été un obstacle à l'enlèvement des matériaux. Tournefort nous assure que les habitants de Mykonos emportaient les dalles des escaliers qui montaient au Cynthe pour en faire des linteaux de portes et de fenêtres. Aussi bien G. Fougères a-t-il vu à Mykonos, dans le mur d'une maison, un fragment d'épistyle qui provient de notre sanctuaire ; cf. n° 76,

(3) Nos 75 et 188.

(4) N° 63 et le double n° 169.

(5) *BCH*, VI, p. 297.





[Signature]
[D'APRÈS M. REPLAT.]
DCBR. 1912.

dimension, dirigée d'est en ouest, est de 45 mètres, la plus faible de 30 mètres environ.

Nous allons décrire ces deux parties d'une manière plus détaillée.

L'espace trapézoïdal est limité à l'est par un mur épais, formé de blocs de granit énormes et irréguliers, dans l'interstice desquels de minces plaques de gneiss ont été soigneusement superposées. A. Hauvette avait estimé que ce mur, en dépit de l'apparence, n'était pas « antique » (1). Mais en fait il a préexisté au *Sarapieion C*, car il supportait l'esplanade sur laquelle était construit le temple d'Héra (2); cet édifice, en l'état actuel, paraît remonter jusqu'au cinquième siècle; mais il en a remplacé un autre, plus ancien, dont le mur de soutènement peut être contemporain. Lorsqu'on aménagea le sanctuaire égyptien, ce mur forma, semble-t-il, le fond d'un portique; il était en effet revêtu d'un enduit dont il reste des traces et parallèlement, sur une grande partie de la longueur (jusqu'à la pièce V), court un mur fort ruiné, mais dont la construction est uniforme et où l'on remarque encore, vers l'extrémité sud, de longues dalles de gneiss; ces dalles supportaient apparemment un stylobate. A l'ouest et au sud, une construction qui paraît n'avoir eu primitivement nulle destination religieuse a été également englobée dans le sanctuaire. Au sud de la pièce Y, on constate l'existence d'une série de pièces, situées en contre-bas, ouvrant vers l'ouest, déterminées par des murs perpendiculaires à un long mur qui a été édifié tout d'un coup. On dirait d'un portique marchand, sans colonnade, divisé en magasins. L'extrémité méridionale de cette construction présente vers l'est un retour qui se prolongeait peut-être jusqu'au mur de l'Héraion : on y remarque la même ordonnance de magasins, dont l'entrée était cette fois orientée vers le sud. Or, les ouvertures de toutes les pièces ont été bouchées, la plupart avec des moellons, quelques-unes, plus grossièrement, à l'aide de fûts de colonne en poros (3); les pièces mêmes ont été remblayées jusqu'au niveau actuel de la terrasse du *Sarapieion*; le terrain ainsi gagné paraît

(1) *Ibid.*, p. 301.

(2) Comme je l'ai signalé ci-dessus, p. 13, ce temple d'Héra est l'édifice qu'on nommait jadis temple de Sarapis ou d'Isis.

(3) Je ne sais d'où proviennent ces fûts, peut-être quelque construction ancienne du *Sarapieion C* a-t-elle été démolie à l'époque même où l'on remblayait les pièces.

avoir été occupé par un portique, déployé sur les côtés ouest et sud de la terrasse, de plain-pied avec le sanctuaire. L'entrée principale, marquée encore par un large seuil de gneiss, a été ménagée non point au milieu du côté sud, mais, pour une raison qui nous échappe, vers l'extrémité orientale (A). Quelques murs semblent indiquer qu'elle était décorée d'un petit propylée où l'on accédait par une pente douce.

Entre le portique de l'est et celui de l'ouest s'étend une longue avenue dallée (D), parallèle au portique de l'ouest, limitée à droite et à gauche par des murs qui dans l'état actuel ne s'élèvent guère à plus de 30 centimètres au-dessus du sol (1); ils sont grossièrement construits et enduits de stuc. Le long de ces murs sont disposées des bases, d'une construction analogue, alternativement rectangulaires et carrées. Vers le sud, l'avenue aboutit à un petit édifice, disposé obliquement (C); il n'en subsiste que des fondations ruineuses dont la disposition paraît s'accorder avec celle d'un temple à pronaos. Au sud de ce temple on rencontre quelques vestiges de murs arasés; peut-être appartiennent-ils à des constructions antérieures à l'installation du sanctuaire. Une ouverture, ménagée dans les petits murs de l'avenue, permettait sans doute d'accéder à l'édicule Z dont il reste de faibles traces (2).

Le nom qui convient à cette avenue n'est point douteux: c'est le *dromos*, ainsi défini par Strabon, lorsqu'il décrit l'aménagement d'un sanctuaire égyptien: *κατὰ τὴν ἐσβόλην τὴν εἰς τὸ τέμενος λιθόστρωτόν ἔστιν ἕδαφος, πλάτος μὲν ἕσον πλεθριαῖον ἢ καὶ ἕλαττον, μῆκος δὲ καὶ τριπλάσιον καὶ τετραπλάσιον, ἔστιν ὄπου καὶ μεῖζον· καλεῖται δὲ τοῦτο δρόμος.... Διὰ δὲ τοῦ μήκους παντὸς ἐξῆς ἐφ' ἐκάτερα τοῦ πλάτους σφίγγες ἴδρυνται λίθιναι, πῆχεις εἴκοσι ἢ μικρῶ πλείους ἀπ' ἀλλήλων διέχουσαι, ὥσθ' ἕνα μὲν ἐκ δεξιῶν εἶναι στίχον τῶν σφινγῶν, ἕνα δ' ἐξ ἐωνύμων (3). Les sphinx ne faisaient point défaut dans le Sarapieion délien; on en a retrouvé trois, acé-*

(1) J'avais supposé d'abord qu'il existait en ce lieu un édifice avec pilastres, cf. *CRAI*, 1910, p. 297. En fait, les murs n'ont jamais dû être très élevés, ils formaient en quelque sorte des parapets.

(2) Tous les murs de l'extrémité méridionale de la terrasse sont en un si mauvais état de conservation que la chronologie, même relative, des constructions demeure incertaine.

(3) *STRAB.*, XVII, p. 805. Sur le *dromos*, voir encore *WILCKEN, Ostraka Graeca*, I, p. 771; *AUSFELD, Rhein. Mus.*, LV, p. 363; *OTTO*, I, p. 284.

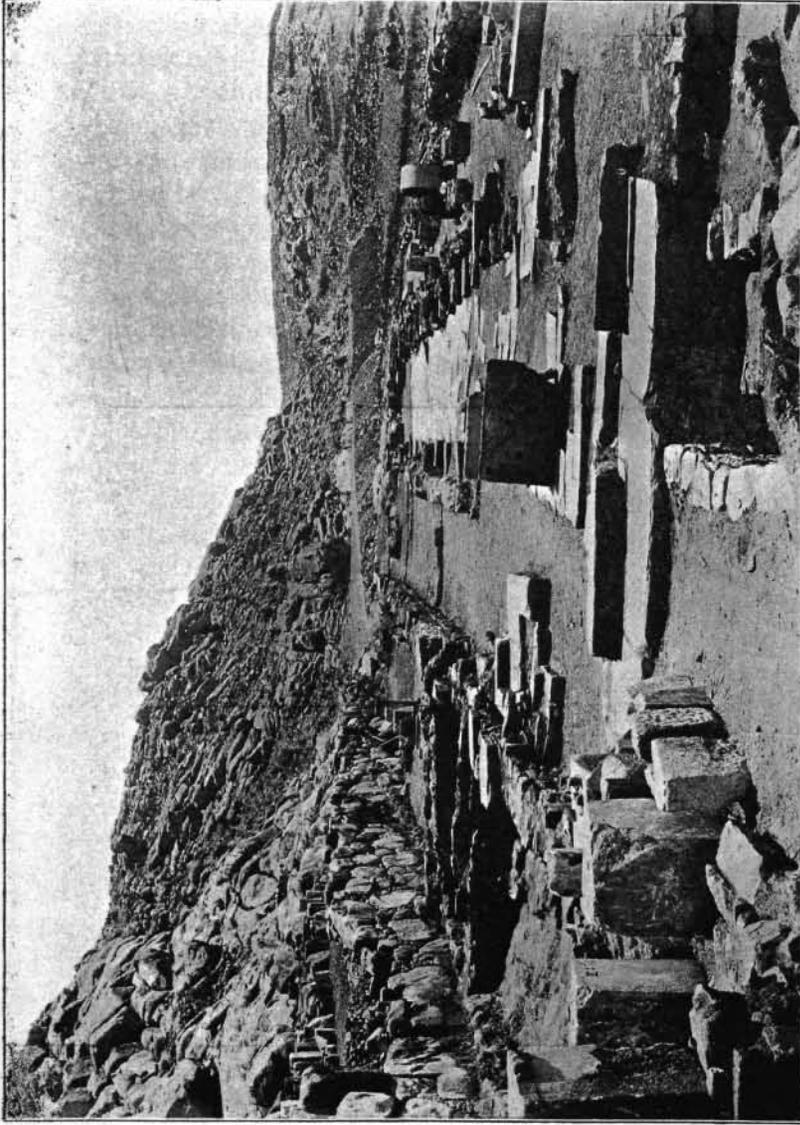


Fig. 8.

LE DROMOS DU SARAPIEION C, VU DU NORD.

phales, et les débris d'un quatrième (1). Ils ne mesurent que 70 centimètres environ de longueur et cette dimension correspond à celle des bases rectangulaires que j'ai signalées. D'autre part, une inscription mentionne le don fait par un fidèle d'un pavage, d'autels et de sphinx (2). Peut-on douter qu'elle commémore l'aménagement même du *dromos*? Les massifs carrés de maçonnerie, placés entre les bases rectangulaires, représentent les *βωμοί*, dédiés apparemment à des divinités diverses (3). Sphinx et autels alternaient.

D'après les inventaires athéniens, il existait un *dromos* dans le sanctuaire déjà vers l'année 160 (4). C'était apparemment une simple avenue que décoraient quelques monuments et quelques statues. On n'en peut dire davantage puisqu'on ignore à peu près quel était l'aspect, voire même l'étendue du *Sarapieion C* à cette époque. Mais, comme l'atteste l'inscription dédicatoire, l'allée des sphinx ne date que du début du premier siècle. On remarquera qu'elle se termine au temple C, au lieu de se prolonger jusque vers l'entrée du sanctuaire. L'emplacement et l'orientation de ce temple prouvent qu'il existait antérieurement. Alors que les autres chapelles sont groupées dans la partie septentrionale du sanctuaire, celle-ci demeure isolée et, reconnaissons-le, encombrante. Il y a lieu de croire que c'était un édifice ancien, partant, respectable. Le *Sarapieion C* a été construit progressivement et maintes fois remanié; il en résulte, dans le plan, des singularités et des incohérences qu'il est souvent malaisé d'expliquer.

A la suite du passage cité, Strabon ajoute : μετὰ δὲ τῆς σφιγγῶν πρόπυλον μέγα, εἴτ' ἄλλο προελθόντι πρόπυλον, εἴτ' ἄλλο οὐκ ἔστι δὲ διωρισμένος ἀριθμὸς οὔτε τῶν προπύλων οὔτε τῶν σφιγγῶν. Plusieurs inscriptions, découvertes dans le *Sarapieion C*, mentionnent

(1) L'un de ces sphinx figure déjà dans un catalogue des monuments trouvés à Délos et conservés à Mykonos, lequel fut dressé par Kavvadias en 1880; peut-être provient-il des fouilles de Stamatakis (ci-dessus, p. 11); un autre, découvert je ne sais à quelle époque, était resté dans le *Sarapieion C*; un troisième a été exhumé en 1912 dans une construction voisine du sanctuaire; enfin j'ai retrouvé les pattes antérieures d'un quatrième au musée de Délos, parmi des fragments non catalogués. Ils sont taillés dans une pierre grossière qui ne se rencontre point à Délos; le travail en est sommaire. Les animaux sont représentés dans une pose allongée, suivant le modèle classique.

(2) N° 173.

(3) De ces autels proviennent sans doute les petites plaques qui ont été trouvées en général vers l'extrémité méridionale de la terrasse et qui portent les inscriptions nos 199, 204, 206, 208.

(4) Cf. *Kallistratos, B*, I, l. 22, l. 33, l. 36.

la construction de $\pi\upsilon\lambda\acute{\omega}\nu\epsilon\zeta$ (1). Mais la partie de la terrasse où l'on en devrait retrouver les restes est extrêmement ruinée. Il semble que l'allée des sphinx aboutissait à un espace dallé, formant une sorte d'avant-cour (E). M. Risom a supposé que cette avant-cour était, sur trois côtés, entourée d'un portique et que, en outre, deux petits édifices, chapelles ou exèdres (V, X), y étaient contigus à droite et à gauche. Il est assuré que les constructions accotées en cette région au mur de l'Héraion sont distinctes du grand portique de l'est (2), mais il est malaisé d'en déterminer la nature. Il en est de même à l'ouest, car, entre les pièces X et T, le mur de soutènement qui prolongeait à peu près la façade de l'ancien portique marchand a presque entièrement disparu; le mur parallèle, de faible épaisseur et à peine fondé, a lui-même beaucoup souffert (3). Sur le côté nord, je substituerais à la colonnade restituée par M. Risom une large entrée à laquelle appartiendrait un grand seuil en marbre blanc, retrouvé en cette place. Ce $\pi\upsilon\lambda\acute{\omega}\nu$ ferait le pendant de celui qui devait terminer l'allée des sphinx.

Nous arrivons à la partie principale du sanctuaire. Le portique coudé qui limitait au sud et en partie à l'ouest une cour dallée, était d'ordre ionique. Le stylobate en marbre de l'aile sud est encore conservé sur une certaine longueur: on a pu mesurer l'entrecolonnement, qui était de 2^m 60. En outre, on a retrouvé divers fragments de l'élévation, la base d'un pilastre, d'une colonne, des chapiteaux mutilés, des épistyles (4). Le travail de ces pièces d'architecture est fort médiocre. Le mur de fond de l'aile sud n'est conservé qu'en

(1) Nos 94 et 144.

(2) Le mur parallèle au mur de l'Héraion change ici de nature; entre les deux sont des fondations disposées transversalement: c'est d'après ces données que M. Risom a restauré le plan de la pièce V. Au nord, le mur porte encore deux dalles où l'on distingue l'empreinte de deux colonnes, distantes de 2^m 35; rien n'atteste qu'elles faisaient partie de la colonnade d'un portique. En avant de ces dalles sont les restes d'une grande base flanquée à droite et à gauche d'une plus petite: l'une de ces bases peut être le pseudo-monument de Mithridate; cf. n^o 134. Dans le mur de l'Héraion paraît avoir été pratiquée une grande niche.

(3) Toute cette partie, adjointe à l'ancien portique marchand, peut avoir été construite lorsqu'on aménagea l'avenue du *Sarapieion C*.

(4) Le stylobate a déjà été reconnu par A. Hauvette; il est indiqué par les lettres *IJ* sur son plan et décrit *BCH*, VI, p. 302; en outre, la base du pilastre a été dessinée pl. XI, fig. 2. Mais Hauvette a estimé à tort que cette base était en place; par suite, comme elle était polie seulement sur deux des quatre faces latérales, celle du sud et celle de l'ouest, il en a conclu que le portique ouvrait du côté du sud. En fait, il fallait faire pivoter la base qui avait été déplacée: ce sont les faces du nord et de l'ouest qui sont polies, et, comme tout l'indiquait, le portique ouvrait vers le nord.

fondation : il devait être percé d'une ouverture faisant communiquer l'avant-cour avec le reste du sanctuaire. Il est ouvert encore à l'extrémité orientale pour donner accès dans la pièce P, ménagée entre le mur de l'Héraion prolongé et le rocher⁽¹⁾. A l'aile occidentale sont adjacentes les deux pièces T et S, terminées à l'ouest par un mur très épais que consolide encore un contrefort⁽²⁾. Un escalier permettait de gagner le sanctuaire de la rue qui le longeait et qu'il dominait : c'était une entrée discrète, réservée peut-être au personnel sacerdotal.

Les quatre pièces situées à l'angle nord-ouest du *Sarapieion C* sont en contre-bas ; le niveau en est inférieur de 2 mètres environ à celui de la cour et, dans l'état actuel, on n'aperçoit point comment on y parvenait⁽³⁾. On ne peut douter qu'elles aient fait partie du sanctuaire, car elles ne présentent aucune ouverture sur la cour. Un escalier en bois, peut-être volant, y donnait-il accès ? Dans le voisinage, on a trouvé la plaque dédicatoire d'un *mégaron*⁽⁴⁾ : ce nom s'appliquait souvent à des constructions souterraines, *κατάγαια οὐκίματα*, que l'on rencontrait dans le téménos de certaines divinités. Dans les deux autres sanctuaires égyptiens de Délos, nous avons reconnu l'existence d'étroits caveaux qui ne servaient guère que de réservoirs sacrés⁽⁵⁾. Ici je n'ai retrouvé nulle trace d'un bassin, mais peut-être ces chambres discrètes servaient-elles à la célébration de rites spéciaux.

Dans la cour, l'édifice principal est un petit temple, mesurant 6^m 75 sur 4^m 30, orienté du nord au sud. Il subsiste sur le côté sud

(1) C'est une chapelle ou une exèdre. Peut-être y faut-il reconnaître le *naos* dédié à Isis Némésis en 110-109; cf. n° 138.

(2) L'aile occidentale du portique a été établie sur des constructions antérieures; le mur qui en forme le fond, en avant des pièces S et T, est fondé sur un ancien mur de maison dont la porte a été close. Dans les pièces, on remarque également des remplois. Le mur de soutènement est bien construit, en un appareil qui rappelle celui du mur de l'Héraion.

(3) Il est assuré, pour deux raisons, que le niveau déterminé au cours des fouilles est le niveau *réel* de ces pièces à l'époque où le sanctuaire existait : 1° on y a retrouvé, à ce niveau, des monuments provenant du *Sarapieion C* (dans la pièce située à l'ouest de la chambre Q, une colonne était dressée; l'emplacement en est indiqué par M. Risom, mais je doute qu'elle soit en place); 2° les pièces n'ont point été remblayées, car les murs qui les limitent à l'ouest et au nord sont trop faibles pour supporter la poussée des terres; par contre les murs qui terminaient ces pièces du côté de la terrasse étaient, jusqu'à la hauteur de la terrasse, très épais. Voir sur ce point le plan de C. LEFÈVRE, *CRAI*, 1910, fig. 1 (après la p. 314).

(4) Cf. n° 90 et le commentaire.

(5) Cf. ci-dessus, p. 20, p. 31 et p. 36.

et, sur une partie des côtés est et ouest, une assise d'un marbre bleuâtre. Vers le milieu de ces côtés, l'assise s'interrompait et se continuait par un mur de poros, enduit de stuc; à l'est, il est conservé sur une assez grande hauteur (fig. 9). Dans les deux parties du temple, le soin de l'exécution contraste singulièrement avec la malfaçon qui nous choque dans tous les autres édifices du sanctuaire égyptien : les marbrés sont soigneusement joints et assemblés avec des crampons; les assises du mur de poros présentent une alternance régulière de carreaux et de parpaings. En déchaussant les fondations, on a reconnu que le temple avait dû subir deux remaniements. Ce n'était tout d'abord qu'une *cella* à murs pleins; on y adjoignit un *pronaos*; postérieurement le mur antérieur du *pronaos* aurait fait place à une colonnade. Mais on n'a retrouvé aucun fragment de l'ordre qui en décorait la façade. Il est vraisemblable que le temple était dédié à Sarapis, qu'il date de la première partie du deuxième siècle et qu'il a été agrandi et transformé quand le culte du dieu devint prospère et gagna de nombreux prosélytes.

Au sud-est du temple, un espace quadrangulaire, encore entouré partiellement de blocs de marbre, non dégradés en arrière, marque sans doute l'emplacement de l'autel principal (G) (1).

À l'est de la cour, le rocher se relève suivant une pente assez rapide, et les constructions établies de ce côté sont au niveau de l'Héraion ou même à un niveau supérieur; aucun mur de péribole ne les en sépare. Elles forment un ensemble complexe de pièces, séparées par des murs d'une maçonnerie grossière. La plus considérable (I) est un petit temple d'Isis qui fut dédié par le peuple athénien (2). Il mesure environ 5 mètres sur 12. La façade de marbre a pu être entièrement restaurée (fig. 10). Le temple était dorique, *in antis*, à deux colonnes, avec *pronaos*. Il convient seulement de signaler la largeur insolite de l'entrecolonnement (2 mètres), comparée à l'intervalle qui sépare la colonne de l'ante. Dans le tympan avait été sculpté un médaillon contenant le buste d'un personnage ou d'une divinité (le Soleil ?) : la tête qui était rapportée a disparu. La partie inférieure d'une des statues d'acrotère a été retrouvée et

(1) Le dallage de la cour est interrompu en ce point, et, sur trois côtés, des blocs de marbre subsistent; à l'intérieur du carré ainsi figuré, on n'a découvert aucune trace de maçonnerie.

(2) Cf. n° 74.

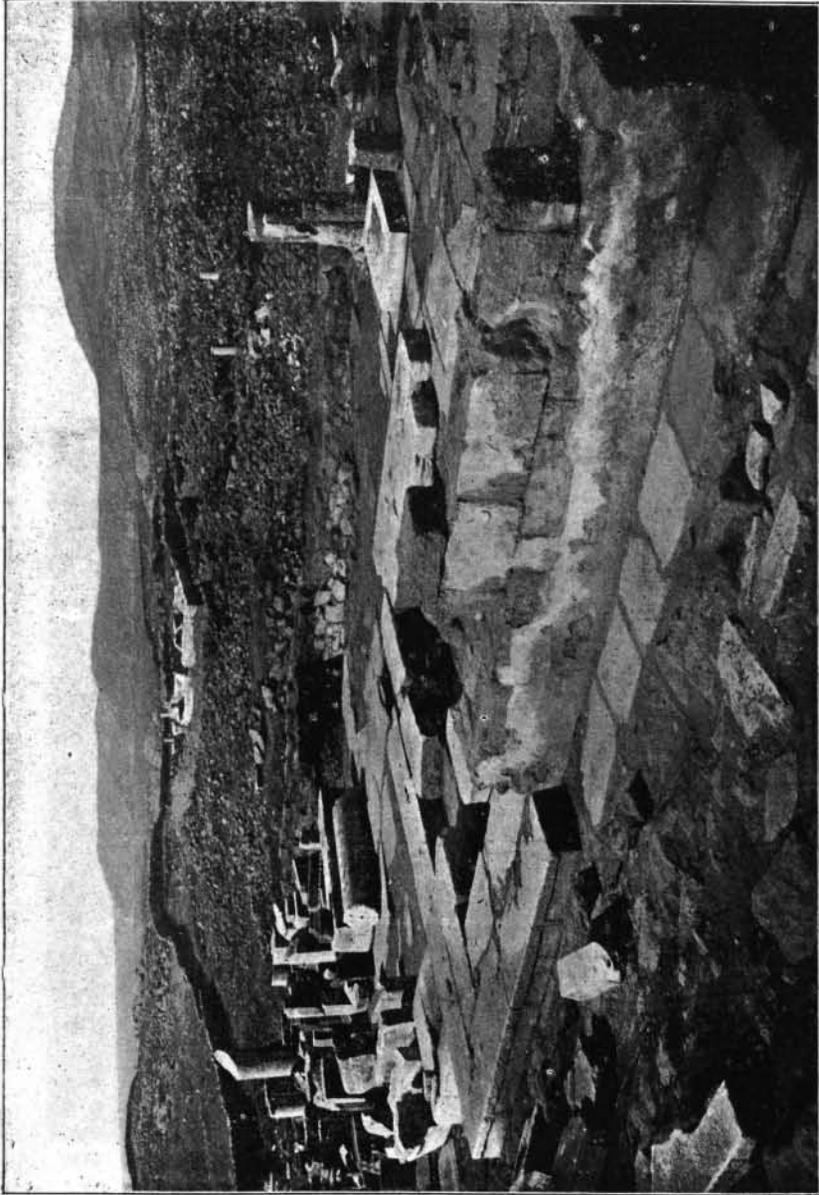


Fig. 9.

LE TEMPLE PRINCIPAL DU SARAPIEION C, VU DU NORD-OUEST.



Fig. 10.

LE TEMPLE D'ISIS DU SARAPIEION C.

mise en place, elle représentait une figure féminine dont le mouvement rapide, course ou vol, rejetait les draperies en arrière⁽¹⁾. Du mur occidental de la *cella* il ne subsiste actuellement que les fondations et le seuil d'entrée. Au témoignage de Hauvette, il était entièrement formé de marbres remployés, dont plusieurs portaient des inscriptions; l'ouverture qui y était pratiquée était garnie de montants en marbre⁽²⁾. D'après ces indications, il est certain que l'édifice a été partiellement endommagé et a subi une réparation considérable. C'est peut-être à la même époque que des pièces de l'épistyle furent remplacées ou du moins retravaillées⁽³⁾. Au fond de la *cella*, une banquette rocheuse servait de base et supportait la statue colossale découverte par Hauvette où l'on reconnaîtra maintenant, sans nul doute, une Isis⁽⁴⁾. Le sol de l'édifice entier était recouvert d'une mosaïque grossière.

La pièce H a été construite postérieurement contre le côté septentrional du temple d'Isis avec lequel elle communiquait⁽⁵⁾. Elle mesure 4^m 12 sur 7^m 40. Un mur transversal, arasé, la divise en deux compartiments où l'on peut reconnaître un *pronaos* et une *cella*. En avant, des dalles de gneiss ont supporté sans doute un stylobate. Il y a donc quelque raison de croire que cet édifice était également un petit temple *in antis*. D'après les dimensions, il y faut sans doute rapporter un épistyle et une frise ioniques dont on a

(1) Cf. l'appendice.

(2) La construction où l'on a reconnu maintenant avec certitude un temple d'Isis a été découverte et décrite par A. HAUVETTE; cf. *BCH*, VI, p. 303-304. J'ai tiré de son carnet de fouilles quelques renseignements complémentaires. On trouve en particulier le détail des marbres inscrits qui ont été remployés dans le mur de la *cella*; en voici l'énumération : 1^o monuments qui proviennent du *Sarapieion C* : n^o 73 (partie inférieure *BCH*, VI, p. 350, n^o 78); n^o 86 (incomplet; les deux fragments publiés. *BCH*, VI, p. 334, n^o 32); n^{os} 87 bis, 124, 152, 175 D; l'inventaire *IG*, XI 1608; 2^o monuments qui proviennent du sanctuaire syrien : *BCH*, VI, p. 493, n^o 10; *DCA*, n^o 27. On voit ainsi que le temple a été réparé certainement après 88. Hauvette n'avait point démoli les montants de la porte, et même, après avoir dégagé les inscriptions du mur, il les avait replacées « de manière à faire comme un *murus inscriptus* ». Ce travail ne fut point respecté. Peu après sans doute, les inscriptions ont été transportées à Mykonos; de plus on a même abattu les montants de la porte dont les diverses pièces ont été retrouvées disjointes. La grande statue d'Isis, trouvée dans la *cella* (d'après le carnet), fut transportée et dressée sur le seuil du *pronaos* où S. Reinach la dessina.

(3) Les *regulae* de l'épistyle de gauche seules sont ornées de gouttes; sur les inscriptions successives de l'épistyle de droite, cf. n^o 74.

(4) Cf. n^o 86.

(5) C'est le mur même du temple d'Isis qui fermait cette pièce au sud, sauf dans le compartiment occidental (*pronaos* ?) où un petit mur a été construit contre celui du temple, sans doute pour prolonger en arrière l'ante du nouvel édifice.

retrouvé de multiples fragments⁽¹⁾. On apprendrait ainsi que ce temple avait été consacré à Sarapis, Isis, Anoubis, par le peuple athénien en 135/4. Le temple d'Isis, plus ancien, remonterait peut-être jusque vers 150.

La destination des autres pièces L, M et de celles qui sont situées en arrière demeure incertaine. Il est possible que la pièce L ait été une chapelle, peut-être dédiée à Anoubis⁽²⁾ et que les autres aient constitué les diverses parties de ce *pastophorion* ou habitation des prêtres dont nous connaissons l'existence⁽³⁾ et qu'il faut bien situer en quelque place. Mais la dévastation de ces constructions est telle qu'on ne les peut même point décrire.

La *cella* du temple H avait une ouverture vers le nord, sur un étroit couloir qui aboutissait à un escalier et, apparemment, à une sortie (K), laquelle a été postérieurement bouchée. Un ressaut du rocher, puis des murs extrêmement ruinés, séparent le sanctuaire syrien du téménos des dieux égyptiens⁽⁴⁾.

Les diverses constructions que je viens de signaler communiquaient avec la cour du sanctuaire par un escalier dont quelques traces sont visibles sur le rocher : il est probable qu'il commençait par une double rampe menant à un palier⁽⁵⁾; de là il se continuait par de larges degrés. Entre les deux rampes était érigé un monument quadrangulaire (larg. : 82 centimètres; ép. : 68 centimètres) où il faut reconnaître sans nul doute un autel (fig. 10). Le corps en était décoré, sur les faces antérieure et postérieure, de deux rosaces sculptées. La plinthe formait une sorte d'entablement avec frise et corniche à denticules. Sur la face supérieure, des trous de scellement ont été ménagés aux angles : il n'est point douteux que ces angles aient supporté des pièces de marbre formant des sortes de cornes. De nombreux monuments votifs, découverts dans le *Sara-*

(1) Cf. n° 76. Il nous reste, outre les fragments inscrits qui se placent naturellement sur la façade, une pièce anépigraphie taillée en biseau à gauche, parée à joint du côté droit. Selon M. Risom, il la faut placer à l'extrémité orientale du mur nord et admettre que l'entablement de marbre se prolongeait sur toutes les faces dégagées de la pièce H. Convenons que l'attribution de cet entablement à la pièce susdite est plausible, mais non point certaine.

(2) N° 80.

(3) N° 130. On remarque que l'une des pièces communique avec la chapelle d'Isis.

(4) Selon toute apparence, il n'y avait nulle communication entre les deux sanctuaires.

(5) Cf. n° 146.

pieion B et le Sarapieion C, présentent une disposition analogue, les cornes sont parfois rapportées; elles font corps avec le reste du monument lorsqu'il est de petites dimensions⁽¹⁾. Les autels de cette forme sont dits *κεραοῦχοι*; une peinture d'Herculanum, souvent reproduite, nous en montre de semblables dans un sanctuaire isiaque⁽²⁾; on y brûlait l'encens⁽³⁾. L'autel à parfums de Délos avait été dédié à Sarapis, Isis et Anoubis en 136/5⁽⁴⁾.

Au sud de l'escalier, contre le rocher entaillé et recouvert de stuc, s'appuyaient de petits édicules. En ce lieu et dans la cour entière qui était ἡ ἐπιφανέστατος τῶπος τοῦ ἱεροῦ les piédestaux votifs et honorifiques avaient été accumulés, la plupart reposaient directement sur le dallage, sans aucune fondation.

Hormis le temple de la cour, les édifices du Sarapieion C sont d'une construction fort médiocre. La façade du temple d'Isis, où l'on remarque d'ailleurs à la fois la décadence du style et la négligence de l'exécution, est plaquée contre un bâtiment dont les murs peu épais sont faits de moellons de gneiss non parementés et mal liaisonnés. Les murs des pièces voisines présentaient le même appareil, aussi la ruine en est-elle souvent presque complète. Les multiples *ναοί* dont les textes épigraphiques font mention étaient de pauvres chapelles qu'on n'a pu le plus souvent identifier. On n'usait guère du marbre que pour y tailler la plaque dédicatoire qui était encastree dans la maçonnerie. Des grands portiques de l'avenue, il ne nous reste que quelques chapiteaux⁽⁵⁾. Il est probable que les colonnes étaient en poros et l'entablement en bois. Les dimensions spacieuses de ces dépendances et du sanctuaire en général démon-

(1) Des monuments découverts dans le Sarapieion B (n^{os} 25, 26, 27) étaient ainsi ornés de cornes rapportées qu'on a retrouvées. Une pièce de marbre de la forme d'un omphalos ou d'un pilos, c'est-à-dire d'un cône à surface convexe, était partagée par deux plans verticaux perpendiculaires en quatre parties égales; chacune de ces parties, dont les faces planes étaient tournées extérieurement, formait une corne angulaire. Le plus souvent les cornes ne sont point indépendantes. Cette forme de monument convient à la fois à des bases et à des autels; mais à l'ordinaire c'est le nom d'autel qui s'impose, puisque la face supérieure ne porte nulle cavité d'encastrement, destinée à une statue. Les ex-voto de ce genre abondent dans nos sanctuaires égyptiens. Voir aussi le petit autel en bronze trouvé à Délos et reproduit par P. PERDRIZET, *Bronzes Fouquet*, p. 18.

(2) Cf. SAGLIO-POTTIER, *Dict. des Antiq.*, III, 1, p. 583, fig. 4102. G. Lafaye, p. 194, a déjà reconnu que ce genre d'autels était un « attribut du culte isiaque ». Sur la forme, cf. WEBER, *Terrakotten*, p. 257-258.

(3) Voir ci-dessous, 3^e partie, section III.

(4) Cf. n^o 75.

(5) Cf. n^o 133.

trent l'affluence des fidèles, mais les édifices, dus le plus souvent à leur générosité individuelle ou collective, ne témoignent point de leur richesse.

Quelques constructions élevées hors des limites, assez précises, du *Sarapieion C* s'y rattachaient peut-être. Il est notable qu'un prêtre de Sarapis ait dédié un petit monument à Artémis dans la vallée même de l'Inopos, au sud du bassin ou réservoir supérieur⁽¹⁾. De longues listes de souscriptions paraissent avoir pour objet la réparation d'un ὕδραϊον⁽²⁾ apparemment situé à proximité du cours d'eau. Mais jusqu'à présent l'exploration n'a pu être poussée de ce côté.

APPENDICE

A. Hauvette a dressé soigneusement la liste des objets qu'il avait découverts (*BCH*, VI, p. 305 et suiv.). Mais, de cette nomenclature, il faut retrancher les trouvailles faites dans l'Héraion ou dans le sanctuaire syrien. Les statuettes de terre cuite, *BCH*, VI, p. 312-313, n. 1-4 (cf. F. Winter *Antik. Terrakotten*, III, 1, p. XLVI; p. 41, I l; p. 51, 2 B) où l'on a voulu reconnaître soit « l'étroite association de l'art grec et de la civilisation phénicienne » (Furtwängler, *Arch. Zeit.*, 1884, p. 334-335), soit une imitation de l'art égyptien (P. Paris, *BCH*, XI, p. 410), proviennent en fait de l'Héraion et ne sont que des produits de l'art grec archaïque. Il faut assigner la même provenance au n° 6 (= Winter, III, 2, p. 176, 3). Il ne reste que le n° 5, petite base ornée d'amours qui a pu porter une statuette d'Isis-Aphrodite.

Le bas-relief *BCH*, VI, p. 309, n° 2, qui représente deux ouvriers travaillant à l'exécution d'une base-autel, a été découvert près du théâtre d'Atargatis, mais il est notable que l'autel est orné de cornes, c'est la forme ordinaire de ces monuments dans nos sanctuaires égyptiens (ci-dessus, p. 63). La provenance est certaine; néanmoins il n'en faut sans doute point faire état, mais considérer le bas-relief comme un ex-voto aux divinités égyptiennes.

Quelques remarques encore seront utiles :

BCH, VI, p. 308, n. 12 : c'est le médaillon sculpté dans le fronton du temple d'Isis; ci-dessus, p. 56.

(1) N° 179.

(2) N° 175, A, B, C, D.

Ibid., n° 13 : Statue d'Isis, placée dans le temple. Elle a été dessinée sommairement par S. Reinach (cf. *BCH*, VIII, p. 187) et reproduite par le même savant, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, II, 2, p. 422, avec l'indication : *Prêtresse d'Isis?*

Ibid., p. 309, n° 15 ; cf. p. 313 et suiv. : Statuette égyptienne en basalte, avec hiéroglyphes. Un fragment nouveau a été retrouvé en 1906 dans la partie basse du quartier du théâtre ; cf. *CRAI*, 1907, p. 365, et la photographie, p. 364. Selon M. Maspéro, on peut fixer la date du monument entre le milieu du troisième et le milieu du deuxième siècle avant notre ère. Néanmoins il n'a aucun rapport direct avec le sanctuaire délien.

Ibid., n° 16 : Figure d'acrotère du temple d'Isis ; ci-dessus, p. 56.

Ibid., p. 311, n° 1 : Selon Hauvette, les oreilles de bronze qu'il a découvertes « semblent se rapporter plus spécialement au culte d'Atargatis ». En fait, on n'en peut décider que lorsqu'une inscription fait la preuve. Des oreilles ont été consacrées à Atargatis (*BCH*, VI, p. 499, n° 20) ; d'autres à Isis ; cf. ci-dessous l'inscription, n° 189.

Ibid., n° 2 : Les tétradrachmes attiques découverts par Hauvette « entre l'assise IJ et le mur CD », c'est-à-dire vers l'extrémité orientale de l'aile sud du portique coudé, sont conservés au musée numismatique d'Athènes ; ils se décomposent ainsi : 6 avec monogrammes, 8 des séries de 196-187, 19 des séries de 186-147, 7 des séries de 146-100, enfin 3 des séries de 100-87 parmi lesquels l'un, portant les noms d'Ἀριστίων et de Φίλων, a été frappé en l'année 88/7 : cf. Sundwall, *Untersuch. üb. die attisch. Münzen des neuer. Stiles*, p. 69.

A ces objets anciennement exhumés, les fouilles récentes n'ont ajouté que quelques trouvailles dignes d'être mentionnées :

1° Une statue-portrait en marbre blanc, représentant une femme vêtue du chiton et de l'himation ; la tête a disparu et la statue, remployée dans un mur tardif, a souffert ; elle avait été élevée à l'Athénienne Diodora : cf. n. 186.

2° Une tête plus grande que nature en marbre blanc (fig. 11), trouvée dans le bassin de l'Inopos ; l'eau l'a roulée et usée. Elle représente un personnage à la barbe et à la chevelure abondantes, déjà avancé en âge. Sur le pourtour de la tête, on distingue des

trous qui n'ont pu servir qu'à fixer une couronne ou un diadème ; il s'agit donc sans doute d'une divinité (Zeus-Sarapis).

3° Deux fragments, qui se raccordent, d'une statue de grandeur nature en marbre blanc, trouvés dans la chambre à l'ouest de la pièce Q. Il manque la tête, les bras, la jambe droite ; la jambe



Fig. 11.

TÊTE DE DIEU (SARAPIS?)

gauche est brisée au-dessous du genou : en outre une cassure oblique entame la partie droite du tronc. La statue représentait une figure masculine, au corps juvénile, debout, en une pose légèrement fléchie. La draperie dont l'extrémité supérieure retombe sur l'épaule gauche, découvrait le tronc et les membres inférieurs jusqu'au milieu des cuisses (Dionysos ou Apollon?). Le travail est habile.

4° (A 1813) Hermès d'Héraklès, brisé à la partie inférieure, haut de 34 centimètres ; le dieu porte la peau de lion et la massue ; la

tête, barbue et couronnée de lierre, est grotesque. Exécution fort médiocre. Le petit monument a été trouvé dans la rue au nord de la pièce Q; peut-être ne provient-il point du sanctuaire, mais d'une demeure privée.

5° (A 2255) Statuette de marbre blanc, haute d'environ 40 centimètres; la tête et le bras droit ont disparu. Isis-Tyché avec le nœud isiaque sur la poitrine, portant de la main gauche la corne d'abondance. Travail grossier.

6° (A 1803) Bras droit avec avant-bras et main en bronze, appartenant à une statue masculine de grandeur nature. Le coude est légèrement plié; quatre doigts de la main sont étendus, les trois premiers réunis, l'index écarté; le pouce s'infléchit vers la paume.

7° (A 1811) Colombe en marbre blanc, acéphale; hauteur 12 centimètres. Trouvée à l'ouest du temple de la cour.

8° (A 1707) Deux fragments d'une plinthe en marbre blanc, large d'environ 30 centimètres, portant encore trois sabots d'un animal de l'espèce bovine. L'un des fragments a été découvert dès 1881; l'autre en 1909 à l'ouest du temple de la terrasse (Apis? ou Isis représentée sous la forme d'une vache).

9° Quelques fragments de statuettes en terre cuite parmi lesquelles la plus importante est un hermès de Sarapis, brisé à la partie inférieure; le dieu est coiffé du calathos. Je signale encore les restes d'une tête féminine, d'assez grande dimension, portant une large couronne de fleurs et de fruits (cf. Weber, *Terrakotten*, p. 37); quelques têtes féminines plus petites.

10° Une vingtaine de lampes en terre, à l'ordinaire fort communes; quelques lampes romaines sont décorées avec plus de soin: l'une représente une femme à l'avant d'un vaisseau, déployant son manteau en guise de voile; c'est le type d'Isis *Pelagia*: cf. Drexler, ap. Roscher, *Lexicon*, s. v. *Isis*, col. 485.

CONCLUSION

Lorsqu'on étudie les succursales grecques où le culte égyptien était célébré, on est amené à rechercher si elles étaient établies sur le modèle des sanctuaires égyptiens (1). Mais, à vrai dire, on ne sait

(1) Cf. LAFAYE, p. 173 et suiv.

point où il faut prendre ce modèle. Les *Sarapieia* de l'Égypte même, destinées à une religion mixte, différaient assurément des sanctuaires antiques ou des sanctuaires nouveaux, réservés à des divinités traditionnelles. A l'époque d'Aelius Aristide, il en existait quarante-deux (1); nous n'en connaissons aucun avec exactitude. Sur les deux principaux, le Sarapieion d'Alexandrie et le Sarapieion de Memphis, nous n'avons que des lumières incertaines, dues à des fouilles incomplètes, à des descriptions littéraires, à des documents papyrologiques (2). Il faut donc renoncer à instituer une comparaison méthodique (3).

A Délos, le *Sarapieion A* et le *Sarapieion B* ne sont que les lieux de culte et de réunion d'associations privées. Les membres de ces associations, qui en ont fait les frais, ont groupé sur un terrain resserré les constructions indispensables à l'exercice de leur dévotion. Ils étaient à l'ordinaire d'origine grecque : nul principe de l'architecture égyptienne ne s'imposait à eux. Les besoins de la liturgie ont pu déterminer certains aménagements, par exemple l'installation des réservoirs où l'on puisait l'eau sacrée, de la salle où avaient lieu les repas rituels, du portique sous lequel on pratiquait sans doute l'incubation. On n'aperçoit point qu'une règle d'orientation ait prévalu. Le constructeur n'était pas obligé de se conformer à un canon rigoureux. La disposition que présente le *Sarapieion A* était

(1) Ael. Arist. XLV (σεξ; Σάραπιον), 25.

(2) Les anciennes descriptions du Sarapieion d'Alexandrie sont citées par LAFAYE, p. 174-175. L'emplacement en est connu et des recherches y ont été faites en 1905 et 1906 par BRECCIA; mais sur l'aménagement même du sanctuaire, elles n'ont apporté aucune donnée précise, cf. *Annales du Service des Antiq. égypt.*, VIII, p. 64 et suiv. L'exploration du Sarapieion de Memphis n'a été faite que d'une manière très incomplète, on y a reconnu un sanctuaire grec ajouté à l'ancien sanctuaire égyptien, cf. A. MARIETTE, *Le Sérapéum de Memphis*; mais, d'après ce journal de fouilles, il est impossible d'en retracer le plan ni d'identifier les divers édifices mentionnés dans les papyrus. Ces documents seront prochainement groupés par U. WILCKEN, dans ses *Urkunden der Ptolemaerzeit*; cf. MITTEIS et WILCKEN, *Grundzüge u. Chrest. der Papyrusk.*, I, 1, p. 102. Voir encore BRUNET DE PRESLE, *Mémoire sur le Sérapéum de Memphis (Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr., 1^{re} série, t. II, 1852, p. 552 et suiv.)*.

(3) Les sanctuaires égyptiens situés hors de l'Égypte ne sont guère mieux connus. Il faut citer celui de Théra, taillé dans le rocher (HILLER VON GAERTRINGEN, *Thera*, I, p. 259 et suiv.; III, p. 85 et suiv.); celui de Priène, simple téménos qui enferme un grand autel (WIEGAND, *Priene*, p. 164 et suiv.): le temple de Milet qui est d'une époque tardive; cf. *Arch. Anzeig.*, 1909, p. 89; WIEGAND, *VII. Bericht über Ausgrab.*, in *Milet u. Didyma (Abb. Berl. Akad., Phil.-hist. Kl., 1911, Anhang I)*, p. 19. En 1913, on a exhumé à Gortyne un sanctuaire dédié à Isis, Sarapis et aux θεοὶ σύνναοι sur lequel on n'a encore que de brèves indications, mais qui paraît présenter un grand intérêt; cf. *Journal des Sav.*, 1914, p. 39; *Amer. Journ. Arch.*, 1914, p. 94-97.

la plus simple et sans doute la plus fréquente : une cour dans laquelle s'élevait le temple et l'autel, sur le pourtour, les bâtiments annexes. Comme je l'ai signalé, c'est à peu près le plan de l'*Isium* de Pompéi. Il a été quelque peu modifié dans le *Sarapieion B*, selon les nécessités du lieu.

La partie septentrionale du *Sarapieion C* a été aménagée d'une manière semblable. Il est possible qu'à l'origine, quand le sanctuaire avait un caractère privé, il ait été réduit à cette seule partie, qui n'aurait compris alors que la cour avec le temple et l'autel, et quelques dépendances. Mais, par la suite, il fut agrandi et, durant plus d'un siècle, il subit de fréquents remaniements, en sorte qu'on n'en peut restituer, encore non sans incertitudes, que l'état dernier. Nous y avons reconnu, sur la terrasse du sud, un *dromos* et, vraisemblablement, des pylônes, en quoi l'imitation des sanctuaires de l'Égypte n'est point douteuse. Autour de la cour ont été élevées des chapelles nombreuses et des constructions diverses. Autant qu'on en peut juger, le *Sarapieion C* a dû offrir quelque analogie avec le grand *Sarapieion* de Memphis. Je n'entends point qu'on trouvait à Délos toutes les constructions que mentionnent les papyrus du *Sarapieion* memphitique. Le péribole immense de ce sanctuaire abritait tout un « bourg » dont quelques parties avaient une destination profane. Retenons seulement, comme traits communs, la multiplicité des demeures divines et l'existence du *pastophorion*, sorte d'auberge semi-monastique, semi-laïque.

Dans les constructions des édifices, on ne relève nulle part les formes propres à l'architecture classique de l'Égypte. Le peuple athénien a dédié à Isis un temple dorique où l'on aurait pu loger une divinité quelconque du panthéon grec. Aussi bien la statue qu'il abritait ne devait révéler le caractère égyptien de la déesse que par des détails accessoires, maintenant disparus ; en l'état actuel, c'est la simple effigie d'une femme drapée. Les enduits épais qui dissimulaient dans tous les sanctuaires les maçonneries grossières ou le rocher, portaient peut-être des représentations propres au culte exotique ; mais il ne reste rien de ce décor.

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTS ÉPIGRAPHIQUES

I

DÉDICACES ET INSCRIPTIONS DIVERSES
PROVENANT DES SANCTUAIRES

I° INSCRIPTIONS PROVENANT DU SARAPIEION A

Textes antérieurs à 166.

1 (E 671). — Colonne de marbre blanc, avec chapiteau (pièce séparée).
H., 1,25 ; drain., 0,20. Gravure négligée (fig. 12). — IG, XI, 1299.

Ἵ ἱερεὺς Ἀπολλώνιος ἀνέγραψεν κατὰ
πρόσταγμα τοῦ θεοῦ ὁ γὰρ πάππος ἡμῶν
Ἀπολλώνιος, ὢν Αἰγύπτιος ἐκ τῶν ἱερέων,
τὸν θεὸν ἔχων παρεγένετο ἐξ Αἰγύπτου
5 θεραπεύων τε διετέλει καθὼς πάτριον ἦν
ζῶσαί τε δοκεῖ ἔτη ἐνεθήκοντα καὶ ἑπτὰ.
Διαδεξαμένου δὲ τοῦ πατρός μου Δημη-
τρίου ἀκολούθως τε θεραπεύοντος τοὺς θε[ο]ύς,
δία δὲ τὴν εὐσέβειαν ἐστεφανώθη ὑπὸ
10 τοῦ θεοῦ ἐκόνι χαλκῆ ἢ ἀνάκειται ἐν τῷ ναῷ
τοῦ θεοῦ ἔτη δὲ ἐβίωσεν ἐξήκοντα καὶ ἕν.
Παραλαβόντος δὲ μου τὰ ἱερά καὶ προσκαθη-
μένου ταῖς θεραπείαις ἐπιμελῶς, ὁ θεὸς μοι ἐχρη-
μάτισεν κατὰ τὸν ὕπνον ὅτι Σαραπιεῖον δεῖ
15 αὐτῷ ἀναδειχθῆναι ἴδιον καὶ μὴ εἶναι ἐν μισ-
θωτοῖς καθὼς πρότερον, εὐρήσειν τε τόπον
αὐτὸς οὐ δεῖ ἐδρασθῆναι σημανεῖν τε τὸν
τόπον. Ὁ καὶ ἐγένετο. Ὁ γὰρ τόπος οὗτος ἦν
κόπρου μεστός ὃς προεγέγραπτο πω-

- 20 λούμενος ἐν βιβλιδίῳ ἐν τῷ διόδῳ τῆς
 ἀγορᾶς · τοῦ δὲ θεοῦ βουλομένου συνετελέ-
 σθη ἢ ὠνή κατασκευασθῆ τε τὸ ἱερὸν συντόμως
 ἐν μηνσὶν ἕξ. Ἀνθρώπων δὲ τινῶν ἐπισυστάντων
 ἡμῖν τε καὶ τῷ θεῷ καὶ ἐπενεγκάντων κρίσιν κατὰ τοῦ ἱεροῦ
- 25 καὶ ἐμοῦ δημοσίαν, τί χρὴ παθεῖν ἢ ἀποτεῖσαι, ἐπηγ-
 γείλατο δ' ἐμοὶ ὁ θεὸς κατὰ τὸν ὕπνον ὅτι νικήσομεν.
 Τοῦ δ' ἀγῶνος συνετελεσθέντος καὶ νικησάντων ἡμῶν
 ἀξίως τοῦ θεοῦ, ἐπαινοῦμεν τοὺς θεοὺς ἀξίαν χάριν ἀποδιδόντες.
- Γράφει δὲ καὶ Μαίιστας ὑπὲρ τοῦ ἱεροῦ εἰς τὴν ὑπόθεσιν ταύτην.
- 30 Μυρία καὶ θαμβητὰ σέθεν, πολύαινε Σίραπι,
 ἔργα, τὰ μὲν θείας ἀνὰ τύρσιας Αἰγύπτιοι
 ἠύθηται, τὰ δὲ πᾶσαν ἀν' Ἑλλάδα, σείο θ' ὀμείνου
 Ἰσιδος · ἐσθλοῖσιν δὲ σαώτορες ἀὲν ἔπεσθε
 ἀνδράσιν οἳ κατὰ πάντα νόμῳ ὅσια φρονέουσιν.
- 35 Καὶ γὰρ τ' ἀμφιῶλει Δήλῳ ἀρίσθημα τέλεσσας
 τὰπολλωνίου ἱερά καὶ εἰς μέγαν ἤγαγες αἶνον.
 Αὐτὸς δ' οἱ δηναῖά πατὴρ ἐκόμισσεν ἀπ' αὐτῆς
 Μέμφιδος, ὅππῃτε νηὶ πολυζύγῳ ἤλυθεν ἄστῳ
 Φοῖβου, ἔνδον εἰδῶ δ' ἀέκων ἴδρυσε μελάθρῳ
- 40 καὶ σε φίλως θυ(ε)σιν ἀρέσσατο. Τὸν μὲν ἄρ' αἰὼν
 γηραιὸν κατέπεφνε, λίπεν δ' ἐν σείῳ τεράμνῳ
 νῆα θυηπολέην Δημήτριον, ὧ ἐπίπανχῳ
 γήθησαν θέραπες. Τοῦ μὲν κλύες εὐξαμένοιο,
 εἰκῶ χαλκείην νειῶι θέμεν εἴ δὲ τέλεσσαί,
- 45 ἔννουχος Ἀντιπάρῳ καθυπνώοντι φαανθεῖς
 δεμνίῳ ἠνωγες τέλεσαι χρέος. Ἄλλ' ὅτε καὶ τὸν
 γηραλέον λίπε μοῖρα, πᾶσι γε μὲν ἐσθλὰ διδαχθεῖς
 ἐκ πατρὸς μεγάλῳ σέθεν ἱερά, πᾶν δὲ κατ' ἤμαρ
 σᾶς ἀρετᾶς ἤειδεν, ἀεὶ δ' ἐλλίσσετο νειὸν
- 50 ἔπτη σοι δαίμειν ἀριφραδέως κατὰλέξει
 ἔννουχος ὑπνώοντι, διηνεκὲς ὄφρα κε μίμοις
 σηκῶι ἐνδρυθεῖς μηδ' ἄλλυδις ἄλλοδαπῶι ἐν
 οὔδει ἐνχιρίμπτιοι. Σὺ δ' ἔφρασσας ἀκλέα χῶρον
 ὄντα πάρος καὶ ἄσημον, ἀεὶ πεπληθότα λύθρῳ
- 55 παντοίῳ μετὰ πολλὸν ἔτι χρόνον · ἐννύχιος γὰρ
 εὐνῆι ἐπιπρομολῶν λέγεις · ἔγρεο · βαῖνε δὲ μέσσα

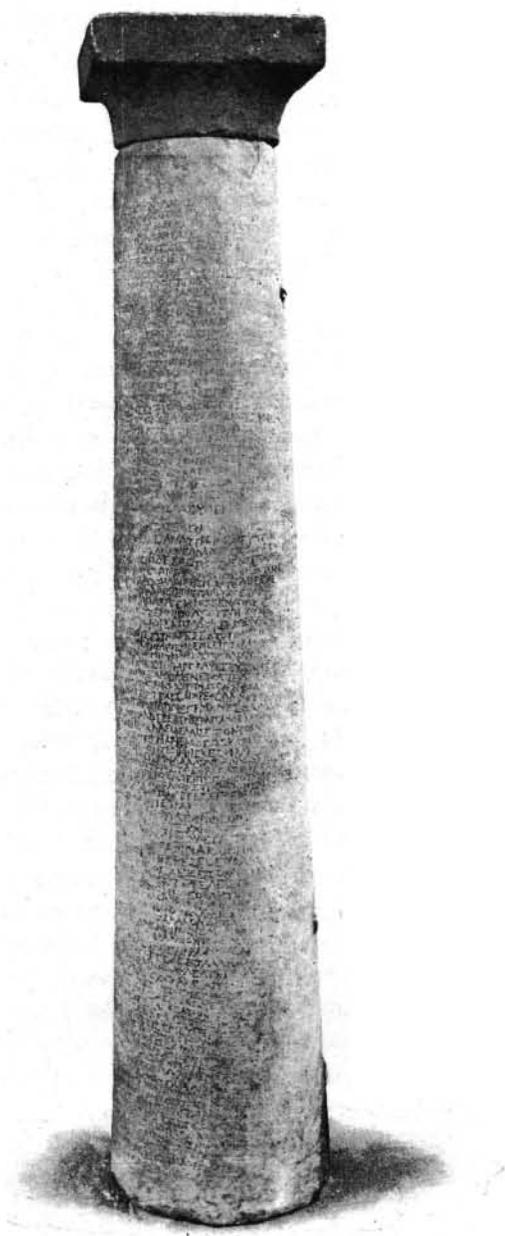


Fig. 12.

COLONNE PORTANT LA « CHRONIQUE » DU SARAPIEION A

- παστᾶδος ἀμφι θύρετρα καὶ εἶσιδε γράμμα τυπωθῆν
 τυτθῆς ἐκ βύθλοιο τό σε φρονέοντα διδάξει
 ἔπιπτε μοι τέμενος τεύχης καὶ ἐπικλέα νειόν.
- 60 Αὐτὰρ ὁ θαμβήσας ἀναέγρετο, βᾶς δὲ μᾶλ' ὠκὺς
 ἀσπ[α]σίως ἴδε γράμμα καὶ ὠπασεν ἀργυραμοιβῶν
 τιμῆν οὐ κτέαρ ἔσκε, σέθεν θ' ἅμα βουλομένοιο
 ῥηιδίως καὶ νειὸς ἀέξετο καὶ θυόεντες
 βωμοὶ καὶ τέμενος, τετέλεστο δὲ πάντα μελάθρωι.
- 65 ἔδρανά τε κλισμοὶ τε θεοκλήτους ἐπὶ δαίτας.
 Καὶ τότε δὴ ῥα κακοῖσι κακὸς φθόνος ἔνθαλε λύσσαν
 ἀνδράσιν οἳ ῥα δίκην ἀνεμωλίωι ἐκλήισσαν
 δοιῶ σὸν θεράποντα, κακὸν δ' ἐπὶ θεσμῶν ἔτευχον
 ἢ τί χρὴ παθεῖν ἢ ἐκ τίνα τίσαι ἀμοιβῆν
- 70 θωῆς ἐνγράψαντα κακῶι θ' ὑπὸ δαίματι πᾶσαν
 ἠῶ τε <ιν> νύκτας τε περὶ κραδίην ἐλέλιξεν
 τίρβος θειοπόλοιο. Σὲ δὲ σταλάων ἅμα δάκρυ
 λίσσετ' ἀλεξήσαι μὴδ' ἀκλέα τευξῆαι ἀμοιβῆν
 σῶι ἰκέττει, θανάτου δὲ κακῆς ἀπὸ κῆρας ἐρύξαι.
- 75 Οὐδὲ σύ, παμνήστοισιν ἐφεισπόμενος πρᾶπιδεσαι,
 λήσας τοῦ, νύχιος δὲ μολῶν ἐπὶ δέμνια φωτὸς
 ἠυδῆσας ἄμεθες ἄλγος ἀπὸ φρονός ἢ οὐ σέ τις ἀνδρὸς
 ψήφος αἰστώσει, ἐπεὶ εἰς [ἐ]μὲ τείνεται αὐτὸν
 ἦδε δίκη, τὴν οὔτις ἐμεῦ περιώσιον ἄλλος
- 80 ἀνὴρ αὐδήσει ἢ σὺ δὲ μηκέτι δάμναο θυμῶν.
 Ἄλλ' ὕποτε χρόνος ἔξε δικασπύλος, ἔγρετο ναοῖς
 πᾶσα πόλις καὶ πάντα πολυμμιγέω(ν) ἅμα οὐλα
 ξείνων ὄφρα δίκης θεομήτιδος εἰσαίοιεν.
- Ἔνθα <σα> σὺ κείνο πέλωρον ἐν ἀνδράσι θάμβος ἔτευξας
- 85 σὴ τε ἄλοχος ἢ φῶτας γὰρ ἀλιτρο(ν)οὺς ἐπέδησας
 οἳ ῥα δίκην πύρρουν, ἐνὶ γναθμοῖς ὑπανύσσας
 γλῶσσαν ἀναύδητον τῆς οὔτ' ὅπιν ἐκλεον οὐθείς
 οὔτε γ(ρ)άμμα δίκης ἐπιτάρροθον ἢ ἀλλ' ἄρα θείως
 στεῦντο θεοπληγέσσι ἐοικότας εἰδῶλοισιν
- 90 ἔμμεναι ἢ λάεσσιν ἢ ἅπας δ' ἄρα λάος ἐκείνωι.
 σὴν ἀρετὴν θάμβησεν ἐν ἡματι κα(ι) μέγα κῦδος
 σῶι τευξῆας θεράποντι θεόδητον κατὰ Δῆλον.
 Χαῖρε, μάκαρ, καὶ σείο συνάρορος οἳ τ' ἐνὶ νειῶι
 ἡμετέρωι γεγάσι θεοί, πολύμμε Σάραπι.

TRADUCTION

Le prêtre Apollonios a fait graver ceci sur l'ordre du dieu :

Notre grand-père Apollonios, Égyptien de la classe sacerdotale, apporta avec lui son dieu ⁽¹⁾ lorsqu'il vint d'Égypte ; et il continua à célébrer le culte selon le rite traditionnel, et il vécut, croit-on, quatre-vingt-dix-sept ans. Il eut pour successeur mon père Démétrios qui servit les dieux ⁽²⁾ avec le même zèle et, pour sa piété, mérita du dieu l'honneur d'une statue en bronze qui est placée dans le temple du dieu ⁽³⁾. Il vécut soixante et un ans. J'héritai des objets sacrés et je m'acquittai avec assiduité du service divin. Mais alors le dieu m'annonça en songe qu'on lui devait consacrer ⁽⁴⁾ un Sarapieion, un sanctuaire qui lui appartient, car il ne voulait plus être locataire comme précédemment ; il ajouta qu'il trouverait lui-même l'endroit où on le devait installer et qu'il indiquerait l'endroit. Il en fut ainsi. Or, c'était un endroit plein d'ordure ⁽⁵⁾ dont la mise en vente était annoncée par une petite affiche placardée dans le passage de l'agora ⁽⁶⁾. Puisque le dieu le voulait, l'achat fut conclu et le sanctuaire ⁽⁷⁾ fut bâti rapidement, en six mois. Il arriva alors que quelques individus s'unirent contre nous et contre le dieu et ils intentèrent, contre le sanctuaire et contre moi, une action publique : il fallait payer une amende ou subir une peine afflictive. Mais le dieu m'annonça en songe que nous triompherions. Maintenant que le procès est terminé et que nous avons triomphé d'une manière digne du dieu, nous louons les dieux et leur rendons de justes actions de grâces.

Voici ce qu'a composé Maiistas pour le sanctuaire sur ce sujet ⁽⁸⁾ :

Elles sont innombrables et prodigieuses, ô glorieux Sarapis, les œuvres de ta puissance : les unes sont chantées dans les villes de l'Égypte, chère aux dieux ; les autres remplissent la Grèce. Et on célèbre aussi ton épouse Isis ; divinités de salut, vous veillez sans cesse sur les gens de bien qui n'ont en leur esprit que des pensées pures. Or, dans l'île de Délos, battue par les flots ⁽⁹⁾, tu as illustré les images sacrées que vénère Apollonios et tu les as dotées d'une grande gloire. Ces images très antiques furent apportées par l'ancêtre ⁽¹⁰⁾ d'Apollonios, de Memphis même, lorsque, sur un navire

aux rames multiples, il vint dans la cité de Phœbos; il les plaça à contre-cœur⁽¹¹⁾ dans son propre logis et, pour t'être agréable, fit brûler devant toi l'encens⁽¹²⁾. Le destin l'enleva dans un âge avancé; mais il laissait dans ta demeure, pour te servir, son fils Démétrios et les fidèles s'en réjouirent vivement. Et toi, tu exauças durant la nuit le vœu formé par Antipatros (Démétrios?) de placer dans ton temple sa statue en airain et d'atteindre l'objet de son désir; tandis qu'il était plongé dans le sommeil, apparaissant à son chevet, tu lui ordonnas d'acquitter la dette ainsi contractée envers toi⁽¹³⁾. Mais quand, devenu vieux, il subit à son tour la destinée, son fils, bien préparé par les enseignements paternels, honora avec la plus grande piété les saintes images; chaque jour il proclamait tes miracles⁽¹⁾ et il te suppliait sans cesse de lui dévoiler sans détour par un oracle nocturne en quel lieu il te devait construire un temple, afin qu'il te fût désormais possible d'être installé dans ton domaine sans plus quêter asile de seuil en seuil, auprès d'étrangers. Or, tu lui désignas un lieu jusqu'alors ignoble, toujours couvert de fange et d'immondices depuis de longues années. En effet, tu t'approchas de sa couche durant la nuit et tu lui dis : « Eveille-toi, fais le tour de l'entrée qui est au milieu du portique et tu apercevras un écrit tracé sur une petite feuille de papier, qui t'apprendra, si tu sais comprendre, où tu dois me construire un sanctuaire et un temple promis à la célébrité. » Et lui, tout surpris, s'éveilla, sortit en grande hâte, vit avec joie l'écrit et, à prix d'argent⁽¹⁵⁾, acquit la propriété du terrain. Par le concours de ta volonté tout fut aisé, et on construisit le temple et les autels où fume l'encens, et l'enceinte sacrée; et dans la grande salle furent installés tous les sièges et les lits destinés aux festins auxquels le dieu convoque⁽¹⁶⁾. Mais alors des hommes mauvais furent pris d'une envie mauvaise qui jeta en eux la rage; ils étaient deux qui, sous de vains prétextes, intentèrent à ton serviteur un procès⁽¹⁷⁾ et rédigèrent contre lui un acte d'accusation mauvais par lequel il devait subir une peine ou, en compensation, payer une amende⁽¹⁸⁾. La crainte saisit ton ministre et nuit et jour l'angoisse troublait son cœur. Il t'invoquait avec des larmes, implorait ton secours, te conjurait d'accorder une juste récompense à ses supplications et d'écarter de lui les affres de la mort. Mais toi, suivant les desseins de ta providence, tu ne le délaissas point, et, de nuit, tu t'approchas de la couche du mortel et tu lui dis : « Quitte

toute crainte, tu ne périras point ⁽¹⁹⁾ par l'arrêt d'un homme, car c'est contre moi qu'est dirigé cet appareil de justice dont personne désormais ne dira qu'il prévaut contre moi. Pour toi, cesse de tourmenter ton âme. » Or, quand vint le temps du jugement ⁽²⁰⁾, près des temples s'assembla la ville entière et la foule mélangée des étrangers de toutes nations pour connaître la justice divine ⁽²¹⁾. C'est alors que tu accomplis aux yeux de tous ce prodige effrayant, toi et ton épouse. Ces hommes aux pensées mauvaises qui machinaient le procès, tu les paralysas et tu mis dans leur bouche ⁽²²⁾ une langue muette dont nul ne vanta l'habileté ⁽²³⁾; et ils ne purent non plus fournir une pièce pour appuyer l'accusation ⁽²⁴⁾; mais par la puissance divine ils demeurèrent immobiles, comme frappés par les dieux ⁽²⁵⁾, semblables à des statues ou à des pierres. Ainsi tout le peuple en ce jour admira avec effroi ta puissance miraculeuse, et tu ménageas une grande gloire à ton serviteur dans la terre de Délos, demeure divine. Salut à toi, dieu bienheureux, et à ton épouse et à toutes les divinités qui résident en notre temple! Salut à toi que célèbrent des hymnes innombrables, Sarapis!

*
* *

1. A la l. 37 dans le poème, il est dit qu'Apollonios apporta d'Égypte des *ἱερά θηναία*, des objets sacrés très anciens; les *ἱερά* sont aussi mentionnés à la l. 12. Il est probable qu'ils comprenaient des statues cultuelles et des ustensiles nécessaires à la célébration des cérémonies. Sur l'expression *κομίζειν τὸν θεόν*, cf. Dessau, *Inscr. Latinae*, 4417 : *προφή[της] Ὀσειριν κ[α]τ[ὰ] μ[ε]τ[ὰ] τ[ὸ]ν θεόν*.

2. Outre Sarapis, les dieux adorés dans le sanctuaire égyptien : cf. l. 93-94.

3. La statue n'a peut-être été consacrée qu'après l'érection du Sarapieion. L'expression *ἐστεφανώθη εἰκόνη χαλκῆ* n'a, on le sait, rien d'insolite : l'extension du sens du verbe doit avoir été déterminée par des formules analogues à celle-ci : *ἐστεφανώσθαι χρυσῶι στεφάνωι καὶ εἰκόνη χαλκῆ*; cf. n. 215, l. 15; *Inscr. Priene*, n° 3, l. 8-9.

4. *ἀναδείκνυμι* avec le sens particulier de consacrer, dédier, se rencontre à une époque tardive; voir les exemples empruntés à Plutarque et à Strabon dans le *Thesaurus* d'Estienne.

5. *κόπρου μεστός* (l. 24). Il n'y a sans doute aucune relation à établir entre cette mention et le lieu dit *Kopron* à Alexandrie; cf. Ausfeld, *Rhein. Mus.*, LV, p. 368. Dans les *κοπρίαι*, situées aux alentours de la cité égyptienne, étaient aménagés les tombeaux; *ibid.*, p. 378. Mais ce rapprochement n'éclaire pas la raison pour quoi on a insisté ici et aux l. 54-55 sur la saleté du lieu.

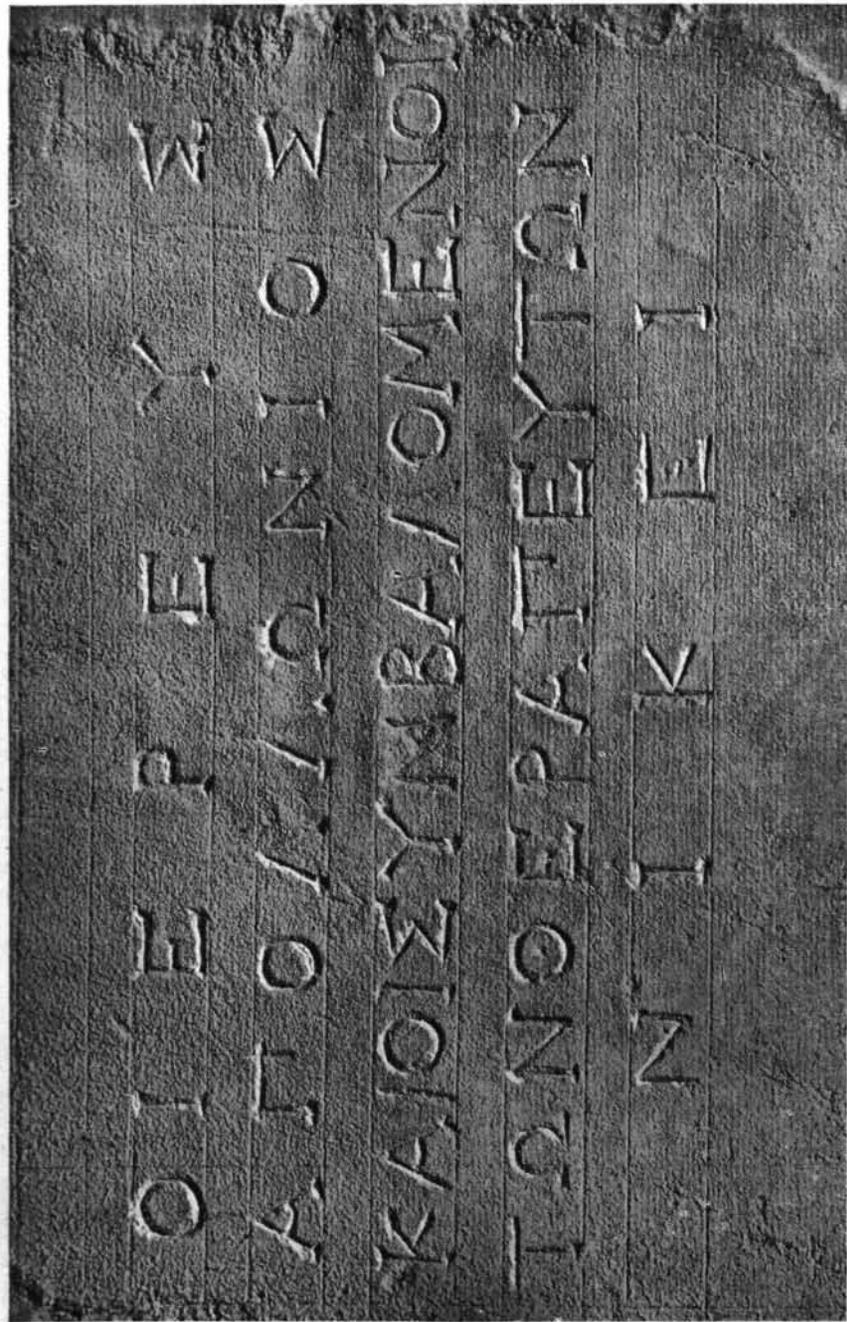


Fig. 13.

DÉDICACE D'APOLLONIOS (INSCR. N° 3)

6. Ἐν τῇ διόδῳ τῆς ἀγορᾶς (l. 25-26); aux l. 56-57, il est ordonné à Apollonios de se rendre μέσσα παστάδο; ἀμφὶ θύραιρα. L'agora de Délos était située au sud du téménos d'Apollon; à l'époque où fut rédigée l'inscription, le seul portique qui avait été, comme il semble, élevé dans cette région, est le « *Petit Portique* » ou « *Portique du Sud-Est* », bordant l'agora à l'ouest, mais ouvert du côté de la mer; cf. *DCA*, chap. IV, section II. Il est percé en son milieu d'un passage qui donne accès sur l'agora; cf. *BCH*, XXVI, p. 498 et planche II-III, p. Il y faut peut-être reconnaître l'endroit désigné.

7. Τὸ ἱρόν (l. 27); cette forme ionienne, dans la prose, est notable; ailleurs on trouve ἱερόν et ἱερά (l. 12, 26, 29); cf., l. 6, ζῶσα; (Hérod., I, 120 : ἐπέζωσα).

8. Le nom Μαίεσσα est, à ma connaissance, inconnu; le personnage est un *hymnologue* ou un *arétalogue*; cf. n. 60 et 119. Il a composé son poème en hexamètres homériques, non sans inadvertances.

9. Cf. Ael. Arist., XLV, 3 : les poètes sont satisfaits lorsqu'ils ont placé dans un vers Δᾶλον ἀμφιρῶταν.

10. πανίρ (l. 37); il faut évidemment donner un sens large à ce mot.

11. Il faut entendre qu'il aurait préféré dédier à son dieu un véritable sanctuaire, car on ne craignait point de recevoir les dieux dans les maisons privées; cf. Plut., *Numa*, 4; T. Liv., XXIX, 11, etc.

12. On sait que le sens propre de θύος est bois parfumé; le mot désigne aussi tout sacrifice; mais dans le culte égyptien les fumigations d'encens étaient le principal hommage qu'on rendait aux dieux; cf. l. 63-64 : θυόντες βρωμοί. Voir ci-dessous la troisième partie de ce travail, section III, 3.

13. Les vers 43-46 sont fort embarrassants, U. v. Wilamowitz suppose que, pour éviter l'asyndète, il faut corriger au v. 45 καθυπνώοντι en καὶ ὑπνώοντι; Ἀντιπάτροιο se rattache à τοῦ, placé au début de la phrase et le précise. Mais d'autres difficultés subsistent : c'est d'abord la mention de cet Antipatros alors que jusqu'à présent il a été question d'un Démétrios. L'erreur ne peut provenir du lapicide, puisque Δημητρίοιο ne conviendrait pas, à cette place, dans le vers. La construction δεινίωι ὑπνώοντι est explicable, encore que singulière. Mais le sens de εὐ δὲ τέλεισσαι et de τέλεισσαι γρέος n'est pas clair. Dans la traduction que j'ai donnée, j'ai suivi les indications que F. Hiller v. Gaertringen a bien voulu me communiquer et qu'il convient de citer *in extenso*. Mon savant correspondant traduit : « Du hörtest bei Nacht das Gebet des Antipater (sic) ein ehernes Bild in den Tempel zu weihen und gut zu vollenden; dem tiefschlafenden an seiner Bettstelle erscheinend befahlst Du ihm (die) Schuld (die er durch dieses Gelübde auf sich genommen) zu bezahlen »; et il commente : « Für den Dichter war τέλεισσαι εὐδόνια und τέλεισσαι γρέος nichts Verschiedenes; das τέλος ist beidemal die Erfüllung, zumal wenn man das erste Mal mehr an das Gelübde als an die Statue denkt. » Je propose ici un sens un peu différent : « Tu exauças Antipatros (Démétrios) qui souhaitait de placer une statue d'airain dans le temple (promettant en échange) de s'acquitter au mieux des cérémonies du culte; lui apparais

sant durant son sommeil, tu lui ordonnas d'acquitter sa dette (contractée par sa promesse). » Implicitement le dieu lui accorde sa demande puisqu'il exige le retour. L'emploi de *τελέω* au sens d'accomplir les actes du service religieux est, on le sait, fréquent.

14. *ἀρετάς* (l. 49); c'est le sens qu'a le mot dans le composé *ἀρεταλόγος*.

15. *ἀργυραμοιβόν* (l. 61); à l'ordinaire ce terme est employé comme substantif au sens de changeur; cf. *δικασπόλος* (l. 81).

16. Ci-dessus, p. 29; *θεόκλητος* signifie à la fois *a Deo vocatus* et *in quo Deus invocatur*; sur les festins rituels, voir la troisième partie, section III, 3.

17. *δίχρη ἀνεμωλίωι ἐκλήισσαν | δοιὸ σὸν θεράποντα* (l. 67-68). Littéralement : ils appelèrent ton serviteur dans une accusation aussi légère que le vent.

18. La construction *θεσμὸν ἐνγράφαντα* (l. 68-70) est analogue à celle des l. 45-46 : *ὑπνώοντι* (ou *καθυπνώοντι*) *θεμνίωι*.

19. *αἰστώσει* (l. 78); le verbe est traduit dans le *Thesaurus* par *extinguo, perdo, interjicio*.

20. *χρόνος δικασπόλο*, (l. 81); cf. Apoll. Rhod., IV, 1178 : *σκηπτρον ἔχεν χρυσόιο δικασπόλον*.

21. *θεόμητις* (l. 83). L'adjectif est rare; on en cite un exemple emprunté à la paraphrase de saint Jean, composée par Nonnos au cinquième ou sixième siècle : *θεόμητιν φώνην*. Notre poète fait grand abus d'adjectifs composés dont l'emploi est rare; cf. *θεόκλητος* (l. 65); *πάμνηστος* (l. 75); *πολυμμιγής* (l. 82); *θεοπληγής* (l. 89), etc.

22. *ὑπανύσσα*; Hésychius traduit ce verbe par *ὑπουργεῖν*. Est., *Thesaurus* : *ministrare*.

23. U. v. Wilamowitz estime que le poète a confondu *ὄπειν* et *ὄπα*; mais est-il impossible de garder le premier mot qui peut signifier : ce qui inspire le respect, d'où la valeur ? La langue des accusateurs ne leur a été de nul secours.

24. La construction est singulièrement elliptique : *γράμμα δίχης ἐπιθάρροτον* (l. 88) paraît dépendre encore de *τῆς*, relatif qui se rattache à *γλώσσαν* (l. 87); mais je ne sais ce que pourrait être un *γράμμα γλώσσης*. Il faut entendre sans doute : personne n'a pu vanter l'habileté de leurs discours ni la valeur des pièces de l'accusation.

25. L. 88 : semblables à des statues frappées par les dieux. Il y a sans doute une construction fort libre, car la traduction littérale ne donne pas un sens satisfaisant.

Ce n'est point ici le lieu de donner une étude littéraire du morceau; il convient de remarquer seulement qu'il appartient à un genre bien défini, la littérature aréalogique (sur les ἀρεταλόγοι, voir la 3^e partie, section II, 3). Le récit du miracle a été gravé κατὰ πρόσταγμα τοῦ θεοῦ. Les divinités ordonnaient souvent la publication des merveilles qu'elles accomplissaient. Ainsi faisait Asklépios d'Épidaure, comme en témoigne, entre autres pièces, l'inscription d'Apellas : ce personnage avait été guéri de graves maladies; Asklépios ἐκέλευσεν ἀναγράψαι ταῦτα ἕνεκα χάριν εἰδῆς καὶ ὑγιῆς γενόμενος ἀπαλλάχτην (Dittenberger, *Syll.*², 804, l. 31 et suiv.). Pour remercier les dieux, on composait en leur honneur des hymnes ou des poèmes narratifs; de nombreux exemples ont été réunis par O. Weinreich, *Antike Heilungswunder (Religionsgesch. Versuche u. Vorarb.*, VIII, 1, 1909), p. 4 et suiv. Rappelons seulement les péans de Démétrios de Phalères (Diog. Laert., v, 76), lequel avait recouvré la vue grâce à Sarapis. A une époque plus récente, Aelius Aristide, sauvé d'un naufrage par le même dieu, rédigeait un hymne en prose, χαριστήριον μὲν ἐκείνων τῶν ἔμπροσθεν, ἱκετηρίαν δὲ καὶ παράκλησιν περὶ τῶν μελλόντων (XLV, 34; éd. Keil); c'était à la suite d'un vœu (ἐσχλή, ἀποπληροῦντας, ἐπειδήπερ ἐσώθημεν, *ibid.*, 13).

Le récit versifié de Maiistas se rapproche beaucoup d'une composition aréalogique bien connue, le dernier des poèmes d'Isyllos d'Épidaure (IG, IV, 950; voir l'étude de U. v. Wilamowitz-Moellendorf, *Isyllos von Epidauros*, Berlin 1886). Je cite quelques vers où l'analogie est frappante :

V. 57 : καὶ τόδε σῆς ἀρετῆς, Ἀσκληπιέ, [τ]οῦργον ἔδειξας

V. 64 et suiv. : παῖς δ'εἰσιδὼν σε
 λίσσεται χεῖρ' ἐρέγων, ἱκέτηι μῦθωι σε προσαντῶν
 ἄμμορός εἰμι τῶν δῶρων, Ἀσκληπιέ Παιάν,
 ἀλλὰ μ' ἐποίκτιρον. Τὸ δέ μοι τάδε ἔλεξας ἐναργῆ
 θάρσει κτλ.

V. 69 : ≡ χαλεπὰς ἀπὸ κῆρας ἐρύξας

V. 77-78 : ταῦτά τοι, ὦ μεγ' ἄριστε θεῶν ἀνέθηκας, Ἰσυλλος
 τι[μ]ῶν σὴν ἀρετῆν, ὧναξ, ὥσπερ τὸ δίκαιον.

2. — *Inscriptions gravées sur les bancs du Sarapieion A.* Ces bancs se trouvaient dans la salle de réunion (ci-dessus, p. 22), à l'exception de d, fragment trouvé près de l'escalier d'entrée, et de f, placé dans le couloir au sud de la salle. — IG, XI, 1216-1222.

a

1	4
Σαράπιδι, Ἴσιδι, Ἀνούειδι οἷδε ἀνέθηκαν Δημήτριος Διάλλου Ἀνδροσθένης Δημητρίου	Ξένων Ξενοκ(ι)λείδου Γλαυκίας Καλλιφάνου Ἀφροδίσιος Δημητρίου Ἡρακλείδης Δημοκράτου
2	5
Διάλλος Ἡρογείτονος Ἑρμαγόρας Διάλλου Διάλλος Πόλλιδος Σωκράτης Πόλλιδος	Εὐβούλη(ι) Ἀρχεστράτου Ἀριστόβουλος Ἰππάρχου Διοτρέφης Ἀναντίδου Ἀγάθων Ξενοκράτου
3	6
Διονύσιος Νουμηγίου Συβαροκλής Κριτίου Ἰππίας Ἀντιγόνου Ζώπυρος Ἐρξίνου	Ξενοκράτης Ἀγάθωνος Ζήνων Πάτρωνος
	7
	ἐπιμεληθέντος Δημητρίου του Διάλλου.

b

Σαράπιδι, Ἴσιδι, Ἀνούειδι οἱ θεραπεύοντες ἐν τῷ ἱερῷ
τούτῳ ἀπὸ τῶν συνόδων, ἐπιμεληθέντος Δημητρίου τοῦ Διάλλου

c

(vac.) Ἀπὸ τῶν συνόδων, ἐπιμεληθέντος Δημητρίου τοῦ Διάλλου.

d

— [ἐπιμεληθέντος Δημητρ]ίου τοῦ Διάλλου. (vac.).

e

Σαράπιδι, Ἴσιδι, Ἀνούειδι Γλαυκίας Καλλιφάνου Ἀμόργιος
δεκάτην, ἐπιμεληθέντος Δημητρίου τοῦ Διάλλου.

f

Σαρπίδι, Ἴσιδι, Ἀνούειδι Ἀκείσις Ἀρχεβίου καὶ Σωτέγνα
Σωγένου Πάριοι ὑπὲρ τῶν παιδίων εὐχάν.

g

— [εὐ]χάν. (*vac.*).

Διούσιος Νουμηγίου (*a*, 3, l. 1) est un Macédonien de Kassandreia ; cf. n. 26 et 27. — Γλαυκίας Καλλιφάνου Ἀμόργιος (*a*, 4, l. 2 et *e*) peut être le fils de Kalliphanès d'Amorgos, qui a dédié une phiale dans l'Artémision ἐν νήσῳ à une époque indéterminée (*Kallistratos*, *B*, I, l. 157). On doit aussi sans doute l'identifier avec Γλαυκίας, n. 25, l. 5. — Συθαροκλής (*a*, 3, l. 2) : le même nom se retrouve à Délos sous la forme Σοθαροκλής ; voir la note de Wilamowitz, *ad IG*, XI, 290, l. 67 (*variae lectiones*).

Les personnages nommés dans ces inscriptions appartiennent à la catégorie des θεραπεύοντες ἐν τῷ ἱερῷ τούτῳ (*b*). Ils ont fourni leur cotisation pour l'aménagement de la salle : σύνοδοι (*b* et *c*) a manifestement ici le sens de cotisations, de même que dans l'expression οἱ φέροντες τὴν σύνοδον τῷ θεῷ (sens contesté à tort par Dittenberger, *Syll.*², 729, n. 6 ; cf. Poland, *Griech. Vereinswesen*, p. 159). Quelques dévots ont fait à eux seuls les frais d'un banc ; mais la surveillance générale du travail a été confiée à un épimélète temporaire, Δημήτριος Διάλλου.

3 (A 3061). — Plaque de marbre bleu. H. 0,20 ; larg. 0,25 ; ép. 0,045. — *IG*, XI, 1290 (*Fig.* 13).

Ὁ ἱερεὺς
Ἀπολλώνιος
καὶ οἱ συμβαλόμενοι
τῶν θεραπευτῶν

5 Νίκαι.

L'inscription est soigneusement gravée ; le marbre a été réglé. Le type graphique est assez caractéristique et permet de placer cette dédicace dans le dernier tiers du troisième siècle, plutôt vers le début que vers la fin de cette période.

Isis est dite parfois Ἴσις Νίκη (n. 121), ou porte l'épithète de νικηφόρος. Mais ce monument a été dédié vraisemblablement par le prêtre Apollonios et par les thérapeutes, après qu'ils eurent triomphé de leurs accusateurs (cf. n. 1, l. 27-28 : νικησάντων ἡμῶν... ἐπαινοῦμεν τοὺς θεούς).

4 (E 725). — Stèle de marbre blanc, ornée à la partie supérieure d'une moulture rapportée. H. 0,75; larg. 0,50; ép. 0,15. — *IG*, XI, 1230.

Σαρράπι, Ἴσι, Ἄνουδι.
θεοῖς νικηφόροις,
Μνησικλειίδης Καλλία
ὑπὲρ αὐτοῦ καὶ τῆς μητρὸς
5 Τελεσίππης, κατὰ πρόσταγμα
τοῦ θεοῦ.

Μνησικλειίδης Καλλία est un Délien, qui fut trésorier en 180; cf. *IG*, XI, 442, A, l. 25.

Sarapis et Isis donnent la victoire; c'est pour cette raison, selon Drexler, *Mythol. Beitr.*, I, p. 8, que leur culte a été bien accueilli par les légions. Bouché-Leclercq, III, p. 55-57, indique que le vocable νικηφόρος a été emprunté à Isis par Cléopâtre III; il ajoute, IV, p. 332, qu'on en retrouverait l'équivalent en démotique; mais contrairement à ce qu'il a dit, III, p. 57, note 1, il ne semble point que l'épithète νικηφόρος soit couramment accolée au nom d'Isis: je n'en trouve aucun exemple (à Délos, a été célébrée Ἴσις Νίκη, n. 121). En Italie, la déesse est dite *victrix, invicta, triumphalis*: cf. Drexler, *Isis*, col. 520-521; Lafaye, ap. Saglio-Pottier, *Dict. des Antiq.*, III, 9, p. 581. Pour les dévots de notre sanctuaire, il y avait le souvenir du gain miraculeux du procès; cf. n. 3.

5 (A 3030). — Plaque de marbre blanc. H. 0,17; larg. 0,16; ép. 0,035. — *IG*, XI, 1304.

Ἔρωτος
νικηφόρου.

Éros est sans doute Harpokratès. L'épithète νικηφόρος doit s'expliquer comme dans le n. 4.

6 (E 722). — Tronc cylindrique, posé sur un socle quadrangulaire. H. 0,57; diam. 0,55; h. du socle, 0,19. Le tronc a été brisé dès l'antiquité et réparé à l'aide de crampons. L'inscription est gravée sur la partie cylindrique, et au-dessus se trouve une ouverture, maintenant irrégulière, jadis garnie d'un ornement de bronze figurant la partie antérieure d'un animal gardien du trésor (Fig. 14). — *IG*, XI, 1247.

Σαράπιδι, Ἴσιδι, Ἀνούειδι
 Κτησίας Ἀπολλοδώρου Τήνιος
 τὸν θησαυρὸν καὶ τὸ στρώμα
 κατὰ πρόσταγμα τοῦ θεοῦ
 5 ἀνέθηκεν.

Μή τι με θαμῆσεις ἐσιδῶν, ξένοι, γοργὸν ἔόντα .
 τόνδε γὰρ ἡμέριος καὶ πάννυχος ἀμφιέσεικώς
 θησαυρὸν φρουρῶ θεῶν, ἄυπνος ἔών .
 ἀλλὰ χαρεῖς ἐνδαλλεῖς ὅ τί σο(ι) φίλον ἐστὶ ἀπὸ θυμοῦ
 10 εἰς ἐμὸν εὐδεκτον σῶμα διὰ στίματος.

Il doit exister un rapport étroit entre le *θησαυρὸς* et le *στρώμα*. Le dernier mot désigne à l'ordinaire les parties basses des fondations; cf. Dittenberger, *Syll.*², 537, l. 14. Par extension, il s'applique peut-être ici au socle quadrangulaire sur lequel repose le corps cylindrique du *θησαυρὸς*.

L'usage des troncs à offrandes dans les sanctuaires égyptiens est bien connu. Hiller v. Gaertringen en a découvert un dans le Sarapieion de Théra (*Thera*, I, p. 260 et suiv.; *IG*, XII, 3, 443); un autre, dédié à Sarapis, Isis, Anoubis, provient de Larisa (*IG*, IX, 2, 590). Le *θησαυρὸς* est mentionné dans la loi de Priène, relative au culte des divinités égyptiennes (*Inscr. Priene*, n. 195, l. 37). A Délos même, dès l'indépendance, le Sarapieion contient un tronc dont le produit est versé dans la caisse d'Apollon; cf. *IG*, 442, A, l. 156 (cité ci-dessous, actes administratifs). Graeven, *Arch. Jahrb.*, 1900, p. 162, remarquant que les plus anciennes inscriptions grecques où est mentionné un tronc à offrandes ne sont pas antérieures au troisième siècle, estime que l'usage de ces objets s'est introduit en Grèce avec la diffusion des cultes d'Égypte. Théorie aventureuse qui n'a trouvé nul crédit; cf. Otto, II, p. 337 (rectifiant I, p. 396). Si, à Délos, dès 280, nous connaissons l'existence de *θησαυροί* dans trois sanctuaires, ceux d'Apollon, d'Aphrodite et d'Asklépios (*IG*, XI,

161, l. 37), on peut douter que l'usage en soit dû à l'influence d'un culte qui, à cette date, était peu pratiqué dans l'île.

Les *θησαυροί* de Théra et de Larisa étaient des caisses quadrangulaires ; mais la forme cylindrique, fréquente en Italie (cf. J. Hatzfeld, *BCH*, XXXVI, p. 201, n. 10), n'est point inconnue en Grèce. A Délos même, dans le sanctuaire des Grandes Divinités, se trouvait un *θησαυρός* circulaire : c'est le monument qui porte l'inscription *BCH*, VII, p. 337, n. 3 et dont S. Reinach n'a point déterminé la destination. Un passage de *Kallistratos* nous fait connaître une troisième forme (*A*, I, l. 141-142) : *φύλακα ἐπὶ ἰ[μ]φαλοῦ τῶν ἐπικειμένον ἐπὶ τοῦ θησαυροῦ ἐν τῷ Σαραπισίῳ*. D'après cette description, le tronc affectait, à la partie supérieure, une forme ovoïde qui rappelait celle d'un omphalos et qu'on retrouve dans des tirelires en terre cuite ; cf. Graeven, *loc. laud.*, p. 181 et suiv. ; J. Harrison, *Themis*, p. 400.

Dans le passage cité, il reste à entendre *φύλακα*. Je rapprocherai *Kallistratos*, *B*, I, l. 93 (inventaire du prytanée) : *ἐμφαλὸν καὶ φύλακα περὶ ἀν[τ]ῶν*. On a admis à l'ordinaire, en d'autres cas, que *φύλαξ* signifiait une petite grille basse ; cf. Crönert, *Jahresh.*, XI (1908), *Beibl.*, p. 195. Mais ici ne peut-on croire qu'il s'agit d'un serpent qui est enroulé autour de l'omphalos et qui en est le gardien ? De même, dans la description du *θησαυρός*. Rappelons un passage d'Artémidoros, *Oneirokr.*, II, 13 (p. 106, l. 8, éd. Hercher) : *Δράκων σημαίνει.... καὶ πλοῦτον, χρήματα διὰ τὸ ἐπὶ θησαυροῦς ἰδρῦεσθαι*. Herzog, *Arch. Relig. Wiss.*, X (1907), p. 212 et suiv., a signalé un couvercle de *θησαυρός* en granit, trouvé à Ptolémaïs, dans le temple d'Asklépios et d'Hygie, et représentant un serpent dont la tête se dresse au-dessus des anneaux enroulés (*Catal. gén. Musée Caire*, XII, p. 30, n. 27511, pl. XVI) ; il admet que les trésors de l'Asklépieion de Kos, où l'on déposait le *πελανός*, avaient des couvercles analogues. Capart a fait connaître l'existence, au musée de Bruxelles, d'un petit tronc en terre cuite, décoré de deux figures de serpent ; il provient des fouilles de Grenfell et Hunt, dans le Fayoum (*Rev. Hist. Rel.*, LI (1905), p. 328. De nombreuses légendes du folklore donnent au serpent le rôle de gardien de trésors.

L'épigramme de notre *θησαυρός* indique qu'il était gardé par un monstre hideux dont la partie antérieure était représentée en relief sur l'applique en bronze décorant l'orifice. D'après les précédents

exemples, on peut croire que c'était un dragon vigilant, analogue à celui qui gardait la toison d'or (Eur. Med., 481-482) :

δράκοντά θ', ἕξ πάγχρυσον ἀμπέχων δέρας
σπείραις ἔσωζε πολυπλόκοις, αἴπνος ὤν.

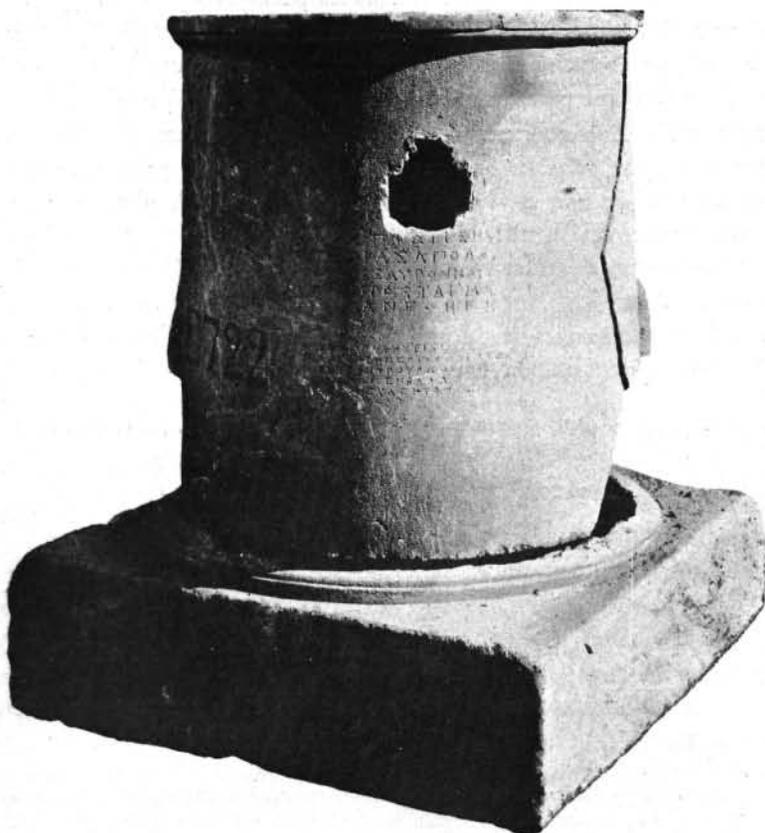


Fig. 14.

TRONC A OFFRANDES DU SARAPIEION A

7 (E 724). — Base ronde moulurée. H. 0,53; diam. 0,33. — IG, XI, 1248.

Βασιλεῖ Ὀσειρίδι
Κτησίας Ἀπολλοδώρου
Τήγιος ἀπαρχὴν
ἀπὸ τῆς ἐργασίας δεκάτην.

Le même personnage a dédié le tronc à offrandes (n. 6) à Sarapis, Isis, Anoubis. Ici il s'adresse à Osiris, qu'il ne distinguait peut-être pas de Sarapis, et il lui consacre la dime de son gain ; cf. *Kallistratos*, *A*, II, l. 102-104 ; 112-114 ; 140-141 ; etc. L'ἔργασια dont il est question dans notre dédicace et dans les passages signalés, doit être ἡ κατὰ θάλατταν ἐργασια, le trafic maritime. Les négociants et armateurs réservaient, dit-on, à Sarapis, non seulement la dime, mais encore une part d'associé : παραπλησία δὲ καὶ ἡ κατὰ τὰ ἄλλα πρὸς αὐτὸν (Σάραπιν) κοινωνία, ἐμοτίμων πρὸς ὁμότιμον, οἷον ἐμπόρων καὶ ναυκλήρων, οὐ μόνον δεκάτας ἀναγίντων, ἀλλὰ καὶ μερίτην ἐξ ἴσου ποιουμένων, ὡς πρὸς συνέμπορον καὶ κοινωνὸν τῶν διὰ μέσου πάντων (Ael. Arist., XLV, 28 ; éd. Keil). Rappelons encore que Vitruve recommandait de placer le temple de Sarapis et d'Isis *in emporio* (*De architect.*, I, 7).

Le titre de βασιλεύς est donné aussi à Osiris dans l'hymne d'Ios, *IG*, XII, 5, n. 14, l. 11-12.

8 (A 3063). — Petit chapiteau en marbre blanc. H. 0,15. L'inscription est gravée sur l'abaque. — *IG*, XI, 1267.

Σαράπιδι,
Ἰσιδι,

Ἀνούβιδι,
χαριστήριον.

Au milieu sont gravés les sigles suivants :

≡ ≡
P A
H A

Ces sigles représentent peut-être le nom et le patronymique du dédicant.

9 (A 1063). — Petit autel ou brûle-parfums en marbre blanc, orné de moulures, d'oves et d'acanthés, porté jadis sur trois pieds qui sont brisés. H. 0,28. — *IG*, XI, 1259.

Εὔνοϋς
Σαράπιδι,
Ἰσιδι,
Ἀνούβιδι.

10 (A 3031). — Petite base en marbre blanc. H. 0,055 ; larg. 0,24 ; ép. 0,255. — *IG*, XI, 1252.

Ἀνδρόνικος (*rasura*)
Σαράπι καὶ Ἰσι (*id.*).

11 (E 723). — Marbre encasté dans le mur qui supportait la colonnade de la pièce D (ci-dessus, p. 21-22), vers le milieu de la longueur. H. 0,22 ; larg. 0,295. — *IG*, XI, 1273.

Ἀγαθῶι Δαίμονι,
 Ἀγαθεῖ Τύχει
 Ἀθηνίων Ἐφαιστίωνος
 Μακεδόν καὶ ἡ γυνή
 5 Μυρτίς, κατὰ
 πρόσταγμα
 τοῦ θεοῦ.

Dans l'exégèse de cette dédicace, il faut tenir compte principalement du fait qu'elle a été trouvée dans un sanctuaire égyptien. Un bas-relief, exhumé dans une maison délienne, représente, selon M. Bulard (*BCH*, XXXI, p. 527-528), les trois divinités Agathodaimon, Sarapis, Isis-Tyché. Cette interprétation, contestée par Svoronos, *Τὸ ἐν Ἀθηνῶν ἐθνικὸν μουσεῖον*, p. 549, *ad n° 202*, paraît cependant plausible. Comme l'a déjà signalé l'éditeur, des liens étroits rattachent Agathodaimon à Sarapis; cf. encore Schiff, *Festschrift Hirschfeld*, p. 377.

Le culte d'Agathodaimon était florissant à Alexandrie où il remontait à la fondation même de la ville (sur les légendes d'origine, cf. Ausfeld, *Rhein. Mus.*, LV, p. 354-355, 378). Les monnaies représentent souvent deux serpents, l'un mâle et l'autre femelle; cf. Weber, *Terrakotten*, p. 42 et suiv. Il y faut reconnaître deux Agathodaimons ou, plus exactement, un Agathodaimon et une Agathé-Tyché: car c'est apparemment ce nom que les Grecs donnaient à la déesse-serpent, comme l'a déjà reconnu J. Harrison, *Themis*, p. 278. Selon Weber, *loc. laud.*, la déesse serait Thermouthis, le dieu, Psoï, plus tard Ὀυνῶφρις. Du moins est-il certain que le couple fut identifié avec Isis et Osiris sous leur forme de serpents; cf. Perdrizet, *Bronzes Fouquet*, p. 31; *BCH*, XXXVI, p. 261.

Le culte des divinités égyptiennes avait pénétré jusqu'en Macédoine; cf. Baege, *De Macedonum sacris (Diss. phil. Halenses, XXII, 1913, 1)*, p. 158-163; Picard et Avezou, *BCH*, XXXVII, p. 95. Mais, comme il est vraisemblable, notre Macédonien de Délos avait séjourné en Égypte; c'est à Alexandrie sans doute qu'il a appris à connaître les « divinités πλουτοδότηι » qu'il invoque ici. Il est d'ail-

leurs possible que dans le culte alexandrin des serpents domestiques ou Agathodaimons, il y ait eu un élément macédonien. Une glose de Suidas nous apprend que les ἀργόλαι, équivalents des ἀγαθοὶ δαίμονες, sont : εἶδος ἐφείων οὔς ἤνεγκεν Μακεδῶν Ἀλέξανδρος καὶ ἐνέβαλεν εἰς τὸν πόταμον πρὸς ἀναίρεσιν τῶν ἀσπίδων.

12 (A 3062). — Plaque de marbre blanc à peine travaillée. H. 0,105 ; larg. 0,225 ; ép. 0,04. — *IG*, XI, 1305.

Ἄφροδίτης.

13 (A 3032). — Fragment complet en haut, brisé en superficie seulement à droite. H. 0,045 ; larg. 0,255 ; ép. 0,16. — *IG*, XI, 1281.

- ∪∪ - ∪∪ - ι, Λυσίξενε, καὶ Διονύσω[ι]
 - ∪∪ - [Δ]ήλον πλῆσεν ὕπ' οἶδμα ἄλλιο[ν]
 - ∪∪ - ∪∪ - των ταῖς σαῖς βουλαῖσι, Πόσ[ειδον].

Le secours des dieux, peut-être de Sarapis (début du vers 1) et de Dionysos, paraît avoir été invoqué dans quelque aventure maritime.

Inscriptions de l'époque athénienne.

14 (Δ 581). — Stèle en marbre blanc ornée à la partie supérieure de rudiments d'acrotères. H. 1^m ; larg. 0,33 ; ép. 0,11. — Cuq, *Le Sénatus-Consulte de Délos de l'an 166 avant notre ère (Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, 1912, p. 139-161)* ; voir les comptes rendus de W. Larfeld, *Klass. phil. Wochenschr.*, 1912, col. 1115 et suiv., et de P. Wahrmann, *Berl. phil. Wochenschr.*, 1914, col. 403 et suiv. — P. Roussel, *BCH*, XXXVII, p. 310-322.

Οἱ στρατηγοὶ Χαρμίδει ἐπιμελη-
 τεῖ Δήλου χάρειν· γενομένων
 πλειόνων λόγων ἐν τεῖ βουλαῖ
 περὶ τοῦ δόγματος οὔ ἤνεγκεν
 5 ἐκ Ῥώμης Δημήτριος Ῥηλαι-
 εὺς ὑπὲρ τῶν κατὰ τὸ Σ[α]ραπι-
 εῖον· ἔδοξεν μὴ κωλύειν αὐ-
 τὸν ἀνοίγειν καὶ θεραπεύειν
 τὸ ἱερὸν καθάπερ καὶ πρότε-

- 10 ρον, γράψαι δὲ καὶ πρὸς σε πε-
 ρὶ τούτων ἵνα εἰδῆς· ὑποτε-
 τάχαμεν δὲ σοὶ καὶ τοῦ ἐνε-
 χθέντος ὑπὸ αὐτοῦ δόγματος
 τὸ ἀντίγραφον.
- 15 Κοίντος Μινύκιος Κοίντου
 υἱὸς στρατηγὸς τεῖ συνκλή-
 τωι συνεβουλεύσατο ἐν κο-
 μετίωι εἰδυιοῖς ἐντερκ(α)λα-
 [ρ]ίοις (sic) γραφομένου παρήσαν
- 20 Πόπλιος Πόρκιος Ποπλίου, Τε-
 βέριος Κλαύδιος Τεβερίου
 Κρυστομίνας, Μάνιος Φοντή-
 ιος Γαίου· περὶ ὧν Δημήτριος
 Ῥηναῖος (sic) λόγους ἐποιήσατο,
- 25 ἔπως τὸ ἐν Δήλῳ ἱερὸν Σαρά-
 πιδος αὐτῶι θεραπεύειν ἐ-
 ξεῖ, Δηλίους δὲ κωλύειν καὶ
 τὸν ἐξ Ἀθηνῶν ἔπαρχον
 παραγινόμενον ὧι ἔλασ-
- 30 σον θεραπεύει· περὶ τούτου
 τοῦ πράγματος οὕτως ἔδο-
 ξεν· καθὼς τὸ πρότερον ἐ-
 θεράπευεν, ἔνεκεν ἡμῶν
 θεραπεύειν ἔξεστιν, τοῦ
- 35 μὴ τι ὑπεναντίον τῶι τῆς
 συγκλήτου δόγματι γίνηται·
 ἔδοξεν.

La stèle contient deux documents :

1° Une lettre des stratèges athéniens à Charmidès, gouverneur de Délos ;

2° Une copie du sénatus-consulte rapporté de Rome par Démétrios de Rhénée.

L'objet de ces deux documents est le même : autoriser Démétrios, ancien Délien, à desservir comme par le passé son Sarapieion, nonobstant le mauvais vouloir des habitants de l'île.

Voir l'exposé de l'affaire ci-dessous, troisième partie, section II (début) (1).

Le document est postérieur à l'occupation athénienne. Cuq (*loc. laud.*) lui a assigné comme date l'année 166 même, à tort, puisque nous connaissons par Tite-Live (XLV, 44) tous les préteurs qui furent désignés pour cette année, et que Q. Minucius ne figure point point parmi eux (cf. *BCH*, XXXVII, p. 314-315). Wahrmann (*loc. laud.*) veut placer le sénatus-consulte après 160, époque où les Romains prirent plusieurs décisions contraires aux demandes des Athéniens (affaire des Déliens réfugiés en Achaïe, affaire d'Oropos ; cf. Colin, *Rome et la Grèce*, p. 503 et suiv.). Il me paraît peu vraisemblable que le litige, soulevé apparemment dès l'occupation, se soit prolongé durant tant d'années. On ne peut remonter au delà du début de l'année julienne 164 ; mais il n'y a point lieu sans doute de descendre plus bas.

15 (E 762). — Base quadrangulaire en marbre bleuâtre ; à la partie supérieure grande cavité qui recevait la plinthe d'une statuette. H. 0,08 ; larg. 0,48 ; ép. 0,47. — Trouvée en 1912.

Ἐνότιμος Ἐνοτ[ίμου κ]αὶ Νικασὼ Ἴπποκράτου Δήλιοι
 ὑπὲρ τοῦ υἱοῦ Ἐνοφῶντος ἰατρεῖα θεοῖς ἐπηκόοις Σαρά-
 πιδι, Ἴσιδι, Ἀνούβιδι χαριστήριον, ἐπὶ ἱερέως Δημητρίου
 (τ)οῦ καὶ Τελεσαρχίδου Δηλίου, ἐπιμελομένου δὲ τοῦ ἱεροῦ καὶ
 5 τῆς θεραπείας αὐτοῦντος Ὄρου τοῦ Ὄρου Κασιώτου.

15 bis (E 763). — Base analogue. H. 0,095 ; larg. et ép. 0,47. — Trouvée en 1912.

Νικασὼ Ἴπποκράτου Δηλία θεοῖς ἐπηκόοις ἰατρεῖα,
 Σαράπιδι, Ἴσιδι, Ἀνούβιδι, Ἀρποχράτει χαριστήρι-
 α, ἐπὶ ἱερέως Δημητρίου τοῦ καὶ Τελεσαρχίδου
 Δηλίου, ἐπιμελομένου τοῦ ἱεροῦ Ὄρου τοῦ Ὄρου
 5 Κασιώτου.

(1) L'intelligence littérale de ce texte est aisée, bien que le sénatus-consulte, traduit du latin, soit d'une langue barbare. Il faut prendre garde que Δήλιοι y désigne non point les anciens Déliens, mais les clérouques athéniens installés dans l'île après 166. La formule finale τοῦ μή τι ὑπεναντίον τῶι τῆς συγκλήτου δόγματι γίνηται fait difficulté. M. Cuq (*loc. laud.*, p. 144), a essayé de l'élucider en rétablissant ainsi l'original latin : *ejus* (c'est-à-dire *in ea re*) *ne quid adversus senatus sententiam fiat* : ce serait une clause prohibitive. Mais-P. Wahrmann (*loc. laud.*, p. 406) observe que la forme τῶ μή avec le subjonctif se rencontre déjà dans le sénatus-consulte de Priène (*Inscr. Priene*, n. 41, l. 10) avec le sens de ὅπως μή. Toutefois s'il faut traduire : « il lui est permis de célébrer son culte en sorte qu'il ne soit fait rien de contraire au sénatus-consulte », on reconnaîtra que le sens n'est guère satisfaisant.

La date de ces inscriptions est fort incertaine. Il est notable que les dédicants ainsi que le prêtre mentionnent leur qualité de Déliens, ce que ne font point à l'ordinaire les habitants d'un pays consacrant un monument dans leur patrie même. On pourrait croire que la double offrande doit se placer vers l'année 88 où l'ethnique Δήλιος apparaît de nouveau à Délos après une longue éclipse (cf *DCA*, chap. V, section I); et cette hypothèse semble appuyée par le fait qu'Horos, épimélète du temple, est contemporain du Romain L. Granius P. f. (cf. n. 16). Mais il faudrait admettre alors que le *Sarapieion A* n'aurait reçu, à notre connaissance, à peu près aucune offrande de 160 environ jusqu'à 88, et qu'il aurait néanmoins continué d'être desservi obscurément par son prêtre privé et son personnel, ou bien que le culte y refleurit vers 88. Toutes les conjectures sont possibles, puisque nous ne savons plus rien sur l'histoire du sanctuaire, après l'époque où le Sénat romain en ordonna la réouverture; mais je croirais volontiers que la double dédicace est de peu postérieure à cette décision. Dans le sanctuaire privé qui lui était rendu, le prêtre, officiellement désigné comme Πηλαιός, pouvait sans risque et avec quelque orgueil, reprendre son ethnique propre; de même les rares Déliens, échappés à la proscription, qui fréquentaient l'ancienne chapelle.

Ἰατρῆα, que l'on retrouve dans n. 84 et dans *Kallistratos, A*, col. II, l. 119, a le même sens que ἰατρα, que l'on rencontre dans les inscriptions d'Épidaure (*Dittenberger, Syll.*², 802, l. 45; 803, l. 8 et 35; 804, l. 20) et à l'Asklépieion de Kos (cf. P. Perdrizet, *Rev. ét. anc.*, II, p. 267). Ce sont les honoraires dus pour une cure (μισθοὶ θεραπειᾶς, Hesych.). Sur les guérisons miraculeuses opérées par les divinités égyptiennes et sur les intermédiaires qui les sollicitaient, voir la troisième partie, section III, 3.

16 (A 3033). — Plaque de marbre blanc, la face supérieure n'est point travaillée. H. 0,27; larg. 0,31; ép. 0,11. — Trouvée en 1911.

Θεῶν Μεγάλων
καὶ Διὶ Κασίῳ καὶ Ταχινήσει
Ἔσρος Ὀρου Κασιάτης
ὑπὲρ Δευκίου Γρανίου
5 τοῦ Ποπλίου Ῥωμαίου

γυναῖκα μὴ προσάγειν
μηδὲ ἐν ἐρείοις ἄνδρα·
κατὰ πρόσταγμα.

16 bis (A 3029). — Plaque de marbre bleuâtre, dont les bords sont à peine travaillés; l'angle supérieur gauche brisé. H. 0,42, larg. 0,33; ép. environ 0,08 (inégaie). — Trouvée en 1911.

[Θεῶ]ι
[Μεγά]λοι
καὶ Διὶ Κ]ασίωι καὶ
[Τα]χνήψει
5 [Ἰ]Ωρο]ς ἸΩρου Κασ(ι)ώτης
[Ἰ]πὲρ Λευκίου Γρανίου
τοῦ Ποπλίου Ῥωμαίου,
κατὰ πρόσταγμα·
γυναῖκα δὲ μὴ προσάγειν
10 μηδὲ ἐν ἐρείοις ἄνδρα.

La date de cette double dédicace dépend de celle qu'on assigne aux n. 15 et 15 bis. Si on la place vers le milieu du 1^{er} siècle, il faut renoncer à identifier le Romain Λεύκιος Γράνιος Ποπλίου avec le personnage homonyme (*BCH*, XXXVI, p. 40, n. 6), lequel vivait vers 88. Reconnaissons que la *gens* des *Granii* eut à Délos de nombreux représentants : l'un d'eux peut s'être établi dans l'île dès 166.

Il faut renoncer à identifier le Θεὸς μέγας. Un dieu chthonien, adoré sur toute la côte de la Mer Noire, en particulier à Odessos, est ainsi désigné; cf. *Arch. Jahrb.*, 1912, *Anzeig.*, p. 149-150. Mais l'appellation peut convenir à un dieu d'Égypte et, en fait, le Θεὸς μέγας d'Odessos paraît avoir été de bonne heure confondu avec Sarapis; cf. Head, *Hist. numorum*², p. 276 : monnaie fameuse portant Θεοῦ μεγάλου Ὀδη(σιτῶν) ΚΥΡΣΑ, c'est-à-dire, selon l'hypothèse la plus vraisemblable, Κυρ(ίου) Σα(ράπιδος). L'épithète μέγας, souvent redoublée, est appliquée à toutes les divinités égyptiennes; cf. Bruno-Müller, *Μέγας Θεός* (*Dissert. phil. Halenses*, XXI, 3), p. 339-380.

La divinité Tachnepsis est, à ma connaissance, nouvelle dans le panthéon égyptien.

Zeus Kasios, dont le sanctuaire le plus célèbre se trouvait sur une montagne aux environs d'Antioche de Syrie, était adoré aussi non loin de Pelouse; son temple s'y dressait sur le Κάσσιον ἕρος. J. Clédat identifie ce lieu avec une colline placée à 15 kilomètres à l'est de Pelouse où il a exécuté quelques recherches; cf. *CRAI*, 1909, p. 764 et suiv.; 1911, p. 433. Il croit à tort, comme le prouve notre inscription, qu'à l'époque de Strabon et de Josèphe, le temple seul existait et que la petite ville de Κάσσιον, renommée pour ses bois travaillés (cf. *Pap. Oxyr.*, I, n. 55, p. 112-114), ne s'éleva que plus tard. Zeus Kasios avait un sanctuaire dans la ville même de Pelouse; cf. Clédat, *Ann. Serv. Antiq. Égypte*, XIII (1913), p. 79-85. Son culte, selon Wilcken, *Arch. Pap. Forsch.*, I, p. 555, aurait été pratiqué aussi dans un village du Fayoum, qui aurait reçu le nom même de Pelouse et d'où proviendrait une lettre portant la mention : τὸ προσκύνημα σου παρὰ τῷ Διὶ τῷ Κασίῳ. L'association de Zeus Kasios avec des divinités égyptiennes se rencontre dans une inscription inédite d'Athènes, qu'a signalée Ad. Wilhelm, *Beitr. z. griech. Inschriftenk.*, p. 136, et qui mentionne les prêtres d'Ἔρος, Θεὸς ἀγαθός, Ζεὺς Κάσιος, Ἀπόλλων, Διόνυσος, [Διόνυσος καὶ] Ἀριάγ[νη]?, Μήτηρ θεῶν, [Οὐρ]ανία Ἀφροδείτη Νείκη ἐν Κανώπω.

17 (A 3059). — Plaque de marbre blanc. H. 0,245; larg. 0,20. — Trouvée en 1912 dans la chambre D.

Ξενοφῶν
 Διονυσίου
 Βηρύτιος
 Διὶ Κασίῳ
 5 χαριστήριον.

Sur le culte de Zeus Kasios, cf. le n. 16.

18 (E 718). — Petite base quadrangulaire en marbre blanc, moulurée en haut et en bas, qui supportait un *hermès* dont il reste la partie inférieure. H. 0,195; larg. 0,325. — Trouvée en 1911.

Σαρῆπιδι, Ἴσιδι, Ἀνούϊδι
 Ἑρμεί, Ἀπόλλωνι Ἀρποχράτει,
 Ἑρμίας Ἀλεξανδρεὺς χαριστή-
 ριον, ἐπὶ ἱερέως Δημητρίου τοῦ
 5 Δημητρίου.

Date indéterminée. Le prêtre peut être le fils de Δημήτριος ὁ καὶ Τελεσσαρχίδης (?); cf. n. 15 et 15 bis.

Il n'y a point lieu, je crois, de séparer par la ponctuation Ἄνουβιδι de Ἐρμεϊ, non plus que Ἀπόλλωνι de Ἄρποχράτει. Depuis une époque assez ancienne, il arrive qu'une divinité soit désignée à la fois par son nom égyptien et par le nom de la divinité grecque considérée comme son équivalent. Cf. Breccia, *Rapport sur la marche du service du musée d'Alexandrie en 1912*, p. 38, n. 89 : dédicace adressée Σαράπιδι Διονύσωι, Ἰσιδι Ἄφροδίτηι.

19 (E 717). — Cippe en marbre blanc mouluré à la partie supérieure. H. 0,65; larg. 0,36. Gravure grossière. — Trouvé en 1911.

Ῥώμης.

Ce cippe peut avoir été dédié en reconnaissance de l'appui fourni par le Sénat romain dans l'affaire du Sarapieion (n. 14).

2° INSCRIPTIONS PROVENANT DU SARAPIEION B (1).

20 (A 3024). — Plaque de marbre blanc, dont les bords ne sont point polis. H. 0,20; larg. 0,27; ép. 0,07. — Trouvée non loin du Sarapieion B, dans un magasin, à l'est du réservoir de l'Inopos. — *IG*, XI, 1223.

Επ' ἄρχοντος Διογένου, μὴνός
 Δηναιδῶνος, ἐρανισταί, ἐραναρ-
 χοῦντος τοῦ ἱερέως Δάμπρω-
 νος, Πολύξενος, Ἀπολλόδωρος,
 5 Χάρμας, Ἀπολλώνιος, Κυδίας,
 Ξενοκράτης, Τεισικλῆς, Ἡλι-
 ὄδωρος, Νῆις, Ἀπολλώνιος,
 Ἀπολλόδωρος, Νίκαιος, Πά-
 τρων, Αἰσχρίων, Μηνύδωρο[ς],
 10 τὰς κλίνας ἀνέθηκαν Σα-
 ράπι, Ἰσι, Ἄνουβι, θεοῖς συννά-
 [οις] καὶ συμβώμοις.

Année 196.

(1) Toutes ces inscriptions, à l'exception peut-être de n. 39, paraissent dater de l'époque de l'indépendance.

Les confrères dédient les lits qui doivent servir apparemment aux festins culturels; voir la troisième partie, section III, 3.

21 (E 632). — Trois plaques de marbre blanc qui se raccordent; il manque à gauche, une plaque analogue. H. 0,32; long. totale, 4,50; ép. 0,09 (1^{re} plaque) et 0,18 (plaques 2 et 3). Lettres monumentales à la l. 1 : h. 0,06. — *IG*, XI, 1226.

- - - [Σαρά]πιδι,	Ἴσιδι,	Ἀνούθιδι	Κινέας	Ἀγοράλλου	χαριστή[ρ]ιον.
<i>couronne</i>		<i>couronne</i>		<i>couronne</i>	
Τὸ κοινὸν		Τὸ κοινὸν		Ὁ θίασος	
τῶν θερα-		τῶν μελ[α]-		ὁ τῶν Σαρα-	
πευτ[ῶ]ν		νηφόρων		πιαστῶν	
Κινέαν		Κινέαν		Κινέαν	

Κινέας Ἀγοράλλου est apparemment le prêtre Kinéas, nommé aux n. 22-24, c'est un Délien; cf. *IG*, XI, 1281.

Sur ces associations, voir la troisième partie, section I, 2.

22 (A 1448). — Base en marbre blanc, brisée en deux fragments. H. 0,085; larg. 0,21; ép. 0,20. Les frg. ont été découverts par A. Hauvette à l'endroit même où j'ai découvert plus tard le *Sarapieion B*, et édités séparément *BCH*, VI, p. 322, n. 10 et p. 321, n. 8. — *IG*, XI, 1260.

Εὔνοος Δημητρίου
 ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ τῶν τέκνων
 Σαράπιδι, Ἴσιδι, Ἀνούθιδι,
 Ἄρποχρ[ά]ται χαριστήριον.
 5 ἐφ' ἱερέως Κινέου.

Cf. n. 21.

23 (A 1301). — Base en marbre blanc. H. 0,08; larg. 0,27; ép. 0,195. — Trouvée en 1908 dans le réservoir inférieur de l'Inopos, mais provient sans doute du *Sarapieion B*. — *IG*, XI, 1258.

[Ἐ]λίκων Διονυσίου ὑπὲρ αὐτοῦ
 καὶ τῶν τέ[χ]νων Σαράπιδι, Ἴσιδι.
 εὐχίν,
 [ἐ]πί ἱερέως Κινέου[υ].

Cf. n. 21.

24. — Inscription gravée sur l'escabeau d'une statuette en marbre qui représente un dieu assis (cf. ci-de sus, fig. 7). — *IG*, XI, 1261.

Ἐφ' ἱερέως Κινέου.

Cf. n. 21.

25 (E 635). — Base en marbre blanc dont les angles supérieurs supportaient des cornes, travaillées séparément. H. 1,04; larg. 0,50; ép. 0,49. — *IG*, XI, 1227.

Τὸ κοινὸν τῶν δεκαδιστῶν καὶ
δεκαδιστριῶν ὧν συνήγαγεν
Ἀρίστων Σαράπιδι, Ἴσιδι, Ἀνούβιδι,
θεοῖς συννάοις.

5. Ἰατροκλῆς, Ἀπολλόδ[ω]ρος, Δωρίων, Γλαυκίας,
Νέων, Θεόφιλος, Ἡρακλείδης, Μέμππος Ἰατροκλ[έ]-
ους, Ἡρακλείδης. Καλλώ, Εὐτυχ[ί]ς, Φίλα, Κλέ[α],
Διάνοια, Σύνετον, Φιλοκρίτη.

On connaît quelques associations nommées d'après le jour du mois où elles célébraient une fête : νομηγνιασταί, τετραδισταί, δεκαδισταί (Dittenberger, *Syll.*, 824), εἰκαδισταί, ἑνατισταί (n. 26 et 27). Cf. Herzog, *Philolog.*, LXXI, p. 11, commentant un vers d'une inscription d'Argos :

Ἐδδεμάται μέ(σ)σαι θυσίαν ἄγομεν κατὰ μῆνας.

Selon E. Revillout, *Rev. Égypt.*, VI (1888), p. 129, « les Égyptiens avaient un sabbat ou dimanche tous les dix jours ». Il est possible que le nom de décadistes vienne ici de cet usage. Une inscription de Brousse nous apprend l'existence de μουσταί καὶ δεκατισταί, groupés autour d'un ἱερέως et attachés au culte de Sarapis et Isis. Mais G. Mendel qui a publié cette inscription (*BCH*, XXIV, p. 336, n. 2), rattache le terme à δεκάτη : il désignerait des fonctionnaires de l'association chargés de percevoir les dimes; cf. Poland, *op. laud.*, p. 64, note**.

26 (E 636). — Base analogue à la précédente, mais de moindre dimension.
H. 0,69; larg. 0,37; ép. 0,32. — IG, XI, 2228.

- Σαράπιδι, Ἴσιδι, Ἀνούδειδι,
τὸ κοινὸν τῶν ἑνατιστῶν ὧν ἀρχιθιασίτης
Διονύσιος Νουμηγίου Κασσανδρεύς, γραμματεὺς
Ἀπολλώνιος μελανηφόρος, Μνάσων,
5 Ἀθηνίων, Κῶμος, Ἀρίστων, Ῥόδιππος,
Ἥγίας, Ἀπολλώνιος, Διονύσιος, Φιλίστρατος,
Δημήτριος, Στράτων, Σωσίστρατος,
Ἀριστόβουλος, Ἀφροδίσιος, Διοπίθης,
Φιδίας, Δράκων, Λίσχρίων, Ἀπολλώνιος,
10 Ἀφροδίσιος, Ἀγαθοκλῆς,
Βαλίτων, Ἀσκληπιιάδης, Διοδώρος.

dans une couronne :

- Στεφανοῖ τὸ κοι-
νὸν [τῶ]ν θιασιτῶν
Διονύσιον τὸν ἀρχι-
15 θιασίτην ἀρετῆς ἕνε-
κεν καὶ εὐσεβείας
τῆς εἰς τοὺς θεοὺς
καὶ φιλοτιμίας
τῆς εἰς τοὺς
20 θιασίτας.

dans une couronne :

- Τὸ κοινὸν
τῶν θιασι-
τῶν τὸν
γραμματέα
25 Ἀπολλώνιον
μελανηφό-
ρον.

Διονύσιος Νουμηγίου Κασσανδρεύς : cf. n. 2 a, 3, l. 1. — Du nom Βαλίτων (l. 11), il faut peut-être rapprocher l'épithète d'Ammon, Βαλίθων; cf. Strab., XVII, p. 834 (décrivant la région des Syrtes; le passage est corrompu; je cite d'après l'éd. Meineke) : εἶτα ἄκρα Ἀμμωνος ... Βαλίθωνος πρὸς ἣ θυννοσκοπεῖον.

Sur les ἑνατισταί, cf. n. 25.

27 (E 501). — Base analogue à la précédente. H. 0,70; larg. 0,38-0,41; ép. 0,30. — *IG*, XI, 1229.

Ἰσιδι

τὸ κοινὸν τῶν ἐναγιστῶν ὧν ἀρχιθιασίτης
Διονύσιος Νουμηγίου Κασσανδρεΐς, κτλ.

(Le reste de l'inscription reproduit exactement n. 26.)

28. — *Inscriptions des bancs du Sarapieion B.*

a : dans le couloir d'entrée, à gauche (ci-dessus, p.). — *IG*, XI, 1243.

Σαρᾶπι, Ἰσι, Ἀνούδι Ἰατροκλήης Μενίππου
Μυλασεὺς ἀπὸ τῆς δεκάτης.

Ἰατροκλήης Μενίππου : cf. Μένιππος Ἰατροκλέους, n. 25, l. 6.

b : en avant du petit temple (ci-dessus, p. 33). — *IG*, XI, 1240.

Σαρᾶπι, Ἰσι, Ἀνούδι Ἀλέχης Ἡρακλεΐδου Κιανὸς καὶ Βιωτῆς Ἐπιγόνου

Kios fut détruite en 202 par Philippe V de Macédoine et le territoire fut donné à Prousius I^{er} de Bithynie; ce prince restaura la ville et la dénomma Prousius πρὸς θαλάττη (Polyb., XV, 21; 23; Strab., XII, 4, 3; Head, *Hist. numorum*², p. 513). Mais il est possible qu'à l'étranger les habitants de la cité aient conservé leur nom traditionnel quelque temps encore après que leur patrie avait été ruinée et avait reçu une appellation nouvelle. A l'époque romaine, l'ancien ethnique fut rétabli.

Sur le culte égyptien à Kios, cf. G. Mendel, *BCH*, XXIV, p. 368 et note 1.

c (E 630). — Deux fragments de place incertaine. — *IG*, XI, 1268.

- - - ξ Σαρᾶπι, Ἰσι, Ἀνούδι. (*vacat*)

d (E 623); fragments de place incertaine. — *IG*, XI, 1269.

- - - [Σαρᾶπι]δι, Ἰσι]δι, Ἀν[ο]ύδιδ[ι] - - -

29 (E 637). — Bloc de marbre blanc complet, sauf en arrière. H. 0,10; larg. 0,165; ép. 0,21. La face antérieure est travaillée; de même les côtés droit et gauche, sur une largeur de 0,08 environ; le reste est simplement piqueté. — *IG*, XI, 1246.

[Ἀγ]άθων Νυμφίου Πετηλ[ῆνος]
 τὴν ἐρόφωσιν σὺν τῷ κεράμω[ι]
 καὶ τῶν κονίασιν
 Σαράπι, Ἰσι, Ἀνούδι, κατὰ
 5 πρόσταγμα τοῦ θεοῦ.

Sur le personnage, cf. J. Hatzfeld, *BCH*, XXXVI, p. 197. Il a fait les frais de la toiture avec la couverture de tuiles et de l'enduit des murs pour une construction du *Sarapieion B*.

29 bis (E 547). — Base en marbre blanc, κεραυγός. H. 0,64; larg. 0,295; ép. 0,245. — *IG*, XI, 1244.

Ἀγάθων Νυμφίου Πετελῆνο[ς]
 Σαράπι, Ἰσι, Ἀνούδι εὐχά[ν].

29 ter (E 499). — Base analogue, r employée dans l'escalier du réservoir de l'Inopos; cf. *CRAI*, 1909, p. 405. — *IG*, XI, 1245.

Ἀ[γ]άθων Νυμφίου Πετελῆνος
 Σαράπι, Ἰσι, Ἀνούδι εὐχά[ν].

30 (E 625). — Base quadrangulaire, brisée en haut. H. 0,68; larg. 0,32; ép. 0,25. — *IG*, XI, 1251.

Αἴσωπος Μενεκράτου
 Σαράπι, Ἰσι, Ἀνούδι, θεοῖς συννάο[ις]
 κατὰ πρόσταγμα τοῦ θεοῦ[υ].

31 (E 634). — Base κεραυγός. H. 0,75; larg. 0,42; ép. 0,35. Surface usée. — *IG*, XI, 1271.

- - - - - ιας Σωκ. . . δου
 Σ[αράπ]ι, Ἰσι, Ἀνούδι,
 [κα]τὰ πρ[ό]στ[αγ]μα τοῦ θεοῦ.

L. I : peut-être Σωκ[λ]ίδου pour Σωκλειδου (Hiller v. Gaertringen).

32 (E 633). — Base cylindrique moulurée. H. 0,56; diam. 0,45. Surface très usée. — *IG*, XI, 1270.

 - - - - - [Σαράπιδι, Ίσιδι]
 [Ἄνου]βιδι], θεοῖς [συνναίοις].

33 (E 621). — Plaque de marbre dont la surface est décorée de lignes gravées, disposées comme les barbes d'une plume. Long. 0,21; larg. 0,35; ép. 0,09. L'inscription est sur la tranche la plus étroite. — *IG*, XI, 1233.

Ἄριστοκλύδης
 Δημαρχήτου Ὀσίρι-
 δι, Ίσιδι, κατὰ
 πρόστα(γ)μα.

Le personnage est dit Δήλιος dans une dédicace du *Sarapieion C* (n° 64); voir encore n. 34 et n. 50, a.

34 (E 622). — Marbre blanc sans doute encastré dans un édifice. H. 0,155; arg. 0,405; ép. 0,15. — *IG*, XI, 1292.

Ἄριστοκλύδης
 Μηλί.

L'inscription est très grossièrement gravée; c'est presque un grafito.

Sur le culte de Men à Délos, cf. n. 63.

35 (A 1557). — Base quadrangulaire. H. 0,087; long. 0,295; ép. 0,232. — *IG*, XI, 1266.

Ὀνησαγόρας
 Ἡρωί.

D'après le lieu de la trouvaille, il ne s'agit point ici de quelque culte héroïque : Onésagoras invoque une divinité égyptienne qui n'est autre que le Ἡρων ou Ἡρως de Magdôla, entièrement distinct sans doute du dieu thrace homonyme; cf. P. Perdrizet, *Cultes et mythes du Pangée*, p. 20, note 3. J'ai indiqué ci-dessus que la figure 7 représentait peut-être ce dieu.

36 (E 626). — Marbre blanc. H. 0, 125; larg. 0, 22; ép. 0, 49. La partie postérieure, non travaillée sur une épaisseur de 0, 29, devait être encastrée dans un mur; en avant, la face supérieure présente un trou de scellement circulaire ou était placé l'ex-voto.

Βῆθυς
 Ἀθηγ[ο]κλέους
 Φωσ[φ]όρωι
 Ἀρτέμιδι.

L'épithète *φωσφόρος* est appliquée à Artémis et à Hécate; cf. Höfer, *ap. Roscher, Lexicon, s. v. Phosphoroi*. Artémis-Hécate reçut des dédicaces dans le *Sarapieion C* (n. 127 et 128). Un ex-voto la représentait (*Métrophanès, A, l. 78* : τύπιον [ἀργ]υροῦν οὗ Ἀρτεμις ἔχουσα δίδρα; voir aussi *B, l. 62-63*). Une inscription trouvée en Égypte mentionne Artémis Phosphoros (*OGIS, 63*). Enfin, il faut noter encore qu'une prêtresse de Cléopâtre III, reine souvent assimilée à Isis, a le titre de *φωσφόρος*; cf. Otto, II, p. 320; *Rev. de Philol., XXX (1907), p. 268*.

37 (A 1556). — Marbre blanc poli seulement en avant. H. 0, 20; larg. 0 27; ép. 0 08. — *IG, XI, 1265*.

Ἄμμωνι
 Ἀνδροδίκῃ
 Φανοδίκου.

Le culte d'Ammon est peu répandu à l'époque hellénistique; cf. Ed. Meyer, *ap. Roscher, Lexicon, I, 1, col. 283* et suiv.; Pietschmann, *ap. Pauly-Wissowa, I, col. 1583* et suiv. — A Délos, une autre dédicace fut faite à ce dieu; cf. n. 171.

La femme peut être Délienne : le nom du père, *Φανοδικος*, est fréquent dans l'île.

38 (A 3038). — Fragment d'une grande base *κεραύχου*. — *IG, XI, 1342*.

- - - - - [A]βρυλλα
 - - - - - -θην

39 (A 1555). — Partie supérieure d'une stèle avec fronton. H. 0, 15; larg. 0, 19; ép. 0, 068. Dans le fronton sont sculptés : au centre, un disque (soleil?); à gauche, une étoile; à droite, un croissant. L'inscription est gravée sous le

fronton, et au-dessous on distingue l'amorce d'une surface évidée qui portait sans doute un bas-relief. — Trouvée en 1910.

Οὕτως παῖς Μενεδήμου Ἀπολλώνιος ἀοιδὸς
 οὐρανίου κόσμου ὕμνεον ἀθανάτους
 ἔμ ποτε Μαιανδρία ἔτεκεν παρὰ ξέσματι Κλάστρου (sic)
 καὶ Φοῖβου τεμένει· μούσα δ' ἐφῆκε πνοήν.

Le monument — qui ne doit pas être une stèle funéraire — célébrait l'hymnede Apollonios, fils de Ménédémos, originaire d'Asie-Mineure, sans doute d'Éphèse ou de Kolophon; le *τέμενος Φοῖβου* doit désigner le sanctuaire de Klaros; le nom de la mère, *Μαιανδρία*, se retrouve dans le n. 60.

Si le fragment n'a pas été découvert fortuitement dans le *Sarapieion B*, il faut croire qu'Apollonios avait chanté les divinités égyptiennes.

3° INSCRIPTIONS PROVENANT DU SARAPIEION C

Textes antérieurs à 166 (1).

40 (A 1012). — Marbre de forme trapézoïdale, à peine travaillé. H. 0, 22; larg. 0, 25 en haut, 0, 28 en bas; ép. 0, 10. — *IG*, XI, 1306.

Ἴσιος Τάεσσα | τόνδε βωμὸν | εἴσατο.

Crönert, *Gött. gel. Anzeig.*, 1908, p. 1029, a reconnu que la dédicace était un sénaipe. Il est notable que l'inscription, d'après la paléographie, est de beaucoup la plus ancienne de toutes celles qui sont, à Délos, relatives au culte égyptien (Début III^e s.).

41 (A 1465). — Plaque de marbre bleu brisé à gauche et en bas. H. 0, 19; larg. 0, 17; ép. 0, 03. — *IG*, XI, 1215.

[Υπὲρ βα]σιλέως Ἄν-
 [τι]- - - [ο]υ καὶ βασιλίσσης
 - - - [κ]αὶ Δημητρίου
 [οἱ θεο]απειταὶ οἱ ὑπ' αὐ-
 5 [τ]- - [τ]ατόμενοι
 [Σαρά]πι, Ἴσι, θεοῖς ἐν-
 [τεμενίοις]- - - - λε-

(1) Le départ est parfois difficile à faire; cf. *IG*, XI, 4, préface.

A. Hauvette, *BCH*, VI, p. 332, n. 28, a complété aux l. 1-2 Αν[τιόχο]υ ; il ajoute que « les noms d'Antiochus et de Démétrius sont si fréquents dans la dynastie des rois de Syrie que cette dédicace ne saurait être avec certitude attribuée à l'un plutôt qu'à l'autre de ces princes ». Mais Th. Homolle, *ibid.*, VIII, p. 106 et note 1, la rapporte sans hésitation à Antiochus VIII, nommé avec sa femme Tryphaena et Démétrius, son fils, car « ce Démétrius qui régna plus tard sous le nom d'Eucaerus est le seul qui ait pour père un Antiochus ». Dittenberger, *OGIS*, 251, a contesté que Démétrius fût le fils du couple royal mentionné dans l'inscription; il s'agirait d'Antiochos IV Épiphânès, de sa femme Laodiké, de son neveu Démétrios, plus tard roi sous le nom de Sôter (162-150); mais Démétrios fut envoyé comme otage à Rome en remplacement d'Antiochos lui-même et il y resta durant tout le règne de celui-ci (cf. Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, p. 240; p. 312 et suiv.). Cette donnée s'accorde mal avec celles que fournit la dédicace. Une hypothèse que nul n'a envisagée, et qui n'est point formellement exclue par la paléographie, est qu'il s'agirait d'un Ἀν[τιγόνο]ς et non d'un Ἀν[τιόχο]ς ; et il faut convenir que la restitution $\text{[ὑπὲρ βα]σιλέως Ἀντιγόνου καὶ βασιλίσσης [Φίλας καὶ] Δημητρίου}$ (Antigonos Gonatas, mort en 240/39, sa femme Phila, son fils, plus tard Démétrios II) s'accorderait fort bien avec l'étendue de la lacune, alors que les noms de Tryphaena ou de Laodiké, qui ont été proposés, sont manifestement trop longs. Toutefois, j'hésite à attribuer à la dédicace une date si ancienne. En fait, Démétrios peut n'appartenir même pas à une famille royale; d'après l'inscription suivante, dont la gravure est identique, on est enclin à compléter aux l. 4-5 : $\text{[οἱ θερ]απευταὶ οἱ ὑπ' αὐ[τὸν]}$ (et non $\text{ὑπ' αὐ[τοῦς] τατ[τόμενοι}$. Démétrios ne serait peut-être que le président d'un collège de thérapeutes.

42 (Δ 574 a-γ). — Trois fragments d'une plaque de marbre blanc dont deux se raccordent, le bord gauche est conservé. *Ép.*, 0, 043. — *IG*, XI, 1062.

- ισ -
 - ω'α -
 - - - - [τέ]χνων - - - - -
 τὸν [γὰρ] καὶ τὸν π[ρόνα]ον? Σαρ[άπι?]- - -
 5 οἱ θεραπευταὶ οἱ [ὑπ' αὐ]τὸν τατ[τόμενοι]- - -
 δὲ ἐπιμέλεσθα[ι - - -]κλείδην
 (vac.)

Fin d'un décret émanant, à ce qu'il semble, des thérapeutes dont il est déjà question dans la précédente inscription, de gravure identique. À la l. 6, ...kleidès est un des membres chargés sans doute de surveiller les travaux décidés; cf. n. 2, *b*, etc.

43 (E 408). — Corniche en marbre blanc dont l'angle antérieur droit est brisé. Long. 1,335; larg. 0,34; ép. 0,096. L'inscription était gravée sur le bord droit et le bord antérieur. — *IG*, XI, 1242.

B7θ[υς] - - - [Λυσιμ.]αχεύς Σαράπι, Ἴσι, Ἀνούθι.

Il faut noter que, pour une raison peu apparente, l'inscription a été gravée *de droite à gauche*.

On est tenté de compléter B7θ[υς Κλέωνος Λυσιμ.]αχεύς; ce personnage fut un général de Démétrios II, connu par son succès sur Aratos vers l'année 235 et loué par les Athéniens (cf. Ad. Wilhelm, *Gött. gel. Anzeig.*, 1903, p. 788 et suiv.; Ferguson, *Hellen. Athens*, p. 201; Kirchner, *IG*, II², 808). Mais rien n'assure qu'un personnage historique soit ici nommé.

44 (E 451). — Base quadrangulaire moulurée. H. 0,80; larg. 0,44; ép. 0,40. — *IG*, XI, 1235.

Ἰατροκλῆς Διαμαγάθου
Ἀθυνδριανός Πλούτωνι
καὶ Κόρει, Δήμητρι, Ἑρμῆ[ι]
Ἀνούθιδι, κατὰ πρόσταγμα
5 τοῦ θεοῦ.

L'ancienne ville carienne Athymbra disparut lors de la fondation de Nysa. Cette fondation serait due à Antiochos Sôter et aurait suivi de peu la mort de Séleukos Nikator (281); cf. Hiller, v. Gaertringen, *ap. W. v. Diest, Nysa ad Maeandrum (Ergänzungsb. d. Jahrb. d. arch. Inst.*, X, 1913), p. 66-67. Si cette date est exacte — ce que la médiocre valeur des témoignages permet de contester — il faut admettre alors une longue survivance de l'ethnique Ἀθυνδριανός, car, d'après la paléographie, notre texte n'est manifestement pas antérieur au dernier quart du III^e siècle.

Un couple chthonien, Pluton et Koré, était adoré à Nysa; on lui

associait Déméter et Hermès, identifié ici avec Anoubis (cf. Regling, *ap. v. Diest, op. laud.*, p. 91 et suiv.). Dans un lieu proche de Nysa, Ἀχάρακα, se trouvait le Ploutonion, un bois sacré, le temple de Pluton et de Koré, enfin le Charonion où l'on obtenait des guérisons miraculeuses par des procédés analogues à ceux qui furent pratiqués dans les sanctuaires égyptiens : incubation iatromantique (Strab., XIV, p. 649). On s'explique ainsi pourquoi le Carien Iatroklès a dédié un monument dans le *Sarapieion C*.

45 (E 545). — Base quadrangulaire, jadis intacte et vue par Stamatakis en 1873 (cf. Ἀθήναιον, IV, p. 457, n. 4), maintenant brisée en trois morceaux et incomplète partiellement à droite. H. 0,67 ; larg. et ép. 0,65. — *IG*, XI, 1224.

Διονύσωι καὶ Σαράπι
οἱ συμβαλόμενοι
κατὰ τὸ πρόσταγμα
τοῦ θεοῦ,

5 ἐπὶ ἱερέως Καλοδίκου.

De la l. 1, il ne reste plus maintenant que Διον...

Les deux divinités sont ici distinguées ; mais de bonne heure elles ont été confondues ; voir le commentaire de n. 18 ; elles sont fréquemment rapprochées ; cf. Drexler, *Myth. Beitr.*, I, p. 38, note 1.

45 bis (A 1179 et 1490). — Deux fragments d'une base quadrangulaire. H. 0,087. — *IG*, 1225.

Οἱ συμβαλόμε[νοι εἰς τὸν βωμὸν]
κατὰ τὸ π[ρόσταγ]μα
τοῦ θεοῦ.

La formule οἱ συμβαλόμενοι εἰς τὸν βωμὸν se retrouve dans *Kal-listratos*, A, II, l. 115 ; l. 121. Une confrérie se cotise εἰς τὰς θυσίας καὶ τὰς σπονδίας ; *ibid.*, l. 154-156. Voir la troisième partie, section III, 3.

46 (I^o 731). — Fragment brisé dans tous les sens. H. max. 0,16; larg. 0,21; ép. 0,095. — *IG*, XI, 1343.

- - [Σαρά]πιαστα[ι]? - -
 - - [οῦς συνήγαγε]ν? Μόνιμο[ς] - -
 - - [ὁ ἱερεῖς]ῦς? καὶ οἱ σ[υμβαλόμενοι]? - -
 - - α τούτων - -
 5 - - ι Ἀπόλλ[ωνι]? - -
 - - Ἀρτέμ[ιδι]? - -

47 (E 728). — Petit chapiteau en marbre blanc qui paraît avoir supporté une statuette. H. 0,13. — *IG*, XI, 1231.

Σαράπει, Ἰσει, Ἀνούθει
 Χοιρύλος Τελεσάνδρου
 κατὰ πρόσταγμα.

Le dédicant est un Délien, connu au début du II^e siècle (*IG*, XI, 400, l. 12-13 : année 192; 442, *A*, l. 211 : année 179). Son offrande est mentionnée apparemment dans les inventaires attiques; cf. *Kallistratos*, *B*, col. I, l. 29 : ἀνδριαντίδιον ἐπὶ βάσειως, ἀνάθημα Χοιρύλου.

48 (A 1487). — Petite base rectangulaire. H. 0,035; larg. 0,20; ép. 0,16. — *IG*, XI, 1232.

Ἀνούθει
 Ἄμνος Ἱερομάρτου.

Le dédicant, Délien, est connu à la fin du III^e siècle et au début du II^e; cf. *IG*, XI, 372, *A*, l. 125 et le commentaire. Il le faut identifier sans doute avec Ἄμνος, néocore de Sarapis en 179 (*IG*, XI, 442, *A*, l. 196, cité ci-dessous, deuxième partie, section II, 1).

49 (E 433). — Marbre blanc dont la face antérieure seule est travaillée. H. 0,19; larg. 0,40. — *IG*, XI, 1253.

Ἀνούθει Ἱγερμόνι, Σαράπει
 Σωτήρι, Ἰσι Σωτε[ί]ραι
 Ἀπολλώνιος Χαμίδου
 σινδονοφόρος
 5 κατὰ πρόσταγμα τοῦ θεοῦ.

Le personnage, d'après son nom, paraît être un Délien ; il est dit *σινδονοφόρος*, c'est-à-dire qu'il portait un vêtement en lin ; cf. Fränkel, *Inscr. v. Pergamon*, ad n. 336, 4 ; Dittenberger, *Syll.*², 754, note 5 ; Rusch., p. 57. Sur cette pratique dans le culte égyptien, voir la troisième partie, section III, 3.

Anoubis est Ἡγεμών : c'est le dieu infernal qui ouvre le chemin aux morts et les guide ; cf. Drexler, *ap. Roscher, Lexicon*, I, 2, s. v. *Hegemon Archegetes*, p. 1876. L'épithète de σωτήρ, qui implique de multiples et précieuses attributions, est fréquemment attribuée à Sarapis et à Isis ; il suffit de rappeler un hémistiche de n. 1 : ἐσθλοῖσιν, δὲ σωτόρες ἀ' ἐν ἔπειθε (l. 34). Le premier rang donné à Anoubis indique peut-être que les trois divinités ont été invoquées ici comme secourables dans les dangers qui menacent l'âme après le trépas.

49 bis (A 3010). — Base brisée à gauche. H. 0,035. — *IG*, XI, 1254.

[Σαράπι, Ἰσι, Ἄνουβι
[Ἀπολλών]ιος? Χαρμίδου
[χαρισ]τήριον.

Cf. n. 49.

49 ter (A 1260). — Base brisée à gauche. H. 0,045. — *IG*, XI, 1255.

[Ἀπολλώνιος? Χαρ]μίδου
- - - [Σ]αράπι, Ἰσι
[χαρι]στήρια.

Cf. n. 49.

50 (E 399 et E 414). — Deux blocs de marbre blanc, jadis réunis à l'aide d'un crampon oblique et formant l'angle droit d'un monument dont ils sont les seuls témoins. — *IG*, XI, 1234 et 1300.

a.

Κατὰ πρόσταγμα Ὀσείδου
Διὶ τῶι πάντων κρατοῦντι
καὶ Μητρὶ Μεγάλῃ τῇι πάντων
κρατούσῃ Ἀριστοκύδης Δημα-
5 ρήτου καὶ Ἀρτέμων Πυθέου.

b.

Ἄπ' οἴνου μὴ προσιέναι
μηδὲ ἐν ἀθινοῖς.

A. Hauvette identifiait le dieu et la déesse *omnipotents* à Hadad et Atargatis; cf. *BCH*, VI, p. 350, n. 179. Mais, comme je l'ai déjà indiqué dans les *Mélanges Holleaux*, p. 272-273, il faut reconnaître dans ce couple des divinités égyptiennes. La dédicace, d'après la mention d' Ἀριστοκίδης Δημαρχήτου, ne doit pas être postérieure au milieu du II^e siècle (cf. n. 64); or nous ne savons point qu'à cette date, les divinités de Syrie aient été adorées à Délos. Aussi bien est-il peu vraisemblable qu'Osiris ait ordonné la consécration d'un ex-voto en leur honneur, alors que les deux sanctuaires, égyptien et syrien, paraissent n'avoir eu aucune communication. Ἀριστοκίδης a fait, dans le *Sarapieion B*, une dédicace à Osiris et Isis (n. 33); c'est à eux encore qu'il s'adresse. Osiris, confondu avec Sarapis, est le maître du monde; cf. *Mél. Holleaux*, p. 273, note 2. Sur l'identification d'Isis avec la Mère des dieux, cf. n. 82.

Sur les interdictions rituelles de *b*, voir la troisième partie, section III, 3.

51 (E 426). — Base en marbre bleu, κερκοῦργος. H. 0,77; larg. 0,295 et 0,33; ép. 0,22-0,24. — *IG*, XI, 1262.

Ζωῖλος Διονυσοδώ[ρου]
κατὰ πρόσταγμα[α]
Ἰσιδι.

52 (A 1500 α et β). — Deux fragments d'une base en marbre bleu. — *IG*, XI, 1236.

Σαρά[πι, Ἰσι, Ἄ]νούβι
Πρόμα[χος] Ἀπολλωνίου
Ἀργ[εῖος] χα[ριστήριον].

Les témoignages relatifs au culte égyptien à Argos sont tardifs; cf. Rusch, p. 34.

53 (A 1549). — Base brisée à droite. H. 0,07. — *IG*, XI, 1237.

Γενναΐδης Τιμασ - - -
Θηραῖος Σαράπι, Ἰσι, [Ανούβι],
κατὰ πρόσταγμα τοῦ [θεοῦ].

Théra eut un sanctuaire égyptien dès la première partie du III^e siècle; cf. ci-dessus, p. 68, note 3.

54 (E 502). — Grande base. H. 0,76; larg. 0,46; ép. 0,36. — *IG*, XI, 1238.

Σαράπι, Ἴσι, Ἀνούβι, κατὰ πρόσταγ[μα]
 τοῦ θεοῦ, Γ(λ)αῦκος Γούρου Καλλατιανῶ[ς]
 καὶ ὁ υἱὸς Παράμωνος καὶ ἡ γυνὴ Ἀγγελίς.

Une glose obscure peut donner à croire qu'un culte chthonien était célébré à Kallatis, colonie d'Héraklée-Pontique; cf. Steph. Byz. *Κάλλατις*. . . ἐν ἧ κάλαθος εὐρέθη εἰκὺῖα (*sic*) τοῖς θεσμοφοριακοῖς. Quelques monnaies portent l'effigie d'une Déméter voilée; cf. Head, *Hist. num.*², p. 274. Un dieu et une déesse au calathos ont pu être identifiés avec Sarapis et Isis.

55 (E 397). — Base en marbre bleu, κερασῶχος. H. 0,57; larg. 0,24-0,26; ép. 0,22. — *IG*, XI, 1256.

Δημήτριος
 (*vac.?*) Παραμόν[ου]
 [Σ]αράπι, Ἴσι,
 κατὰ πρόσταγμ[α]
 5 τοῦ θεοῦ.

56 (E 472). — Base brisée en deux fragments qui se raccordent. H. 0,70; larg. 0,48; ép. 0,41. — *IG*, XI, 1239.

[Γ]λαῦκος Δημητρίου
 [Κ]αλύνδιος ὑπὲρ τοῦ υἱοῦ
 Δημητρίου Σαρ[ά]πι, Ἴσι, Ἀνούβ[ι],
 θεοῖς ἐντεμενίοις.

Θεοὶ ἐντεμενίοι; cf. Dittenberger, *Syll.*², 627, l. 3-4 : καὶ τῶν ἄλλων θεῶν τῶν [ἐν]τεμενίων ἕσων ἱερᾶται ὁ ἱέρειος; *IG*, XII, 5, n. 863, l. 8; 864, l. 10; 865, l. 14-16 : Asklépios, Apollon (Hygie), καὶ οἱ ἄλλοι οἱ ἐν τῷ τεμένει θεοί. Il n'y a, dans le sanctuaire égyptien, aucune différence entre les θεοὶ ἐντεμενίοι et les θεοὶ σύνναοι καὶ σύνθεμοι.

57 (E 469). — Grande base. H. 0,63; larg. 0,50; ép. 0,43. — *IG*, XI, 1241.

Ἀρίστων Ἀριστίωνος
 Κορκυραῖος δεκάτην Σαράπ[ι].

La dédicace *IG*, IX, 716, trouvée à Corfou, d'après la forme *Σαρᾶπι* peut être assez ancienne.

Sur la *δεκάτη*, cf. n. 7.

58 (E 435). — Partie supérieure d'une base *κεραύγου*, brisée en arrière. Larg. 0,28. — *IG*, XI, 1249.

Ἔρωι
κατὰ τὸ πρόσταγμα
τοῦ θεοῦ
Κτήσιππος
5 Κτησίππου
Χῖος
μελανηφόρο[ς].

58 *bis*. — Base analogue, vue par Leake en 1806; cf. ci-dessus, p. 10, note 1; vue et dessinée par Cockerell en 1713; cf. Ad. Reinach, *Rev. archéol.*, 1912, I, p. 306. — *CIG*, 2294 et *IG*, XI, 1250.

Ἴσι
[Κ]τήσιππος
[Κ]τησίππου
Χῖος
5 μελανηφόρος.

Κτήσιππος *Κτησίππου* *Χῖος* reçut des Déliens au début du II^e siècle un double décret honorifique; cf. *IG*, XI, 819 et 820. Les offrandes dont il enrichit le sanctuaire égyptien sont recensées dans les inventaires; cf. *Kallistratos*, B, I, l. 15-17 et 25-26: ce sont deux statuettes d'enfant et une statuette-portrait en marbre, un brûle-parfums en bronze. Les bases, dont les inscriptions au moins sont conservées, peuvent avoir supporté deux des statuettes.

59 (E 733). — Base circulaire, vue et copiée par Hauvette en 1881 (cf. *BCH*, VI, p. 324, n. 14). Il n'en a été retrouvé qu'un fragment. — *IG*, XI, 1257.

Διονύσιος Ζωίττα
Σερᾶπι, Ἴσι, Ἀνούδι,
θεοῖς συννάοις
κατὰ πρόσταγμα τοῦ θεοῦ

Wilcken, *Arch. f. Papyrus-Forsch.*, VI, p. 185 (note), doute à tort que la forme Σέραπις se rencontre à l'époque ptolémaïque. On la trouve non seulement ici, mais encore dans n. 72, et ces deux inscriptions ne sont point postérieures à la première moitié du II^e siècle.

L'ex-voto de Dionysios est mentionné dans les inventaires attiques; cf. *Kallistratos*, B, I, l. 22-23.

60 (A 585). — Base quadrangulaire dont la face supérieure porte l'empreinte de deux pieds nus. H. 0,09; long. et larg. 0,32. L'inscription est disposée sur trois côtés, autour de l'empreinte (fig. 15). — IG, XI, 1263.

Πυργίας ἀρεταλόγος
κατὰ π[ρ]όσταγ[μα Σαράπι]ος? τὸ βῆμα.
- - μυρίς, Μαιανδρία, Σησάμη
Ἴσι, Ἀνούβι.

Un monument analogue a été trouvé encore dans le *Sarapieion C* (n. 122); les empreintes y sont désignées comme τὰ βήματα. Le sens de ces ex-voto a été nettement établi : ils sont consacrés par



Fig. 15.

EX-VOTO AVEC EMPREINTE DE PIEDS

des pèlerins, parvenus au terme de leur pèlerinage; cf. Drexler, *Isis*, col. 527 et suiv. Ainsi un grand nombre des visiteurs du sanctuaire d'Abydos ont gravé au trait sur les murs une plante de pied dans

La dédicace *IG*, IX, 716, trouvée à Corfou, d'après la forme *Σαράπι* peut être assez ancienne.

Sur la *δεκάτη*, cf. n. 7.

58 (E 435). — Partie supérieure d'une base *κεραύλου*, brisée en arrière
Larg. 0,28. — *IG*, XI, 1249.

Ὄρωι
κατὰ τὸ πρόσταγμα
τοῦ θεοῦ
Κτήσιππος
5 Κτησίππου
Χίος
μελανηφόρο[ς].

58 *bis*. — Base analogue, vue par Leake en 1806; cf. ci-dessus, p. 10, note 1; vue et dessinée par Cockerell en 1713; cf. Ad. Reinach, *Rev. archéol.*, 1912, I, p. 306. — *CIG*, 2294 et *IG*, XI, 1250.

Ἴσι.
[Κ]τήσιππος
[Κ]κτησίππου
Χίος
5 μελανηφόρος.

Κτήσιππος *Κτησίππου* *Χίος* reçut des Déliens au début du II^e siècle un double décret honorifique; cf. *IG*, XI, 819 et 820. Les offrandes dont il enrichit le sanctuaire égyptien sont recensées dans les inventaires; cf. *Kallistratos*, B, I, l. 15-17 et 25-26: ce sont deux statuettes d'enfant et une statuette-portrait en marbre, un brûle-parfums en bronze. Les bases, dont les inscriptions au moins sont conservées, peuvent avoir supporté deux des statuettes.

59 (E 733). — Base circulaire, vue et copiée par Hauvette en 1881 (cf. *BCH*, VI, p. 324, n. 14). Il n'en a été retrouvé qu'un fragment. — *IG*, XI, 1257.

Διονύσιος Ζωίττα
Σεράπι, Ἴσι, Ἀνούδι,
θεοῖς συννάοις
κατὰ πρόσταγμα τοῦ θεοῦ

Wilcken, *Arch. f. Papyrus-Forsch.*, VI, p. 185 (note), doute à tort que la forme Σέραπις se rencontre à l'époque ptolémaïque. On la trouve non seulement ici, mais encore dans n. 72, et ces deux inscriptions ne sont point postérieures à la première moitié du II^e siècle.

L'ex-voto de Dionysios est mentionné dans les inventaires attiques; cf. *Kallistratos*, B, I, l. 22-23.

60 (A 585). — Base quadrangulaire dont la face supérieure porte l'empreinte de deux pieds nus. H. 0,09; long. et larg. 0,32. L'inscription est disposée sur trois côtés, autour de l'empreinte (fig. 15). — IG, XI, 1263.

Πυργίας ἀρεταλόγος
κατὰ π[ρ]όσταγ[μα Σαράπι]ος? τὸ βῆμα.
- - μυρίς, Μαιανδρία, Σησάμη
Ἴσι, Ἀνούβι.

Un monument analogue a été trouvé encore dans le *Sarapieion C* (n. 122); les empreintes y sont désignées comme τὰ βήματα. Le sens de ces ex-voto a été nettement établi : ils sont consacrés par



Fig. 15.

EX-VOTO AVEC EMPREINTE DE PIEDS

des pèlerins, parvenus au terme de leur pèlerinage; cf. Drexler, *Isis*, col. 527 et suiv. Ainsi un grand nombre des visiteurs du sanctuaire d'Abydos ont gravé au trait sur les murs une plante de pied dans

laquelle ils ont inscrit leurs noms; cf. Perdrizet et Lefebvre, *Les Grafites grecs du Memnonion d'Abydos*.

Au musée d'Alexandrie est conservée une petite stèle qui porte en creux l'empreinte d'un pied avec l'inscription Ἴσιδος πῶδας (cf. Breccia, *Catalogue*, I, *Iscrizioni*, n. 104^b). On passe ainsi de la représentation du pied du pèlerin à celle du pied de la divinité, car Isis ne doit pas être ici un nom de femme comme dans n. 175 C, b, col. III, l. 28. C'est ainsi que de nos empreintes votives, il faut rapprocher les monuments représentant des sandales ou des pieds que surmonte parfois le buste de Sarapis : voir en dernier lieu Svoronos, *Τὸ ἐν Ἀθηναῖς ἑθνικὸν Μουσεῖον*, p. 483 et suiv. ; mais il est douteux que l'étrange hypothèse de ce savant, selon laquelle ces ex-voto commémoreraient des guérisons obtenues à l'aide de sandales orthopédiques, obtienne un grand applaudissement. Ad. Reinach, *Rev. Hist. Rel.*, LXVIII, p. 69, note 1, annonce une étude prochaine sur le *Pied de Sarapis*.

Sur les ἀρεταλόγοι, cf. troisième partie, section II, 3.

61. — Autel triangulaire orné de reliefs représentant Apollon citharède, Diane à l'arc, Létô avec le sceptre. Conservé au musée de Marseille. La provenance délienne ne me semble pas incontestable. — *IG*, XI, 1264.

Σωσίνοκος Εὐαγόρου
Σαράπι, Ἴσι, Ἀνούβι ἐρχήν.

Il est notable que sur les faces de ce monument dédié aux divinités égyptiennes aient été figurées les divinités de la triade apollinienne, en un style archaisant, sans que rien y rappelle la religion d'Égypte.

62 (A 1481). — Cinq fragments, qui se raccordent, d'une table de marbre. L'inscription est gravée sur la face supérieure le long du bord.

...[ὑπὲρ τῆς γυναι]κὸς Βουδίου ἀνέθηκεν.

63 (E 746). — Bloc de marbre blanc. H. 0,25; larg. 0,49. L'inscription est gravée le long du bord supérieur; le reste de la face antérieure et les autres côtés ne sont point travaillés. — *IG*, XI, 1291.

Γάσσα Μηλί.

P. Perdrizet, *BCH*, XX, p. 75, note 2, a pensé que Τάσσα était un nom phrygien. Peut-être conviendrait-il plutôt de le rapprocher des noms égyptiens tels que Τάεσσα (n. 40) et Τάση. La dédicante serait donc originaire d'Égypte où le culte de Men aurait pénétré d'assez bonne heure.

En effet, d'après la paléographie, cette inscription est l'une des plus anciennes qui aient été découvertes dans le *Sarapieion C* : elle est à peu près de la même époque que n. 40, c'est-à-dire du début du III^e siècle. A cette date, le sanctuaire proprement dit n'existait sans doute pas encore. Le marbre serait le témoin d'un ancien lieu de culte. Selon A. Hauvette, il en subsistait d'autres vestiges, à l'est du temple principal du *Sarapieion C*, mais je n'ai pu les découvrir.

Dans un autre sanctuaire égyptien a été exhumée une dédicace à Men, laquelle doit dater du milieu du II^e siècle (n. 34). Ces deux dédicaces nomment le dieu seul sans l'associer aux divinités égyptiennes. Postérieurement il n'apparaît plus. Au contraire, à Athènes, sous la domination romaine, un ἱερεὺς στολίστηρ d'Isis et de Sarapis fait une dédicace τῷ οὐρανίῳ Μηρί (*IG*, III, 140).

Inscriptions de l'époque athénienne.

64 (E 407). Base quadrangulaire en marbre blanc, trou de scellement cassé à la partie supérieure. H. 0,14; larg. 0,46; ép. 0,36. — *BCH*, VI, p. 325, n. 18.

Σαρράπιδι, Ἰσιδι, Ἀ[νούδι]δι.

Ἀριστοκύδης Δημαρχήτου

Δήλιος, ὄνειροκρίτης,

χαριστήριον.

J'admets que cette dédicace, comme les n. 15 et 15 *bis* et pour des raisons analogues, a été consacrée vers le début de l'occupation athénienne. Ἀριστοκύδης a dédié des monuments dans le *Sarapieion B* et le *Sarapieion C* (n. 33, 34, 50). Or, le premier sanctuaire semble avoir été délaissé peu après la fin de l'indépendance : il n'y a donc point apparence qu'on y ait consacré un ex-voto vers l'année 88. Dans les inscriptions signalées, Ἀριστοκύδης n'a point

son ethnique, parce que la cité délienne subsistait; ici, il l'a ajouté à son nom : par l'effet du régime nouveau, il habite une terre étrangère. Si dans ce sanctuaire desservi par un prêtre officiel, il n'est point obligé de se dire 'Ρηραιεύς, c'est que l'ancienne appellation des habitants de l'île n'avait sans doute point encore été prohibée.

Convenons cependant qu'il faut introduire une réserve. Dans les n. 15 et 15 *bis*, l'ethnique était porté non seulement par les donateurs, mais encore par le prêtre. Ce double fait ne pouvait être expliqué, ce semble, que par des circonstances particulières. Ici, le dédicant figure seul; or, il n'est point sans exemple que des Déliens, consacrant une offrande dans un sanctuaire délien, à l'époque de l'indépendance, mentionnent expressément leur origine; cf. *IG*, XI, 442 (inventaire de l'année de Démarès, 179), *B*, l. 28 : σάφια ... τὸ μὲν Τιμοκράτου ἀνάθημα Δηλίου...; *ibid.*, l. 42 : φιάλη ... ἐφ' ἧς ἐπιγραφή Νικήρατος Πολύβου Δήλιος καὶ παίδες Ἀπόλλωνι Δηλίωι. Notre dédicace peut donc être antérieure à 166; mais — et c'est le point important — elle ne doit point être descendue jusqu'aux temps de la guerre mithridatique.

65 (E 730). — Base quadrangulaire en marbre blanc, brisée à droite. H. 0,085; larg. 0,22; ép. 0,19. A la partie supérieure, tronçons de deux tiges en bronze scellées à 0,05 de la face antérieure. — Trouvée en 1910.

Εὐτυχὸς Δάξου -ε - -
 τινος Σαράπιδι, Ἰσιδι, Ἀν[ούβιδι]
 χαριστήριον, ἐπ[ὶ ἱε]ρέως Δ - - -
 τοῦ Ζηνοδώρου Τριχο[ρυσίου].

Date : av. 158-157.

Jé n'ai pu identifier l'ethnique de ce personnage, bien qu'il soit mentionné deux fois dans les inventaires athéniens où figure son offrande; cf. ci-dessous, *Kallistratos*, *B*, I, l. 79 (*Με[ταπον]τῖνος* conviendrait ici, mais non dans les inventaires). Toutefois il est assuré qu'il venait de l'Italie du sud ou de Sicile; on connaît à Délos même un *Δημήτριος Δάξου Ταραντῖνος* et un *Δάξος Δαζίσκου Αὔξαντῖνος* (d'Aretium d'Apulie). Les monnaies d'Arpi d'Apulie portent le nom d'un *Δάξος* = *Dasius*; cf. Head, *Hist. num.*², p. 45; dans

la même province, ce nom se rencontre encore à Rubi et Salapia ; *ibid.*, p. 48-49.

66 (A 1501). — Petite base en marbre blanc, brisée en arrière. H. 0,05 ; larg. 0,32. — *BCH*, VI, p. 333, n. 30 (Dittenberger, *Syll.*, 160).

Ἴσιδι Δημονίκη Νικίου ὑπὲρ αὐτῆς καὶ τῶν τέ-
κνων Ἀριστείδου καὶ Πρωτομάχου καὶ Ἀρι-
τοκλέους, καθ' ἕραμα, ἐπὶ ἱερέως Φιλοκράτου.

Le prêtre est sans doute Φιλοκράτης Φιλοκράτου Ἀμαξαντεύς ; cf. n. 67 et 68.

On notera la formule καθ' ἕραμα : la déesse a été vue en songe ; cf. n. 210.

67 (A 1527). — Deux fragments, qui se raccordent, d'une base en marbre bleuâtre brisée à la partie postérieure. H. 0,07 ; larg. 0,22 ; ép. 0,20. A la partie supérieure, cavité destinée à recevoir la plinthe d'une statuette. — Trouvés en 1909.

Ἐρμογένης Πο[σειδωνίου]
Ἀλεξανδ[ρο]ῦς Σαράπ[ει], Ἴσι, εὐ]-
χὴν, ἐφ' ἱερέω[ς] Φιλοκράτου τ[οῦ] Φιλοκράτου
[Ἀ]μαξαντέ[ως].

La première ligne est gravée en caractères plus grands, et il est possible que la dédicace ait été adressée aussi à Anoubis.

Le prêtre est mentionné dans la liste *BCH*, XXXII, p. 438, n. 64, qui date de 158-157 ; cf. *DCA*, *Append.*, I, section II.

Le dédicant est sans doute le même qu' Ἐρμογένης Ἀλεξανδρεύς, qui consacre avant 157-156 une Athéna en bronze ; cf. *Kallistratōs*, B, I, l. 63. Il appartenait à une famille d'Alexandrie fixée à Délos ; cf. n. 85.

68 (A 3023). — Base en marbre blanc, entaillée à gauche sur une profondeur de 0,13 et une épaisseur de 0,04. H. 0,125 ; larg. 0,285 ; ép. 0,34. A la partie supérieure, deux petits trous de scellement, circulaires et inégaux. — Trouvée en 1911, au nord du réservoir supérieur de l'Inopos.

Σαράπει, Ἴσι, Ἀνούθει
Ἀπολλώνιος Ἀσκληπιοδώρο[υ]
Ἀλεξανδρεύς ἀπαρχὴν,
ἐπὶ ἱερέως Φιλοκράτου τοῦ
5 Φιλοκράτου Ἀμαξαντέως.

Année 158-157.

Cette base et la suivante portaient deux statuettes en bronze mentionnées dans *Métrophanès*, A, l. 56-57.

68 bis (A 3005). — Trois fragments d'une base analogue, découverts en 1911 au même lieu.

Σα[ρ]άπει, Ἴσει, Ἄ[νούσει, Ἄ]ρπο-
 χράτει Ἀπολλώ[νιος Ἀσ]κλη-
 πιοδώρου Ἀλεξ[ανδρεὺς ἀπα]ρ-
 χήν, ἐπ[ὶ ἱερ]έω[ς Φιλόκρα]του
 5 τοῦ Φιλ[οκρά]του [Ἀμαξαντέως].

L'inscription ne diffère de la précédente que par l'adjonction d'Harpokratès.

69 (E 428). — *Dédicace d'un escalier et de murs*. — Bloc quadrangulaire de marbre blanc. H. 0,75; larg. 0,38; ép. 0,30. — *BCH*, VI, p. 329, n. 24.

Κατὰ πρόσταγμα Σαράπιος,
 Ἴσιος, Ἀνούσιος, Ἀφροδίτης,
 Ἀπολλώνιος Ἀσκληπιοδώρου
 ὑπὲρ αὐτοῦ καὶ τῆς γυναικὸς
 5 Ἀφροδισίας καὶ τῶν τέκνων Ἀσ-
 κληπιοδώρου καὶ Ἀπολλωνίου
 καὶ Προτ[ίμ]ου ? τὴν ἀνάβασιν
 καὶ τοὺς τοίχους ἕως τοῦ ν-
 αοῦ, ἐπὶ ἱερέως Ζήν[ωνος τοῦ]
 10 Διοσκουρίδου Λα[μπτρέως].

Date : peu après 158-157. Le dédicant est apparemment Ἀπολλώ-
 νιος Ἀσκληπιοδώρου Ἀλεξανδρεὺς nommé dans les nos 68 et 68 bis.
 La forme des génitifs Σαράπιος, etc., indiquait déjà que la date de
 l'inscription était assez ancienne (cf. *BCH*, XXXII, p. 402, note 8).
 L'escalier qu'il fit construire permettait peut-être l'accès au temple
 d'Isis (ci-dessus, p. 56); mais la lecture ναοῦ est suspecte.

A. Hauvette, *BCH*, VI, p. 473, a admis à tort, d'après cette
 dédicace, une confusion des cultes égyptien et syrien. L'Aphrodite
 mentionnée après le groupe ordinaire des trois divinités d'Égypte,
 n'est point l'ancienne Atargatis, qui ne prit le nom d'Hagné
 Aphrodité que dans les dernières années du II^e siècle.

69 bis (E 604). — Base primitivement analogue à la précédente, mais retaillée ensuite de telle manière qu'une petite partie de l'inscription a seule subsisté (A. Hauvette a cru à tort que c'était un des degrés de l'ἀνάβασις; le « bassin quadrangulaire » qu'on y a ménagé, lors du remploi, dut servir en quelque sorte de bénitier). — *BCH*, VI, p. 330, n. 25.

- - - [ὑπέρ - - - Ἄ]πολλωνί[ου]
 [καὶ Προτίμου ?] τὴν ἀνάβασιν
 [καὶ τοῦς] τοίχους ἕως τοῦ
 [να]οῦ, ἐπὶ ἱερέως Ζήνωνος [τοῦ]
 5 [Δι]οσκοουρίδου Λαμπτρέως.

Double de la précédente.

70 (A 1160). — Petit bloc de marbre blanc. H. 0,17; larg. 0,195; ép. 0,125. Surface usée. Copié en 1877 par Th. Homolle au musée de Mykonos; revu. Lecture incertaine.

[Σ]αράπιδ[ι], Ἰσιδι, [Ἄ]-
 νούθει Δημονίκη
 [Φιλ]ήμονος ? [ὑπέρ ?]
 [αὐτῆς καὶ τῶν παιδ]ίων ?
 5 Ἄπ[ολ]λωδ[ώρ]ου ?
 [καὶ Ἡ]ραίου ? εὐχὴν,
 [ἐπὶ ἱερ]έως Ζήνωνος.

Le prêtre peut être Ζήνων Διοσκοουρίδου Λαμπτρέως; cf. n. 69.

71 (A. 1131). — Base en marbre blanc mutilée à la partie supérieure. H. 0,10; larg. 0,20; ép. 0,19. — Trouvée à l'ouest du sanctuaire d'Apollon. *BCH*, XXXII, p. 426, n° 31.

[Σαράπι]δι, Ἰσ[ιδι],
 [Ἄν]ο[ύθει]δι Διο[νύ]-
 σιος Θεοφίλου Ἄρ[ά]-
 διος χαριστήρια,
 5 ἐφ' ἱερέως Εὐμένους.

Date incertaine; d'après la paléographie, Euménès doit être placé avant les prêtres mentionnés dans la liste n. 73; il est donc antérieur à 140-139.

72 (A 1007). — Petite base quadrangulaire en marbre blanc, brisée en arrière. H. 0,085; larg. 0,28; ép. 0,18. Cavité à la partie supérieure. — *BCH*, VI, p. 331, n. 26 (Dittenberger, *Syll.*², n. 762).

Πρῶτος Πυθίωνος Κῶιος, σωθεῖ[ς]
 ἐκ πολλῶν καὶ μεγάλων κινδύνων
 Σερῆπει, Ἰσει, Ἀνούθει, Ἀπόλλωνι, θε-
 οῖς συννάοις ὑπὲρ αὐτοῦ καὶ τῶν
 5 παιδίων Φιλουμένης καὶ Πυθίω-
 νος χαριστήριον.

Date incertaine; les datifs Σερῆπει, etc., indiquent une époque assez ancienne. L'offrande d'un Πρῶτος est mentionnée dans les inventaires; cf. *Kallistratos*, B, I, l. 21-22.

Il est possible, comme l'ont admis Hauvette et Dittenberger, *loc. laud.*, qu'Apollon représente ici Harpokratos; cf. n. 194.

Les κίνδυνοι étaient sans doute les dangers marins; cf. *OGIS*, 69.

73 (Γ 568). — Deux fragments qui se raccordent d'une plaque de marbre blanc, postérieurement remployée dans une construction (*fig. 16*). Le fragment supérieur est incomplet à droite et en haut, le fragment inférieur est conservé dans toute sa largeur. H. totale, 1,19; larg. 0,38; ép. 0,07-0,085. La forme et la grandeur des caractères varient à chaque ligne. — Éditée partiellement par A. Hauvette, *BCH*, VI, p. 350, n. 78; intégralement par Th. Homolle, XVII, p. 146. Voir aussi mes observations, XXXII, p. 395 et suivantes.

[Γ]ιμ - - -
 Δημος - - -
 Δημόσιο[ς]
 Φανόβιος Ἐλευσίνιο[ς καὶ]
 5 Δημήτριος (137-136)
 Ἀστίας Τρικορύσιος (136-135)
 Ζήνων Ἀναφύστιος (135-134)
 [Ε]λλην Σουσιεύς (134-133)
 [Κ]ηφισόδωρος Λαμπρεύς (133-132)
 -10 [Μ]ένανδρος Φιλάδης (132-131)
 [Φιλ]οκλῆς Παιανιεύς (131-130)
 [Νέ]ων Λευκονοεύς (130-129)
 [Σω]κλῆς Φλυεύς (129-128)
 [Εὐθ]ύμαχος ἐκ Κερραίων (128-127)

15	[Λυκ]ίσκος Ἀχαρνεύς	(127-126)
	[Ἀθ]ηναγόρας Μελιτεύς	(126-125)
	[Κλ]εόφαντος	(125-124)
	Δημήτριος Μαραθώνιος	(124-123)
	Δημόφιλος Ἀλωπεκῆθεν	(123-122)
20	Διοκλῆς Τυρμειδης	(122-121)
	Δημήτριος Περγασῆθεν	(121-120)
	Δάμων ἐγ Μυρρινούττης καὶ	
	[Τ]ήλεφος Ὀτρυνεύς	(120-119)
	Διονύσιος Παιανεύς	(119-118)
25	[Στα]σέας Κολωνῆθεν	(118-117)
	[Ἰπτόν]ικος Φλυεύς	(117-116)
	Στρατόδαμος Θορῆιος καὶ	
	Διονύσιος Σφήττιος	(116-115)
	Γάιος Γαίου Ἀχαρνεύς	(115-114)
30	Ἀριστίων Μελιτεύς	(114-113)
	Νικόστρατος Πειραιεύς καὶ	
	Καλλίστρατος Ἐρoίαδης	(113-112)
	Σέλευκος Ῥαμνούσιος	(112-111)
	Δημήτριος Ἀναφλύτιος	(111-110)
35	Σωσίων Ὀναΐος	(110-109)

N. C. Le texte que je donne ne diffère que sur quelques points de celui qu'a publié Th. Homolle; je néglige les variantes insignifiantes. — L. 1 : ἸΜΙ; je ne distingue rien de la première ni de la quatrième lettre. — L. 2 : ΔΗΜΟΣΙΟΙ; Hauvette avait copié seulement ΔΗΜΟ; la l. 3 peut justifier la restitution Δημό[σιος]; mais les vestiges qui subsistent ne garantissent ni n'infirmen cette restitution. — L. 4 : la restitution de καὶ est justifiée par l'exemple des l. 22, 27, 31. Comme l'ordre officiel est suivi, les deux prêtres doivent appartenir à la tribu Hippothontis. — L. 11 : [Δι]οκλῆς, Hom.; cf. n. 78 et 79. — L. 13 : [Σω]κλῆς; j'ai contesté à tort cette restitution BCH, XXXII, p. 399; sur la famille d'Ἐρμογένης Ἀλεξανδρεύς, cf. n. 85. — L. 17 : [Θε]όφαντος, Hom.; l'ε est visible et il y a place encore pour deux lettres. — L. 22 : καὶ, omis par Hom. dont les calculs chronologiques étaient ainsi faussés. — L. 26 : [Ζω]ῆλος, Hom.; j'ai montré qu'il fallait, sans aucun doute, rétablir le nom d'Ἰπτόν]ικος Φλυεύς pour lequel on dispose d'un

suffisant espace, — L. 27 : après *Θορύμιος*, on distingue nettement l'amorce d'une lettre qui ne peut être que la première de *καί*; le prêtre et celui de la ligne suivante appartiennent à la même tribu.

Les dates de cette liste ont été établies par W. S. Ferguson, lequel a reconnu que les prêtres avaient été choisis selon l'ordre officiel des tribus; cf. *The Athenian-Secretaries (Cornell Studies, 1898, VII)*, p. 46-47; *Klio*, VII, p. 216-217. Ces dates sont acceptées par Kirchner, *Pros. att.*, II (p. 646-647), tableau des archontes du II^e siècle, et par Kolbe, *Die attischen Archonten*, p. 79; elles ne semblent point contestables. Les années 137/6, 120/19, 116/5, 113/2 sont occupées chacune par deux prêtres.

Au début, les l. 2 et 3 font difficulté; on y lit *Δημοσ-* (selon Homolle, *Δημόσιο[ς]*) et *Δημόσιο[ς]*. D'après la disposition même, il s'agit, semble-t-il, de deux prêtres qui furent en charge en 139/8 et 138/7; et, en fait, puisque nous connaissons des prêtres athéniens de Sarapis dès le début de l'occupation athénienne, la liste devait partir de 166. Ferguson a estimé à tort que le sacerdoce de Sarapis n'avait été institué qu'en 137/6 (*Klio*, VII, p. 23; IX, p. 332 et 335; *Hellen. Athens*, p. 347, note 3, et p. 358). Mais il lui faut concéder que *δημόσιος* ne peut guère être un nom propre; ce terme ne désigne point nécessairement un esclave public, en particulier à Délos (cf. Cardinali, *Rendiconti Accad. Lincei*, 1908, p. 161); mais il caractérise une fonction. Dans les cultes de Zeus Kynthios et d'Hagné Aphrodité, des personnages qualifiés de *δημόσιοι* jouent un rôle mal défini. Ils n'apparaissent jamais parmi les ministres du culte égyptien; j'admettrai néanmoins qu'un *δημόσιος* de ce genre, pour une raison qui nous échappe, a tenu, pendant deux années sans doute, la place d'un prêtre de Sarapis. Une inscription inédite, qui a été trouvée à Mykonos, mais qui, sans doute, y a été transportée de Délos est ainsi conçue :

Δαίδαλος Δημητρίου | δημόσιος, ἐπιμεληθεὶς | τοῦ ἱεροῦ τὸ δεῦτερον
| θεοῦ χαριστήριον, || ζακορέουτος Ἀπολλοδώρου | τοῦ Ποσειδωνίου
Ἀντιοχέως.

La dédicace ne nomme aucun prêtre. Rien n'assure qu'elle provienne du sanctuaire égyptien; mais, tout au moins, nous permet-elle de concevoir le rôle intérimaire qu'un *δημόσιος* a pu jouer dans ce sanctuaire.



Fig. 16

LISTE DES PRÊTRES DE SARAPIS

Presque tous les prêtres de cette liste figurent dans les inscriptions qui suivent et permettent de les dater :

- Ἄστιάς (Ἄστίου) Τρικρούσιος : n. 75.
 Ζήνων (Εὐρῆμωνος) Ἀναφλύστιος : n. 76.
 Ἐλλῆν (Μυίσκου) Σουνιεύς : n. 77.
 Φιλόκλης (Διοκλέους) Παιανιεύς : n. 78, 79.
 Νεών (Ἐρμοκράτου) Λευκονοεύς : n. 80, 82, 98.
 Σωκλῆς (Ἀφροδισίου) Φλυεύς : n. 83, 84, 85.
 Εὐθύμαχος (Ἐργοχάρου) ἐκ Κεραμέων : n. 86, 87 et 87 bis; 88.
 Λυκίσκος (Παυσανίου) Ἀχαρνεύς : n. 89.
 Ἀθηναγόρας (Ἀθηναγόρου) Μελιτεύς : n. 90, 91, 92, 93.
 Δημήτριος (Ἐρμησίωνος) Μαραθώνιος : n. 95, 96; 97.
 Δημόφιλος (Πολυκλέους) Ἀλωπεκῆθεν : n. 98.
 Διοκλῆς (Διοκλέους) Τυρμειδῆς : n. 99, 100.
 Δάμων (Τίμωνος) ἐγ Μυρρινούτιδος : n. 101.
 Διονύσιος (Μητίου) Παιανιεύς : n. 102-106.
 Στασέας (Φιλοκλέους) Κολωνῆθεν : n. 107-110.
 Ἴππόνικος (Ἴππονίκου) Φλυεύς : n. 112 et 112 bis.
 Διονύσιος (Διονυσίου) Σφήττιος : n. 113-116.
 Γάιος (Γαίου) Ἀχαρνεύς : n. 117-120.
 Ἀριστίων (Εὐδόξου) Μελιτεύς : n. 121-123.
 Σέλευκος (Ἀνδρονίκου) Ῥαμνούσιος : n. 118, 124-126, 131-133.
 Δημήτριος (Δημητρίου) Ἀναφλύστιος : n. 135, 136.
 Σωσίων (Εὐμένους) Οὐαῖος : n. 138-143.

La plupart de ces personnages sont connus par ailleurs à Délos ou à Athènes; voir J. Kirchner, *Pros. att.*; J. Sundwall, *Nachträge zur Pros. att.*

74. — *Épistyle dorique du temple d'Isis* (ci-dessus, p. 56). Il en subsiste trois morceaux: 1^o l'épistyle de gauche complet : long. 1,50; 2^o un fragment de l'épistyle médian, brisé à droite obliquement : long. 0,88 en haut et 0,42 en bas (la longueur de cet épistyle était d'environ 2 mètres); 3^o l'épistyle de droite formé de deux pièces, l'une antérieure, l'autre postérieure; long. 1,50. Haut. commune, 0,335. Il est notable que seules les *regulae* de l'épistyle de gauche soient munies de gouttes. Lettres de la 1^{re} ligne : 0,08-0,085, de la 2^e et 3^e :

76. — *Épistyle et frise ioniques d'un édifice dédié à Sarapis, Isis, Anoubis* (ci-dessus, p. 61). La longueur totale était de 4^m08 (1,405 pour les blocs de droite et de gauche, 1,27 pour le bloc médian); la hauteur, 0,36 dont 0,20 pour l'épistyle (fasces de 0,084, 0,066 et 0,05) et 0,16 pour la frise qui fait corps avec l'épistyle. L'inscription est gravée sur les fascès : elle est mutilée, mais peut être à peu près intégralement restaurée. Th. Homolle a déjà composé un certain nombre de fragments qui en faisaient partie; cf. *BCH*, XVI, p. 479 et suiv. J'en ai retrouvé d'autres en 1909 et 1910; je n'indique pas les cassures.

<i>Épistyle a</i>	<i>Épistyle b</i>
Α Θ Η Ν Α	Ι Ω Ν Σ Α Ρ
Λ Η Τ Ο Υ Τ Η	Ν Η Σ Ο Υ Φ Ι Λ Ω Ν Ι Δ
Ι Σ Χ Ι Ν Ο Υ Τ Ο	Υ Φ Ι Λ Ο Κ Λ Ε Ο Υ Σ Α Χ
Ω Σ Τ Ο Υ Σ Α Ρ Α Π Ι Δ Ο Σ	Σ Η Ν Ω Ν
	Α Π Ο Λ Λ Ο Δ Ω Ρ Ο Σ Η Ρ Ι

Un fragment copié par G. Fougères à Mykonos donnait la fin de l'épistyle *b*; il n'a pas été retrouvé jusqu'à présent :

Υ Ο Τ
Α Ρ Ν Ε Ω // Κ Α Ν Ε
Ο Σ Τ Ο Υ // Υ Ρ Ν Μ Ω
Α Θ Η Ν Α Ι Ο Σ Ε Ρ Ο Ι Η Σ Ε Ν

Épistyle c

Σ Ι Δ	Υ Β Ι Δ Ι
Ω Ν Ο	
Ρ Χ Ο	Ο Σ Α Λ Λ Α Ι Ε // //
Ο Σ Α Ν	'//////////',

Le premier fragment de l'épistyle *c* était moins usé lorsqu'il fut vu par Le Bas, Hauvette et Homolle : à la 3^e ligne, ils lisent ΑΡΧΟ. De même dans le second fragment, Th. Homolle a distingué ΩΝΟΣΑΛΛΑΙΕΩΣ.

['Ο δῆμος ὁ] 'Αθηναίων Σαρ[άπιδι, 'Ι]σιδι[ι, 'Ανο]ύιδι,
 [ἐπὶ ἐπιμ.ε]λητοῦ τῆς νήσου Φιλωνίδ[ου το]ῦ Οτ? - - [ἐκ Κολ]ωνο[ῦ]
 [καὶ τῶν ἐπὶ τὰ ἱερὰ Α]σχίνου τοῦ Φιλοκλέους 'Αχαρνέω[ς] κα(ι)
 Ν[ικ]άρχου τοῦ Κλέωνος 'Αλαιέως,
 [ἱερέ]ως το[ῦ] Σαράπιδος Ζήνωνος τοῦ [Ε]βρ(ή)μου[ν]ος 'Αν[α]φλυστίου
 'Απολλόδωρος 'Ηρα[ίου] 'Αθηναῖος ἐποίησεν.

Année 135/4.

A la l. 3, Th. Homolle corrigeait la lecture donnée, KANE, en KAHE; le nom du second ἐπὶ τὰ ἱερὰ aurait été Ἱέραρχος; mais comme on connaît un Νίκαρχος Κλέωνος Ἀλαιεύς, c'est apparemment ce nom qu'il faut restituer ici; cf. la liste des administrateurs athéniens, *DCA*, p. 137. A la l. 5, il est certain que le patronymique d' Ἀπολλόδωρος était très bref, car le fragment vu par G. Fougères paraît se raccorder immédiatement au fragment de l'épistyle *b* qui nous reste; sur Ἱραῖος Ἀπολλοδώρου Σουινεύς, cf. *DCA*, p. 38, n. 9;

77 (A 1091). — Deux fragments d'une plaque de marbre; ép. 0,05. L'inscription est gravée sur la tranche. — *BCH*, XVII, p. 146, n. 6.

- - [ἐπὶ ἱερῆ]ως Ἱελλην[ος] τοῦ Μυίσκου Σουινεύς.

Année 134/3.

78 (A 1066). — Petit cippe en marbre blanc mouluré à la partie supérieure, brisé en bas. H. 0,29; larg. 0,102; ép. 0,12. — *BCH*, XXXVI, p. 200, n. 7.

Σαρπίδι, Ἴσι-
 δι, Ἀνούθιδι Δικί-
 νιος Γράνιος
 Γαίου εὐχίην,
 5 ἐπ[ι] ἱερῆως Φι-
 λο[κ]λέ[ο]υς τοῦ
 Δι[ο]κλέους
 Π[α]ινιεύς.

Année 131/0.

Sur la *gens* des *Granii* à Délos, cf. *BCH*, XXXVI, p. 40, et ci-dessus, n° 16 et 16 bis.

79 (A 3068). — Partie inférieure d'un bas-relief, représentant un personnage drapé, lequel s'approche d'un autel en marchant sur la pointe des pieds; il ne subsiste que le bas de la figure, à partir des genoux. Au-dessous, inscription très effacée.

Ἀσχρίων - - - - -
 KA - - - - -
 [ἐπ] ἱερῆως Φιλοκλέους τοῦ [Διο]κλέους
 Παιινεύς.

Année 131/0.

D'après le nom du prêtre, j'attribue au *Sarapieion C* ce bas-relief dont la provenance ne m'est pas connue.

80 (E 448). — *Linteau de porte, provenant sans doute d'une petite chapelle d'Anoubis* (ci-dessus, p. 62). La partie supérieure est ornée d'une moulure; les extrémités, non travaillées, étaient engagées dans une maçonnerie. H. 0,24; long. 1,44; ép. 0,34. Lettres de 0,05 (l. 1) et 0,035 (l. 2). — *BCH*, VI, p. 340, n. 48.

ΟΔΗΜΟΣΟΑΘΗΝΑΙΩΝΑΝΟΥΒΙΔΙ

* ΕΡΜΗΡΕΩΣ ΝΕΩΝΟΣ ΤΟΥ ΕΡΜΟΚΡΑΤΟΥ ΑΓΚΟΝΟΕΩΣ

Ὁ δῆμος ὁ Ἀθηναίων Ἀνούβιδι,
ἐ<ι>φ' ἱερέως Νέωνος τοῦ Ἑρμοκράτου Λευκονοέως.

Année 130/29.

81 (A 1206). — Plaque de marbre blanc brisée à la partie inférieure; les bords à peine dégrossis indiquent qu'elle était encadrée dans une maçonnerie. H. 0,15; larg. 0,17; ép. 0,06. — *BCH*, VI, p. 340, n. 47.

Δημήτριος
Διον[υσ]ίου Σι-
δώνι[ο]ς τὸ κα-
τάστρωμα Ἀ-
5 νούβιδι κατ[ὰ]
πρόσταγ[μα].

Le pavage est désigné dans nos inscriptions par *λιθόστρωτον* (cf. n. 144 et 173). Aussi, bien que les *καταστρωτῆρες* soient des plaques de dallage (cf. Dittenberger, *Syll.* ², 540, note 37), *καταστῶμα* doit signifier un enduit ou une mosaïque grossière qui recouvrait le sol dans la chapelle d'Anoubis comme dans le temple d'Isis (ci-dessus, p. 61).

82 (A 3026). — Petite base en marbre blanc. H. 0,062; larg. 0,28; ép. 0,25. — Trouvée en 1910.

Ἴσιδι Μητρὶ θεῶν Ἀ[σ]τάρτη Διονύσιος
Δημοκλέους Σιδώνιος κατὰ πρόστα-
γμα, ἐφ' ἱερέως Νέωνος τοῦ Ἑρμοκράτο[υ]
Λευκονοέως.

Année 130/29.

On ne sait à quelle époque Isis commença d'être confondue en Égypte avec la *Μήτηρ θεῶν*, ni même quand le culte de cette dernière déesse se répandit en Égypte; cf. Weber, *Terrakotten*, p. 170-171. En 131/0, est mentionné pour la première fois un prêtre alexandrin, *ἱερόπολος Ἰσιδος μεγάλης Μητρὸς θεῶν*. Il n'importe point ici de déterminer si ce titre divin fut donné d'abord à Cléopâtre II ou appartient seulement à Cléopâtre III (cf. Bouché-Leclercq, III, p. 53-56; Otto, I, p. 158-159; II, p. 321; B. Müller, *Μέγας Θεός*, p. 393-394). Il suffit qu'il fasse la preuve d'un syncrétisme déjà formé; cf. Reitzenstein, *Poimandres*, p. 164. A Délos, on peut remonter à une date un peu plus ancienne. Le Métroon était voisin du sanctuaire égyptien, et, dans le temple principal de ce sanctuaire, on conservait avec les images de Sarapis, d'Isis et d'Anoubis, deux statues de la Mère des dieux; cf. *Kallistratos*, A, II, l. 158; B, I. l. 33. Enfin il faut reconnaître sans doute Isis dans la *Μεγάλη Μητέρα ἢ πάντων κρατοῦσα* du n. 50 (fin de l'indépendance).

Astarté était la grande déesse de Sidon (Luc., *De dea syr.*, 4). Des influences égyptiennes avaient pénétré depuis longtemps en Phénicie, et l'identification d'Astarté avec Isis est antérieure à l'époque hellénistique; cf. Gruppe, *Griech. Mythol.*, p. 1612. Une statue de la première moitié du iv^e siècle, trouvée en Égypte, représente Isis avec Horos sur les genoux et est dédiée à l'Achtorét phénicienne (*CRAI*, 1904, p. 472-473). Rappelons encore que dans le grand Sarapieion de Memphis était un *Ἀσταρτεῖον*; cf. Otto, I, p. 171, note 3.

Une autre dédicace délienne nomme l'Isis Aphrodité-Astarté (n. 194). A. Hauvette, commentant cette inscription, estime qu'« elle paraît identifier absolument Isis et l'Aphrodite syrienne » (*BCH*, VI, p. 473). Mais il faut distinguer Atargatis de Syrie et Astarté de Phénicie. Il convient de répéter ici encore que nul mélange ne s'est fait, à Délos, entre les cultes égyptien et syrien.

83 (A 1032). — Cippe en marbre blanc, brisé en bas. H. 0,60; larg. 0,11; ép. 0,09. — *BCH*, VI, p. 326, n. 19.

Σαράπιδι,
Ἰσιδι, Ἀ-
νούβιδι
Ἡρακλεῖ-

5 δης Πέτ-
τιος Νε-
μερίου
Ῥωμαῖος,
ἐφ' ἱερέως
10 Σωκλέου
τοῦ Ἀφρο-
δισίου Φλ-
υέως.

Année 129/8.

84 (A 3008). — Petite base en marbre blanc brisée en haut et à gauche.
H. 0,12; larg. 0,13; ép. 0,125. — Trouvée en 1911.

[ὕπερ - - - - τῆς γυ]-
[ναικὸ]ς κα[ὶ Ἀθη]-
[να]γύρου, Ἀ[ντιγ]-
όνου, Δηλι - -
5 τῶν τέχν[ων] ἱατρ]-
ρεῖα, ἐπὶ ἱε[ρέως]
Σωκλέου[ς] τοῦ
Ἀφροδισίου [Φλυέως],
ὄνειροκρί[του] δὲ
10 [Σ]αραπίω[νος].

Année 129/8.

Sur les *ιατρεῖα*, cf. n. 15 et 15 bis.

85 (E 305). — Grande base en marbre noir qui supportait plusieurs statues.
Trois fragments de la plinthe font connaître les dédicaces de deux de ces statues
et deux lettres de la dédicace d'une troisième. — Ἀθήναιον, IV, p. 460, n. 12;
BCH, VI, p. 331, n. 27 (cf. XXXII, p. 399, n. 4). — Petit frag. trouvé en
1911.

Διογένην	Εὐτέρπην Ποσειδωνίου	Ἐρ[μογένην]- -
Ἐρμογένης καὶ Εὐτέρπη	Ἐρμογένης Ποσειδωνίου Ἀλεξανδρεὺς	- - - - -
τὸν ἑαυτῶν υἱὸν	τὴν γυναῖκα καὶ Διογένης τῆμ. μητέρα	- - - - -
θεοῖς	θεοῖς	
[ἐπὶ ἱερέως Σωκλέους τοῦ Ἀφροδισίου Φλυέως, ἐπιμελητοῦ δὲ τῆς [γ]ήσου - - - -		

Année 129/8.

5 Ἀμμωνίου Ἀνα-
φλυστίου,
Σαράπιδι, Ἴσιδι,
Ἀνούβιδι,
ἐπὶ ἱερέως
10 Εὐθυμάχου τοῦ
Ἐργοχάρου ἐκ
Κεραμείων.

Année 128/7.

87 bis (E 538) — Base analogue à la précédente, mais dont les dimensions et la disposition des lignes diffèrent. H. 0,85; larg. 0,36; ép. 0,27. — Trouvée en 1882 et signalée par moi, *BCH*, XXXII, p. 424, n. 25; mais, par inadvertance, c'est l'inscription même de l'Ἀθήναιον et non le double qui a été publié.

Ἐπὶ ἐπιμελη-
τοῦ τῆς νήσου τῶ δεύ-
τερον Ἀμμωνίου τοῦ
Ἀμμωνίου Ἀναφλυστί-
5 ου, Σαράπιδι, Ἴσιδι
Ἀνούβιδι[δι],
ἐφ' ἱε[ρ]έως
Εὐθυμάχου
τοῦ Ἐργοχάρου
10 ἐκ Κεραμείων.

Année 128/7.

88. — Partie inférieure d'une statuette de style égyptisant; il ne reste que les deux jambes et le bas du pilier contre lequel le personnage était appuyé. La base porte l'inscription. — *BCH*, VI, p. 335, n. 34. Je n'ai point revu ce monument.

Ἴσιδι Ἀπολ-
λώνιος, ἐφ' ἱε-
ρέως Εὐθυμ[ά]-
[χ]ου ἐκ Κεραμ[είων].

Année 128/7.

89 (A 1495). — Petite base en marbre portant deux trous de scellement, l'un quadrangulaire, l'autre circulaire, à la partie supérieure; un trou de scellement

circulaire à la partie inférieure. H. 0,12; larg. 0,16; ép. 0,09. — *BCH.*, VI, p. 317, n. 1.

Στράτων Σαράπιδι, Ἰσιδ[ι],
 Ἀνούβιδι, Ἄρπογράφει,
 θεοῖς συννάοις καὶ συ-
 [ν]βώμοις χαριστήριον,
 5 ἐφ' ἱερέως Λυκίσκου
 τοῦ Πανσανίου Ἀ[χ]αρνέως.

Année 127/6.

90 (E 461). — *Dédicace d'un mégaron* (ci-dessus, p. 55). — Plaque de marbre blanc, non travaillée en arrière. H. 0,44; larg. 0,44; ép. 0,115. Lettres de 0,027. — Trouvée en 1907 sur le côté occidental du temple situé dans la cour du *Sarapieion C.*

Ὁ ἱερεὺς
 Ἀθηναγέρας
 Ἀθηναγέρου
 Μελιτεῦς
 5 Σαράπιδι, Ἰσιδι,
 Ἀνούβιδι τὸ μέγαρον,
 κατὰ πρόσταγμα.

Année 126/5.

Il faut rapprocher de ce texte deux inscriptions latines, trouvées simultanément à Porto (*Portus Ostiensis*), dont l'une commémore l'agrandissement d'un *megarum*, dû à deux femmes (*CIL*, XIV, 19 : - - *megarum ampliaverunt*), l'autre la restauration du même édifice par un prêtre d'Isis et une confrérie d'*Isiaci* (*ibid.*, 18 : - - *magar[um] de suo restitu[erunt]*). Lanciani, qui, le premier, les a fait connaître (*Bullet. Inst. Archeol.*, 1868, p. 228 et suiv.), a jugé qu'il s'agissait d'une crypte : on sait en effet que les *μέγαρα* des sanctuaires consacrés à des divinités chthoniennes étaient des constructions souterraines (A Éleusis même, on n'a point établi nettement ce qu'était le mégaron ; mais la distinction ancienne entre *μάγαρον* et *μέγαρον*, dont P. Foucart a fait état, *Mystères d'Éleusis*, p. 406, ne me paraît pas fondée). L'hypothèse de Lanciani a été admise par Lafaye, p. 183-184, et le nom de *megarum* a été appliqué par lui à un édifice du sanctuaire isiaque de Pompéi appelé parfois *purgatorium* (ci-dessus, p. 31) ; voir encore Moret, *Rois et dieux d'Égypte*, p. 163-164. Ces deux savants y reconnaissent une « salle d'épreuves »

où « les candidats à l'initiation allaient dormir pour voir Isis en rêve et recevoir des songes prophétiques ». A l'examen, il nous est apparu que le pseudo-*purgatorium*, de même que les caveaux du *Sarapieion A* et du *Sarapieion B*, servaient principalement de réservoirs pour l'eau sacrée dont on usait dans les cérémonies. Dans le *Sarapieion C*, plusieurs chambres formaient un sous-sol assez vaste, dont la destination précise n'a point été reconnue (ci-dessus, p. 55). La dédicace du mégaron a été trouvée à proximité de ces chambres; mais rien n'assure qu'elle s'y rapportait. Alors même que ce point serait établi, on ne pourrait affirmer que le nom même de mégaron s'appliquât également aux constructions souterraines des deux autres sanctuaires, non plus qu'à celle de Pompéi, dont la nature est différente.

Il faut reconnaître d'ailleurs que, dans les sanctuaires égyptiens, une crypte paraît avoir été fréquemment ménagée. Lanciani en a déjà signalé une à Lecce (cf. *CIL*, IX, n. 17). D'après L. Pernier, le sanctuaire de Gortyne, découvert en 1913, enfermait « une crypte pour les initiations » (*Journal des Savants*, 1914, p. 39); les renseignements précis manquent encore. Des études minutieuses et comparatives feront peut-être la lumière.

91 (E 404). — Cinq fragments d'une plaque de marbre blanc. H. 0,275; ép. 0,085. La plaque paraît avoir, auparavant, fait partie d'un banc, et l'on distingue encore sur la tranche, en lettres de 0,02, ΑΡΑΠΙ (Σ]αράπ[ιδι]). — Trouvés en 1886, 1909 et 1911 (deux fragments avaient été transportés jusqu'au gymnase).

ἽΟ ἱερεὺς Ἀ[θηναγόρας]- - -
 κα[ὶ] Ζήνων Ἀθ[ηναγόρου]- - -
 Ἀθηναγόρας καὶ Ἀ[λωνίδης?]- - -
 Σαράπιδι, Ἰσ[ιδι]- - -

Année 126/5.

Sur la famille, cf. *BCH*, XXXII, p. 308.

92 (E 438). — Base moulurée en haut et en bas, brisée en multiples morceaux qui se raccordent. H. 0,80; larg. 0,40; ép. 0,30. — *BCH*, VI, p. 341, n. 50.

Ἀισχρίων Ἀισχρίωνος
 Μελιτεὺς
 Ἄρποκράτει,
 ἐπὶ ἱερέως Ἀθηναγόρου
 5 τοῦ Ἀθηναγόρου Μελιτέως.

Année 126/5.

93 (A. 1479). — Petite base en calcaire recouverte de stuc, brisée à droite. H. et larg. 0,07; ép. 0,08. Écriture cursive (ε, ω). — *BCH*, VI, p. 348, n. 73.

Ἐπὶ ἱερῶ[ς Ἀθηνα]-
γόρου τοῦ [Ἀθηνα]-
γόρου Μ[ελιτέω[ς]].

Année 126/5.

94 (E 430). — *Dédicace de pylônes et d'une entrée*. — Quatre fragments de deux ou trois grandes plaques de marbre blanc qui se raccordaient. Lettres monumentales de 0,065 (l. 1). — Un fragment publié, *Ἀθήναιον*, IV, p. 458, n. 6; le même complété par un second, *BCH*, XXXII, p. 426, n. 30; deux fragments trouvés en 1909 et 1911.

Ἀθηναγόρας καὶ Ζήν[ων]- - - - - [Ἀθη]ναῖο[ι]- - - -
[τοῦς πυ]λῶνας κ[αί] τὰ θυ[ράματα]- - - - - αν- - - - ων
- - [Σαράπι vel Ἴσι]δι - - - - - [Ἀρποκρά]τει ?

L. 2 fin : peut-être [ὑπὲρ τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων].

Date incertaine : on ne sait quels sont les membres de la famille athénienne bien connue (cf. n. 91) qui sont ici nommés.

95 (E 480). — Base quadrangulaire en marbre blanc. H. 0,75; larg. 0,70; ép. 0,55. — *Ἀθήναιον*, II, p. 134, n. 1.

Ἡ σύνοδος ἡ τῶν μελανηφόρων τὸν ἑαυτῆς ἐναε-
γέτην Δημήτριον Ἐρμησίωνα Μαραθῶνιον, ἱερέα
γενόμενον ἐν τῷ ἐπὶ Εἰσιγένου ἄρχοντος ἐναυτῶι,
Σαράπιδι, Ἴσιδι, Ἀνούβιδι.

Année 124/3.

96 (E 729). — Base en marbre blanc pourvue en arrière d'une queue grossièrement travaillée. H. 0,08; larg. 0,244; ép. (sans la queue) 0,20. Sur la face supérieure, deux trous de scellement. — *BCH*, XXXVI, p. 201, n. 9.

Αὔλος Κλαύδιος Αὔλου Σα-
ράπιδι, Εἴσιδι, Ἀνούβιδι χαριστ-
ήρια, ἐπὶ ἱερέως Δημητρίου το-
ῦ Ἐρμησίωνα Μαραθωνίου.

Année 124/3.

On notera l'apparition de la forme Εἴσις (Εἰσιγένης, n. 95) à une époque assez ancienne.

97. — *Grand autel circulaire*, orné de guirlandes et de bucrânes, très mutilé. Un fragment détaché nous a conservé une petite partie de l'inscription; lettres de 0,012. — Trouvé dans un mur, à l'extrémité sud du sanctuaire, en 1907.

[Διονύσι]ος Ἑρμησι[ώνος Μαραθώνιος, ἱερέως]
 [γενόμενος] ὑπ[έρ] - - - - -
 [Σαράπι]ιδι? - - - - -

En 124/3 ou peu après.

98 (E 390). — Base quadrangulaire en marbre blanc, maintenant brisée en deux fragments. H. 0,75; larg. 0,55; ép. 0,50. C'est l'une des inscriptions relatives au culte égyptien à Délos qui furent le plus anciennement connues. Elle fut vue en 1675 par Spon (*Miscell. erud. antiquit.*, p. 126, *sectio IV*), plus tard par Riedesel (*Remarques d'un voyageur moderne au Levant*, Amsterdam, 1773, p. 69), par le comte de Sandwich (*Voyage round the Mediterranean*, London, 1799, p. 100), par D'Ansse de Villosion en 1785 (*Mém. Acad. Inscr.*, 1809, II, p. 296-297). — Éditée par Boeckh, *CIG*, 2293, et souvent reproduite, entre autres par Lœwy, *Inscr. griech. Bildbauer*, n. 255. — Un texte correct fut donné pour la première fois par Th. Homolle, *BCH*, XVI, p. 482 (*Michel, Recueil*, n. 1159), d'après une copie de A. Hauvette, bien que le marbre ait été détérioré depuis le temps des anciens voyageurs. Je rétablis les lettres lues encore par Boeckh ou par Villosion.

Οἱ μελανη[φόροι]
 [N]έωνα Ἑρμοκράτου Λε[υκονοέα],
 [ἱ]ερέα γενόμενον,
 ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐσε[βείας]
 5 Σαράπιδι, Ἰσιδι, Ἀνούιδι, Ἄρπο[κράτει],
 ἐπὶ ἱερέως
 Δημοφίλου τοῦ Πολυκλέους
 Ἄλωπεκῆθεν.
 Ἡφαιστίων Μύρωνος Ἀθηναῖος ἐποίησεν.

Année 123/2.

98 bis (E 760). — Base rectangulaire en marbre blanc, brisée à la partie supérieure. H. max. 0,35; larg. 0,57; ép. 0,45. — *Ἀθήναιον*, IV, p. 459. On avait cru, à tort, que cette inscription n'était point distincte de la précédente: cf. Lœwy, *Bildbauer Inscr.*, n. 255; Th. Homolle, *BCH*, XVI, p. 484.

Ἡφαιστίων Μύ[ρ]ωνος Ἀθηναῖος ἐποίησεν.

99. — Bas-relief représentant un « banquet funèbre », conservé au palais Riccardi, à Florence. Un dieu et une déesse couchés sur un lit : *uxor quæ cum eo in lectisternio recumbit cui adstat puer vas ministrans et mensa tripes referta pomis. Ipsi capite corollam quamdam gestare videntur ex floribus, pomis, frugibus confectam* (Gori, *Inscriptiones antiquæ in Etruriæ urbibus exstantes*, Florence 1726 ; *pars prima*, p. 81 ; dessin grossier du bas-relief). Voir aussi la description de Dutschke, *Antike Bildwerke in Oberitalien*, II, n. 193. — *CIG*, 2300.

Ἰσιδι χρη[σ]τῆι ἐπηκόωι Σέλευκος Σωκράτου
 εὐχῆν,
 ἐπὶ ἱερέως Διοκλέους
 τοῦ Διοκλέους Τυρμειδου.

Année 122/1.

Le dieu et la déesse sont sans nul doute Isis et Sarapis ; cf. Furtwängler, *Collection Sabouroff*, introduction, p. 33 et note 3 : « Nous voyons ici le couple Sarapis-Isis se substituant à l'ancien couple de dieux chthoniques des Grecs et usurpant les formes artistiques créées pour eux. Sarapis était le dieu principal dans ce sanctuaire : il y était adoré en qualité de σωτήρ et Isis en qualité de σώτειρα, tous deux donc comme des divinités de la guérison. » Voir aussi W. Weber, *Berl. Phil. Wochenschr.*, 1914, col. 480 : « *Monumente aus Aegypten und der Diaspora, bekannte und unbekante, zeigen Sarapis mit verschiedenen Göttern oder allein auf einer κλεινή gelagert oder sitzend ; zuweilen steht vor ihnen ein mit Speisen besetzter Tisch.* » Weber annonce qu'il étudiera ces monuments dans la publication des terres cuites gréco-égyptiennes du musée de Karlsruhe. Sur les repas rituels dans le culte de Sarapis, voir troisième partie, III, 3.

100 (E 466). — Autel circulaire garni de guirlandes et de bucrânes, brisé à la partie supérieure (le bas a été retrouvé). Diam. 0,55. — *BCH*, VI, p. 339, n. 45.

Σαράπιδι ἐπιφα[νεῖ]
 κατὰ πρόσταγμα
 Σέλευκος,
 ἐπὶ ἱερέως Διοκλέ-
 5 ους τοῦ Διοκλέους
 Τυρμειδου.

Année 122/1.

Σέλευκος peut être le Σέλευκος Σωκράτου de la précédente inscription.

Sur l'épithète ἐπιφάνης, voir en dernier lieu *Amer. Journ. Archeol.*, 1914, p. 40 : elle s'applique à tout dieu qui se manifeste ; à l'ordinaire, cette manifestation se faisait en songe.

101 (A 1518). — Petite base quadrangulaire en marbre bleu avec trou de scellement carré à la partie supérieure. H. 0,10; larg. et ép. 0,16. — Trouvée dans une maison récente de l'agora de Théophrastos, où elle a été sans doute transportée du sanctuaire. — *BCH*, XXXII, p. 433, n. 26.

Σαρά[π]ιδι, Ἴσ[τ]ιδι, Ἀν[ο]ύδιδι
 Ἄρφο[κρ]άτη Ἀσκληπιά[ς]
 ὑπὲρ ἑαυτῆς καὶ τῶν [παι]-
 δίων καὶ τοῦ ἀνδρός,
 5 ἐφ' ἱερέως Δάμωνος
 [τ]οῦ Τίμωνος[ς]
 ἐγ Μυρ[ρ]ινού[ττης].

Année 120/19.

102 (E 439). — Base en marbre blanc. H. 0,22; larg. 0,67; ép. 0,43. — *BCH*, VI, p. 317, n. 2.

Διονύσιος Μηγίου Παιανιεύς,
 ἱερεὺς γενόμενος, Σαράπιδι, Ἴσιδι
 Ἀνούδιδι, Ἄρφοκράτει.

Prêtrise de Dionysios : 119/8.

103 (E 415). — Plaque de marbre blanc, brisée à gauche. Long. 0,75; larg. 0,32; ép. 0,065. L'inscription est gravée sur la tranche. — *BCH*, VI, p. 334, n. 33.

Διονύσιος Μηγίου Παια[νιεύς],
 ἱερεὺς γενόμενος, Ἴσιδι *vac?*

Prêtrise de Dionysios : 119/8.

104 (E 420). — Bloc de marbre blanc. H. 0,27; larg. 0,45; ép. 0,14. — *BCH*, VI, p. 341, n. 51.

Διονύσιος Μηγίου
 Παιανιεύς, ἱερεὺς
 γενόμενος,
 Ὀσίριδι.

Prêtrise de Dionysios : 119/8.

105 (E 442). — Grande base en marbre blanc. H. 0,80; larg. 0,60; ép. 0,47. — *BCH*, VI, p. 318, n. 3.

Οἱ μ[ελα]νηφ[όροι κ]αὶ οἱ θερα-
 πευταὶ Διονύσιον Μηγίου
 Παιανιέα, ἱερέα γενόμενον,
 ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐσεβείας
 5 τῆς εἰς τοὺς θεοὺς καὶ ἐπιμελεί-
 ας τῆς περὶ τὸ ἱερόν, Σαράπιδι,
 Ἰσιδι, Ἀνούβιδι, Ἀρφοκράτει.

Peu après 119/8.

106 (E 605). — Trois fragments d'une sorte de corniche ou linteau mouluré. Long. (complète), 1,73; h. 0,15; ép. 0,28. — Trouvés en 1909, 1910 et 1911.

Ἐρμογένης Ποσειδώνιου καὶ Διογένης Ἐρμογένους Σαράπιδι, Ἰσι-
 δι, Ἀνούβιδι, Ἀρφοκράτει,
 ἐπὶ ἱερέως Διονυσίου τοῦ Μηγίου Παιανιέως

Année 119/8.

Voir n° 85.

107 (E 732). — Deux fragments d'une base en marbre blanc qui se raccordent et donnent toute la largeur de la base : 0,47; ép. max. 0,33. — Trouvés en 1909.

[Σ]τασέα]ς Φιλ[οκλέους Κολωνῆθεν],
 ἱερεὺς γενόμενο[ς ἐν τῷ ἐπὶ]
 Ἀθηναίου ἄρχον[τ]ος ἐνιαυτῷ,
 ὑπὲρ [ἐ]α[υ]τοῦ καὶ τοῦ δήμου
 5 [τοῦ Ἀθηναί]ων καὶ τῶν τέκνων

Année 118/7.

108 (E 431). — *Dédicace d'exèdres*. — Stèle en marbre blanc avec corniche et tenon d'encastrement; une rainure, qui va s'amincissant de haut en bas, la partage en deux moitiés, mais l'inscription occupe toute la largeur. H. 0,56; larg. 0,35; ép. 0,08. — *BCH*, VI, p. 320, n. 6.

[Σ]τασέα]ς Φιλοκλέους
 Κολωνῆθεν, ἱερεὺς γενό-
 μενος, τὰς ἐξέδρας ἐ-
 κ τῶν ἰδίων ὑπὲρ τοῦ δή-

5 μου τοῦ Ἀθηναίων καὶ
 τοῦ δήμου τοῦ Ῥωμαίων,
 ἐπὶ ἐπιμελητοῦ Ξένωνος
 Φυλασίου, Σαράπιδι, Ἰσιδι,
 Ἀνούθιδι, Ἀρφοκράτει.

Année 118/7.

109. — Petite base en marbre bleuâtre, brisée à droite. H. 0,06; larg. max. 0,10; ép. 0,115. — Trouvée en 1909.

Πάρις Νικ[άνδρου Σελευκεύς]
 ὑπὲρ αὐτοῦ κα[ὶ] γυναικός ?]
 Σαράπιδι, εὐξάμ[ενός τε καὶ]
 τυχών, χαρι(σ)τήρι[ον, εφ' ἱερέως]
 Στασέου [Κολωνήθεν].

Année 118/7.

Le nom du donateur est complété d'après le n° 133, c. Il consacra sans doute un objet précieux (phiale ?) : à la partie supérieure de la base, on aperçoit les restes d'un trou de scellement circulaire, et, contre le bord antérieur, l'inscription δλκ[η] - - - .

110 (E 455). — Trois fragments de marbre blanc qui se raccordent et forment un bloc rectangulaire, non mouluré. H. 1,05; larg. 0,365; ép. 0,225. Le monument, dont l'angle droit avait déjà disparu, a été vu en 1673 par A. Galland : cf. sa lettre du 20 octobre 1676, adressée à Spon et publiée dans Spon, *Ignotorum deorum ara* (Gronovius, *Thesaurus Græcarum antiquitatum*, t. VII, p. 261); en 1675 par Spon : cf. *Voyage dans le Levant* (Lyon, 1678), t. I, p. 185, et t. III, partie I, p. 88; *Miscell. erudit. antiquit.* I, 5, p. 19; *Recherches curieuses d'antiquités*, p. 134. L'inscription a été souvent reproduite; voir le lemma de Boeckh, *CIG*, 2302. Elle a été retrouvée en 1909 et publiée exactement par J. Hatzfeld, *BCH*, XXXVI, p. 203, n. 12.

Πόπλιος [καὶ] - - - - -
 Τουτόρι[οι] - - - - -
 ὑπὲρ [ἐαυ]τῶν κα[ὶ]
 τῶν Ἰδίων, Σαράπιδι],
 5 Ἰσιδι, Ἀνούθιδι, Ἀρπ[ο]-
 χράτει, Διοσκούροισ,
 ἐπὶ ἱερέως
 Στασέου τοῦ Φιλο-
 κλέους Κολωνήθεν

Année 118/7.

Sur les Dioskures à Délos, cf. *DCA*, p. 229 et suiv. Comme les divinités égyptiennes, ils protégeaient contre les périls de la mer.

111 (A 1057). — Partie supérieure d'une stèle de marbre blanc avec corniche. Larg. 0,38; ép. 0,08. — *BCH*, VI, p. 349, n. 77.

Ἐπὶ Μενόϊτου ἄρχον-
τος ὁ δῆμος ὁ Ἀθ[η]-
[ν]αίων - - - - -

Année 117/6.

112 (E 396). — *Dédicace de voûtes, d'autels et d'un escalier.* — Grande plaque de marbre dont l'angle supérieur droit est brisé. H. 1^m; larg. 0,33; ép. 0,08. — *BCH*, VII, p. 368, n. 18.

Ἴππόνικο[ς Ἴππο]-
νίκου Φλυε[ύς],
ἱερεὺς γενόμε[νος],
καὶ Μύστιον Ἡρα-
5 κλείδου Παιανι-
έως θυγάτηρ, κα-
νηφορήσασα
ἐν τῷ ἐπὶ Μενόϊτου
ἄρχοντος ἐνιαυτῷ,
10 ὑπὲρ τοῦ δήμου τοῦ
Ἀθηναίων καὶ τοῦ
δήμου τοῦ Ῥωμαί-
ων τὰς ψαλίδας
καὶ τοὺς βωμοὺς
15 καὶ τὴν ἀνάδασιν
Σαρᾶπιδι, Ἰσιδι
Ἀνούιδι, Ἄρποχράτει,
ἐπὶ ἐπιμελητοῦ
τῆς νήσου Σωκράτους
20 τοῦ Ἀριστίωνος
ἐξ Οἴου.

Année 117/6.

Le marbre est remployé; tout d'abord il a dû faire partie d'un banc : sur la tranche gauche on distingue encore ΙΑΤΡ, peut-être Ἰατρ[οκλής]; cf. n. 28, b.

L'emplacement des constructions n'a pu être déterminé. Selon S. Reinach, la plaque a été trouvée « tout auprès du lit de l'Inopos, à l'est ». En faut-il conclure que l'ἀνάθασις montait de ce lit au sanctuaire ? Il n'est point assuré que le monument ait été découvert en la place qu'il occupait jadis. Le double, publié ci-dessous, a été transporté plus loin encore.

112 bis (A 1044). — Plaque de marbre bleuâtre, remployée dans les assises du monument de Sylla au sud du Portique de Philippe (cf. *CRAI*, 1905, p. 766, et *BCH*, XXXIV, p. 399, n. 48). H. 0,34; larg. 0,505; ép. 0,04. — *BCH*, XXXII, p. 424, n. 27.

Ἰππονίκος Ἰππονίκου Φλυεύς, ἱερεὺς γενόμενος],
καὶ Μύστιον Ἡρακλείδου Παιανιέως θυγά-
τηρ, κανή[φ]ορήσασα ἐν τῷ ἐπὶ
Μανοίτου ἄρχοντος ἐνιαυτῷ, ὑπὲρ
5 τοῦ δήμου τοῦ Ῥωμαίων τὰς ψα-
λίδας καὶ τοὺς βωμοὺς καὶ τὴν ἀνάθασιν
Σαράπιδι, Ἰσιδι, Ἀνούδι, Ἄρπο[χρ]άτει,
ἐπὶ ἐπιμελητοῦ τῆς νήσου
Σωκράτους τοῦ Ἀριστίωνος
10 ἐξ Οἴου.

Double de la précédente.

113 (A 1311). — *Dédicace d'une fontaine*. — Marbre blanc quadrangulaire, intact de tous les côtés. H. 0,14; larg. 0,23; ép. 0,10. — *BCH*, VI, p. 347, n. 69.

Διούσιος
Διουσίου
Σφή(τ)τιος, ἱερεὺς
γενόμενος,
5 τὴν κρήνην ἀνέ-
θηκεν.

Année 116/5.

La plaque a été trouvée vers l'extrémité méridionale du *dromos*. De l'aménagement même de la fontaine, rien n'a été découvert.

114 (E 474). — Base cylindrique en marbre blanc. H. 0,75; diam. 0,58.
— 'Αθήναιον, II, p. 134, n. 2.

Διονύσιος Διονυσίου Σφήττιος
τὸν ὕδν Διονύσιον,
ἱερέα γενόμενον,
Σαράπιδι, Ἴσιδι, Ἀνούιδι, Ἄρποκράτει.

Peu après 116/5.

115 (E 675). — Base quadrangulaire en marbre blanc. H. 0,82; larg. 0,53;
ép. 0,46. — Trouvée en 1911.

Διονύσιον Διονυσίου Σφήττιον,
ἱερέ[α γε]γόμενον, οἱ μελανηφό[ροι]
καὶ οἱ[ι] θεραπευταὶ ἄρε[της] ἕνεκεν καὶ|
εὐσε[β]είας καὶ ἐπιμελείας τῆς εἰς αὐ[τούς],
5 [Σ]αρά[π]ιδι, Ἴσιδι, Ἀνούιδι, Ἄρποκράτει.

Peu après 116/5.

116 (E 481). — Base quadrangulaire avec moulures rapportées en haut et en
bas. Haut. du corps, 0,78; larg. 0,71; ép. 0,55. — 'Αθήναιον, II, p. 134, n. 3
(*Monuments grecs*, 1879, p. 39, n. 1; Loewy, *Bildhauer Inschr.*, 245).

[Ἄ]ρίστιον Ζωίλου τὸν ἑαυτῆς
πατέρα Ζωίλον Πασιγένου
[Καρπ]ασεώτην, Σαράπιδι, Ἴσιδι
Ἀνούιδι,
5 ἐπὶ ἱερέως Διονυσίου τοῦ Διονυσίου Σφήττιου.
Εὐ[τ]υχίδης ἐποίησιν.

Année 116/5.

L'ethnique est complété d'après *BCH*, XV, p. 258, l. 47-48,
Ζωίλος Ζωίλου Κ., sans doute fils de notre personnage.

117. — Inscription jadis conservée à Venise, non retrouvée encore. La pro-
venance délienne a été démontrée pour la première fois par Boeckh, *CIG*,
2295.

Γάιος Γαίου Ἀγαρνεύς, ἱερέως γενόμενος
ἐν τῷ ἐπὶ Ναυσίου ἄρχοντος ἑναιαυτῷ,
καὶ οἱ μελανηφόροι καὶ οἱ θεραπευταὶ ὑπὲρ
τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων καὶ τοῦ δήμου τοῦ
5 Ῥωμαίων Ἴσιδι Δικαιοσύνηι ἰδρύσαντο.

Année 115/4.

Ἴσις Δικαιοσύνη est invoquée à Athènes (*IG*, III, 203 : dédicace du début du 1^{er} siècle av. J.-C. ; cf. *DCA*, *append. I*, section VII) ; trois dédicaces déliennes lui sont adressées (cf. n. 122 et 181) ; à Délos, la déesse est dite aussi Δικαία (n. 162).

Plutarque, *De Iside*, c. 3 (p. 352 B), nous rapporte qu'à Hermoupolis, la première des Muses était appelée à la fois Isis et Dikaiosyné. Le Μουσεῖον de cette ville n'était point, à ce qu'il semble, un sanctuaire de fondation récente, destiné à un culte grec ; cf. Otto, I, p. 8, note 7. Dikaiosyné serait l'ancienne Maât, déesse de la vérité et de la justice ; cf. Drexler, *Isis*, col. 460, et, du même, l'article *Maât* dans le *Lexicon* de Roscher, II, 2, col. 2226. Le culte de Dikaiosyné, dans l'Égypte grecque et romaine, n'est pas nécessairement confondu avec celui d'Isis. Une dédicace de la fin du 11^e siècle nomme à la fois Δήμητηρ, Κόρη et Δικαιοσύνη (*OGIS*, 83) ; à une époque tardive des monnaies d'Alexandrie portaient encore comme légende Δικαιοσύνη (Head, *Hist. num.*, p. 863 ; Clermont-Ganneau, *Rec. archéol. orientale*, III, p. 82-83, rapproche de ces monnaies un poids en plomb trouvé en Syrie). Mais le plus souvent, l'identification était faite entre Isis et Dikaiosyné : une des principales attributions de la grande déesse est de rendre la droite justice : ἐγὼ τὸ δίκαιον εἰσχυρότερον χρυσοῦ καὶ ἀργυρίου ἐποίησα (Hymne d'Ios : *IG*, XII, 5, 14 ; cf. 739, app. ; voir les autres témoignages rassemblés par Drexler, *Isis*, col. 459 et suiv.). Elle devait sans doute assurer l'équité des transactions commerciales de toute nature.

118 (E 419). — Base en marbre blanc. H. 0,10 ; larg. 0,75 ; ép. 0,34. — *BCH*, VI, p. 324, n. 15.

Διονύσιον Διονυσίου
Σιδώνιον Σαράπιδι, Ἴσι-
δι, Ἀνούβιδι, ἐπὶ ἱερέως Γαίου
τοῦ Γαίου Ἀγαρνέως.

Ἰσιδότην Διονυσίου Σι-
δωνίαν Σαράπιδι, Ἴσιδι,
Ἀνούβιδι, ἐπὶ ἱερέ-
ως Σελένου τοῦ Ἀνδρο-
νίκου Ῥαμνουσίου.

Années 115/4 et 112/1.

Le nom du dédicant, qui était placé sur une autre pièce de marbre, ait défaut.

119 (E 413). — Base en marbre blanc. H. 0,13; larg. 0,77; ép. 0,36. — *BCH*, VI, p. 339, n. 43 (Dittenberger, *Syll.*², n. 765).

Πτολεμαῖος Διονυσίου Πολυρρήγιος, ὄνειροκρίτης
καὶ ἀρεταλόγος, καὶ ἡ γυνὴ Καλλίστιον Μαρσίου Ἀντιό-
χισσα Ἴσιδι Τύχη Πρωτογενεῖαι, ὑπὲρ τοῦ δήμου
τοῦ Ἀθηναίων, ἐπὶ ἱερέως Γαίου Ἀχαρνέως.

Année 115/4.

Tyché Πρωτογένεια est la déesse latine *Fortuna primigenia* (cf. A. Grenier, *Composés nominaux dans le latin archaïque*, p. 61) dont le culte avait été introduit en Crète. Un phrourarque d'Itanos fait une dédicace Διὶ Σωτήρι καὶ Τύχη Πρωτογενεῖαι (*BCH*, XXIV, p. 238 = *OGIS*, 119; après Πρωτογενεῖαι, on distingue, selon Demargne, *IN*¹, qu'on est tenté de corriger et de compléter en *Ι[σι]δ[ι], la confusion du N et de ΣΙ étant possible, si le marbre est quelque peu usé); sur ce culte, cf. Ad. Reinach, *Rev. ét. grecques*, XXIV, p. 411-412. L'identification d'Isis avec Tyché est constante. Rusch, p. 44, signale avec raison que la déesse égyptienne peut recevoir l'épithète de πρωτογένεια puisqu'elle est ἡ τοῦ νεωτάτου Κρόνου θυγάτηρ πρεσβυτάτη (Diod., I, 27, 4; *IG*, XII, 5, n. 14, l. 11, et n. 739, l. 14).

120 (E 462). — Base circulaire avec moulure en haut et en bas. H. 0,56; diam. 0,36. — Trouvée en 1909.

Πτολεμαῖος
ὄνειροκρίτης καὶ
Καλλίστιον ἡ γυνὴ
Τύχη Πρωτογενεῖαι
5 Ἴσιδι,
ἐπὶ ἱερέως Γαίου
Ἀχαρνέως.

Année 115/4.

Cf. n. 119.

121 (E 417). — Plaque de marbre blanc. H. 0,40; larg. 0,42; ép. 0,07.
— *BCH*, VI, p. 339, n. 44.

Νίκη Ἴσιδι
Ἀριστίων Εὐδόξου
Μελιτέως, ἱερέως
γενόμενος,
5 κατὰ πρόσταγμα
ἰδρύσατο.

Année 114/3.

D'après les indications d'A. Hauvette, la plaque a été trouvée près du petit édifice, marqué V sur notre plan. C'était peut-être une chapelle dédiée à Isis Niké, bien que le verbe ἰδρῦσθαι s'applique aussi à l'érection d'une simple statue.

Sur Isis, dispensatrice du succès, cf. n. 3 et n. 4.

122 (A 586). — Base quadrangulaire en marbre blanc, portant sur la face supérieure l'empreinte de deux pieds. H. 0,22; larg. 0,41; ép. 0,50. — *BCH*, VI, p. 336, n. 37 (Dittenberger, *Syll.*³, n. 763).

Ἀπατούριος Διοδώρου
Μιλήσιος τὰ βήματα
ἀνέθηκεν Ἴσιδι
Δικαιοσύνη
κατὰ πρόσταγμα,
ἐπὶ ἱερέως Ἀριστίωνος τοῦ
Εὐδόξου Μελιτέως.

Année 114/3.

Cf. n. 60 (τὰ βήματα) et n. 117 (Ἴσις Δικαιοσύνη).

123 (E 40). — Plinthe d'une grande base en marbre blanc, remployée comme seuil dans une maison au nord de l'agora de Théophrastos, brisée en deux morceaux. L'épaisseur est incomplète : 0,12; long. 1,74; larg. 0,32. — *BCH*, XXXII, p. 425, n. 28.

Σαράπιδι, Ἀνούιδι, [Ἄρποκρ]άτει ἀνέθηκαν - - - προσαναφέροντες
τοῖσι ἐννεοκρίτει, [ἐπὶ ἱερ]έως Ἀριστίωνος τοῦ Εὐδ[ό]ξου [Μ]ελιτ[έ]ως.

124 (E 405). — Base en marbre blanc qui supportait la plinthe d'une statue.
H. 0,12; larg. 0,65; ép. 0,45. — *BCH*, VI, p. 339, n. 42.

Σέλευκος Ἀνδρονίκου Ῥαμουσίως, ἱερεὺς
γενόμενος, ὑπὲρ τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων καὶ
τοῦ δήμου τοῦ Ῥωμαίων Ἰσιδι Ὑγι[ε]ῖαι.

Année 112/1.

Isis, divinité médicale, est naturellement associée ou confondue avec Hygie; cf. Drexler, *Isis*, col. 521 et suiv. A Épidauré, un sénateur romain éleva au II^e siècle ap. J.-C. un temple Ὑγιεῖαι - - καὶ Ἀσκληπιεῖ καὶ Ἀπόλλωνι ἐπίκλησιν Ἀἰγυπτίως; cf. Paus., II, 27, 6. Hitzig et Blümner, dans leur commentaire de Pausanias, remarquent : « *Hinsichtlich. der aegyptischen Hygieia ist sonst nicht bekannt* »; mais on a depuis longtemps reconnu que le temple était dédié à Isis-Hygie, à Sarapis-Asklépios et à Horos-Apollon. Dans le *Sarapieion C*, Asklépios et Hygie étaient vénérés; cf. n. 204 et 205.

125. — Inscription connue par Cyriaque d'Ancône : cf. *Cod. Monac. lat.* 716, folio 36, verso, avec l'indication : *ad aulam prope Deliam civit(at)is arcem*.

Λεωνίδην Ἀθηναγόρου
Ἀθηναίου
Ἀθηναγόρας καὶ Ζήνων
καὶ Δημητρία τὸν (ἀ)δελφὸν
5 θεοῖς,
ἐπὶ ἐπιμελητοῦ τῆς νήσου Δράκοντος
τοῦ Ὀφέλου Βα(τῆ)θεν καὶ τῶν ἐπὶ τ(ῆ) ἱερῶν
Ἀρκέτου Κυδαθηναίως καὶ Ἐιστιαίου [ἐκ Κεραμείων],
ἐπὶ ἱερέως Σελεύκο[υ]
10 τοῦ Ἀνδρονίκου Ῥαμουσίου.

Année 112/1.

Le manuscrit de Florence, suivi par O. Riemann, *BCH*, I, p. 88, n. 37, ne donne que les huit premières lignes (avec une autre disposition). Ziebarth, *Ath. Mitt.*, XXII, p. 407, n. 6, publie les deux dernières comme une inscription différente en ajoutant : *hunc titulum exhibet codex Monacensis - - post inscriptionem quam edidit O. Riemann sub n. 37*. Mais il n'y a qu'une inscription, puisque nous

connaissions par ailleurs le synchronisme des magistrats et du prêtre. D'autre part l'indication même de Cyriaque nous donne comme provenance le pied du Cynthe. Les dieux égyptiens sont désignés simplement par le mot θεοί dans les n. 85 et 141.

126 (E 678). — *Grand autel circulaire*, orné d'une frise avec triglyphes, de guirlandes et de bucrânes. H. 1,03; diam. sup. 0,95. Les inscriptions sont gravées sous les bucrânes et s'opposent, aux deux côtés de l'autel. — Trouvé en 1911.

- a) Λεωνίδης
 Ἀθηναγόρου
 [Ἀθ|ηναῖος
- b) Λεωνίδης
 Ἀθηναγόρου
 Ἀθηναῖος
 Διὶ Σαράπειδι,
 ἐπὶ ἱερῶς Σελ[εύκου]
 τοῦ Ἀνδρονίκου [Ῥαμνουσίου].

Année 112/I.

127 (E 446). — Base en marbre blanc, sans moulures. H. 0,76; larg. 0,42; ép. 0,25. — *BCH*, VI, p. 344, n. 59.

Ἀθηναγόρας
Ἀθηναγόρου
Ἀθηναῖος
Ἀρτέμιδι Ἐκάρτει.

Vers 112/I : Athénagoras est sans doute celui qui figure dans n. 125.

Hékate est souvent associée à Isis ou rapprochée de cette déesse; cf. Drexler, *Isis*, col. 468; *Num. Zeitschr.*, XXI, p. 139, note 17 et p. 215; Delatte, *Musée Belge*, 1914, p. 41-42. Voir aussi n. 36.

128 (E 471). — Base avec moulure en bas, brisée à la partie supérieure. H. 0,70; larg. 0,39; ép. 0,30. — *BCH*, VI, p. 344, n. 60.

Ἀθ[ηναγόρας Ἀθηναγόρου?]
Ἀθη[ναῖος]
Ἀρτέμιδι Ἐκάρτει].

Sans doute double de la précédente.

129 (E 458). — Base cylindrique dont la plinthe a disparu. H. 0,50; diam. 0,38. — Trouvée en 1909.

[Ἄ]θη[ναγός]ρα[ς] καὶ Λε[ωνίδης]
 [οἱ Ἄ]θηναγός[ου] Ἄθ[ηναῖοι]
 Διὶ Οὐρίῳι, Σαρράπι[δι], Ἰσιδι
 [Ἄ]νουβίει, Ἀρποκρά[τε].

Même date que n. 125-128, approximativement.

Le culte de Zeus Ourios fut sans doute introduit à Délos par les marchands qui trafiquaient dans le Pont-Euxin; il fut reçu par des gens de nationalité diverse. Le dieu est associé à Astarté par un Askalonitain (*Explor. archéol. de Délos*, II, p. 58); les collègues romains l'invoquent et lui donnent le nom de *Jupiter Secundanus* (*BCH*, XXXIII, p. 496, n. 16; il se nommait aussi *Jupiter Imperator*: cf. Cic., *Verr.*, II, 4, 128). Il est nommé quatre fois dans le sanctuaire égyptien: n. 129, 134, 148, 153. Rusch, p. 42-43, estime à tort que dans le dernier texte, du même type que celui qui nous occupe, « *Iuppiter Urius necessario Serapis est* ». En fait, il n'y a point d'identification, mais association: Zeus Ourios, comme Sarapis, protège les navigateurs; l'Askalonitain le remercie d'avoir échappé aux pirates; la dédicace n. 153 est faite ὑπὲρ τῶν πλοισσομένων πάντων. Voir aussi l'épigramme de Chalcédoine, *CIG*, 3797.

130 (E 402). — Dédicace d'un pastophorion (ci-dessus, p. 62). — Plaque de marbre blanc formée de deux fragments qui se raccordent. H. 0,35; larg. 0,95; ép. 0,07. — Édition partielle dans *BCH*, VI, p. 323, n. 12; intégrale, *ibid.*, XXXVI, p. 204, n. 16.

[Ἀ]ῦλος Γέσ[σι]ος Δέχμου καὶ Λεύκιος Αἰμύλιος Ποπλίου
 τοῦ Ποπ[λί]ου Ῥωμαῖοι, ὑπὲρ τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων
 καὶ τοῦ δήμου τοῦ Ῥωμαίων, τὸ παστοφόριον καὶ τὰ χρησ-
 τήρια ἐκ [τ]ῶν ἰδίων ὑπὲρ ἑαυτῶν καὶ γυναικῶν καὶ τέκνων
 5 καὶ τῶν ἰ[δίω]ν π[άν]των Σαρρά[πι]δι, Ἰσιδι, Ἄνουβίει, Ἀρποκρά[τε].

C'est apparemment le pastophorion dont Θεόφιλος Ἀντιοχεύς termine l'aménagement en 112/1 (n. 131). Les inventaires athéniens de 157/6 et 156/5 mentionnent déjà un établissement analogue;

cf. *Kallistratos*, B, I, l. 17. Les *παστοφόρια* des sanctuaires égyptiens servaient de demeures aux prêtres : à Memphis ils étaient habités aussi par les *κῆτοχοι*; ailleurs il arrive qu'un simple laïque acquiert la propriété partielle de *παστοφόρια*; cf. Otto, I, p. 283 et 286.

131 (E 421). — *Construction du pastophorion*. — Plaque de marbre gris. H. 0,45; larg. 0,47. — *BCH*, VI, p. 318, n. 4 (Dittenberger, *Syll.*², n. 559).

Θεόφιλος Θεοφίλου
 Ἀντιοχεύς, μελανηφόρος,
 τὴν κονίαν
 τοῦ παστοφορίου
 5 καὶ τὴν γραφὴν τῶν τε
 τοίχων καὶ τῆς ἔροφῆς
 καὶ τὴν ἔγκουσιον τῶν θυρῶν
 καὶ τοὺς προμύθους
 τοὺς ἐν τοῖς τοίχοις
 10 καὶ τὰς ἐπ' αὐτοῖς σανίδας
 ἀνέθηκεν Σαράπιδι, Ἰσιδι,
 Ἀνούβιδι, Ἀρποχράτει,
 ἐπὶ ἱερέως Σελεύκου
 τοῦ Ἀνδρονίκου Ῥαμνουσίου.

Année 112/1.

Cf. n. 130.

131 bis. — Inscription conservée au musée de Vérone et connue depuis longtemps; cf. Maffei, *Museum Veronense*, p. xxxvii, 2; mais l'origine délienne du monument a été reconnue seulement par Boeckh, *CIG*, 2297.

Θεόφιλος Θεοφίλου
 Ἀντιοχεύς, μελανη-
 φόρος, τὴν κονίαν
 τοῦ παστοφορίου
 5 καὶ τὴν γραφὴν τῶν
 τε τοίχων καὶ τῆς
 ἔροφῆς καὶ τὴν ἔγκου-
 σιον τῶν θυρῶν
 καὶ τοὺς προμύθους

- 10 τούς ἐν τοῖς τοίχοις
καὶ τὰς ἐπ' αὐτοῖς σανίδας
ἀνέθηκεν Σαρράπιδι, Ἴσιδι,
Ἄνουβιδι, Ἄρποχράτει,
ἐπὶ ἱερέως Σελεύκου
15 τοῦ Ἀνδρονίκου
Ῥαμουσίου.

Double de la précédente.

132 (E 467). — Stèle en marbre blanc dont la surface est endommagée, de sorte qu'on ne distingue plus que quelques lettres à l'angle gauche. H. (sous le fronton) 1,20; larg. 0,48-0,585; ép. 0,11-0,12. — *BCH*, XXXII, p. 412, n. 68.

- Ἀ[γα]θεῖ τ[ύ]χι[ει] τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων, ἄρχοντας Διονυσίου τοῦ
μ[ε]τὰ Παράμωνα, ἐπὶ ἱερέως τοῦ Σαρράπιδος Σελεύκου τοῦ
Ἄνδρονίκου Ῥαμουσίου, ἐπὶ ἐπιμελητοῦ δὲ τῆς νή-
σου Δ[ρά]κος τοῦ Ὀφέλου Βατῆθεν καὶ τῶν ἐπὶ
5 τὰ ἱε[ρά] Ἀρχέ[του] τοῦ Ἐχεδήμου Κυδαθηναίου
καὶ Ἐστι[αίου] τοῦ Θεοχάριδος ἐκ Κεραμείων] - - -
ΕΙΣ ΕΡΕΥΙ - - - -
Σέλ[ευκ]ος - - - -
ὁ ἱε[ρεύ]ς Ν - - - -
10 Ἀπολ[λών]ιος Πελυ-
κράτου Ἀθηναί[ος] Μ - - - -
Ἀχιλλεὺς
καὶ Μνασί[ου] - - - -
Γάιο[ς] - - - -
15 Ἀλεξ - - - -
Ἡρακλ[ε] - - - -
Ἀχιλ[λεὺς] - - - -
Γάι[ος] - - - -
Ἀύλ[ιος] - - - -
20 Διο - - - -
Κλ - - - -
Δ - - - -
Η - - - -

Année 112/1.

Liste de souscripteurs ; il s'agit peut-être de l'édifice (portique) dont tant de chapiteaux subsistent (n. 133) ; l'un de ces chapiteaux porte précisément le nom du prêtre Séleukos.

133. — Chapiteaux doriques de forme et de dimensions à peu près analogues, lesquels paraissent provenir d'un même édifice, peut-être un portique ; les inscriptions sont gravées sur la face antérieure de l'abaque.

a (E 608, trouvé en 1910) :

Ὁ ἱερεὺς Σέλευκος.

b (E 620, trouvé en 1910) :

Ἰππαρχος Τιμοκλέους Π[ιερραιεύς],
ἐπιμελητῆς γενόμενος, ἀττ[ικῆς] - -

c (E 681, trouvé en 1911) :

[Π]άρις Νικάνδρου Σελευκεύς,
μελανηφόρος, ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ
[γυν]αικὸς καὶ τέκνων δραχμῶν - -

d (E 423. — *BCH*, VI, p. 344, n. 61) :

Ἀριστίων Ἀλεξάνδρου Ἀντιοχεύς,
μελ<λ>ανη(φόρος), ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ τῆς γυναι-
κὸς καὶ τῶν τέκνων ἀττικῶ Ν.

e (E 535, trouvé en 1909) :

Πλουτίων θεραπευτῆς Τ.

f (E 401. — *BCH*, VI, p. 345, n. 63) :

Σύμμαχος Συμμάχου
Ἀλεξανδρεὺς ἀττικῆς PN.

g (E 537. — *BCH*, VI, p. 345, n. 62) :

- - -μανδρος ἀττικῆς Ν
Απολλωνίου Ἀλεξανδρεὺς.

h (E 403. — *BCH*, VI, p. 345, n. 64) :

Δημήτριος Διονυσίου ἀττικῆς Ρ.

L'inscription de *a* donne la date 112/1. — Ἰππαρχος Τιμοκλέους Πιερραιεύς, nommé dans *b* comme ancien épimélète, avait rempli cette charge en 114/3 ; cf. *DCA*, p. 108. — Πάρις Νικάνδρου Σελευκεύς a fait une dédicace en 118/7 (n. 109) ; il est souscripteur dans

n. 175 C, col. I, l. 30; son fils (?), Νίκανδρος, dans n. 177, a, col. II, l. 33.

Hauvette, Drexler (*Isis*, col. 469-470), Rusch encore (p. 49), d'après *d*, ont cru à l'existence d'une déesse Μελλάνη dont le second a essayé de justifier le nom (Δημήτηρ Μελαίνα). Mais P. Perdrizet a indiqué qu'il fallait interpréter ΜΕΛΑΝΗ comme une abréviation de με<λ>λανη(φόρος); cf. *Rev. ét. anc.*, II (1900), p. 266; cette heureuse conjecture a été acceptée par F. Dürrbach, *BCH*, XXVIII, p. 156; elle me semble incontestable. Les chapiteaux analogues ne portent le nom d'aucune divinité; d'autre part il ne surprend point qu'on ait usé d'abréviation alors qu'on ne disposait que d'une petite surface. Le redoublement du λ est une simple erreur du lapicide; cf. ἴαυτοῦ.

Les sommes versées par les souscripteurs sont importantes : 50^{dr} (*d* et *e*); 100^{dr} (*b*); 150^{dr} (*f*); 300^{dr} (*e*).

134 (A 1468). — Plaque d'un marbre bleuâtre, brisée en deux fragments qui se raccordent, incomplète en bas et à droite; la face arrière est travaillée; en haut et à gauche, gorge moulurée. On dirait d'un fragment de table, remployé comme plaque dédicatoire. Larg. max. 0,26; h. 0,16; ép. 0,034. Réglage apparent et ligne limitant le champ de l'inscription; lettres de 0,01-0,014. — *BCH*, VI, p. 343, n. 57 (Th. Reinach, *Mithridate Eupator*, p. 457, n. 5; Michel, *Recueil*, n. 1160; *OGIS*, n. 368).

Διὸ Οὐρίωι ὑπὲρ βασι[λέωζ]
 Μιθραδάτου Εὐπάτορος
 καὶ τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ
 Μιθραδάτου Χρηστοῦ
 καὶ τῶν πραγμάτων
 αὐτῶν.

Selon les indications d'A. Hauvette, cette plaque a été trouvée « en avant d'un petit piédestal ou autel en marbre, de forme irrégulière » (Carnet de fouilles, p. 129); ce piédestal est désigné par la lettre K sur son plan et se trouve près de la voie dallée. Je n'ai pu l'identifier avec certitude; cf. ci-dessus, p. 54, note 1; mais je remarque que si la plaque faisait partie d'un édifice, c'était un édifice apparemment fait de moellons, dans un mur duquel elle était encastree. Rien n'indique qu'il s'agisse d'une « base élevée en l'honneur de Mithridate Eupator et de son frère » (*BCH*, VI, p. 302-303).

La date de la dédicace a été établie par Th. Reinach, qu'a suivi Dittenberger. Elle se place dans le court espace de temps qui s'écoula entre la mort de la régente Laodicée, mère de Mithridate — laquelle aurait été nommée si elle eût encore vécu — et la mort de Mithradatès Chrestos, soit vers 111. Selon Ferguson, *Hell. Ath.*, p. 438, note 2; il y aurait ici allusion aux entreprises de Mithridate dans le Bosphore; mais τὰ πρᾶγματα a un sens très général et très vague.

Sur le culte de Zeus Ourios, cf. n. 129.

135. — Inscription qui se trouvait à Venise et qui n'a point été encore retrouvée. La provenance délienne en avait déjà été reconnue par Giorgi au xviii^e siècle; cf. Calogera, *Raccolta d'opuscoli scientifici et filologici* (Venise, 1728-1754), t. XV, p. 205; elle fut de nouveau affirmée par Boeckh, *CIG*, 2298 (Lœwy, *Bildhauer Inschr.*, n. 243).

Ἀρχέλαος Διονυσίου Μαραθῶνιος τὸ ἄγαλμα
 ἀνέθηκεν ὑπὲρ τε ἑαυτοῦ καὶ τῆς γυναικὸς
 καὶ τῶν τέκνων, κληροφροσύνης Δωροθέας
 τῆς ἑαυτοῦ θυγατρὸς, Ἰσιδι, ἐπὶ ἱερέως
 5 Δημητρίου τοῦ Δημητρίου Ἀναφλυστίου, ἐπι-
 μελητοῦ δὲ τῆς νήσου Διονυσίου τοῦ Δημητρίου
 Ἀναφλυστίου.
 Δωνυσόδωρος καὶ Μοσσχίων
 καὶ Ἀδάμας οἱ Ἀδάμαντος Ἀθηναῖοι
 10 ἐποίησαν
 ζακροῦντος Μαραθῶνος.

Année 111/0.

136 (E 437). — Base en marbre blanc, sans moulures. H. 0,76; larg. 0,40; ép. 0,30. — *BCH*, VI, p. 326, n. 20.

Αἰσχρίων Αἰσχρίωνος
 τοῦ Εὐδόλου Μελιτεῦς
 τὸν ἑαυτοῦ ὄν Αἰσχρίωνα
 κλειδουχήσαντα
 5 Σαρᾶπιδι, Ἰσιδι, Ἀνοῦίδι,
 ἐπὶ ἱερέως
 Δημητρίου τοῦ
 Δημητρίου
 Ἀναφλυστίου,
 10 ζακροῦντος
 Μαραθῶνος.

Année 111/0.

137 (E 449). — Base d'un piédestal ou d'une stèle; à la partie supérieure, cavité d'encastrement rectangulaire. H. 0,40; larg. 0,62; ép. 0,58. — Boeckh, *CIG*, 2306; Le Bas, *Inscript.*, II. 1910. Lecture nouvelle d'après un estampage; sur le marbre même on pourra encore déchiffrer davantage.

Διονύσιος Ἀντιό[χου]	A	Ἀφροδίσιος Διο-	- ? - - κλειδῆς	Με-	- - A
Ἀπολλωνία	A	Γήσιος	M---	?	Ἰσίδωρος Ἀπολλ(λ--)
Ποσειδώνιος	A	Δημ-	- -	?	Θεογάιτων
Δημήτριος Διονυ[σίου]	A				

ἐπὶ ἐπιμελητοῦ τῆς νήσου Ἀπολλοδώρου τοῦ
Φιλωνύμου Δεκελῆος καὶ τῶν ἐπὶ τὰ ἱερὰ
Φαένου τοῦ Δίωνος Οὐναίου καὶ Δημητρίου
τοῦ Δημητρίου Τρικορυσίου.

Vers 110 ? (d'après les noms des magistrats; cf. *DCA*, p. 109 et 143).

La nature du document a été méconnue par les précédents éditeurs; comme je l'ai déjà signalé (*BCH*, XXXII, p. 413, note 5), c'est une liste de souscripteurs dont nous n'avons que la fin; le début peut avoir été gravé sur une grande stèle que supportait la base.

138 (E 410). — Dédicace d'une chapelle et d'une statue à Isis Némésis. — Bloc de marbre blanc. H. 0,26; larg. 0,40; ép. 0,25. — *BCH*, VI, p. 337, n. 39 (*OGIS*, n. 342).

Σωσίων Εὐμένους Οὐναίος, ἱε-
ρεὺς ὢν, ὑπὲρ τοῦ δήμου τοῦ Ἀθη-
ναίων καὶ ὑπὲρ βασιλέως Νικομή-
δου, ἀνέθηκεν τὸν ναὸν καὶ τὸ ἄγαλ-
μα Ἰσιδος Νεμέσεως, ἐπὶ ἐπιμελητοῦ
τῆς νήσου Διονυσίου τοῦ Νίκωνος
Παλληγέως.

Année 110/109. Le roi est Nikomédès III Évergètes de Bithynie, lequel commença de régner entre le début de 128/7 et la fin de 127/6; cf. A. Plassart, *BCH*, XXXVI, p. 408 et suiv.; P. Roussel, *Rev. épigr.*, I, 1913, p. 31 et suiv.

L'inscription et les n. 139 et 141, qui faisaient partie d'un même ensemble, ont été trouvées vers le même endroit; malheureusement cet endroit n'est pas indiqué avec une suffisante précision par A.

Hauvette. Dans son carnet de fouilles, on lit ceci : « Autour du temple [c'est-à-dire de l'édifice reconnu maintenant comme un Héraion], j'ouvre une tranchée du nord au sud et je dégage entièrement le flanc nord. Mais c'est vers l'angle nord-ouest que la tranchée a donné jusqu'à présent les meilleurs résultats. » Vient alors l'énumération de quelques trouvailles (terres cuites, etc.), et, à la suite, le n. 139; puis, avec l'indication : « tout près de l'inscription précédente, mais un peu au-dessous et plus au sud », notre n. 138; enfin le n. 141 « découvert au même endroit ». Le n. 140 était séparé; il a été exhumé à peu près au sud de l'espace V. D'après ces indications, la chapelle d'Isis-Némésis peut avoir été la chambre marquée P sur notre plan, laquelle se trouve au nord-ouest de l'Héraion et en contre-bas.

Sur le culte de Némésis dans l'Égypte grecque, cf. P. Perdrizet, *BCH*, XXXVI, p. 256 et suiv. : « Le syncrétisme Isis-Némésis doit être antérieur à la fin du II^e siècle; il s'est produit, je suppose, à Alexandrie et dans l'Égypte grecque, il s'explique par l'assimilation d'Isis d'une part, de Némésis de l'autre avec Tyché, qui dans cette équation a joué, si l'on peut ainsi dire, le rôle de moyen terme. »

139 (A 1006). — Base quadrangulaire en marbre blanc. H. 0,09; larg. et ép. 0,48. Elle supporte encore la partie inférieure d'une statue féminine, drapée, brisée au-dessus des genoux. — *BCH*, VI, p. 336, n. 38.

Σωσίῳν Εὐμένους Οὐναῖος ἱερῶν Ἴσιδι
Νεμέσει.

C'est la statue même dont il est question dans n. 138.

140 (E 470). — Base cylindrique, brisée en deux morceaux, mutilée en haut, moulurée en bas. Diam. 0,60. — *BCH*, VI, p. 337, n. 40.

Ὁ ἱερὸς τοῦ Σαράπιδος
Σωσίῳν Εὐμένους Οὐναῖος
ὑπὲρ τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων
καὶ τοῦ δήμου τοῦ Ῥωμαίων
5 Ἴσιδι Νεμέσει.

Cf. n. 138.

141 (E 434). — Partie supérieure d'une base quadrangulaire ou d'un pilastre, avec corniche très saillante. H. 0,16; larg. et ép. 0,30. A la partie supérieure, cavité profonde destinée à recevoir la statuette votive. — *BCH*, VI, p. 338, n. 41.

Σωσίων Εὐμένους Οὐαίος,
 ἱερεὺς γενόμενος, τὴν ἑαυ-
 τοῦ θυγατέρα Ἡδῆαν,
 κληρονομήσασαν τῷ Διονύ-
 5 σῶι ἐν τῷ ἐπὶ Παραμύνοι (sic) ἄρχον-
 τος ἐναυτῶι, θεοῖς.

Peu après 110/9; la jeune fille avait été canéphore en 113/2. Sur Sarapis et Dionysos, cf. n. 45.

142 (A 1534). — Petite plaque de marbre, complète, mais non travaillée sur les bords ni sur la face postérieure (destinée sans doute à être encadrée). H. 0,12; larg. 0,15; ép. 0,03-0,05. — Trouvée en 1909.

Σωσίων Εὐμ[έ]-
 νους Οὐαί-
 ος, ἱερ[ε]ῦς ὄν,
 [Ἰ]σίδι Ταποσ[ε]-
 5 ριάδ[ε].

Année 110/9.

Taposiris était une ville d'Égypte où l'on disait qu'Osiris avait été enseveli (Plut., *De Iside*, p. 359 c; Steph. Byz., s. v. Ταπόσιρις). Le culte de la déesse, adorée apparemment avec son époux, est connu hors de l'Égypte par quelques inscriptions. A Chéronée, au III^e siècle ap. J.-C., une femme est ἱεραφόρος τῆς ἁγίας Εἰσίδος, ἱέρεια διὰ βίου τῆς (Τ)αποσειριάδος Εἰσίδος (*IG*, VII, 3414 : texte corrigé par Erman *ap.* Rusch, p. 82). Une dédicace latine, trouvée à *Faesulae* en même temps qu'une dédicace à Osiris, s'adresse *dominae Isidi Taposiri* (*CIL*, XI, 1544 = Dessau, *Inscr. latinae*, 4352). La statue sous laquelle cette inscription était gravée a été reproduite par S. Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, IV, p. 416, fig. 4.

143. — Inscription conservée jadis à Venise, non retrouvée; la provenance

délienne était déjà connue de Gruter (cf. *Thesaurus Inscriptionum*, p. LXXXVI, 2); mais on n'en a fait état que depuis Boeckh. — *CIG*, 2299.

Ἀπολλώνιος Διοσκουρίδου
 Νεαπολίτης Ἀνούβιδι ὑπὲρ ἑαυ-
 τοῦ καὶ τῆς γυναικὸς καὶ τῶν
 παιδίων, ἐπὶ ἱερέως Σωσίωνος
 5 τοῦ Εὐμένους Οὐναίου.

Année 110/9.

Le même personnage fait une dédicace ὑπὲρ τῶν ἑαυτοῦ θυγατέρων -- Ἀφροδίτῃ (*BCH*, VI, p. 492, n. 5); le prêtre mentionné dans cette inscription, Θεόδοτος Διονυσίου Ἀχαρνέως, fut prêtre de Sarapis en 100/99, prêtre d'Hagné Aphrodité en 96/5. Il est donc difficile de déterminer si la dédicace s'adresse à l'Aphrodite égyptienne ou, malgré l'omission insolite de l'épithète ἀγνή, à l'Aphrodite syrienne.

144 (A 1578). — *Dédicace d'un pylône et d'un pavage*. — Plaque de marbre blanc, brisée à droite et en bas. H. 0,30; larg. 0,28; ép. 0,08. — *BCH*, VI, p. 322, n. 11.

Διονύσιος Ζήνωνος Μαρθώνιος?, ἱερεὺς γενό-
 μενος ἐν τῷ ἐπὶ Ἰάσονος ἄρχοντος ἐνιαυτῷ
 τὸν πυλῶνα καὶ τ- - - - -
 καὶ τὸ λιθόστρωτο[ν Σάραπιδι, Ἰσιδι, Ἀνούβιδι, Ἄρπο]-
 5 κράτει, ἐφ' ἱερέως Ἀθηναγόρου τοῦ Ἐλένου?
 Κηφισιεύς, ἐπὶ ἐπιμ[ελητοῦ]- - - - -
 Παιανιεύς καὶ τ[ὸν ἐπὶ τὰ ἱερά] - - - - -

Peu après 109/8, peut-être en 108/7. Sur la restitution du nom du prêtre à la l. 1, cf. *BCH*, XXXII, p. 326, n. 185.

145 (A 1074). — Plaque de marbre à peine travaillée. H. 0,38; larg. 0,20; ép. 0,10. — *BCH*, VI, p. 347, n. 71.

Ἀθηναγόρα[ς]
 Ἐλέν[ου]
 Κηφισιεύς,
 ἱερεὺς ὄν,
 5 ἀνέθηκεν.

Année 108/7?; cf. n. 144.

Sur le prêtre et sa famille, cf. *BCH*, XXXII, p. 307, n. 11 et p. 330, n. 219.

146 (E 427). — *Dédicace d'un pavage et de barrières*. — Grande pièce de marbre blanc, brisée en trois fragments qui se raccordent. H. 0,14; larg. 1,70; ép. 0,37. — *BCH*, VI, p. 346, n. 67.

Ἡέπλιος Λαίλιος Λευκίου Ῥωμαῖος - - - *rasura* - - - τὸ λιθέστρω-
τον καὶ τὰς κινκλίδας, ἐφ' ἱερέως Ἀπολλοδώρου τοῦ Ἀπολλοδώρου
Κρωπίδου, κλειδουχοῦντος Ποσειδωνίου τοῦ Γηροστράτου,
ζακορέουτος Νικίου.

Année 107/6? Nous n'avons aucun repère certain pour fixer la date entre 109/8 et 88/7.

L'inscription a été découverte à l'ouest et en contre-bas du temple d'Isis (cf. *BCH*, VI, p. 303). Le pavage et les barrières peuvent avoir été placés sur un palier formant perron devant ce temple.

147 (E 643 et E 683). — Autel orné de guirlandes et bucrânes. H. 0,59; diam. 0,55. — Trouvé en 1909. Il faut sans doute rapprocher de ce monument une base quadrangulaire portant un socle circulaire, laquelle a été trouvée séparément en 1911; les dimensions et l'inscription justifient l'hypothèse.

Sur l'autel :

Ἴσιδωρος Ἴσι-
δώρου Ἀθηναί-
ος Ἴσιδι Εὐπλοία,
ἐφ' ἱερέως Ἀπολ-
λοδώρου Κρωπί-
δου,

Sur la base :

ζακορέουτος Νικίου.

Année 107/6; cf. n. 146.

L'épithète, donnée d'ordinaire à Aphrodite (cf. Jessen, *ap. Pauly-Wissowa, s. v. Euploia*), se rencontre ici, pour la première fois, à ma connaissance, avec le nom d'Isis; voir encore n. 194. (Une dédicace d'Alexandrie s'adresse Εὐπλοία; cf. Breccia, *Iscrizioni greche*, n. 150). Mais l'Isis Πελαγία est célèbre; aussi bien le rapprochement entre les deux divinités, Aphrodite et Isis, est-il cons-

tant. Dans le temple d'Anoubis on conservait : Ἀφροδίσιον ἐν ναϊδίῳι ἀπηρεσμένον ἐπὶ πηθαλίῳι (*Kallistratos*, B, I, l. 13). C'est à l'époque hellénistique seulement qu'Isis étendit sa protection aux travaux de la mer. A Corinthe il y avait des sanctuaires distincts pour les deux Isis ὧν τὴν μὲν Πελαγίαν, τὴν δὲ Αἰγυπτίαν ἐπονομάζουσιν (Paus., II, 4, 7; cf. Drexler, *Isis*, col. 474 et suiv.).

148 (E 456). — Bloc de marbre blanc, formant le corps d'une base dont on a retrouvé le socle et la plinthe. Il est brisé en deux morceaux qui se raccordent; mutilations nombreuses. H. 0,41; larg. 0,28; ép. 0,43. — *BCH*, XXXII, p. 426, n. 32.

----- σι..λ -----
 ----- ους Ἐλεάτη[ς]
 [Διί] Οὐρίῳι ε[ὐχ]ήν, [ἐπὶ]
 [ἰε]ρέως Ἀπ[ο]λλο[δῶ]-
 5 ρου τοῦ Ἀπ[ο]λλο[δῶ]-
 ρου Κρωπίδου, [κλει]-
 δουχοῦ[ν]τος [Ποσει]-
 δωνίου τοῦ [Γηρο]-
 στράτου Πει[ρα]ίεως],
 10 ζακ[ο]ρεῦο[ν]τος
 [Ν]ικίου.

Année 107/6? cf. n. 146.

Sur le culte de Zeus Ourios, cf. n. 129.

149 (E 606). — Bloc de marbre blanc, poli seulement sur la face inscrite et à la partie supérieure, où ont été pratiqués deux trous de scellement. H. 0,22; larg. 0,26; ép. 0,24. — *BCH*, XXXVI, p. 211, n. 28.

Ἐλλάς Αἰμυλί-
 α ὑπὲρ ἑαυτῆς
 καὶ Σαπφούς
 καὶ Σπορίου, κα-
 5 τ εὐχὴν, Ἴσιδι, Σα-
 ράπιδι, Ἀνούετι-
 δι, ἐπὶ ἰερέως
 Πρωτογένου τοῦ
 Λεωνίδου Φιλαίδου.

Année 106/5; cf. n. 159, où est donné le synchronisme Protogénès prêtre - Agathoklès archonte.

150 (A 1029). — Deux fragments d'une plaque de marbre blanc, complète à gauche et en avant où elle est terminée par une gorge moulurée. Long. max. 0,525; ép. 0,04. L'inscription est gravée sur la face supérieure, près du bord antérieur. — Un fragment publié *BCH*, VI, p. 343, n. 55; le second trouvé en 1911.

Ἀχιλλεύς τὸν ἄθακκα - - - - -
 Ἐρμεῖ, ἐφ' ἰε[ρ]έως Πρωτογ[ένου] *patronymique?*
 Φιλαίδου, ζακορέοντος - - - - -

Année 106/5.

Ἀχιλλεύς avait consacré à des dieux, parmi lesquels Anoubis-Hermès, une table de marbre. Il faut distinguer l'ἄθαξ de la τράπεζα; cf. Dittenberger, *Syll.*², 583 (inventaire d'un sanctuaire d'Apollon à Smyrne), l. 9 et suiv. : ἡ παρακειμένη τῷ θεῷ τράπεζα - - καὶ πρὸ αὐτῆς ἀθάκ(ι)ον μαρμαρίνον πρὸς τὴν χρῆσιν τῶν θυσιαζόντων.

151 (E 676). — Base rectangulaire en marbre blanc : les moulures, travaillées séparément, ont disparu. H. 0,745; larg. 0,43; ép. 0,38. Surface très usée; la dernière ligne (nom du zacore), gravée très profondément, semble avoir été ajoutée. — Trouvée en 1911.

[Ἰσ]ιδι Ἀφρ[οδ]ίτ[η] (τὸ) βῆμα κατὰ
 πρὸ[σ]τα[γμα] ἀνέθηκαν
 οἱ μελανηφόροι κ[α]ὶ οἱ θεραπευταί
 ὑπ[ὲρ] τοῦ δήμου [τοῦ] Ἀθηναίων
 5 καὶ τοῦ δήμου τοῦ Ρω[μ]αίων,
 ἐπ[ὶ] ἰερέως Θεομνήστου [τοῦ]
 Θεογένου Κυδαθηναί[ως],
 ζακορέοντος Νυσίου.

Date : 105/4 ou 104/3. Théomnestos est prêtre d'Artémis ἐν νήσω, en 101/0 (Voir la liste de ces prêtres dans *DCA*, p. 219); ce sacerdoce paraît avoir été plus important que celui de Sarapis; l'année 102/1 est occupée par Drakon, 106/5 par Protogénès, et j'ai attribué à d'autres, sans raisons décisives, il est vrai, les deux années 108/7 et 107/6.

La lecture Ἀφροδίτη (l. 1) est très douteuse, car il faut admettre, si on l'accepte, que l'article, nécessaire devant βῆμα, a été omis. D'autre part, il me semble impossible de donner à βῆμα le sens qu'il a dans n. 60 : ce haut bloc de marbre ne pouvait porter des empreintes de pied. Βῆμα signifie parfois base supportant une statue

(cf. *IG*, II², 793, l. 9; Dittenberger, *Syll.*², 583, l. 8 et 20), ce qui convient mal ici. Il s'agit sans doute d'un autel; cf. *IG*, XIV, 966 : ἐλθεῖν ἐπὶ τῷ ἱερῷ βήμα καὶ προσκυνῆσαι, εἶτα - - - θεῖναι τοὺς πέντε δακτύλους ἐπάνω τοῦ βήματος (Weinreich, *Antike Heilungswunder*, p. 63).

152 (A 1034). — Plaque de marbre blanc, brisée partiellement en haut; bords mal travaillés. H. 0,18; larg. 0,40; ép. 0,07. Les deux dernières lignes (nom du zacore) ont été ajoutées, comme dans n. 151. — *BCH*, VI, p. 500, n. 23 (Dittenberger, *Syll.*², n. 770).

[Σπέρ]ιος? Στερτίιος
 Σπορίου Ῥωμαῖος Ὑδρε(ί)ω
 ἐπηκίωι χαριστήριον,
 ἐφ' ἰ(ε)ρέως Θεομνήστου
 5 Κυδαθηναίως,
 ζακορέοντος
 Νυσίου.

Année 105/4 ou 104/3; cf. n. 151. Sur le dédicant, cf. *BCH*, XXXVI, p. 81-82 et n. 156.

Il serait vain de recenser les hypothèses formulées sur la nature du dieu que l'on a eu le tort de regarder comme un dieu syrien. Du n. 173, l. 13, il ressort clairement : 1^o que c'est une divinité du culte égyptien; 2^o que la forme véritable de son nom doit être Ὑδρεῖος et qu'ainsi ce nom, comme je l'avais déjà supposé (*BCH*, XXXIII, p. 507, note 1), est en relation avec le mot ὕδωρ. Le dieu peut n'être qu'une personnification de l'ὕδρεϊον, le vase qui contenait l'eau sacrée, l'eau du Nil (Osiris), et qu'on portait en première ligne dans les processions; cf. Perdrizet, *Bronzes Fouquet*, p. 49; Weber, *Terrakotten*, p. 24; ci-dessous, troisième partie, section III, 3. Il représentait le principe humide, source de toute fécondité et devait être plus ou moins identifié avec Osiris.

153 (A 1010). — Petite base en marbre blanc avec trou de scellement quadrangulaire. H. 0,13; larg. 0,30; ép. 0,21. — *BCH*, VI, p. 328, n. 22 (Dittenberger, *Syll.*², n. 758).

Εὐτυχος Ἀπολ[λ]ων(ί)ου Νυμφαῖ-τη[ς]
 ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ τοῦ υἱοῦ Εὐβέλου
 καὶ ὑπὲρ τῶν πλοιοζομένων πάντων
 Διὶ Οὐρίωι, Σαράπιδι, Ἰσιδι, Ἀνούειδι, Ἄρ-

5 φοκράται, θεοῖς συννάοις καὶ συμ-
 βώμοις, ἐπὶ ἱερέως Θεομνήστου
 τοῦ Θεογένου Κυδαθηναίως,
 ζακορεύοντος Νυσίου,
 χαριστήριον.

Année 105/4 ou 104/3; cf. n. 151.

Sur le culte de Zeus Ourios, cf. n. 129.

154 (A 1120). — Petite base dans laquelle était encastrée une stèle dont la trace est encore nettement visible. H. 0,075; larg. 0,42. A la partie antérieure, les angles ont été abattus en sorte qu'il ne reste qu'une surface de 0,15 de large où est gravée l'inscription. — *BCH*, XXVIII, p. 150, n. 50.

ζακορεύον-
 τος Νυσίου.

Année 105/4 ou 104/3; cf. n. 151.

155 (E 473). — Base quadrangulaire en marbre blanc. H. 0,72; larg. 0,56; ép. 0,40. — *Αθήναιον*, IV, p. 458, n. 5.

Ἀθηναγόραν Ἀθηναγόρου
 Ἀθηναίου
 Ἀθηναγόρας καὶ Λεωνίδης καὶ
 Μηνίας οἱ Ζήνωνος τοῦ
 Ἀθηναγόρου Ἀθηναῖοι τὸν
 ἑαυτῶν θεῖον Σαράπιδι, Ἴσιδι,
 Ἀνούιδι,

ἐπὶ ἱερέως Κυδήνορος τοῦ Διονυσίου Μελιτέως.

Date : fin du II^e siècle. Les dédicants sont éphèbes ou enfants en 106/5; cf. *BCH*, XXXII, p. 308 (Ἀθηναγόρας IV, son frère Léonidès et sa sœur Ménias).

156 (E 673). — Base quadrangulaire en marbre blanc brisée en haut, à gauche et en arrière. H. 0,72; larg. 0,355; ép. 0,23. — Trouvée en 1911.

[Σα]ράπιδι[ι]- - - - -,
 [Ἐρ]μανού[θιδι υ]κεηφόρωι
 [Σπ]όριος Στερε[ί]γιος Σπορίο[υ]
 [Ῥ]ωμαῖος χαριστήριον,

5 | ἐπὶ ἱερέως Δράκοντος,
 | καν]ηφορέουσης Κοσμοῦς τῆς Δρά[κον]το[ς]
 Φλυέως θυγατρ[ός],
 | ζα]κορεύοντος Ἰσιδρώ[ου].

| Μηνός]δωρος Φαιν]άνδρου Μαλλώτης ἐποίησε].

Année 102/1. La date est donnée par l'inscription des ἀπαρχα IG, II, 985, D, I, l. 11, où il faut compléter [Δ]ράκων. Le prêtre, Δράκων Φλυέως (cf. n. 157) est descendant de l'homonyme, prêtre à Délos au milieu du II^e siècle (Michel, *Recueil, Suppl.*, n. 1531, l. 17).

Les exemples épigraphiques du nom divin Ἐρμανούβις sont rares. Une dédicace d'Alexandrie est faite Ἐρμανούβιδι θεῶι μεγάλῳ ἐπιχρῶσι καὶ εὐχαρίστωι; elle est gravée sur une plaque brisée qui porte encore l'extrémité d'une empreinte de pied (βῆμα; cf. n. 60); elle date de l'époque ptolémaïque ou du début de l'époque impériale (Breccia, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée d'Alexandrie*, I : *Iscrizioni greche e latine*, n. 120, tab. XXXI, 75). Une inscription de Thessalonique, appartenant au II^e ou au III^e siècle ap. J.-C., mentionne une association θερησκευτῶν καὶ τῶν σηκοβατῶν θεοῦ Ἐρμανούβιδος (Picard et Avezou, *BCH*, XXXVII, p. 94, n. 6).

157 (A 1098). — Plaque de marbre blanc; la tranche droite seule est conservée, elle porte une inscription [Σαράπι]δι, Ἰσιδι, Ἀνούβιδι Αἰν... qui date d'un premier emploi du marbre; plus tard, on en a détaché grossièrement un morceau long et large d'environ 0,20, sans prendre même le soin d'en tailler droit les bords, et une nouvelle inscription fut gravée sur la face supérieure. — Trouvée en 1909.

Δημήτριος
 ὑπὲρ Ἀπολλωνίας
 τῆς θυγατρὸς
 Σαράπιδι τῷ
 5 ἐν Κανόποι.

ἐπὶ ἱερέως Δράκοντος
 Φλυέως.

Année 102/1; cf. n. 156.

Le sanctuaire de Kanopos était célèbre pour les guérisons miraculeuses qui s'y produisaient; cf. Strab., XVIII, p. 801. Sa renommée

dura jusqu'à la fin du IV^e siècle ap. J.-C. où il fut fermé. Le patriarche Théophile y établit des moines de Jérusalem qui ne purent résister à la violence des démons ; enfin des ascètes de la Thébàïde réussirent à chasser du lieu les esprits impurs et à le rendre habitable (cf. Eunape et la chronique patriarcale Copte, passages cités par E. Revillout, *Rev. Égypt.*, 1912, p. 102, note).

Le culte du Sarapis de Kanopos dut se propager comme, à notre époque, celui de Notre-Dame de Lourdes. Le dieu avait un sanctuaire à Corinthe (Paus., II, 4, 7) ; des monuments lui sont dédiés en Italie et à Carthage ; cf. Rusch, p. 33. Deux inscriptions nous attestent maintenant qu'il était connu à Délos dès la fin du II^e siècle (n. 157 et 199 ; peut-être aussi n. 164, l. 14-17).

158 (E 450). — Base quadrangulaire dont la face antérieure est brisée sur la moitié de la largeur. H. 0,69 ; larg. 0,47 ; ép. 0,40. — *BCH*, VI, p. 321, n. 9 ; cf. VIII, p. 135, note 2 ; Lœwy, *Bildhauer Inschr.*, n. 307.

- - - - - και Δέκιμος
 - - - - - -[ο]ν Ῥωμαῖοι.
 [Σαράπιδι, Ἴσιδι, Ἀνουβίδι,
 Ἄρποκράτει, θεοῖς συννάοις
 5 - - - - - [Σ]έξτος εὐχῆ[ν],
 [ἐπι ἱερέως Ἀθηναίου τοῦ
 - - - - - [Κυδ]αθηναίως,
 [κλειδουχού]τος Ἀριστάρχου,
 [κανηφορούσης Ἀ]ριστίδος,
 10 [ζακορέ]οντος Τρύφωνος.

 [Μηνόδωρος Φ]αινάδρου
 [Μαλλώτ]ης ἐποίηι.

Année 101/0. A cette date, d'après *IG*, II, 985, *E*, col. I, l. 7, le prêtre de Sarapis est Ἀ- - - - ; d'autre part, d'après le nom de l'artiste, il faut rapprocher la prêtrise d' Ἀθηναίου de celle de Δράκων, laquelle date de 102/1 (cf. n. 156). Kirchner a identifié Ἀθηναίου avec un éphèbe de 123/2 (*Pros. Att.*, n. 223).

La l. 5, où la lecture ΕΞΤΟΣ est incontestable, s'explique mal. On ne peut restituer, ce semble, que [Σ]έξτος ; mais pourquoi un nouveau dédicant est-il ici mentionné ?

Le nom de l'artiste est complété d'après *BCH*, VII, p. 12, n. 5.

- 3 θεραπευταῖς, ἐ[πὶ ἐπιμελη]τοῦ τῆς νήσου Ἀρόπου [τοῦ - *patronymique et démotique*, - ἱερέως δὲ - *nom et patronymique* - Παι]-
ανιέως καὶ τῶν [ἐπὶ τὰ ἱερά - *nom et patronymique* - Ἀλ]αιέως
4 [καὶ - *nom, patronymique, démotique*, - ζακορέωντος?] - - ρος

N. C. J'ai admis qu'il manquait un épistyle entier entre *a* et *b*, mais on peut croire aussi que seule l'extrémité droite de *a* fait défaut. La longueur exacte de l'épistyle n'est point connue; en réduisant au minimum les restitutions, on a le texte suivant :

- 1 Δίκαιος Δικαίου Ἰωνιδ[ης ὑπὲρ τοῦ δή]μου τοῦ Ἀθηναίων καὶ
βασι]λέως Μιθραδάτου
2 Εὐπάτορος Διονύσου καὶ τοῦ ἑαυτοῦ πατρὸς Δ[ικαίου, Σαρῆπιδι,
Ἴσι]δι, Ἀνούιδι, Ἀρποκράτει, καὶ] μελαν[η]φόροις καὶ
3 θεραπευταῖς, ἐ[πὶ ἐπιμελη]τοῦ τῆς νήσου Ἀρόπου] - *démotique* -,
ἱερέως - *nom* - Παι]ανιέως καὶ τῶν [ἐπὶ τὰ ἱερά - *nom et*
démotique - καὶ - *nom* - Ἀλ]αιέως,
4 [ζακορέωντος?] - - ρος.

Je supplée ainsi, dans la lacune entre *a* et *b*, 11 lettres à la l. 1, 17 à la l. 2 (remarquer que 6 de ces 17 lettres sont des I; il faut tenir compte en outre de l'irrégularité de l'écriture). A la l. 3, où les lettres sont de moindre dimension, il en manquera environ 25. On ne peut croire que le démotique [Παι]ανιέως doive être rattaché au nom de l'épimélète: tout d'abord, la simple addition du patronymique précédé de τοῦ ne permettrait pas de combler la lacune; d'autre part, nous connaissons, au début du premier siècle, deux épimélètes du nom d'Ἀροπος, l'un est Περαιεύς, l'autre Ἀζηγιεύς; on admettra malaisément qu'il en ait existé un troisième, Παιανιεύς.

A la l. 1, ρος ne peut être la fin d'un démotique; il est possible que le zacore ait été nommé.

Date : Dikaios fut prêtre sous l'archontat de Kallias, vers 94/3 (cf. n. 164); mais, d'après mes restitutions, le monument fut élevé sous l'un de ses successeurs, contemporain d'un épimélète Aropos : Ἄροπος Γλαύκου Περραιεύς fut en charge en 94/3; Ἄροπος Δέωντος Ἀζηγιεύς dans une année voisine, mais incertaine (cf. *DCA*, p. 112 et 113). Le choix est malaisé.

161 (A 3004 et E 666). — Deux fragments qui semblent provenir d'un même monument : *a*) angle supérieur gauche d'une base en marbre blanc avec cavité

d'encastrement. H. 0,095; larg. 0,215; ép. 0,30; — b) plaque de marbre complète en haut et à gauche, jadis rattachée par un crampon fixé dans le bord supérieur, à un autre marbre. H. 0,345; larg. 0,32; ép. max. 0,06. — Trouvés en 1911.

a Δίκαιος [Δικαίου Ἰωνίδης, ἐξ]-
 ρεῦς [γενόμενος] - - - - -
 b ὑπὲρ βασιλείῳς Μιθραδάτου |
 Εὐπάτορος [Διονύσου καὶ τῆς |
 ἑατ[οῦ] μητ[ρὸς] - - - - -
 Ἰσιδι Ἀφ[ροδίτη Δικαίαι?],
 5 [ἐπ]ὶ ἐπιμ[ελητοῦ τῆς νήσου],
 - - - - -

Date : 94/3 ?; cf. n. 160.

Sur la restitution de b, l. 4, cf. n. 162.

162 (E 671). — Bloc de marbre blanc. H. 0,61; larg. 0,39; ép. 0,38. Au milieu de la face supérieure, trou de scellement circulaire. — Trouvé en 1911.

Ἀσκληπιῶδης
 Δικαίου
 Ἀθηναῖος
 Ἰσιδι Ἀφροδί-
 5 τη Δικαίαι,
 ἐπὶ ἱερέως Δικαίου τοῦ ἀδελφοῦ.

Date : 94/3 ?; cf. n. 160.

On sait qu'Isis est Aphrodite, et aussi Dikaiosyné; cf. n. 117. De plus il n'est point surprenant que des membres d'une famille où était porté le nom de Δίκαιος aient vénéré Isis Dikaia.

163 (E 682). — Plinthe avec moulure à la partie supérieure; à droite se plaçait une pièce analogue. H. 0,17; larg. 0,46; ép. 0,58. L'inscription est gravée sur la moulure. — Trouvée en 1911.

- - [ὑπὲρ βασιλείῳς] Μιθραδάτου Εὐπάτο[ρος] - -

164 (E 454). — Base rectangulaire en marbre blanc. H. 0,75; larg. 0,47;

ép. 0,45. — *Monuments grecs*, I (1879), n. 8, p. 39, n. 4 (Loewy, *Bildh. Inschr.*, n. 244).

[Οἱ μελανηφο]ύροι καὶ εἰ θε]-
 [ραπειυτ]αί Εὐ[χράτην Διου]-
 [σί]ου τοῦ Σούθου Παιανι[έα],
 [κλειδου]χρήσαντα ἐν τῷ ἐ[πί]
 5 Καλ[λί]ου ἄρχοντος ἐνιαυτῶ[ι],
 ἱερέως δὲ Δικαίου τοῦ Δικαίου Ἰ-
 ωνίδου, ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐ-
 νοίας τῆς εἰς ἑαυτοὺς καὶ τῆς
 πρὸς τοὺς θεοὺς εὐσεβείας, Σα-
 10 ράπιδι, [Ἰ]σιδι, Ἀνούβιδι, Ἀρποχράτει,
 κληροφύσεως Δωσιθέας τῆς
 Στράτωνος Ῥαμνουσίου θυγατρὸς.

	<i>couronne</i>	Εὐτυχί-	<i>couronne</i>
	Ἄνιου	δης	[τοῦ ἐ]ν Κ[α]-
15	καὶ Νί	ἔποι-	νόπ ωι ?
	κης	εἶ	Σαράπι-
			δος
		ζακορεύ-	
		οντος Ἄπολ-	
		λωνίου	<i>couronne</i>
20	ἐνέγκαν[τ]α		Ἄρτέμ-
	τὴν εἰρυσι-		ιδος τῆς
	ώνην τῷ		ἐν νήσωι
	Ἄπέλλωνι		

Date : vers 94/3. Sur l'archontat de Kallias, cf. *DCA*, *Append. I*, section VI.

On a gravé sur la base, en plusieurs couronnes, les mentions de divers offices religieux qui ont été remplis par Eukratès, et dont un seulement touche au culte égyptien ; sur les autres, cf. *DCA*, chap. III, section I.

165 (E 468). — Grande dalle de marbre, sans doute placée dans une niche.

à droite, paré à joint à gauche. H. 0,325 (épistyle : 0,165 avec fascas de 0,075, 0,06 et 0,03); long. 0,51; ép. 0,44. *b*, complet seulement à droite où il était paré à joint, et en bas. H. max. 0,105. L'inscription est gravée sur les trois-fascas. — Trouvés en 1881 et 1909.

a - - - - - προανατεθε - - - - -
 - - [Σαρξ]πιδι, Ἰσιδι, Ἄνου[θιδι] - -
 - - - - - ου Παιανιέως - - - - -

b - - - - -
 - - [ἐπι ἐπιμεληποῦ τοῦ τῆς νήσο]υ Ἀρέπ[ου] - -
 - - - - - ἐπι - - - - -

C'est peut-être le même épimélète que dans n. 160 (début 1^{er} s.).

168 (Γ 685). — Dix fragments qui se raccordent, en sorte que la plaque est partiellement complète à droite, à gauche et en bas; il manque une partie de l'intitulé à la partie supérieure. Trouvés en 1881, 1909, 1910, 1911.

(Voir le texte sur la feuille ci-contre).

Date incertaine : fin du II^e siècle ou début du 1^{er}. Sur les épimélètes du nom d'Ἄροπος, cf. n. 160; mais on peut compléter aussi Ἀρ[ιστέας Ἀριστεύ Μαραθώνιος]; cf. *DCA*, p. 115.

La plupart des souscripteurs ne peuvent être identifiés. Tous ceux qui portent des noms romains ont été recueillis par J. Hatzfeld, *BCH*, XXXVI, p. 10 et suiv. Parmi les autres, quatre sont des Athéniens : l'épimélète de l'emporion Δυσίμαχος Ἀριστείδου Ἐστιαῖθεν (col. I, l. 3 et suiv.; cf. *DCA*, p. 181); Διογένης Διογένου Κυδαθηναϊεύς (l. 8), le même peut-être qui fut thesmothète à Athènes en 95/4 (Kirchner, *Pros. att.*, n. 3834); Ζήνων et Διότιμος (l. 10) qui appartiennent sans doute à une famille du dème de Marathon où ces deux noms sont connus (cf. Ad. Wilhelm, *Beitr. z. griech. Inschriftenk.*, p. 88). Θαῆσις Νεῖλου (l. 23) est une Égyptienne. Ἡράκλειτος Τύριος (col. II, l. 47) peut être le père d'Ἐρμῆσιος Ἡρακλείτου Τύριος (*BCH*, XXXI, p. 462, col. II, l. 11 : catalogue postérieur à 88). Παύλος (col. II, l. 53) a mentionné expressément qu'il était originaire de Samarie; la ville fut détruite par Jean Hyrcan en 108 (Jos., *Ant. Jud.*, XIII, 275 et suiv.; *Bell. jud.*, I, 65; cf. Schürer, *Gesch. d. judisch. Volkes*, I³, p. 266 et suiv.); mais, à l'étranger, les Samaritains purent garder leur ethnique après cette date.

Le montant des souscriptions est peu élevé, à l'ordinaire une ou deux drachmes, quelquefois cinq; l'épimélète de l'emporion donne 50 drachmes; G. Ofellius (l. 11) deux statères d'or, représentant 45 drachmes.

169 (A 1263). — Cippe en marbre blanc. H. 0,46; larg. 0,14; ép. 0,16. — *BCH*, VI, p. 324, n. 16 (Dittenberger, *Syll.*², n. 759; Michel, *Recueil*, n. 1165).

Σαράπιδι, Ἰσιδι,
 Ἀνούξειδι
 [Κό]ιντος Γαίου
 [κατ]ὰ πρόσταγμα,
 5 διὰ ἐπιτροπείτου
 Μηροδώρου
 τοῦ Ἀγίου
 Νικομηδέως,
 10 ἐπὶ ἱερέως
 Δέοντος
 τοῦ Ἀγαθήρχου
 Μαρθωνίου.

La date est incertaine. Si le donateur est Κόιντος Γαίου Ἀχαρνεύς, sans doute fils de Γάιος Γαίου, le monument peut appartenir au début du 1^{er} siècle (cf. *DCA*, *inscr.* 48).

Il existe un autre exemplaire de l'inscription (A 3041 = *BCH*, VI, p. 324, n. 17) qu'il est inutile de reproduire, puisque les dimensions et la disposition des lignes y sont identiques : ce double donne intégralement la lecture Κόιντος.

170 — Stèle mutilée. H. 0,58; larg. 0,22. — Conservée au musée de Syra; cf. *IG*, XII, 5, n. 713⁵; mais la provenance délienne est incontestable.

[ἐπ]ὶ ἱερέ[ω]ς
 [Ἄρ]ιστέου τ[οῦ]
 [Ἄ]ριστέου Μαρθω[νίου],
 κληρονομοῦσ[α]ν δὲ
 5 Πρωτογενεί[α]ς καὶ
 Φίλας τῶν Ἀριστέ-
 ου θυγατέρων,
 κλειδοχοῦντος
 δὲ Ἀριστέου τοῦ

10 Φιλωνίδου,
ζακροεύοντος [δὲ]
Κροίσου.

Aristéas doit avoir été prêtre peu avant 88/7; en effet, il est éphèbe en 107/6; cf. Kirchner, *Pros. att.*, 1678; ici ses filles sont déjà en âge d'être canéphores. Voir aussi n. 187.

171 (E 447). — Base quadrangulaire en marbre blanc. H. 0,75; larg. 0,43; ép. 0,25. Le bloc avait reçu auparavant l'inventaire, *IG*, XI, 1309 (reproduit ci-dessous), gravé en bas, mais en sens inverse. — *BCH*, VI, p. 341, n. 52 (Strack, *Dynastie der Ptolemäer*, p. 263, n. 134; *OGIS*, n. 170).

Ὁ ἱερεὺς Μᾶρκος Ἐλευσίνιος
ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου
Σωτήρος, τοῦ πρεσβυτάτου
υἱοῦ βασιλέως Πτολεμαίου τοῦ
5 δευτέρου Εὐεργέτου, Ἀμμωνι
χαριστήριον, κλειδοχούτου
Ἀρίστωνος τοῦ Αἰγίωνος Μυρρι-
νουσίου, κληροφρούσης δὲ
Πρωτογενείας τῆς Ἀριστέου
10 τοῦ Ἀριστέου Μαραθωνίου θυγατρὸς.

La date est incertaine. Ptolémée X Sôter II régna sur l'Égypte de 116 à 108; puis il en fut chassé, mais se maintint en Chypre de 108 à 88; enfin il reconquit son royaume en 88 et mourut en 81 (cf. Bouché-Leclercq, II, p. 94 et suiv.; p. 110 et suiv.). Si l'on refuse d'admettre que la dédicace a été consacrée durant son interrègne, il faut dater de 88 au plus tôt le sacerdoce de Μᾶρκος. Pour placer le document après la catastrophe de 88, j'ai fait jadis état du remploi du marbre (*BCH*, XXXII, p. 403); mais il est assuré que bien avant cette date, des marbres ont été réemployés dans le sanctuaire égyptien (cf. n. 112, 134, 157). La canéphore est l'une des deux filles d'Aristéas, lesquelles exerçaient la même fonction sous le sacerdoce de leur père, de date incertaine; cf. n. 170.

W. Schubart, *Arch. f. Papyrus-Forsch.*, V, p. 115, note 1, a eu tort de croire que Μᾶρκος était un Romain qui avait comme surnom

Ἐλευσίνιος. C'est évidemment un citoyen athénien du dème d'Éleusis.

Sur le culte d'Ammon à Délos, cf. n. 37.

172 (E 672). — *Dédicace d'un monument par le peuple athénien.* — Trois fragments, qui se raccordent, d'une plaque de marbre blanc, brisée à gauche. H. 0,50; larg. max. 1,27; ép. 0,13. Surface très usée; lettres de 0,04 (l. 1 et 2) et 0,03. — Trouvés en 1911 (fragments tombés de la terrasse dans le réservoir supérieur de l'Inopos).

[Ὁ δῆμος] ὁ Ἀθηναίων ἀπὸ τῶν τοῦ
 - - - - - Ἰσιδιδι, Ἰσιδιδι,
 [ἐπὶ ἐπιμελητοῦ τῆς νήσου Δημίου τοῦ Ἰκεσίου Ἀλαιέως
 [καὶ τῶν ἐπὶ τὰ ἱερὰ Δημοδότου τοῦ Ἀθηνώνορος Ἀλαιέως
 [καὶ - - - - - τοῦ Ἀπολλοδώρου Φλυέως.

L'inscription appartient sans nul doute à la même année que la dédicace *DCA*, *Append.* III, n. 27, que j'ai placée approximativement au début du 1^{er} siècle. Mais, dans ce texte, les ἐπὶ τὰ ἱερὰ sont Δημόδοτος Ἀθηνώνορος Ἀλαιεύς et Κλειτοφῶν Γεργίου Ἰωνίδης; ici il faut admettre une grande inégalité des lignes si l'on veut intercaler le nom manquant et regarder - - - Ἀπολλοδώρου Φλυεύς comme le prêtre.

Il eût été intéressant de connaître quel édifice le peuple athénien consacra à Sarapis et Isis et quelles ressources spéciales il y affecta; mais l'inscription ainsi mutilée ne nous éclaire ni sur l'un ni sur l'autre point.

173 — *Dédicace d'autels, de sphinx, d'un pavage et d'une horloge* (ci-dessus, p. 53). — Deux exemplaires différents d'une même inscription dédicatoire. *a* (A 1489) : Plaque de marbre blanc brisée en trois fragments qui se raccordent, incomplète en haut et à droite, haute d'environ 0,35; ép. 0,03. Trouvée en 1909-1910. — *b* (A 1200 α et β) : Angle supérieur droit d'une plaque de marbre. H. 0,24; larg. 0,14; ép. 0,05. Angle inférieur droit qui paraît appartenir à la même plaque. H. 0,18; larg. 0,23; ép. 0,045. Trouvés en 1881 et 1911.

a.

- - - - - [Νικίου]
 - - - - - [εὺς μελα]-
 [ν]ηφόρος ὑπὲρ ἑαυτοῦ]
 καὶ τῆς [γυναικὸς Πατρο]-

- 5 φίλας κα[ὶ τῶν τέκνων]
 Νικίου κα[ὶ Ἀπολλωνίας]
 καὶ τοῦ οἴκε[ίου] Κλέωνος
 τοῦ Κλέων[ος] τοὺς βω-
 μούς καὶ τὸ λιθόστρωτο[ν]
 10 [κα]ὶ τὰς σφίγγας καὶ τ[ὸ]
 ὠρολόγιον Σαράπιδι, [Ἰσι]-
 δι, Ἀνούιδι, Ἀρποχρά[ται],
 Ὑδραίω ἀνέθηκ[εν]
 ἐκ τῶν ἰδίων,
 15 ἐπὶ ἱερέως Ἀρτεμιδώ-
 ρου τοῦ Ἀπολλοδώ[ρου]
 [Δ]αμπτρέ[ως], κα[ὶ] νηφορο[ύ]-
 σης Θεοφί[λης] τῆς Ἀρ-
 τεμιδώρου Δαμπτρέως
 20 θυγατρὸς, ζακορέουτος
 Εὐδόδου.

b.

- - - - - Νικίου
 - - - - - εὐς μελανη-
 [φόρος ὑπὲρ] ἑαυτοῦ καὶ
 [τῆς] γυναι[κὸς] Πατροφί-
 5 [λας καὶ τῶ]ν τέκνων Νι-
 [κίου καὶ Ἀπ]ολλωνίας
 [καὶ τοῦ οἴκε]ίου Κλέωνος
 [τοῦ Κλέων]ος τοὺς βω-
 [μούς κατ] - - - - -]
 - - - - - [κανηφο]-
 [ρούσ]ης Θεοφίλης
 [τῆς] Ἀρτεμιδώρου
 [Δαμπ]τρέως,
 ζακορέουτος
 5 Εὐδόδου.

Il importerait de dater rigoureusement la prêtrise d'Artémidoros, mentionnée encore dans les inscriptions suivantes. Il est assuré

qu'elle n'est point antérieure au début du 1^{er} siècle : les noms de quelques-uns des personnages qui figurent dans les listes n. 175 *A, B, C*, le démontrent; mais la faut-il placer avant ou après 88? Sur ce point, je ne suis pas parvenu à me faire une conviction.

Les souscripteurs énumérés dans les listes que je publie peuvent avoir contribué à la réfection de divers édifices, plus ou moins endommagés par les soldats de Mithridate. Mais, d'après les débris des intitulés qui subsistent, il s'agit toujours de réparations faites à une même construction, vraisemblablement un aqueduc ou une canalisation. Ces travaux peuvent avoir été rendus nécessaires par tout autre accident que par le sac de Délos. L'histoire du sanctuaire égyptien après 88 est à peu près ignorée : il est loisible de faire et défaire les hypothèses avec une égale facilité.

Euodos, qui est zacore sous le sacerdoce d'Artémidoros, remplit cette charge durant dix-huit années. Il semblait, jusqu'à présent, qu'il avait été d'abord attaché au culte d'Hagné Aphrodité, mais qu'à une certaine époque, sans doute après 88, il y avait eu fusion entre les deux cultes, syrien et égyptien, lesquels n'auraient plus comporté qu'un zacore unique. Cette conclusion même est improbable. En fait, seule la dédicace *BCH*, VI, p. 490, n. 2, nous apprend qu'un Euodos fut zacore des divinités syriennes; rien n'indique que ce personnage ait été renouvelé en sa charge. Il faut en effet écarter de la discussion la dédicace *BCH*, VI, p. 499, n. 21, qui démontrerait ce point. A. Hauvette en a donné la lecture suivante :

'Α[τὰ]ργυ θ[ε]ῶ
 ἐπηκόω,
 ἐφ' ἱερῆ[ω]ς Ἀρτεμ[ιδώ]-
 ρου, ζακορεύοντος
 5 Εὐόδου.

Je n'ai pu retrouver la plaque de bronze, — détachée sans doute d'une oreille votive, — qui portait cette dédicace; mais je ne doute guère que la première ligne, dont la lecture, de l'aveu même de l'éditeur, est difficile, ait été mal déchiffrée. La forme Ἀτὰργυ est inouïe. D'autre part, on remarquera que le prêtre est précisément Artémidoros, qui dessert Sarapis, Isis, etc. Il est difficile de rétablir le nom de la divinité invoquée (peut-être faut-il corriger Α. ΠΙΘ en (Υ)[Δ]ΠΕΙΩ); du moins doit-elle appartenir au panthéon égyptien.

Les autres textes où est nommé Euodos ou bien ne mentionnent nulle divinité (n. 182 et 185), ou bien se rapportent au culte égyptien (n. 175 *C, a*, l. 12 ; n. 183). Toute trace d'une fusion entre ce culte et celui de Syrie fait défaut : c'est sur l'autorité d'une lecture erronée qu'on avait attribué à un prêtre d'Hagné Aphrodité la construction d'un temple à Isis (cf. *BCH*, XXXII, p. 386, note 1, et, en rectification, *DCA*, *Append.* III, n. 36). Par suite, il faut ou bien distinguer deux personnages homonymes, l'un qui fut zacore d'Hagné Aphrodité, l'autre de Sarapis, ou bien croire que le même Euodos, ayant été pendant un an au service d'Hagné Aphrodité, passa plus tard à celui de Sarapis auquel il resta attaché pendant dix-huit ans.

La prêtrise d'Artémidoros, sous laquelle Euodos n'indique pas encore le numéro de son zacorat, se doit placer au début de cette période de dix-huit ans. Il est impossible de définir avant 88/7 un aussi long espace de temps, vide de tout zacore, à moins de remonter au delà de 111/0, ce que ne permet point le nom du prêtre, absent du catalogue (n. 73). Mais il demeure possible que l'année 88/7, qui ne marqua point, on le sait, l'arrêt de toute vie à Délos, tombe dans cette période même. D'une part, le dernier zacore connu doit être Κροῖσος, en charge sous Aristéas, c'est-à-dire, comme il semble, peu avant 88/7 (cf. n. 170 et 181) : Euodos lui serait postérieur. D'autre part, le dix-huitième exercice d'Euodos coïncide avec l'épimélétat de Καλλιμαχος Ἐπικράτου Λευκονοεύς ; si on identifie l'épimélète avec le personnage homonyme qui fut archonte-roi en 99/8, il sera difficile de faire descendre beaucoup au delà de 88/7 le terme des dix-huit ans. Ces deux données sont contradictoires ; en conséquence, j'ai rejeté l'identification (cf. *DCA*, p. 115). Dès lors la prêtrise d'Artémidoros peut tomber après la catastrophe de 88 ; mais on voit qu'ici encore nous n'atteignons aucune certitude.

Sur le culte d'Hydreios, cf. n. 152.

174 (A 1051). — Base en marbre blanc, brisée à la partie supérieure. H. 0,10 ; larg. 0,35 ; ép. 0,44. — Date et lieu de trouvaille inconnus.

ἐπὶ ἱερέως Ἀρτεμιδώρου τοῦ
Ἀπολλ[ο]δ[ώ]ρου Δαμπτ[ρέως], κανηφορού-
[σ]της Θε[οφίλης τῆς Ἀρτεμιδώρου]
[Δα]μπτρέως.

Date : cf. n. 173.

175 A (Γ 697). — Six fragments qui paraissent appartenir à la même plaque :
a (3 fragments raccordés), complet en haut et à droite ; *b* et *d*, complets en bas ;
c, complet en bas et à droite. — Trouvés en 1881 et 1911.

a.

[Ἄγαθεῖ τύχε]ι τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων κ[α]ὶ τοῦ δήμου τοῦ
 [Ῥωμαίων] ὁ ἱερεὺς τοῦ Σαρ[ά]πιδος Ἀρτεμίδωρος Ἀπολλ[ο]-
 [δώρου Δαμπ]τρὲς ἀνέγρα[ψ]εν τοὺς συνδεξιημένους τῶ[ν]
 [θεραπευτῶ]ν? εἰς τὴν τοῦ ὕδ[ρ]οῦ ἐπισκευ[ή]ν καὶ τὸν περικ-
 5 - - - - - ιον

vac.

- - [ο]ν τὸ δεύτερον
 - - [ἐπ]ι ἱερέως

b.

[Ἰ]σιγέ[ν]η[ς] - -
 [Εὐ]κλειδ[η]ς - -
 [Στε]φαν[ή]ς? Φι - -
 - - - Νικάν[δ]ρου] - -
 5 [Ν]ίκη Ἀπολλοφάν[ου] - -
 - - - - - Α - - προς Ἡμ. - -
 - - - - - Β Ἀρσινόη - -
 - - - - - Α Ἰάσων Ἰάσωνος
 - - - - - Α Α[ἰ]δ[ω]ς? Κορνήλιος
 10 - - - - - μου Α - - ἡνιος Ἀγαμέ[χ]ου
 - - - - [ι]ππου Α Ἀπολλώνιος Ζήνωνος[ς]

c.

- - - - - οὐ Α
 - - - - - Δ
 - - - - - ου Δ
 - - - - - Α
 5 - - - - - Α
 - - - - - γίου Α
 - - - - - λκίνιος Α
 - - - καὶ ὑπὲρ τῶν ἰδίων |||
 - - - - - λιος Δ
 10 [Ἀπολ]λωνίδης Ἀπολλωνίδου Β

d.

- - - σίου
 - - δωρος Δημ[ητ]ρί[σ]υ
 - - κράτης [Ρ]όδιος
 - - ης Ἀρίστωνος
 5 - - ιος [Φ]ιλστράτου
 - - - - - ιος
 - - - - - Δ

Date : cf. n. 173.

J'ai restitué ὑδρείου; a, l. 4 d'après n. 175 D, l. 1. C'était sans doute un réservoir, peut-être avec un sanctuaire du dieu Hydreios (n. 132 et 173). La seconde construction (τὸν περικ - - - ou περὶ κ - - -) ne peut être reconnue.

175 B (Γ 686-691). — Onze fragments qui paraissent appartenir à la même plaque : a (2 fragments raccordés), complet à la partie supérieure; b (5 fragments raccordés), complet partiellement à droite; c, d, e, brisés de tous les côtés; f, complet en bas. — Trouvés en 1881.

a.

[Ἀγαθεῖ τύχει τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων καὶ τοῦ δήμου [τοῦ Ῥω]-
 [μαίων ὁ ἱερεὺς τοῦ Σαράπιδ]ος Ἀρτε[μί]δωρος Ἀπολλε[δ]ώρου]
 [Δαμπτρεὺς ἀνέγραψεν] το[ύς] συμβεβ[λη]μένους [τῶν θερα]-
 [πευτῶν]? - - - - - [καὶ τὸν π - - - - -

b.

- - - - -	Δ	
- - - - -	Δ	Διοδ - - -
- - - - -	Λ	Εὐδοξ[ος] - - -
- - - - -	Λ	Σαβέεις - - -
5 - - - - ὑ]πὲρ το[ῦ] υἱοῦ	Ι	Θεοδώρα Σ - - -
- - [ὑπὲρ γυν]αικός	Δ	Φιλίστρατο[ς] - - -
- - - - - οκλέους	Λ	Διογένης ΙΙ - - -
- - - - - Ποπλίου	ΙΒ	Ἰσιῆς Δωρ - - -
- - - - [Διο]σκουρίδου	Α	Μηνογέν[ης] Δωρο[θέου] -

10	- - - - -	B	Νικάσιον Δωροθ[έου] - - -	
	- - - - -	A	Μηρογένης ὑπέ[ρ] - - -	
	- - - - -	A	Μητροφάνης <i>vac.</i>	
	- - - - -	ας A	Διόφαντος Διοφάντου	A
	- - - - -	ίου A	Ἄρτέμ[ω]ν Καλλιστράτου	A
15	- - - - -	ς A	Τρύφ[ω]ν Ἐπιτυγγά(ν)οντος	A
	- - - - -	A	Ἄσκη[λ]άπων καὶ ἡ γυνή	B
	- - - - -	A	Διο[σκη]ουρίδης Δισκουρίδου	///
			Γά[ιος] Ἀλικήιος	///
			Ε[ἰρη]ναῖος Δάμα	A
20			[Εἰρη]ναῖος? Εἰρηναίου	A
			- - - - [Ἄ]ντιόχου	A
			- - - - [Ἄπ]ολλωνίου	A
			- - - - - ἄνου	A
			- - - - -	A
25			- - - - - ου	A
			- - - - - αικίος	A
			- - - - - Ἄγαθοκλέους	A
			- - κλής ὑπὲρ Συμμάχο(ν).	B
			- - - - - ὠν Σαραπίωνος	A
30	- - - - -	Δ	Πτο[λεμ]αῖος Πλουτίωνος	B
	- - - - -	Δ	Θεα[γέν]ης Μηνοδώρου	B
	- - - - -	B	Πρω[τίω]ν Μηνοδώρου	B
	- - - - -	A	Γάιος [Ἄλ]ικήιος? Ποπλίου	A
	- - - - -	A	Μάγων καὶ Θύχαρος	A
35	- - - - -	A	Κάρπος Κονιάτης	///
	- - - - -	A	Ἀπολλώνιος καὶ Ὀραία οἱ	
			Στράτωνο(ς)	Δ
	- - - - -	A	- - [Στ]ερτίνιος καὶ ὑπὲρ τῆς	
			[γυναικ]ῶς καὶ τῶν τέκνων	H
			- - - [B]ορήθου	A
40			- - - Ἐ Καλπάρμιος	A
			- - - Ἐ Φερσώνιος	A
			- - - Ἐ Ταυρίου	Δ
			- - - - -	A
			- - - - - λος	

<i>c.</i>		<i>d.</i>	
- - -	A Ἄνταϊος - -	- -	αιος Σοφ - -
- - -	A Δωρθέο[ς] - -		[Ἄπολ]λοφάνης Ἄπολλ - -
- - -	Δ Ὀλυμπιο - -	- -	πεσσοσ καὶ ὑπ[έρ] - -
- - -	Δ Δάμων Ι - -		[Ἄπολλ]ώνιος? Φολού[ος] - -
5 - - -	A Ἄπολλων - -	5 - -	ρων Πάτρωνο[ς] - -
- - -	A Σαραπίων - -	- -	των Ἀρίστων[ος] - -
- - -	A Σωσίας Γ - -	- -	γόρας ῥωμαϊστής - -
- - -	B Πτολ[εμ]αῖος - -		[Ἄντ]ίλοχος Σελ[έυ]μο[υ] - -
- - -	K	- -	ων Διοκλέους - -
		10	[Ἄλέ]ξανδρος Ἄπο[λλ] - -
	<i>e.</i>		[Ἄπο]λλόδωρος - -
	Στ - -	- -	ας
	Δέκμοσ - -		
	Ἀντίπατρο[ς] - -		
	Λεύκιος Λύδιο[ς] - -		
5	Ζηνέδωρος - -		
	Εἰρήνη Διο - -		
	Διομήδη[ς] - -		
	Ἄπολ[λ] - -		
	.αι - -		
		<i>f.</i>	
	- - - - - ος		
	- - - - - ατο - -		
	- - - - - ς <i>vac.</i>		
	- - [Ἄσκ]ληπιάδου		
5	- - [Ἐρ]μαφίλου		
	- - - - - διος		
	- - - - - αγγέλου	Λ	

Dans l'intitulé, identique à celui de n. 175 *A*, il s'agissait apparemment des mêmes constructions ([τὸν ὕδρεϊον κ]αὶ τὸν πε[ρικ] - -)

175 *C* (Γ 692 α, β, γ). — Trois fragments d'une plaque de marbre blanc : *a* n'est complet qu'à droite; *b*, formé de deux fragments qui se raccordent et sont conservés sur une plus grande largeur que *a*, donne le bas de la liste; à la

	Διομήδης	A	[Ἡ]ραῖος Διονυσίου	A	Ἄπολλ - - -	
	Δεύκιος Μεύτος	Δ	Ἄφροδισία Ἀντιπίτρου	B	Ἄπιων A - - -	
	Ἡρακλέων	A	Μάαρκος Γέσσι(ς) καὶ (ὑπὲρ) γυναικὸς	Δ	Γλαυκ - - -	
	Νικηφόρος	A	Δεύκιος Πλ[ώ]τιος Ποπλ(ί)ου	A	Νουμίν[ιος] - - -	
5	Διόδωρος Ζήνωνος	A	Πόπλιος Γρήνιος	A	Φίλα Δρά[κοντος] - - -	5
	Μάαρκος Πακτομήιος	A	Σωσέας Σωσείου	A	Δημήτρι[ς] - - -	
	Ἄρετὴ λαμπτηροφόρος	A	Πρῶτος Ἀπολλωνίου	A	Πατώνιος - - -	
	Δαίς	A	Σαραπίων Θεοδίττου	A	Ἐπιτυγχ[άνων] - - -	
	Ἀνδρόνικος Ἀσκληπιιάδ(ου)	A	Εἰρήνη Σιμίλλου	A	Ζήνων Z - - -	
10	Μινδία ἐνειροκρίτις	A	Διονύσιος Τίμωνος	A	Δεύκιος Γα vel Γα - - -	10
	Στέφανος Ἀρίστωνος	A	Ἐρμῶν καὶ ὑπὲρ τῆς γυναικὸς	Δ	Γάιος vac.	
	Διονύσιος	Δ	Διονύσιος Διονυσίου	A	Φιλούμεν[ος] vel λουμέ[νη] - - -	
	Νουμίνιος	Δ	Γνάιος Πακύνιος καὶ οἱ ἴδιοι	Δ-C	Ἀντίοχος vac.	
	Ἰ[σί]δωρος καὶ ὑπὲρ γυναικὸς	Δ	Ἄρτεμίδωρος Θεογένου	K	Λ...κος Λυδι - - -	
15	Ἀσία Νεμερίου	B	- - - - ἰα Διου[σίου]	A	Διονύσιος Διο - - -	15
	Τερτία Στλακκί[α]	!!!	Φίλων Ζωπίρου	A	Μάαρκος Στα - - [ὑπὲρ ἑαυτοῦ]	
	Ῥόδων Κνίδιος	!!!	Ἄφροδισία Ζωπίρου	A	καὶ τῆς μητρὸς - - -	
	Ἐρωτὶς Δωρίωνος	!!!	Ἀπολλωνίδης Μηδείου	Δ	Πτολεμαῖος Γ - - -	
	[Ἀ]πολλ - - - ιπι - - -	A	Θεόδωρος Ἡγίου	A	Δωροθέα Εὐδύ[μου] - - -	
20	- - - - - λλιος	Δ	Μυρίλλα Ἡγίου	A	Μνησιστρ(ά)τῃ Ἄπ - - -	20
	. . ὄδωρος Φιλοστράτου	Δ	Ἄφροδισία Ἀριστομένου	A	Σαεβίων Κορ - - -	
	Χαρίτιον λαμπτηροφόρος	Δ	Ἀριστομένης Μενεκρίτου	A	Ἰσίγονος vac.	
	Νεμέριος Ἐγνάτιος	Δ	Διόγνητος καὶ ὑπὲρ τῶν τέκνων	K	Διδώρος Φιλ - - [καὶ ὑπὲρ]	
	Ἀμμία Διφίλου	Δ	Διονύσιος Διονυσίου	Δ	Διονυσίου - - -	
25	Αὔλος Τρεβέλλιος	Δ	Ἰερώνυμος Ἰερωνίμου	B	Κέμων Πρώ[του] - - -	25
	Ἀπολλώνιος Ἀσκληπιιάδου	Δ	Μαιώρα	A	Ἰσις κα(ι) ὑπὲρ - - -	
	Σαραπίας Εὐδόξου λαμπτη(ροφόρος)	Δ	Ζήνων Ἀλεξάνδρου καὶ (ὑπὲρ) ἰδίων	Δ	Διδώτος Γ - - -	
	Δάμας Διονυσίου	Δ	Θεογεΐτων Ἀσκληπιιάδου	A	Ἀπολλώνιο[ς] - - -	
	Ποσειδώνιος Διονυσί(ου) καὶ (ὑπὲρ) ἰδίων	E	Καικιλία Γναίου	A	Δῖος Ἀπολλ[λ] - - -	
30	Πάρις Νικάνδρου	A	Μάαρκος Κόττιος	A	Ἄρτεμίδω[ρος] - - -	30
	Ἐπίγονος Φιλοστράτου	Δ	Μάαρκος Μαίκιος	Δ	- - - ἰς Φιλ - - -	
	Ἰσίων Νικίου	A	Αὔλος Διοβέλλιος	Δ	Σαραπίων - - -	
	Ἀρτέμιων Δημητρίου	A	Εἰκάδ[ιος] Φιλοστράτου	A	Νεμέριος - - -	
	Φίλιππος Καλλικλέους	B	- - - Ἀπολλωνίου	A	Γάιος Καστ[ρίκιος] - - -	
35	[Ἀπολλ]ώνιος? Ἀπολλοδώρου	!!!	- - - - -	A	Σωσικράτη[ς] - - -	35
	- - - - -		- - - - -	A	- - - - -	

partie inférieure, quelques noms seulement ont disparu. Trouvés en 1881. Quelques lignes de *a* ont été éditées *BCH*, XXXII, p. 386.

a

Λ

ΤΩΙ

ΓΕΡΙΚ

- ἐπι ἐπιμελητο[ῦ] - - -
 5 καὶ τῶν ἐπὶ τὰ ἱε[ρὰ] - - -
 ὁ ἱερεὺς ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ
 τῆς γυναικὸς Θεοφίλη[ς]
 καὶ τῆς θυγατρὸς [κα]-
 νηφόρου Θεοφίλης - - -
 10 Φιλοκ[λ]ῆς Φιλοκλέου[ς] - - -
 Φιλῖνος Θεοδώρου Δου[σιεύς?] - - -
 Εὐόδος ζάκορος - - -
 Ἄπολλώνιος Ἀντιπάτρ[ου] ὑπὲρ
 ἑαυτοῦ καὶ τῶν τέκνων
 15 ου καὶ Ἀμμωνίας - - -
 Ἐπιτυγγάνων ὑπὲρ ἑ[αυτοῦ] καὶ
 τῆς γυναικὸς Εὐλι - - -
 Θεόδωρος Φιλοστρ[άτου] - - -
 Ξενοκλειδῆς Ἀναξ[- - -]
 20 ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ τῆς [γυναικὸς] - - -
 . . . τιος Πιλ[ά]τω[νος] (?) - - -
 - - - - - - - - -

(Voir le texte du fragment b sur la feuille ci-contre.)

La liste est évidemment de la même année que les n. 173 et suiv. Si le nom du prêtre, Ἀρτεμίδωρος, a disparu, il subsiste celui de la canéphore Θεοφίλη, sa fille (*a*, l. 8-9) et du zacore Εὐόδος (l. 12). D'après les débris de l'intitulé, il s'agissait ici encore sans doute des constructions indiquées dans n. 175 A : ΠΕΡΙΚ (*a*, l. 3) est l'édifice énigmatique τὸν περὶκ - - ou περὶ κ - - -.

Cette liste a l'intérêt de mentionner quelques personnages, particulièrement des femmes, remplissant des offices religieux : hormis le zacore et la canéphore, elle nomme trois lamptérophones (*b*, l. 7, 22, 27) et une oneirokritis (*b*, l. 10).

Les souscripteurs sont presque tous inconnus; sur ceux de noms romains, cf. *BCH*, XXXVI, p. 10 et suiv. *Πάρις Νικάνδρου* (*Σελευκεύς*): cf. n. 133, c; *Εὐρήνη Σιμάλου* peut appartenir à une famille de Tarente, dont quelques membres sont établis aussi en Cypre: cf. *DCA*, p. 70 et note 3.

175 D (Γ 698). — Fragment d'une plaque complète à droite seulement. — Trouvé en 1881.

 τοῦ ὕδρευτου δωρε[άν]
 δούς παρ' ἑαυτοῦ κα[ί]
 τῆν λιθείαν ἄπασαν
 τῆν εὐσαν ἐν τῶ(ι) - -
 5 -----
 vac.
 οἱ θεραπευταί
 --- A Νεμέριος Πεν - - - A
 --- A Εὐδήμος Δημο[νίκ]ου? A
 ----- του A
 10 ----- ωρος - - - A
 - - ἔδωρ[ος] - - - A

Sur l'ὕδρευτον, l. 1, cf. n. 175 A.

176 (Γ 693 et Γ 699, α, β). — Trois fragments qui paraissent provenir d'une même stèle: a, brisé de tous les côtés donne une partie de l'intitulé; b, fait de deux morceaux, est partiellement complet à gauche. — Trouvés en 1910.

a.
 - - Κυ]δαθη[ναίε] - -
 - - [Κα]λλίου ἄ[ρχοντος?] - -
 - - [συμῆ]αλεμένου[ς] - -
 vac.

b.

-----	K
-----	K
-----	IA
-----	KΔ
5 ----- η Φιλίππου	K
----- [Ἀρ]ιστέου	IB
----- του	Iς
----- [Μά]ρθα	IB
----- ας	Kς
10 ----- κη Ἐρμ -----	H
Ἡραῖος Φιλοστράτου [Ἀρ]άδιος	H
Ἀντιοχίς Σαραπίωνος	K
Ἀπολλώνιος Ἀθηνίωνος	H
Ὀνησακώ(ι)	E
15 Ἀρτεμίδωρος Νικάνωρος	
Ἡραίς Αὔλου	
Αὔλος καὶ Κόιντος	
Νι[κ]όπολις Ἐπικούρα[υ]	
Θευδαισοῦ Ἐρμ -----	
20 Ἀρτεμισία Α -----	
Ἰρην -----	
Ζω -----	

Date : 94/3?; sur l'archonte Kallias, cf. *DCA, Append. I*, section VII.

177 (Γ 694). — Deux fragments d'une même plaque : a complet à droite; b complet à droite et en bas.

a.

----- άνου	B
----- [Φ]ιλισταίου	B
----- λιθονοκαθαρθής	A
----- νας Γεριλανός	A
Διονυσόδωρος Διονυσοδώρου	A 5
Φίλιππος Τιτίνιος	A
Δίων Δημητρίου	A
Πτολεμαῖος Πτολεμαίου Σι(--)	A

		Δ	Ἀσκληπιάδης Μενάνδρ[ου]		
		Δ	Μουσαῖος Μηνᾶ		10
		Α	Κόντος Λαβέριος		
		Α	Ἀντίπατρος Ροΐχου		
		Α	Γάιος Πακώνιος		
5	- - - - - ὄρου	Α	Ἀρχίδιος Θρασυμάχου		
		Α	Δέμιος Στλάκκιος		15
		Α	Ἀπολλώνιος Διοφάντου		
	- - - - [Λο]κρήτιος	Α	Ῥόδων Φιλοστράτου		
	- - - - σεργίς	Α	Μαρίων Ἀγαθίνου	Α	
10	- - - ος Ἀπολλωνίου	Β	Μίκκος Διοδώρου	Α	
	- - ἡμων Διδύμου	Β	Τρύφων Αὔδιος	Α	20
	- - κράτης Στρατώνος	Β	Ζήνων Ζήνωνος	Α	
	- - ος Σίλλιος	Α	Εὐάνθης Στερετένιος	Α	
	- - - -	Α	Θεόδωρος	Α	
15	- - - - Ξένωνος	Α	Ἑρμίας Κρασσίνιος	Α	
	[Μάαρ]κος? Πακώνιος	Β	Ἀππιος Σεξιτίλιος Ἀμμώνιος	Ι	25
	- - ος Στρατοκλέους	Β	Ἑρμίας	Β	
	- - ος Σήιος	Α	Ἀντίοχος	Α	
	- - ανδρος Ἡλιοδώρου	Β	Σωσίπατρος Διονυσίου	Α	
20	- - ωρος Διογν[ή]του	Α	Νίκη Ἀπολλοφάνου	Α	
	- - οκράτης Θεοδώρου	Α	Οὔριος	Δ	30
	- - Σερπολήιος	Α	Ὀνήσιμος Ἀρχιδίου	Α	

- - βιος Νάξιο[ς]	A	Εἰρήνη Ἐρανοῦ	A
- - ακὼ Πελυ - - ους	A	Νίκανδρος Πάριδος	A
25 [Ποσε]ιδώνιος Σ - - υ	A	Νικόστρατος	A
- - κος Εὐδήμ[ου]	A	Σιμάλη Σαραπίωνος	A 35
- - - - Ἄγαθο - -		[Δ]ιονύσιος Διονυσίου	A
-----		----- ριος	

b.

- - - - - ς Μουνά[τ]ιος?	
- - - ς Μαίκιος	A
- - - ιας κολλυβιστής	A
[Νί]κων καὶ Ἄλινη	B
5 Γοργίας Διονυσοφάνου	A
<i>un nom effacé</i>	Δ
Ἐρμαιίσκος καὶ (ὕπέρ) Σαραπίωνος	Δ
[καὶ] Νίκωνος	

La liste doit dater du début du 1^{er} siècle : Τρύφων Αὔδιος (a, col. II, l. 20), qui porte ce nom servile en 99/8, est devenu en 94/3 Αὔλος Αὔδιος Λευκίου Τρύφων, c'est-à-dire qu'il a été affranchi ; cf. *BCH*, XXXVI, p. 17 (*Audii*, n. 1). La liste serait antérieure à son affranchissement.

Νίκανδρος Πάριδος (Σελευκεύς) (a, col. II, l. 33) : cf. n. 133.

On remarquera la mention d'un changeur : κολλυβιστής (b, l. 3).

178 (I^o 728 et 729). — Deux fragments, peut-être de la même plaque : a, complet partiellement à gauche ; b, à droite. — Trouvés en 1911.

a.

Μάαρκος Φολού[ιος] - -
 Γάιος Ὀφίδιος - -
 Ἐρωτις Σαραπ[ίωνος] - -
 Ἀπολλωνίδης - -

5 - - λης Σεξέτ[λιος] - -
 - - - Δεωνίδ[ου] - -
 - - - [Α]πολλων[ί] - -
 - ΔΔ -

b.

- - - - - ος
 - - - - -
 - - - - Γαίου
 - - - - -
 5 - - - [Αφρ]οδισίου Α
 - - - - ος Α
 - - - - ς Α
 - - - - ία Α
 - - [Απολ]λωνίου Α
 10 - - - - - ος

179 (E 680). — Bloc de marbre blanc, encastré dans un mur et formant, semble-t-il, le bas d'une petite niche. H. 0,17; larg. 0,62; ép. 0,09. — Trouvé en 1911.

Φιλοκράτης Φιλοκράτου
 Ἀθηναῖος, ἱερεὺς γενόμε-
 νος Σαράπηδος δῖος,
 Ἀρτέμιδι Ἀγίχ.

Le prêtre est sans doute distinct de Φιλοκράτης Φ. Ἀμαξαντεύς (n. 67 et 68) et l'inscription postérieure à 109/8, sans qu'on puisse préciser davantage.

Le monument a été découvert hors des limites du sanctuaire égyptien, au sud du réservoir de l'Inopos, dans une région où l'on n'a mis au jour jusqu'à présent qu'un inextricable fouillis de constructions parmi lesquelles devait passer le cours canalisé de l'Inopos. Ces constructions dépendaient peut-être du *Sarapieion C* (ci-dessus, p. 64).

Ἀγίος est une épithète donnée le plus souvent aux divinités d'origine sémitique : cf. Clermont-Ganneau, *Rec. archéol. orient.*, V, p. 17. Sous le nom grec d'Artémis peut se cacher une déesse étrangère.

180 (A 1069). — Deux fragments, qui se raccordent, d'un bloc de marbre blanc. H. 0,16; larg. 0,46; ép. 0,20. — *BCH*, VI, p. 333, n. 31.

Φιλ[οκράτης] Φιλ[οκράτ]ου Ἀθηναῖος,
 ἱερεὺς γενόμενος Σαράπιδος δῆς,
 Ἰσιδι.

Cf. n. 179.

181 (E 375). — Petite colonne en marbre blanc, brisée en haut et en bas. H. 0,75; diam. 0,19. — Trouvée dans une maison récente à l'est de l'agora des Compétaliastes, où elle avait été transportée sans doute du *Sarapieion C*. — *BCH*, XXXII, p. 425, n. 29.

Ἐφ' ἱερέως
 Ἀριστέου
 5 τοῦ Ἀριστέου
 Μαραθωνίου,
 ΠΟΛΛ Λ
 ΑΛ
 κατὰ πρόσ[τα]-
 [γμ]α ἀνέ[θη]-
 [κε]ν Ἰσιδι [Δι]-
 10 [κα]ισύνη[ι],
 ἐπεσκε[ύασ]-
 εν δὲ ἐφ' ἱε[ρέ]-
 ως Διον[υσο]-
 δώρου - - -
 15 νέως.

Aristéas paraît avoir été prêtre peu avant 88/7 (cf. n. 170); la restauration du monument est sans doute postérieure à cette date : peut-être avait-il été détérioré par les troupes pontiques.

Sur Isis Dikaiosyné, cf. n. 117.

182 (E 436). — Bloc de marbre blanc dont l'extrémité gauche n'est point travaillée. H. 0,14; larg. 0,44; ép. 0,20. — *BCH*, VI, p. 346, n. 66.

Ἀντίοχος Λυσιμάχου Τύριος
 ἐπεσκεύασεν τὴν ἐξέδραν,
 ἐπὶ ἐπιμελητοῦ τῆς νήσου
 Καλλιμάχου τοῦ Ἐπικράτου
 5 Λευκονοέως, ζακαρεύοντος
 Εὐόδου τὸ ἐκτὸ καὶ δέκατον.

Date : après 88/7; cf. n. 173.

L'emplacement de l'exèdre est inconnu. Le marbre se trouvait, semble-t-il, dans un mur au sud de la chambre M (d'après les indications du carnet de fouilles); mais il avait été remployé.

183 (A 1127). — Marbre brisé à gauche : les bords et la face postérieure ne sont pas travaillés. H. 0,20; larg. 0,21; ép. 0,055 en haut et 0,095 en bas. *BCH*, VI, p. 335, n. 35; cf. XXVIII, p. 151.

- - - - - [α]γίου Λαοδικεῦς
 - - - - - [τ]ὸν ναὸν Ἰσιδι,
 [ἐπὶ ἐπιμ.]ελητοῦ τῆς
 [νήσου Καλλιμά]χου τοῦ Ἐπικράτου
 5 [Λευκονοέως, ζ]ακροεύοντος
 [Εὐόδου του - - ἀ]ρχου Ἀντιοχέως
 [τὸ ἐκτὼ καὶ δέκα]τον

Cf. n. 182.

184 (B 4365). — Cinq fragments qui proviennent d'une sorte de cuve en basalte (?) noir, épaisse de 0,07. L'inscription est grossièrement gravée sur la face interne, le long du bord.

Ἄπε[λλόδωρος? Ἄ]πολλο[δώρο]ν Ἀλεξανδρεῦς [Σαράπειδι?]
 Ἰσιδι - - - - [Ἄ]νούθειδι, Ἀρποκράτη, ἐπὶ ἱε[ρ]έως Διογ[ένου]
 Κυδα[θηναίεως].

Date douteuse : le prêtre peut être Διογένης Δ[ιογένους] Κυδαθ., thesmothète en 95/4; cf. n. 168, l. 8.

185 (E 24). — Petite colonne en marbre bleuâtre, brisée à la partie supérieure. H. 0,63; diam. 0,17. — Trouvée en 1907 dans le mur d'une maison récente élevée au nord de l'agora de Théophrastos. — *BCH*, XXXII, p. 428, n. 37.

[Ἐ]πὶ ἱερέω[ς]
 Ἐλλ[ην]ος
 τοῦ Θε[ο]δ[ο]-
 σ[ί]ου Σφητ-
 τ[ί]ου,
 5 ζα[κρο]εύον[υ]-
 τ[ο]ς Ε[ὐ]δόδ[ο]ν,
 [καν]ηφορούσης
 [Ἄ]ρσινόςης.

Il faut rapporter ce monument au culte égyptien et non, comme je l'avais admis (*BCH*, XXXII, p. 387 et 389), au culte syrien ; cf. n. 173. La date n'en peut être précisée (première moitié du 1^{er} siècle). On a retrouvé à Athènes l'inscription funèbre du prêtre ; cf. Sundwall, *Nachtr. z. Pros. att.*, p. 68.

Inscriptions de chronologie incertaine (1).

186 (E 475 et E 670). — *a.* Linteau de marbre, figurant un épistyle ionique et décorant sans doute la partie supérieure d'une grande niche. Long. 1,92 ; h. 0,30 ; ép. 0,26. — *b.* Base mutilée en marbre blanc. H. 0,15 ; larg. 0,75 ; ép. 0,60. Il faut remarquer que la base a été réparée dès l'antiquité ; un fragment qui en avait été détaché sur la face antérieure a été rajusté à l'aide de deux goujons. Une grande statue féminine, acéphale, exhumée au même endroit (sous un mur tardif à l'est du bassin de l'Inopos), était placée sans doute sur la base et dressée dans la niche que couronnait le linteau (cf. ci-dessus, p. 65). — *a* : *BCH*, VI, p. 320, n. 7. — *b* : trouvé en 1911.

a.

Διοδώραν Ἐφαιστίνως Ἀθηναίου θυγατέρα Λυσίας Μηνοδότου Ἀθηναῖος
 τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα καὶ τὴν θυγατέρα Ἀρίστιον, καὶ Μηνόδοτος καὶ
 Ἐφαιστίων
 οἱ Λυσίου Ἀθηναῖοι τὴν μητέρα καὶ τὴν ἀδελφὴν Σαράπιδι, Ἴσιδι,
 Ἀνούιδι, Ἄρποχράτει.

b.

Διοδώραν Ἐφαιστίνω[ς Ἀθηναίου] θυγατ[έ]-
 ρα Μηνόδοτος καὶ Ἐφα[ιστίων οἱ] Λυσίου
 Ἀθηνα[ῖοι] τὴν ἑαυτῶν μητέρα] Σαράπιδι,
 Ἴσιδι, Ἀνούιδι, Ἄρπο[χράτε]ι.

187 (A 1533). — Trois fragments, qui se raccordent, d'une plaque de marbre blanc, brisée en bas et à gauche. H. 0,38 ; larg. 0,35 ; ép. 0,08. — Trouvés en 1909.

- - - - ν Διοδώρου
 - - - - ως θυγατέρα
 [ὁ πατήρ] κα[ὶ] ἡ μήτηρ Θε-
 [ο] - - - Διογνήτου Μελι-

(1) Il est probable que ces textes sont tous postérieurs à 140 environ.

5 [τέως] θυγάτηρ, κανη-
 [φορήσασα]ν Διὶ Κυνθίῳι,
 [καὶ Ἀθηναί]ι Κυνθίαι καὶ Σα-
 [ράπιδι] καὶ Ἰσιδι ἀνέ-
 [θηκαν] θεοῖς.

La mère de la canéphore doit être fille de Διόγνητος --- κράτου Μελιτεύς, qui fut prêtre d'Apollon (*BCH*, XXXII, p. 322, n. 157); mais la date précise de son sacerdoce est inconnue (sans doute début du 1^{er} siècle; cf. *DCA*, p. 212 et note 4).

188. — Autel circulaire orné de guirlandes et de bucrânes, brisé obliquement à la partie inférieure. Diam. 0,75. Vu et dessiné par Cockerell en 1810; cf. *Rev. Archéol.*, 1912, I, p. 41. — *CIG*, 2305.

Σαράπιδι, Ἰσιδι, Ἀνού[σιδι] - -
 Θεανῶ Ἀπελλοῦ Ἀλα - - -
 ὑπὲρ ἑαυτῆς καὶ τοῦ ἀνδ[ρός] - - -
 - - - ου κατὰ πρόστα[γμα] - - -
 5 χαριστήριον[ν].

L. 2 : Boeckh complète Ἀλα[θανδέως] d'après *CIG*, 2304 (n. 75); les deux inscriptions ont été copiées simultanément par Cockerell; mais c'est un rapprochement fortuit. Theanô peut être une Athénienne dont le père avait pour démotique Ἀλα[τεύς].

189 (B 1858). — Oreilles en bronze (h. 0,08), sous lesquelles un cartouche porte l'inscription suivante, en lettres pointillées :

Διογένης
 Διογένου Ἀντιο-
 χεύς Ἰσιδι ἐπη-
 κώωι εὐχὴν.

Sur les oreilles votives, cf. Perdrizet, *Bronzes Fouquet*, p. 50 et suiv.; Weinreich, *Ath. Mitt.*, XXXVII, p. 25 et suiv. Elles tra-
 duisent matériellement en quelque sorte l'épithète ἐπήκοος. Elles
 étaient souvent fixées sur la face antérieure ou sur les faces latérales

des bases ; des trous de scellement que l'on remarque sur quelques bases-autels de Délos s'expliquent ainsi, et une oreille conservée au musée et provenant des fouilles d'Hauvette (sanctuaire égyptien ou syrien) est encore adhérente à un morceau de marbre qui appartenait à une base. Parfois on figure aussi des oreilles sur de petits monuments en terre cuite ; cf. Breccia, *Rapport sur le Musée d'Alexandrie en 1912*, p. 20, n. 22. Nous trouverons dans les inventaires les mentions de plusieurs oreilles en matière précieuse, consacrées dans les temples de Sarapis ou d'Isis (n. XXII, l. 6-7 ; *Métrophanès, A*, l. 55-56 ; l. 74). Cf. Clém. Alex., *Strom.*, V, 7, 42 : τὰ τε ὄτια καὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς οἱ δημιουργοῦντες ἐξ ὕλης τιμίας καθιεροῦσιν τοῖς θεοῖς ἀνατιθέντες εἰς τοὺς νεώς τοῦτο δήπου αἰνισσόμενοι ὡς πάντα θεὸς ὁρᾷ καὶ ἀκούει. L'interprétation de Clément vaut au moins pour les oreilles votives. Capart, *Rev. Hist. Rel.*, LI, 1905, p. 251, croit que le dieu *Mestasutinis*, cité par un papyrus de Tebtunis, n'est autre que « les oreilles qui entendent ». On sait que dans le sanctuaire isiaque de Pompéi, une muraille portait deux oreilles modelées en stuc ; cf. Perdrizet, *loc. laud.* Selon Weinreich, *loc. laud.*, p. 57-58, le nom d'ἀκοαί, que l'on trouve dans quelques inscriptions, s'appliquerait proprement à cette représentation ; mais Wolters, *Hermes*, XLIX, 1914, p. 149-151, écarte cette hypothèse : ἀκοαί désignerait à la fois des voix prophétiques et l'endroit où on les entend.

190 (E 409). — Base quadrangulaire en marbre blanc, moulurée en haut, brisée en deux fragments. H. 0,75 ; larg. 0,30. — *BCH*, VII, p. 367, n. 16.

Διὶ Σωτήρι,
 Σαρᾶπιδι, Ἰσιδι Ἀνούθειδι
 Μάαρχος Κίλικιος ὑπὲρ αὐτ[οῦ]
 [καὶ τῶ]ν τέκνων κατὰ πρόσταγμα[α].

Rusch, p. 43, a cru à tort que Ζεὺς Σωτήρ était Sarapis lui-même, lequel reçoit parfois l'épithète de Σωτήρ (cf. n. 49). Sur le culte de cette divinité à Délos, cf. *DCA*, p. 228-229. Il est possible que Zeus Sôter ait été ici plus ou moins assimilé à l'Agathodaimon, comme il arrivait souvent ; cf. J. Harrison, *Themis*, p. 283-284.

191 (A 1080 α et β). — Deux fragments d'une petite colonne en marbre blanc, brisée dans tous les sens. H. 0,25 et 0,24. — *BCH*, XXXII, p. 211, n. 27.

[Γν]άιος? Ἐγν[άτιος]
Γναίου Ἡ[λιό]δωρ[ος]
Σαράπιδ[ι, Ἴσι]δι,
Ἄρποχρ[άτει, Ἄ]νούβιδι
5 Ἐρμ[εῖ] χαρισ[τήριον].

192 (E 441). — Base quadrangulaire en marbre bleuâtre, moulurée en haut et en bas. H. 0,95; larg. 0,24; ép. 0,20. — *BCH*, VI, p. 320, n. 5.

Ἄριστων Ἀρχελά-
ου Τ[ύρι]ος ὑπὲρ ἑαυ-
τοῦ] καὶ τῆς γυναι-
[κ]ός Σ[ω]σίδος, Σ[α]-
5 [ρά]πιδι, Ἴσιδι, Ἄνου[βι]-
δι, Ἄρποχράτει, θε-
οῖς ἐπηκόοις, [χα]-
ριστήριον.

193 (A 1081). — Deux fragments qui se raccordent d'une base en marbre blanc. H. 0,14; larg. max. 0,45; ép. 0,30. — Le fragment de gauche a été copié par Th. Homolle au musée de Mykonos; celui de droite a été trouvé en 1881 dans le *Sarapieion C*.

Σαράπιδι, Ἴσιδι, Ἄνούβιδι
Ἀπόλλωνι, Ἄρποχράτει,
θεοῖς συνάοις (*sic*) καὶ συβώμοις (*sic*)
Εὐκλῆς Εὐκλέου(ς) Σολεὺς
5 ὑπὲρ αὐτοῦ κα[ὶ τ]οῦ υἱοῦ.

194 (E 425). — Grande base en marbre blanc, brisée en deux fragments. — *Ἀθήναιον*, IV, p. 458, n. 7 (Dittenberger, *Syll.*², n. 764).

Ἴσιδι Σωτείραι Ἀστάρτει Ἀφροδίτῃ Εὐπλοίαι ἐπ[ηκόοι]
καὶ Ἐρωτι Ἄρποκράτει Ἀπόλλωνι Ἀνδρόμαχος Φανομάχου
[ὑπὲρ ἑαυτοῦ] καὶ γυναικῶς καὶ τέκνων χαριστήριον.

Les deux dernières épithètes de la l. 1 font défaut dans l'édition antérieure; mais la lecture et la restitution en sont à peu près assurées.

195 (A 1577). — Petite base quadrangulaire. — Trouvée en 1909.

Σαράπιδι, Ἰσιδι,
Ἀνούβιδι, Ἄρποχρά-
τει χαριστήριον.

196 (A 1800 α et β). — Deux fragments d'une base. H. 0,075. — Trouvés en 1909.

[Σ]αράπιδι, Εἰς[ι]δι, Ἀνούβιδι,
[Ἄ]π[ό]λλωνι [Ἄ]ρ[φ]οκράτει.

197 (A 1009). — Petite base. H. 0,075. — Trouvée en 1877, à ce qu'il semble, dans le téménos d'Apollon (cf. *BCH*, II, p. 10, n. 12), mais peut-être transportée du *Sarapieion C*.

Σαράπιδι, Ἰσιδι,
Ἀνούβιδι
Ἄρφοκράτει.

198 (A 1935). — Petite base. H. 0,05. — Trouvée en 1910.

Ῥόδων Σαράπι[δι],
Ἰσιδι, Ἀνούβιδι
χαριστήριον.

199 (A 1494). — Plaque de marbre, à peine travaillée. H. 0,13; larg. 0,15. — Copiée au musée de Délos.

Σαράπιδος
τοῦ ἐν Καν[ώ]-
πῳι, Φιλή-
μων.

Cf. n. 157.

200 (E 669). — Fragment d'une base dont le diamètre était de 0,40-0,50. — Trouvée en 1911.

- - - - -
- - - δι, Ἀνούβιδι
- - - - Βουβάσται
[Δι]ἰ Κτησίῳι.

A la l. 2, il s'agit soit de Boubastis, soit d'une divinité adorée [ἐν] Βουβάσται (cf. le Sarapis ἐν Κανώπῳ, n. 157). Dans les inventaires

athéniens est déjà mentionnée une statuette représentant Boubastis, avec un enfant sur les genoux (*Kallistratos*, B, I, l. 5-6). Boubastis que les Grecs rapprochaient d'Artémis (cf. Weber, *Terrakotten*, p. 119), fut associée à Isis, parfois même identifiée avec elle; elle pénétra dans le monde gréco-romain; cf. Drexler, *Myth. Beitr.*, I, p. 130-133; Dessau, *Inscr. latinae*, n. 4373 et 4374; Cumont, *Catalogue des musées royaux du cinquanteaire* (2^e éd., 1913), n. 146. Elle était, semble-t-il, adorée surtout par les femmes, soit qu'elle ait présidé aux accouchements (*Anth. palat.*, XI, 18), soit qu'elle ait protégé les enfants; voir une dédicace du musée d'Alexandrie, Breccia, *Iscrizioni greche*, n. 121 : Βουβάσται καὶ Ἄρμαί, θεοῖς μεγάλοις, Θεανῶ ὑπὲρ Θεανοῦς τῆς θυγατρὸς σωθείσ[ης] ἐκ μεγάλων κινδύνων.

Zeus Ktésios, divinité domestique, est représenté comme un serpent; cf. Nilsson, *Ath. Mitt.*, XXXIII, p. 279 et suiv.; J. Harrison, *Themis*, p. 297 et suiv.; Küster, *Die Schlange in der griechischen Kunst und Religion* (*Religionsgesch. Versuche u. Vorarb.*, XIII, 2, 1913), p. 145. Il a pu ainsi être rapproché de l'Agathodaimon alexandrin (n. 11). Ce fragment nous fournit un des exemples les plus instructifs de la contamination entre la religion grecque et les religions étrangères dans le domaine, si mal connu encore, des cultes domestiques.

201 (A 1486). — Fragment complet en haut et en bas. H. 0,09. — Trouvé en 1909.

- - [κατὰ πρόστ]αγμα (*vacat*) Βο[υβάσται?] - -
 - - [Ἄνου]ίδι, ἐφ' ἱερ[έ]ω[ς] - -
 - - [διὰ] ὄνειρ[οκρίτου] - -

202 (A 1477). — Petite base brisée à droite. H. 0,057. — *BCH*, XXXVI, p. 214, n. 36.

Βάσσο[ς] - - -
 Εἴσιδι εὐ[χ]ήν.

203 — Petite base en forme de tronc de cône, trouvée en 1881, disparue. — *BCH*, XXXVI, p. 212, n. 31.

II

Σήιος
 [Ἰ]σιδι
 ε[ὐ]χ[ή]ν.

204 (A 1528). — Plaque de marbre à peine travaillée. H. 0,11; larg. 0,16.
— Trouvée en 1909.

Ἀσκληπι-
οῦ καὶ Ὑγιείας
. . ἄλογος.

A la l. 3 devait figurer le nom du dédicant de l'autel.
Sur Asklepios et Hygie dans le sanctuaire égyptien, cf. n. 124.

205 (A 1366). — Petit autel. H. 0,12. — *BCH*, VI, p. 343, n. 56.

Ἀπολλώνιος
Ἀσκληπιῶ.

206. — Plaque de marbre à peine travaillée. H. 0,125; larg. 0,15. — Trouvée en 1910.

[Δ]ήμητρος
Ἐλευσινίας
καὶ Κόρης
καὶ γυναικίος.

La lecture est certaine; la dernière ligne ne peut s'expliquer, ce me semble, que si le dédicant de l'autel a décerné l'apothéose à sa femme défunte et l'a associée ainsi aux deux divinités chthoniennes, Déméter et Koré; cf. *Rev. ét. anc.*, XIV, p. 380 et suiv. Cette femme était sans doute initiée aux mystères d'Éleusis; elle participait aussi au culte égyptien, qui, par ses mystères, conférait à ses adeptes l'immortalité; cf. Reitzenstein, *Arch. Rel. Wissensch.*, III, p. 406 et suiv. Un monument singulier de Délos, lequel n'a point attiré l'attention, paraît impliquer en quelque sorte la béatification d'une trépassée: c'est un autel orné de guirlandes et de bucrânes, comme tant d'autels funéraires, et qui porte ces mots: Θεανοῦς δούκας (*BCH*, XXIX, p. 245, n. 115). Theanó avait peut-être acquis ce titre, qui devait correspondre à un privilège dans l'autre monde, par l'initiation aux mystères égyptiens. On ne sait où cet autel, remployé dans des constructions récentes, avait été primitivement érigé. La plaque de marbre que nous étudions provient — ce qui ne laisse pas que de surprendre — d'un sanctuaire public.

La tradition selon laquelle un Eumolpide d'Éleusis, Timothée, avait été appelé par Ptolémée I^{er} à collaborer à l'organisation du culte de Sarapis peut être controuvée, et l'on a même pu nier l'introduction du culte éleusinien à Alexandrie; cf. Otto, I, p. 265, note 1 et p. 269, suivi, avec des réserves, par I. Lévy, *Sarapis*, p. 37, et par L. Parmentier, *Recherches sur le traité d'Isis et d'Osiris*, p. 19; contrairement Weber, *Terrakotten*, p. 177, note 8. Il n'en reste pas moins, de l'aveu même d'Otto, que le rapprochement entre Isis et Déméter, déjà indiqué par Hérodote (II, 59 et 156), fut particulièrement mis en relief à l'époque ptolémaïque, dans toute l'Égypte et à Alexandrie (cf. Perdrizet, *Bronzes Fouquet*, p. 38). Aussi bien, la Délos athénienne était-elle un lieu particulièrement propice à l'association, sinon à la confusion, de la déesse d'Éleusis avec la déesse égyptienne.

207 (A 1161). — Plaque de marbre brisée à gauche. H. 0,11; larg. 0,20; ép. 0,08. — *BCH*, VI, p. 342, n. 54.

----- ου Ῥωμαῖος
 ----- Ῥρακλε-
 ----- [κ]αὶ Ἐρμεῖ.

La restitution Ῥρακλε[ῖ], admise par le premier éditeur, n'est nullement assurée; sur le marbre on ne distingue aucune trace d'un iota. Il peut s'agir de plusieurs dédicants dont l'un se nommerait, par exemple, Ῥρακλέ[ων].

208 (A 1505). — Plaque de marbre à peine travaillée. H. 0,10; larg. 0,14. — *BCH*, VI, p. 342, n. 53.

Ῥρακλέους
 Ῥπαλλαξι-
 κάκου.

Héraclès peut avoir été assimilé à une divinité égyptienne, par exemple à Horos; cf. Perdrizet, *Bronzes Fouquet*, p. 47.

209 (A 1133). — Petite base en marbre blanc, brisée en bas. H. 0,36; larg. 0,12; ép. 0,12. — *BCH*, VI, p. 343, n. 58.

Εὐβουλίδης
 Διοσκουρίδου
 Ἐλαιούσιος,
 κλειδορχήσας,
 5 Διὶ Κυνθίῳ καὶ
 Ἀθηναῖ Κυνθαίαι
 ἀνέθηκεν.

On sait que les divinités du Cynthe ont été parfois associées aux divinités égyptiennes (cf. n. 166 et 187). Toutefois cette base, où les premières sont seules nommées, peut avoir été fortuitement transportée du Cynthe dans le *Sarapieion C*.

210 (A 3011). — Base cylindrique, brisée en bas; la partie supérieure, munie d'un trou de scellement, supportait sans doute une plinthe où était gravé le début de l'inscription. H. 0,17; diam. 0,155. — Trouvée en 1911.

 Μενάνδρου
 καὶ Τιμῶ
 Ἀντικράτου,
 καθ' ἕραμα.

Même formule dans n. 66.

211 (A 1130). — Base brisée en arrière. H. 0,055; larg. 0,40. — *BCH*, VI, p. 347, n. 70.

Πίστος καὶ Φιλοξένα
 τὴν ἑαυτῶν τροφίμην.

Cette dédicace existait en double exemplaire; il subsiste encore un fragment de la seconde base (A 1221, brisé à gauche et en arrière) : [Πίστος] καὶ Φιλοξ[ένα] / [τὴν ἑαυ]τῶν τροφ[ίμην].

212. — Bloc de marbre sans corniche, H. 0,68; larg. 0,44; ép. 0,38. Découvert en 1881 et non retrouvé. — *BCH*, XXXVI, p. 204, n. 17 (d'après la copie d'Hauvette).

Ἡ σύνο[δος τῶν μελανηφόρων?]
 Δέκμον [Γ]έσ[σιον - - - 'Ρωμα]-
 [ῖ]ον καὶ Δ[έκμον?]- - - - -
 τὸν ἑαυ[τῶν]- - - - -

Rapprocher le décret n. 217.

APPENDICE

1°) DÉDICACES RELATIVES AU CULTE PRIVÉ (?) (1)

213 (A 1463). — Petit autel rectangulaire. H. 0,17. Trouvé dans une tranchée ouverte pour la construction du Musée (quartier à l'est du téménos apollinien). — *BCH*, XXXI, p. 461, n. 67.

Σαράπιδι,
 Ἴσιδι, Ἀνούβιδι,
 Εἰσιγένης
 κατὰ πρόσ-
 5 ταγμα.

214 (A 1524). — Petite base brisée en arrière et à droite. H. 0,175. — Trouvée dans une maison du nord-est de l'Agora de Théophrastos. — *BCH*, XXXIII, p. 510, n. 28.

Σαράπιδι,
 Ἴσιδι,
 Ἀνούβιδι
 ὁ υἱὸς
 5 Φιλεταίρο[υ]
 Ἀρτεμιδώραν
 τὴν θυγατέρα.

(1) Cf. ci-dessus, p. 14, note 3.

2°) DÉCRETS RELATIFS AU CULTE ÉGYPTIEN OU ÉMANANT
D'ASSOCIATIONS ÉGYPTIENNES

215 (Δ 572). — *Décret du peuple délien.* — Deux fragments d'une stèle en marbre blanc : *a*, complet en haut et à gauche ; *b*, à peu près complet à droite. — Trouvés dans le canal au sud du réservoir inférieur de l'Inopos. — *IG*, XI, 1032.

a

Ἐδοξεν τῆι βουλῆι καὶ τῶι δήμῳι·
 Τηλέμηστος [Ἀριστείδου? εἶπεν·]
 ὅπως εὐσεβῶς κα[ὶ καλῶς ἔχει]
 τῶι δήμῳι τῶι Δηλ[ίῳν τὰ πρὸς]
 5 [τοῦ]ς θεοῦς· ἀγαθεῖ τ[υχεῖ· δεδύχθαι]
 [τῆι βουλ]ῆι καὶ τῶι δή[μῳι· - - -]
 [- - -] τὴν βουλὴν τῆ[ν αἰὶ βου-]
 [λεύουσιν] εἰς τὸ ἱε[ρὸν - - -]
 - τ -

b

[- - - - - δ]ότωσ[αν]
 [- - - - - τῶι νε]ωκώρωι ὧν ἀ[ν]
 [θύωσιν ἀφ' ἐκάστου ἱ]ερείου κωλῆν [καὶ]
 [- - - - - δώ]σουσι δὲ καὶ ὄσο[ι]
 5 [ἂν καθεύδωσιν? ἐν] τῆι στοᾷ τῆι πρὸ[ς]
 [τῶι Σαραπιείῳ? τ]ῶι λαχόντι νεωκώρωι
 [ἀργυρίου ὀβολούς? εἰ]ξ καὶ μερῖδα κρεῶν· ὄσο[ι]
 [δὲ ἂν ἀπὸ συμβεβλ]ημένων? θύωσιν, προ[σ-]
 [λήψονται τὰ κρέα?] ἑαυτοῖς, τὰ δὲ γέρα δώ-
 10 [σουσι τῶι λαχόντι ν]εωκώρωι· κυρωθέντος δ[ε]
 [τοῦδε τοῦ ψηφί]σματος, ἀναγραψάτω-
 [σαν οἱ ἱεροποιοὶ] Εὐδοεὺς καὶ Παρμενί-
 [ων εἰς στήλην λι]θίνην τῶδε τὸ ψηφίσ-
 [μα καὶ στησάτωσαν ε]ἰς ἐπιφανέστα-

- 15 [τον τόπον τοῦ Σαραπιείου]υ? εἶναι δὲ τῶν
 [νεωκόρων τὸν μὲν πρῶτον κλ]ῆρον ἐξ ἀπάν-
 [των τῶν πολιτῶν? μὴ] νεωτέρων ἐ-
 [τῶν τεσσαράκοντα? τὸν δὲ δε]ύτερον ἐ[κ]
 [- - - τὸν δὲ τρίτον] κλῆρο[ν]
 20 [- - - - - νεω]κόρον
 - ιαι -

Année 181. (d'après les noms des hiéropes, *b*, l. 12).

C'est par conjecture seulement que je rapporte ces fragments de décret au culte égyptien. Ils sont relatifs à l'institution d'un néocore; or, jusqu'au début du II^e siècle, il n'exista à Délos que trois néocores; le quatrième εἰς Σαραπιεῖον fut créé à cette époque, peut-être en vertu de ce décret même. On peut croire que la stèle était exposée dans le *Sarapieion C*.

216 (Δ 452). — *Décret d'un synode égyptien*. — Partie inférieure d'une stèle en marbre blanc, formée de sept fragments qui se raccordent à peu près. — Publiée par G. Fougères, *BCH*, XIII, p. 239, n. 4, sans indication précise de provenance (téménos d'Apollon ou environs; cf. p. 229-230); corrections de M. Holleaux, *Rev. ét. anc.*, I, p. 10. Texte revu. La première ligne a disparu.

- - - - - δίκαια πο - -
 - - - - - ς ὑπάρχων . .
 - - - - - [ε]ὐφημίαν καὶ
 - - - - - προέ[κλ]ήθη καὶ αὐτὸς
 5 [χαρί]σασθαι κα[ὶ] ἐ]πιδοῦναι κατὰ
 τὸν αὐτὸν τρόπον [εὐ]σεβῆς ἅμα καὶ με-
 γαλόψυχον ὑπόδειγμα καὶ τοῖς ἄλ-
 λοις τοῖς ἐπ' ἄλλοδημίας καταβαλ-
 λόμενος· διὸ καλῶς ἔχον ἐστὶν κ[αί]
 10 δίκαιον μεταλαβεῖν αὐτὸν ἐν τῷ
 μέρει τῶν ἁρμοζουσῶν τιμῶν·
 ἀγαθῆι τύχηι δεδόχθαι· ἐπαινέσαι τε
 ἀμφοτέρους αὐτούς καὶ στεφανῶ-
 σαι ἐκάτερον αὐτῶν χρυσῶι στεφάνωι
 15 καὶ εἰκόνηι χαλκῆ κα[ὶ] ἀναθεῖναι οὐ ἂν προ-
 [α]ιρῶνται· προσλάβεσθαι τε αὐτούς εἰς
 τὴν σύνοδον ἄνευ τοῦ καθήκοντος εἰσο-
 δίου, κλισίαν ἔχ[ον]τας ἐντιμον, ἀλειτουρ-
 [γῆ]τους ὄντας πάσης λειτουργίας καὶ καθ' ἐ-

- 20 κάστην πόσιν στεφανοῦσθαι ἀμφοτέρους
 ἐν τῷ κοινῷ μετὰ ἀναγορεύσεως ἄγεσθαι
 δὲ αὐτῶν κατ' ἐνιαυτὸν ἡμέραν τὴν (ι)ε' τοῦ Με-
 χειρ εἰς ἣν καὶ διδασθαι ἱεροποικ. . ἐκ τοῦ κ[οι]-
 νοῦ ἀργυρίου ∠N· π[ε]μφθῆ[ναι δὲ τοῦ ψηφίσμα]-
 25 τος τούτου τὸ ἀντίγραφον καὶ εἰς τὴν πατριί-
 δα καὶ τῷ κοινῷ τῷ [ἐν - - - τῶν ἡμε]-
 τέρων πολιτῶν καὶ αὐτὸ [ἀναγραφῆναι ὅπως οἱ]
 λοιποὶ, θεωροῦντες τὴν μ[ε]ριζομένην ἀείμνη-
 στον τιμὴν τοῖς ἀγαθοῖς ἀνδράσιν, ζηλωταὶ
 30 τῶν παραπλησίω]ν γίνονται καὶ αὐτοὶ δὲ
 πολὺ προθ[υμ]ότερον ἐπαύξωσιν τὸ ἱερόν,
 γνω[ρί]ζοντες τὴν τῆς συνόδου σπουδὴν πρὸς
 [τὴν ἀντιλ]ηψιν χάριτος· τὸ δὲ ἐσόμενον εἰς τοὺς
 [στεφά]νους καὶ τὰς εἰκόνας ἀνήλωμα δωθῆ-
 35 [ναι ἐ]κ τῶν κοινῶν χρημάτων.

N. C. : l. 22 ΓΕ τοῦ Μεχειρ. — L. 23 : je donne ἱεροποικ. ., qui, manifestement, a été gravé, mais qui ne m'a permis aucune restitution. Fougères : ἱεροποιούς; il faudrait l'article. Δίδασθαι doit être un passif et on attend un substantif neutre, caractérisant la nature de la somme (de même qu'ailleurs on trouve ἐφόδιον).

La date du document est flottante. D'après la paléographie, il n'est point antérieur au 11^e siècle : l'écriture est négligée; on relève une fois l'omission de l'ι adscrit (l. 15); néanmoins le décret peut encore dater de la fin de l'indépendance. Le synode dont il émane était groupé autour d'un ἱερόν (l. 31); mais rien n'assure que ce soit un de nos sanctuaires égyptiens.

217 (Δ 453). — Décret d'un synode (égyptien?). Partie inférieure d'une stèle en marbre blanc, en partie incomplète à droite, brisée en deux fragments. Surface très usée. — BCH, VIII, p. 121-122 (Homolle). Texte revu.

- - - - - [γρ]άμματα - - - - -
 - - - - - αν' ἵνα - - - - -
 - - - νιος [ἐπιμ]έληται - - - - -
 .ηγκ. . [κ]αὶ ο[ὶ] καθε]σταμένοι ἐσ[ρεῖς?] - -

- 5 κατ' ἐν[ιαυτ]ὸν [ἕκ]αστον ἀλειφ[όντων καὶ]
 στεφαν[ού]τωσαν τὴν εἰκόνα κατ' [ἐκ]άστην
 νομηνίαν· μηθένι δὲ [ἐξέ]στω
 τῶν συνοδιτῶν ἐναντίον μηθῆ[ν πρά]-
 ξαι ταῖς προγεγραμμέναις τιμαῖς· [ἐὰν δὲ πράσ]-
 10 σι, [ἔ]νο[χο]ν αὐτὸν εἶναι τῆι ἱεροσυλ[ίαι]
 καὶ π[ροσ]αποτεισάτω δραχμὰς πεντ[α]-
 κ[οσίας? καὶ ἐξέ]στω τῶι [β]ουλομένωι ἐνε[χυ]-
 [ράζειν αὐτόν· τὰς δὲ] προγεγραμμένας τιμὰς
 καὶ φιλ[ανθρω]πίας ὑπάρχ[ε]ιν δι' αἰῶνος
 15 Δέκμ[ωι Λα]ιλίωι? Μαάρο[υ] Ῥωμαίωι·
 ὅπως [δ' ἂν π]άντες ἐπιγνώσ[ιν] τὴν τῆς συνό-
 δου [εὐχαρισ]τίαν καὶ μεγαλομέρειαν - - -
 - - - - Δέκμος καὶ [ὁ γρα]μματεὺς - -
 . . . κ[αὶ ἀνα]γ[ρ]αφάτ[ω]σαν τόδ[ε τὸ δόγμα? εἰς]
 20 [σ]τήλην [λιθί]νην καὶ ἀναθε[σάτωσαν] - - - -
 - - - - [παρὰ τ]ὴν εἰκόνα.

Selon Homolle, l'inscription aurait été apportée de Délos à Mykonos par Stamatakis et proviendrait, selon toute apparence, des abords du temple de Sarapis qu'il a explorés (ci-dessus, p. 11). Le décret peut avoir été rendu par le synode des mélanéphores.

II

ACTES ADMINISTRATIFS

I° EXTRAITS DES ACTES DES HIÉROPES (FIN DU II^e SIÈCLE — 166)

Sarapieion.

IG, XI, n. 409, A, l. 15 (entre 200 et 190) :

- νον τὸ ἐν Σαραπιείῳ.

Ibid., n. 440 (entre 190 et 180) :

A, l. 73 et suiv. : τούτων (σφηγίσκων) κατεχρήσθη, κελεύοντος ἀρχιτέκτονος, εἰς τὴν ὄροφὴν [τ]οῦ οἴκου τοῦ καινοῦ τοῦ πρὸς τῷ Σαραπιείῳ σφηγίσκοι ΔΙΙ· καὶ ἐπὶ τὸν Ἴνωπὸν Ι· καὶ εἰς [τ]ὸ στῶϊδιον τὸ πρὸς τῷ Σαραπιείῳ Ι.

l. 84 : ἐπὶ τὸν οἶκον τὸν πρὸς τῷ Σαραπιείῳ κεραμί(δες). ΡΔΡ
κα[λυ]π[τῆ]ρες ΗΡΔΔΔ.

Ibid., n. 442 (année 179) :

A, l. 156 : ἐχ θησαυρῶν ---- [κα]ὶ τοῦ ἐν Σαραπιείῳ ΔΡ.

l. 196 : νεωκέρῳ εἰς Σαραπιεῖον Ἀμνῳ ΗΔΔ. (la mention d'un néocore se rencontre encore dans des actes postérieurs, mais le nom fait défaut).

l. 237 : καὶ εἰς τὸ Σαραπιεῖον ἱμάντες Ρ.

B, l. 220 : Πύρρῳ ἐργολαθήσαντι ἐπισκευάσαι τὸν οἶκον τὸν ἐν τῷ Σαραπιείῳ κατὰ [συγγραφὴν ---- ἔδομεν πρώτη]ν δόσιν ΔΔ
ΡΗ [Ρ Ι Ι Ι] καὶ δευτέραν ἔδομεν], κελεύοντος ἀρχιτέκτονος, ΔΔ Ρ ΗΗ Ι Ι Ι.

Ibid., n° 444 (année 177) :

B, l. 69 : -[τῶι Σα]ραπειῶι - (comptes de construction).

l. 105 : - πιον τοῦ Σαραπειῶι - (emploi de matériaux).

Ibid., n° 446, A, l. 2 (postérieur à 177) :

-[τῶι Σαραπειῶι ξύλα Ϝ · και εἰς τὰ κυμάτια τὰ ἐπι - - .

Ibid., n° 461, A, b, l. 36 (année 169) :

[τῶι δεῖνι ἐργολαθήσαν]τι ποιῆσαι θύραν ἐπὶ τὸ [Σ]αραπειῶν Δ Δ Δ .

Isieion.

IG, XI, n° 352, l. 15 (vers 220 ?) :

[τῶι δεῖνι ἐργολαθήσαν]τι ἐρεῖσ[α]ι τοῦ Ἴσιε[ίου ?] - . (Ce serait de beaucoup la plus ancienne mention de l'Isieion, mais la leçon est fort douteuse; les deux premières lettres seules sont d'une lecture à peu près certaine).

Ibid., n° 442 (année 179) :

A, l. 238 : - ου εἰς τὸν οἶκον τὸν πλῆσιον τοῦ Ἴσιεῖου κατεχρη-
[σάμεθα] - - .

B, l. 229-231 : - [τῶι δεῖνι Σ]ινωπεῖ ἐργολαθήσαντι ἐπισκ[ευά-
σαι] | τὸν οἶκον τὸν ἐχόμενον τοῦ Ἴσιεῖου. (On lui verse 65 drachmes,
3 oboles, puis 75 drachmes, 3 oboles, enfin une dernière somme
dont le montant est inconnu.)

Ibid., n. 462, A, l. 30 (vers la même époque) :

- τῶι οἴκῳ τῶι πρὸς τ[ῶι Ἴ]σιε[ίῳ].

2° INVENTAIRES

Quelques papyrus trouvés en Égypte ont fourni des documents analogues à ceux qui sont publiés ci-dessous. L'un a été publié par Wilcken, *Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde*, I, 2, n. 91; sur les autres on trouvera tous les renseignements néces-

saïres dans Otto, I, p. 325-337. Ces inventaires datent tous de l'époque impériale et sont fragmentaires; de plus, ils ne concernent que des sanctuaires de médiocre importance, situés dans le Fayoum. Les objets précieux étaient conservés dans un local spécial, le *στολιστήριο*; les chapelles ne contenaient que les statues et les objets indispensables au culte; cf. Otto, I, p. 327-328. On verra qu'à Délos, selon l'usage hellénique, les temples mêmes servent de lieux de dépôt pour les diverses offrandes.

A) *Inventaires antérieurs à 166.*

Les trois inventaires qui suivent ont été trouvés dans le *Sarapieion C*. La plupart des objets qu'ils énumèrent se retrouvent postérieurement dans les inventaires athéniens: ils ont été transportés dans le temple d'Artémis. J'indique les rapprochements avec *Kallistratos*.

1^o IG, XI, 1307 (trois fragments d'une plaque de marbre):

- (1. 2) [ἄλλο (ποτήριο) ἐφ' οὗ ἐπιγραφή· Ἄξιος (?) Ἀντιγ[ό]νου
Μακ[εδών, ὀλκή]- - (*Kallistr.*, A, II, l. 92) ·
- (3) [ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφή· Σε]ύθης ἀπὸ [τῆς ἐργασίας]- -
(*ibid.*, l. 81) ·
- (4-5) [ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφή· Στράτων Πρωτέ]ου καὶ Φιλ[ώ]τας
Πρωτέου Πάριοι, ὀλκή]- - (*ibid.*, l. 83-84) ·
- (6) [ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφή· Ἀρτέ]μων [ὁ]πέρ [Σω]φίλου,
ὀλκ[ή]- - (*ibid.*, l. 76-78) ·
- (7) - - - ὀλκή Π Η ·
- (7-8) ἄλλον, Σαρα[π]ιασταὶ οὐ[ς] συνήγαγεν | Μενέας? ὁ ἱερεὺς
καὶ Δάχης Διοσκουρίδου, ὀλκή - - (*ibid.*, l. 88-89) ·
- (8-9) [ἄλλον?] - - ου, Κλεισοῦς, Νυκίος, ὀλκή Π Δ Δ Η ΙΙ ·
- (9-10) [μα]στίον? ἔχον | [ἐ]πιγραφήν· Ἀριστόνικος ἀπὸ τῆς
ἐ[λάφ]ου, ὀλκ[ή] Π Η ΙΙ C (cf. *Kall.*, A, II, l. 129-130
où l'objet est dit *στόφιον* et le dédicant *Ἀριστόδημος*) ·
- (10-12) ἀρυσᾶν ἐ[[χ]οντα ἐπιγραφήν· Ἀρίστ(αρ)χος ὑπὲρ τῆς
γυναϊκὸς Ἀρχοῦς | ΔΙΔΩΡΙΣ? καὶ ἐκ τοῦ ἀνεπιγρά-
φου, ὀλκ[ή] Δ Δ Η (*ibid.*, l. 135) ·

- (12-13) κύαθον ἔχοντα | [ἐ]πιγραφὴν· Μητροδώρος τῆν δεκάτ[την],
ὄλκῃ Δ Δ.
- (13-14) ἄλλον· Ἐπιγένης | , ὄλκῃ Δ Δ (*ibid.*, l. 137-138) ·
λιθανωτίδα Νυ[μφο]δώρου, ὄλκῃ Δ Δ Δ (*ibid.*, l. 132-134 :
Νύμφων) ·
- (14-15) ἄλλην οὐκ ἔχουσαν πῶμα, ἀνάθημα Χαρι[γ]ν[ο]ῦς, ὄλ-
κῃ.. † (*ibid.*, l. 122) ·
ἄλλῃ Ἡρώιδου (*ibid.*, l. 131-132) ·
- (15-16) λιθανωτίς | [κ]αὶ σπονδύχους, ὄλκῃ Π Δ Γ Η ·
σκάφιον λεῖον, Ἡρώιδου, ὄλκῃ Δ Δ Δ Δ (*ibid.*, l. 134-135) ·
- (17) [σκάφιο]ν λεῖον, ἀνάθημα Μινάτ[ου], ὄλκῃ Δ Δ Δ Π Π Π Π
(*ibid.*, l. 119).
- (17-18) Καὶ τὰ ἀνατε[θέντα ἐ]π' ἄρχοντος Ἀρίστωνο[ς].
- (18-20) [κ]άδιον ἀργυροῦν, ὄλκῃ Η Π , | ἀνάθημα Βαρχίου καὶ
σκύφον, ἀνάθημα Βαρχίου, ὄλκῃ Π Δ Δ Ι · | [ἄλλ]ον
Βαρχίου τοῦ Δε(κ)χίου, ὄλκῃ Η (*ibid.*, l. 139-141) ·
- (20-21) σκάφιον διπρόσωπον, Δά[μων]ος τοῦ Μενεκλέους, ὄλκῃ
Π Δ (*ibid.*, l. 100-102) ·
- (21-22) μαστόν · Ὀλύ(μ)πιχος, Καλ | ...ς, Διονύσιος, ὄλκῃ
Π Δ Δ Π Ι ·
- (22-23) σχ[ά]φιον (*sic*) ἔχον ἐπιγραφὴν τὴν α[ὐ]τήν? - - ·
- (23-24) - - στάριον, ἀνάθημα Ἀρίστω[νος].

L'archonte Ariston, nommé à la l. 18, fut en charge en 183. Il est possible que le catalogue ait été rédigé l'année suivante.

2° IG, XI, 1308 (gravé sur un grand bloc de marbre).

- (1. 1-2) σκάφιον - - - | [ὄλ]κῃ Δ Π ·
- (2-4) καὶ μαστ(θ)ιον, ἀνάθημα Ἀρίστωνος Καρπασεώτου, οὗ ὄλκῃ
Μ Α (*Kallistr.*, A, II, l. 74-75) ·
- (4-6) καὶ σκάφιον μονοπ[ρό]σωπον, ἀνάθημα Κρίτωνος καὶ |
Ἀπολλων[ίου], οὗ ὄλκῃ - - (*ibid.*, l. 102-104) ·
- (7-10) καὶ ποτήριον διπρόσωπον, ἀνάθημα Μενινέα τοῦ Κλέω-
νος, | ὄλκῃ Π Α (*ibid.*, l. 98-100).

La date du document est incertaine : sans doute début du 1^{er} siècle.

3° *IG*, XI, 1309 (bloc de marbre blanc qui porte sur la même face, mais en sens contraire, la dédicace n. 171) :

- (1. 2) - - Μέλας Μενάνδρου (*Kallistr.*, *A*, II, l. 116-117) ·
σκάφιον, δλκῆ - -
- (3) [ἄλλο, Θεόξενος Ἀισχρίων]ος Κασσανδρεύς, δλκῆ Π† (*ibid.*,
l. 112-114) ·
ἄλλο διπρόσωπον - - -
- (4) - - Μέλας Μενάνδρο[υ] δλκῆ Π† ·
- (4-5) ἄλλο, Πολύφιλο[ς καὶ Καλλι[κρ]άτε[ια καὶ Ἀγησίδικος,
δλκῆ] ΔΔΔΔ (*ibid.*, l. 118-119) ·
ἄλλο, Ἀριστόδημος, μονοπρόσωπον, δλκῆ - - (*ibid.*, l. 106-
107) ·

Apparemment même époque que le précédent inventaire.

B) Inventaires de l'époque athénienne.

Les actes de l'archontat de Kallistratos nous ont conservé, à peu près sans lacune, l'inventaire des offrandes qui, jusqu'à cette date (156/5), avaient été consacrées dans le sanctuaire égyptien. L'inventaire occupe, sur la face *A*, les l. 59-165 de la colonne II, sur la face *B*, les l. 1-88 de la colonne I. Ce document, publié intégralement ci-dessous, nous fournit un terme de comparaison auquel nous rapportons les documents suivants :

1° *N*. II, face *B*, col. II, l. 40-97, correspondant à *Kallistratos*, *A*, II, l. 59-125, antérieur de quelques années. Les variantes sont peu nombreuses et, à l'ordinaire, de médiocre importance ;

2° *Anthestérios*, face *A*, col. I, l. 1-83, correspondant à *Kallistratos*, *A*, II, l. 157-165, et *B*, I, l. 1-88, antérieur d'une année. On y trouve quelques mentions de prêtres qui ont disparu dans *Kallistratos* ;

3° *Inv*. Γ 679, négligeable. Sept fragments qui en font partie sont relatifs au sanctuaire égyptien ; on les peut composer et rétablir entièrement le texte à l'aide de *Kallistratos*, *A*, II, l. 65-120 ;

4° *BCH*, XXIX, p. 569, n. 83 (*inv*. Γ 586). On le complète aisément à l'aide de *Kallistratos*, *A*, II, l. 145-165 (il faut rejeter

les deux suppléments proposés par le premier éditeur, l. 8-9 et 13-14 : Ἀττάλου τοῦ βα[σιλέως] et Ἀττά[λου τοῦ βασιλέως]);

5° N. XXII. Fragment important qui donne un certain nombre d'offrandes entrées après l'archontat de Kallistratos et avant celui de Métrophanès (146/5). Publié ci-dessous;

6° *Métrophanès*, dont la valeur documentaire n'est pas moindre que celle de *Kallistratos*. Les l. 1-35 de la face *A* correspondent à *Kallistratos*, *A*, II, l. 163-165, et *B*, I, l. 59-125; ce début est d'ailleurs fort mutilé et la concordance exacte des deux textes ne peut être établie. Aux l. 35-80 sont recensées des offrandes nouvelles dont quelques-unes figuraient déjà dans n. XXII; cette partie de l'inventaire est publiée ci-dessous. On y trouvera aussi deux passages de la face *B*, relatifs aux ἐπέτεια du sanctuaire égyptien (*B*, l. 53 : produit annuel du trésor; l. 57-63 : offrandes);

7° *BCH*, XXIX, p. 573, n. 186 (inv. Γ 589). Petit fragment dont on retrouve à peu près l'équivalent dans *Métrophanès*, *A*, l. 52-54, mais qui paraît appartenir à une époque un peu antérieure;

8° N. XXX. Les l. 1-56 de la face *A* correspondent à *Kallistratos*, *A*, II, l. 157-165, et *B*, I, l. 1-88. J'ai indiqué les variantes. Les l. 56-58 permettent de compléter *Métrophanès*, *A*, l. 35-36. Les l. 1-10 de la tranche droite reproduisent *Kallistratos*, *A*, II, l. 62-65 (il s'agit de deux couronnes qui avaient été transportées du Sarapieion dans le temple d'Artémis; peut-être ont-elles repris place dans le sanctuaire égyptien); les l. 10-55 correspondent à *Métrophanès*, *A*, l. 42-48. La face *B*, très mutilée, intercale les ἐπέτεια de 146/5 parmi d'autres offrandes plus anciennes : les l. 1-10 correspondent, avec des interversions, à *Métrophanès*, *B*, l. 57-63; les l. 10-17 à *Métrophanès*, *A*, l. 76-79. A la suite (débris des lignes 18-45) étaient énumérées sans doute des offrandes nouvelles dont quelques-unes seulement sont reconnaissables grâce au document suivant; à la l. 34 on distingue : ἐν τῷ Ἀνουβισίῳ;

9° N. XXXI (= *BCH*, XXIX, p. 571, n. 185). C'est apparemment un fragment du dernier inventaire que nous possédions. La face *A*, relative au sanctuaire égyptien, reproduisait n. XXX, *B*, l. 1-22. J'en ai extrait les offrandes nouvelles.

KALLISTRATOS (156/5)

FACE A, col. I, l. 79-80 :

(inventaire du Thesmophorion ; ἐν τεῖ στοῦαι τεῖ ἐναριστερᾶ) :
 θύρας τοῦ Ἰοῖου | πάσας, ἐντελεῖς, κλειδας ἐχούσας.

FACE A, col. II, l. 59 et suiv. :

- (59) Καὶ τὰδε ἐκ τοῦ Σαραπιείου ἅ ἐστιν ἐν τῷ τῆς Ἀρτέ-
 μιδος ναοῦ.
 (60) Χρυσᾶ.
 (60-63) στέφανον ἐν κιβωτίῳ θάλλου λίθον ἔχοντα ὄν ἀνέθη|καν
 οἱ συμβαλούμενοι ἐφ' ἱερέως Ἀριστονόμου, φύλλα ἔχοντα
 σὺν τοῖς | ἀποπεπτωκόσιν ΔΔΔΔΙ καὶ ἡμίση-δύο καὶ
 ἐλαίας δύο, οὗ ὄγκη σὺν | τῷ λίθῳ καὶ τοῖς λιναρίοις
 δραχμαὶ ΔΗΗ.
 (63-65) ἄλλον ἐν κιβωτίῳ μυρρί|νης λίθον ἔχοντα καὶ φύλλα
 ΔΔΔΔ ΙΙΙΙ καὶ μύρτα ΔΙΙΙ ἀνεπίγραφον, οὗ ὄγκη
 Δ ΗΗ.
 Καὶ τὰδε ἀργυρᾶ.
 (65-66) ποτήριον ἐφ' οὗ ἐπιγραφή· Καίβων | Καίβωνος καὶ Ξεναινῶ,
 ὄγκη δραχμαὶ ΠΔΗΙΙΙ · ἀπάγει ΗΙΙΙ (1).
 (67-68) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφή· τὸ κοινὸν τῶν θεραπευτῶν ἐφ'
 ἱερέως Ἀρκέ(ο)ν|τος, ὄγκη ΔΔΔΔΠΙΗΗΗ · ἀπάγει ΙΙΙ.
 (68-69) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφή· Σιμάκων, ὄγκη | ΔΔΔΔΠΗΗΙΙ.
 (69-70) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφή· τὸ κοινὸν τῶν θεραπευτῶν ἐφ'
 ἱερέως Σατύρου, ὄγκη δὲ δραχμαὶ ΔΔΔΔΠΙΙΙΙ.
 (70-71) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφή· τὸ κοινὸν τῶν θεραπευτῶν ἐφ'
 ἱερέως Τέλλιδος, ὄγκη δὲ ΠΗ.
 (71-72) ἄλλο ἐφ' οὗ | ἐπιγραφή· Φανοτέλης Κεῖος, ὄγκη ΔΔΔΔΠΗ.
 ἀπάγει ΙΙΙ.

Variantes.

(1) La mention de la pesée nouvelle, par laquelle la différence de poids a été constatée, fait défaut dans n. II, B, col. II, l. 46 et suiv., pour cette offrande et pour toutes celles qui suivent.

- (72-74) ἄλλο ἐφ' οὗ | ἐπιγραφὴ · τὸ κοινὸν τῶν θεραπευτῶν ἐφ' ἱερέως Οἰκωνος, ὀλκὴ δὲ **Π Η** · | ἀκριβῶς ·
- (74-75) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · Ἀρίστων Καλλικράτου Καρπασεώτης, | ὀλκὴ δὲ δραχμαὶ **Δ Δ Δ Δ** (1) ·
- (75-76) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · τὸ κοινὸν τῶν θερα|πευτῶν ἐφ' ἱερέως Σωτίωνος τοῦ Σωτίωνος, ὀλκὴ **Δ Δ Δ Δ Π Η Ι Ι Ι** ·
- (76-78) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · Ἀρτέμων ὑπὲρ Σωφίλου, ὀλκὴ δραχμαὶ **Π Η Η Ι Ι Ι Ι** · | ἀπάγει **†** (2) ·
ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · Ἀρχίδαμος, ὀλκὴ **Π Π** · ἀπάγει (?) ·
- (78-79) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · Θεοξενίδης Τήνιος, **Π Δ Ι Ι Ι Ι C** ·
- (79-81) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · | τὸ κοινὸν τῶν θεραπευτῶν ἐφ' ἱερέως Ἀριστοβούλου, ὀλκὴ **Π Η** · ἀπά|γει **Ι Ι Ι Ι** ·
- (81-82) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · Σεύθης ἀπὸ τῆς ἐργασίας, ὀλκὴ δραχ(μαὶ) **Π Π Ι Ι Ι Ι** · | ἀπάγει **Ι Ι Ι** (3) ·
- (82-83) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · Χάρης Ἀδραίου Τήνιος, **Π Ι Ι Ι Ι** · τοῦτο | ἄγει ἔλαττον ἔβολους πέντε (4) ·
- (83-84) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · Στράτων Πρωτέου | Πάριος, Φιλώτας Πρωτέου (5), ὀλκὴ **Π Δ Π Ι** · ἀπάγ[ει . . .] ·
- (84-86) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · | τὸ κοινὸν τῶν θεραπευτῶν, ἐφ' ἱερέως Ἀριστονόμου, ὀλκὴ **Π Δ Η** · ἀπά|γει **†** ·
- (86-87) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · Ποσίδεος Ἡρακλεώτης, ἐφ' ἱερέως Οἰκωνος | τοῦ Διδύμου, ὀλκὴ **Δ Δ Δ Δ Π Η Ι Ι Ι** · ἀπάγει **Ι Ι Ι** ·
- (87-88) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · Βάχχι|ος Δεκαίου, (ὀλκὴ) **Π Δ Δ Δ Δ Π Ι Ι** ·
- (88-89) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · Σαραπια[σταὶ οὐς σ]υ[νή] | γαγεν Μεννέας, ὀλκὴ **Π Δ Δ** · ἀπάγει **Ι Ι Ι** (6) ·
- (89-91) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · ἐ]π' ἄρχοντος Τλησιμένου Σωτέλης Σωτέλου ἱερατεύσας τοῦ Ἀπόλλω|νος καὶ τοῦ Ἀσκληπιοῦ ἀπὸ τῶν γερωῶν **Δ Δ Δ Π † Ι Ι Ι** ·

Variantes.

(1) Cf. IG, XI, 1308 (ci-dessus, p. 210), l. 2-4.

(2) *Ibid.*, 1307 (ci-dessus, p. 209), l. 6.(3) *Ibid.*, l. 3.(4) N. II, B, II, l. 58-59: ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · [Χάρης] | Τήν(ι)ος · ἦν δὲ ἐπὶ τοῦ Π... ΟΥ Μενεκράτου, ὀλκ[ῆ] δραχ(μαὶ) **Π Η Η** ·(5) *Ibid.*, l. 60: Φιλώτας Πρωτέου Ἡρακλεώτης. — L'offrande figure dans IG, XI, 1307 (ci-dessus, p. 209), l. 4-5.

(6) IG, XI, 1307, l. 7-8.

- (91-92) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · Ἄξιος ⁽¹⁾ Ἀντιγόνου Μακεδόν, ὀλκή δραχμαὶ Π Π ἀπάγει ΙΙΙ·
- (93-95) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · τὸ κοινὸν τῶν θεραπευτῶν ἐφ' ἱερέως Ἀριστοβούλου τοῦ Ἀριστοβούλου, ὀλκή Δ Δ Δ Δ Π Η Η· τοῦτο ἀπάγει ἔλαττον | Π·
- (95-96) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · τὸ κοινὸν τῶν θεραπευτῶν (ἐφ' ἱερέως) Ἀρχία τοῦ | Ἐμμενίδου, ὀλκή δὲ δραχμαὶ Δ Δ Δ Δ Π Η Η ΙΙΙ·
- (96-98) ἄλλο, τὸ πλέον | ἐν τεῖ παραδόσει, ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ· Ἀπολλώνιος μελανηφόρος, ὀλκή | Δ Δ Ι·
- (98-100) σκάριον ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ· Μενέας Κλέωνος, ἔχων ἐν αὐτῷ | πρόσωπα Σαράπιδος καὶ Ἰσιδος, ὀλκή δὲ σὺν τῷ καττιτέρῳ | Δ Δ Δ Δ Π Η Η ⁽²⁾·
- (100-102) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ· Δάμων Μενεκλέους, λεῖον, ἔχων | ἐν αὐτῷ πρόσωπον Σαράπιδος καὶ Ἰσιδος, ὀλκή δὲ σὺν τῷ καττιτέρῳ | Π Δ Π Η ⁽³⁾·
- (102-104) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ· Κρίτων καὶ Ἀπολλώνιος ἀπὸ τῆς ἐργασίας δεκάτην, ἔχων ἐν αὐτῷ πρόσωπον Σαράπιδος, ὀλκή δὲ σὺν τῷ καττιτέρῳ Π Δ Δ Π Η ΙΙΙ ⁽⁴⁾·
- (104-106) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ· Σώπατρος Ἐρμῶνος Βαργυλιήτης, ἔχων ἐν αὐτῷ πρόσωπον Σαράπιδος καὶ Ἰσιδος, ὀλκή δὲ σὺν τῷ | καττιτέρῳ Π Δ Δ Η Η·
- (106-107) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ· Ἀριστόδημος, ἔχων ἐν ἑαυτῷ | πρόσωπον Σαράπιδος, ὀλκή δὲ σὺν τῷ καττιτέρῳ Π Η·
- (107-109) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ· Μέντωρ, ἔχων ἐν αὐτῷ πρόσωπον Σαράπιδος καὶ Ἰσιδος, ὀλκή δὲ | σὺν τῷ καττιτέρῳ Π Η· ἀπάγει ΙΙΙ·
- (109-111) ἄλλο λεῖον, ἐπιγραφὴ· Φύλων | Μητροδώρου Μασσαλιήτης ἐφ' ἱερέως Κτησικλέους τοῦ Ἀντιγόνου, ὀλκή δὲ | δραχμαὶ Δ Δ Π Η ΙΙΙ·

Variantes.

(1) N. II, B, II, 1. 67 : ΘΑΣΙΟΣ. — L'offrande est déjà mentionnée dans IG, XI, 1307 (ci-dessus, p. 209), 1. 2.

(2) IG, XI, 1308 (ci-dessus, p. 210), 1. 8-10.

(3) *Ibid.*, 1307, 1. 20-21.

(4) *Ibid.*, 1308, 1. 4-6.

- (111-112) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ· Μενέας Κλέωνος καὶ Ἀρίστων
Καλλικράτου Καρπασεῶται, ὀλκή δὲ σὺν τῷ μολύδῳι
P P H H I I .
- (112-114) ἄλλο ἐφ' οὗ | ἐπιγραφὴ· Θεόξενος Αἰσχρίωνος Κασσανδρεὺς
ἀπὸ τῆς ἐργασίας, ὀλκή | δραχ(μαί Δ Δ Δ Π Η I I I) (1)·
- (114-115) ἄλλο κατσαγὸς λείον ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ· Ἀλύπτης Συρα-
κόσιος (2), | δραχ(μαί)· P P H H I I .
- (115-116) ἄλλο λείον ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ· οἱ συμβαλόμενοι εἰς τὸν
βωμόν, | ὀλκή δραχ(μαί) [Δ]Δ·
- (116-117) ἄλλο λείον ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ· Μέλας Μενάνδρου τὴν
δε|κάτην, (ὀλκή) σὺν τῷ μολύδῳι (δραχμαί
Δ Δ Δ Δ Η) (3)·
- 117-118) ἄλλο τεθλασμένον ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ |· Πολύφιλος καὶ
Καλλικράτεια καὶ Ἀγησίδικος, ὀλκή σὺν τῷ κατ-
τιτέρῳι (Δ Π Η I I) (4)·
- (119) ἄλλο λείον ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ· Μινᾶτος Μινάτου ἰατροῖ(α),
ὀλκή δὲ δραχμαί Δ Δ Δ Η (5)·
- (119-122) φιάλην κα|ρυωτὴν ὡς τριπάλαστον ἔχουσαν πρόσωπον
Σαράπιδος, ἐφ' ἧς ἐπιγρα|φὴ· οἱ συμβαλόμενοι εἰς
τὸν βωμόν, ὀλκή σὺν τῷ καττιτέρῳι καὶ | κήρῳι
(P Δ Δ Δ Π Η)·
ἄλλην λείαν ὡς ποδιαίαν, ἐφ' ἧς ἐπι[γραφὴ]· Χαφ[ι]-
γνώ (6)·
- (122-126) φιάλι|α τέτταρα ἐφ' ὧν τ[ῶι] πρώτ[ῳι] ἐπιγραφὴ·
Αἰσχρίων Ἀριστοκράτου | χαριστήριον, ὀλκή (Δ Π)·
τῷ δευτέρῳι ἐπιγραφὴ· Δημότιλος Σαράπι|δι, ὀλκή
δὲ δραχμαί (- - Δ Δ Π Η)· τὸ δὲ τρίτον κατσαγὸς
ἀνεπίγραφον, ὀλκή (- -)· τὸ τέ|ταρτον καταβεδρω-
μένον ἀνεπίγραφον, ὀλκή δραχμαί (- -)·
- (126-128) σκύφον οὗ ἐ[λλεί]||πει [ὡς ἐν? κ]αὶ ἀπὸ τοῦ ἄλλου τὸ

Variantes.

(1) IG, XI, 1309 (ci-dessus, p. 211), l. 3.

(2) N. II, B, II, l. 86 : ΑΥ. ΙΣ Συρακοσία.

(3) IG, XI, 1309 (ci-dessus, p. 211), l. 2 et 4.

(4) Ibid., l. 4-5.

(5) Ibid., 1307 (ci-dessus, p. 210), l. 17.

(6) Ibid., l. 14-15. — N. II, B, l. 94-95 : Χαφ[ιγνώ κ]αὶ αἱ συνθιαστ[ι][δ]ες.

- ροπάλιον ἀποπεπτωκός, ἐφ' οὗ ἐπιγραφῆ· Πάμπαι-
νος Σολεύς, ὀλκή σὺν τῷ καττιτέρῳ (- -)·
- (128-129) λιβανωτίδα ἐφ' ἧς | ἐπιγραφῆ· Παρμῶ Δεξίου, ὀλκή
δραχμαὶ (- -)·
- (129-130) στρόφιον ἐφ' οὗ ἐπιγραφῆ· Ἀρισ|τόδημος ἀπὸ τῆς
ἐλάφου, ὀλκή δραχμαὶ (- -) (1)·
- (130-131) οἰνοχοῖδιον ἐφ' οὗ ἐπιγραφῆ· οἱ συμβαλόμενοι θεραπευ-
ταί·
- (131-132) λιβανωτίδιον ἐφ' οὗ ἐπιγραφῆ· | Ἡρώιδης Σαράπιδι,
Ἰσιδι, ἄστατον διὰ τὸν ρύπον (2)·
- (132-134) ἄλλο τεθλασμένον | καὶ διακεκομμένον ἔχον<τα> Σαράπιδος
πρόσωπον, ἐφ' οὗ ἐπιγραφῆ· Νύμφων, ὀλκή (- -) (3)·
- (134-135) καδίσκον σαραπιακὸν ἔχοντα ἐν ᾧς, ἐφ' οὗ ἐπιγραφῆ·
Ἡρώιδης, ὀλκή (- -) (4)·
- (135-136) ἀρυσᾶς ἐφ' οὗ ἐπιγραφῆ· Ἀρίσταρχος ὑπὲρ τῆς γυναικός,
ὀλκή | δὲ δραχμαὶ (- -) (5)·
- (136-137) ἔφηβον ἐφ' οὗ ἐπιγραφῆ· Νικάνωρ κατὰ πρόσ<α>γμα |
ἐφ' ἱερέως Ἰππωνος, ὀλκή δὲ δραχμαὶ (- -)·
- (137-138) κύαθον ἐφ' οὗ ἐπιγραφῆ· Ἐπι|γένης, ὀλκή Η (6)·
ἄλ(λ)ον ἐφ' οὗ Ἐπιγένης, ὀλκή δὲ σὺν τῷ καττιτέρῳ
δραχ(μαὶ - -)·
- (139-140) κάδιον παλαιὸν ἠχρεωμένον ἐφ' οὗ ἐπιγραφῆ· Βάχχιος
Δεκκίου Τή|νιος ἀπὸ τῆς ἐργασίας, ἔχον κηρὸν καὶ
καττίτερον·
- (140-141) ὠιοῦ ἡμισυ ἔχον ἐπιγραφῆν· Βάχχιος Δεκκίου Τήνιος
ἀπὸ τῆς ἐργασίας, ὀλκή (- -) (7)·
- (141-142) φύλακα ἐπ' ἐ[μ]|φαλοῦ τὸν ἐπικείμενον ἐπὶ τοῦ θησαυροῦ
ἐν τῷ Σαραπείῳ, ἄστατον·
- (143) θυμιατήριον·

Variantes.

(1) Cf. IG, XI, 1307 (ci-dessus, p. 209), l. 9-10.

(2) *Ibid.*, l. 14-15.(3) *Ibid.*, l. 14.(4) *Ibid.*, l. 16.(5) *Ibid.*, l. 10-12.(6) *Ibid.*, l. 13-14.(7) *Ibid.*, l. 18-20.

- ἄλλο ζωιδάριον ⁽¹⁾.
 (159-160) Ἐν τῶι τῆς Ἰσιδος ναῶι.
 Χρυσᾶ.
 (160-161) στεφάνιον στάχυς ἔχον δύο καὶ στλεγγίδιον μ(ι)κρόν ὦν
 ὀλ|κῆ | I I I I I ⁽²⁾.
 ἀσπιδίσκην πρὸς πινακίωι ἄστατον, ἀνάθεμα Νεφελίου.
 (162) Ἀργυρᾶ.
 (162-163) πορπίον ἀσπιδίσκην ἔχον περιτεθραυμένην οὗ ὀλκῆ δραχ-
 (μαί) | Π.
 Καὶ τάδε ἄστατα.
 (163-165) φιάλην καρυωτῆν ἐμ. πλινθείωι, ἀνάθεμα | Μενεκράτου
 κατὰ πρόσταγμα ⁽³⁾.
 φιάλην καρυωτῆν ἐμ. πλινθείωι | ὡς διπάλαστον, ἔχουσαν
 ζωιδάρια τρία, ἀνάθεμα Αἰθωνος.

FACE B, col. I, l. 1 et suiv. :

- (1) ἄλλην λείαν ἐμ. πλινθείωι, ἀνάθεμα Τιμοκράτου τοῦ
 Ἀλκ[ιμά]χου.
 (1-2) φιάλ[ισόν] | λείον ἐμ. πλινθείωι ὡς δακτύλων ἕξ, ἀνάθεμα
 Ποσιδέου Ἡρακλεώτου.
 (2-3) τ[ύ]πια μικρὰ τρία ἐπὶ σανιδίου, ἀνάθεμα Ἀμμωνίας ⁽⁴⁾.
 Χαλκᾶ.
 ἱερακίδιον σκέ[λος] | οὐκ ἔχον.
 ἐπὶ τῶν κινκλίδων· κυνάριον· βοῖδιον ⁽⁵⁾.
 (4-5) ἐπὶ τοῦ ὁδοῦ· θυμιατή[ριον ἐπὶ] | κιονίου ξυλίνου ἐντε-
 [λές] ἔχον ἐπίπυρον καὶ ὠτάρια δύο καὶ πόδας τρεῖς.
 (5-6) Βού[εαστ[ι]ν] ἔχουσαν ζωιδάριον ἐ[ν] τοῖς γόνασιν, ἀνάθεμα
 Κλεοπάτρας.

Variantes.

(1) N. XXX, A, l. 4 : l'offrande fait défaut.

(2) La couronne fait défaut dans n. XXX, A, l. 5.

(3) *Ibid.*, l. 6-7 : φιάλην καρυωτῆν ὡς διπάλαστον ἐν πλινθείωι, Μενόλλου τοῦ Μενεκράτου κατὰ πρόσταγμα, ὀλ [κῆ] Π Η (le poids est donné, bien que la phiale soit comptée parmi les ἄστατα).

(4) *Ibid.*, l. 9 : les τύπια font défaut.

(5) *Anth.*, A, I, l. 9 : ἐπὶ τῶν κινκλίδων· φιάλιον καὶ βοῖδιον. — N. XXX, A, l. 9 : ἐπὶ τῶν κ[ι]νκλίδων· κυνάριον καὶ πριαπίδιον.

- (7) Ξύλινα·
τὸ ἀγαλμα τῆς θεοῦ ἐπίχρυσον ἐν ναιδίῳ ξυλίνῳ·
- (7-8) ἄλλ[ο ἀγαλ]|μάτιον κολοσόρινον? [ἐν ναι]δίῳ ξυλίνῳ (1).
Ἐν τῷ τοῦ Ἀνούειδος ναῶι·
- (8-9) Ἀργυρᾶ· | ἄστατα·
- (9-10) φιάλιον λεῖον ἐμ. πλινθείῳ δακτύλων ἕξ, ἀνάθεμα Δάμ[ω]-
[νος] | τοῦ Πάτρωνος (2)·
- (10-11) ἡλίου πρόσωπον πρὸς ταινιδίῳ, ἀνάθεμα Δαμινίου (3)
Θεττα|λοῦ·
Χαλκᾶ·
θυμιατήριον·
ἐσχάραν λεοντόβασιν ἐπίπυρον ἔχουσαν π[υ]ρφόρον.
- (12) [Σι]δηρᾶ·
λυχνία(ν)·
θερμαστρίν.
Λίθινα·
τὸν θεόν·
Ἔρωτα·
ἄλλον Ἀνούειδα ἐ[λά]ττο[να]·
- (13) Ἀφροδίσιον ἐν ναιδίῳ ἀπηρεσμένον ἐπὶ πηδαλίου·
τράπεζαν·
- (13-14) θυμιατήριον.
Ξύλινα·
βοῖδιον·
κολοσόρινον (?) Ἡρακλῆν.
Λίθινα ἐν τῷ προνάῳ·
- (15) ζωιδάριον ἐπὶ βάσεως, ἀνάθεμα Αἰσχύλου Ἀθηναίου·
- (15-16) ἄλλα ζωιδάρια παιδικὰ δύο | ἐπὶ βάσεως, ἀνάθεμα
Κτησίππου Χίου·
- (16-17) ἄλλο εἰκονικὸν ἐπὶ βάσεως, ἀνάθεμα Κτησίππου Χίου
μελανηφόρου (4)·

Variantes.

(1) N. XXX, A, l. 12 : cette statuette fait défaut.

(2) *Ibid.*, l. 13 : malgré l'indication (ἄστατα), le poids est donné : ὀλ(κῆ) Δ Η Ι C.(3) Nom douteux; *Anth.*, A, I, l. 14 : Δαμίνου (?); n. XXX, A, l. 14 : Δαμίνου.(4) *Anth.*, A, I, l. 20 : la statue fait défaut.

- Ἐν τῷ παστοφορίῳ·
- (17-19) κλίνην πυ|ξινόποδα, ἔχουσαν ζώδια ἐν τοῖς ποσίν, ἀνάθημα Πύρρου τοῦ Με|νάδρου.
- Ἐν τεῖ στοῶι τεῖ κάτω·
- (19-20) ζωιδάριον μικρὸν ἐν τῷ τοίχῳ | ἐπὶ βάσεως, ἀνάθημα Σωγένου ὑπὲρ τοῦ ὑοῦ·
- (20-21) ζώδια λίθινα δέκα | ἑπτὰ.
- Ἐν τεῖ ἐξέδραι·
- (21-22) Ἀπολλωνίσκον λίθινον ἐν τῷ τοίχῳ, [ἀ]νά[θε]||μα Πρώτου·
Καὶ τάδε ἐν τῷ δρόμῳ (¹)·
Χαλκᾶ·
- (22-23) ἀνδριάντα ἐπὶ βάσεως, ἀνάθε|μα Διονυσίου τοῦ Ζωίττα·
- (23-24) ἄλλα ἀνδριαντίδια δύο μικρά, ἀνάθημα Ἐλ|πίνου τοῦ Κλεοδήμου (²)·
βοῖδιον μικρόν·
δελφίνα ἐπὶ κιονίου ἀνεπίγραφον·
- (25) Ἀπολλωνίσκον ἐπὶ βάσεως ἔχοντα ἱέρακα ἐπὶ τῆς δεξιᾶς·
- (25-26) θυμιατήριον | ἐπὶ βάσεως, ἀνάθημα Κτησίππου Χίου·
- (26-27) τριποδίσκουσ δελφικούς δύο ὧν ὁ εἷς οὐ|κ ἔχων τὸν κόσμον, ἀνάθημα Ἑλληνοσ·
- (27-28) ἄλλον Ἀπολλωνίσκον ἐπὶ β[ά]σ[ε]ως, κιθά|[ρα]ν ἔχοντα καὶ θυμιατήριον ἐπὶ βάσεως, (ἀνάθημα) τοῦ κοινοῦ τῶν θεραπευτῶν·
- (29) [ἄλλ]ο ἀνδριαντίδιον ἐπὶ βάσεως, ἀνάθημα Χοιρύλου·
- (29-30) θυμιατήριον ἐπὶ βάσε|ως λιθίνης, ἀνάθημα Κάλου Σεργέως·
- (30-31) Παλλάδιον ἐπὶ βάσεως καὶ θυμιατήριον, | ἀνάθημα Ἀρισ-
τίδος (³) καὶ Ἀρκούσσης·
- (31-32) κρατῆρα μέγαν ἐπὶ βάσεως, ἀνάθημα Ἐ|[λλη]||νος·
- (32-33) κῶνὸν πρὸς τῷ τῆς Ἰσιδος ναῶι, ἀνάθημα τοῦ κοινοῦ τῶν θεραπευ|τῶν.
Καὶ τάδε λίθινα·

Variantes.

(1) N. XXX, A, l. 21: ἐν τῷ προδόμῳ. La leçon ἐν τῷ δρόμῳ, donnée aussi dans *Anth.*, A, I, l. 22, doit être exacte.

(2) Κλεομήδου : *Anth.*, A, I, l. 24; Κλεοδήμου : n. XXX, A, l. 22.

(3) Ἀριστίδου : *Anth.*, A, I, l. 30 et n. XXX, A, l. 27.

- (33-34) Ἐκτὸς τοῦ δρόμου (1) · ζωιδάρια δύο πρὸς τῷ Μητροῶνι
| ἀνεπίγραφα ·
ἄλλο παιδικὸν δεξιᾶς εἰσιόντων, ἀνάθημα Σώτ[α] ·
- (34-36) τύπ[ιον ἀρισ]|τερᾶς εἰσιόντων ἐν τῷ τοίχῳ καὶ θυμιατή-
ριον χαλκοῦν, ἀνάθημα Αἰσχύλου | Ἀθηναίου.
Καὶ τὰδε ἐκ τοῦ δρόμου (2) ·
Χαλκᾶ ·
- (36-37) χαλκίον κατωικοδομημένον ἐν τῷ ἐσχαρῶνι ·
Ἰλυχνουρέοντες (?) ΔΙ (3) ·
- (37-38) χαλκωμάτων [θραύματα] ἐν | χαλκίῳ παλαιῶι καὶ ἡχε-
ωμένα, ἄστατα.
Ξύλινα ·
- (38-39) κλίνη σφιγγόπους | ἀνέντατος (4) ·
- (39-40) πίνακας ἀναθηματικούς παντοδαπούς οὐ[ρ] διὰ τὸ πλῆθος
οὐκ ἐγραψά[μ]εθα.
Καὶ τὰδε ἀργυρᾶ ·
- (40-42) καρχήσιον ἐφ' οὗ ἐπιγραφή· ἐφ' ἱεροποιῶν Τιμη|σιδήμου
καὶ Ἱερομβρότου ἐκ τῶν αἰρεσιῶν Διὸς Κυνθίου καὶ
Ἀθηνᾶς Κυν|θίας οὗ ὀλική δραχ(μαί) Π Δ Δ Δ Δ Γ Η ·
τοῦτο σταθὲν ἤγαγεν Π Δ Δ Δ Δ Γ Ι Ι Ι ·
- (43) φύλακα οὗ ὀλική Η (5) ·
δάδιαι δύο ἄστατα (5) ·
- (43-44) φιάλην λείαν ὀμφαλὸν ἔχουσαν |, ἀνάθημα βουλής καὶ
δήμου (6), ὀλική δρα(χμαί) Δ Δ Δ Δ Γ Η Η ·
- (44-45) ἄλλην [λείαν ἐφ' ἧς] ἐπιγραφή· ἡ βουλή καὶ ὁ δῆμος (7),
ἧς ὀλική δραχμαί [Δ] Δ Δ Δ Γ Η Ι Ι Ι Ι Ι ·
- (45-46) τ[ύπιον χρυσοῦν] | ὀφθαλμοῦς ἔχον ἐπὶ σανιδίου, ἀνάθημα
Χάρητος ·

Variantes.

(1) Même leçon, *Anth.*, A, I, 1. 32. — N. XXX, A, 1. 28 : λίθινα ἐκ τοῦ δρόμου. — N. XXX, A, 1. 28 : λίθινα- - -

(2) *Anth.*, A, I, 1. 31 ; après Αἰσχύλου Ἀθηναίου, on lit ἐν τῷ ἱερωί· καὶ τὰδε ἐκ τοῦ δρόμου. — N. XXX, A, 1. 29 : ἀνάθημα Αἰσχύλου Ἀθηναίου [ὑπέ]ρ τοῦ δήμου. La mention καὶ τὰδε ἐκ τοῦ δρόμου a disparu.

(3) N. XXX, A, 1. 29-30 : λυχν[ου]ρέοντες δέκα.

(4) *Ibid.*, A, 1. 30 : κλίνης πόδες δύο καὶ κλαστήριον.

(5) Disparus, *ibid.*, 1. 32.

(6) *Ibid.*, 1. 32-33 : βουλής καὶ δήμου τοῦ Ἀθη[ν]αίων.

(7) *Ibid.*, 1. 34 : βουλή καὶ δῆμος ὁ Ἀθηναίων. — *Metrop.*, A, 1. 20 : βουλή καὶ δῆμος Ἀθηναίων.

- (46-47) τύπιον ἀργυροῦν ἐπὶ σανιδίου, ἀνάθημα Ὀνησακοῦς ·
 (47-48) δάδιον ὡς ποδιαῖον ⁽¹⁾ περιηργυρωμένον ἄστατον καὶ ἀνεπίγραφον ·
 (48-49) τύπια ἀργυρᾶ ὧν ὀλική [δραγμαῖ] | **Ρ** **Η** ⁽²⁾.

Καὶ τάδε ἐν τῷ Ἰσιδεῖω ⁽³⁾ ·

- (49-50) τύπιον ἐπὶ σανιδίου, ἀνάθημα [Ἄνπελι]δος ⁽⁴⁾ ·
 ἄλλο ἐπὶ σανιδίου, ἀνάθημα Εὐπορίας ·
 (50-51) ἄλλο ἐπὶ σανιδίου, [ἀνά]θημα Εὐτέρπης ·
 (51-52) δάδιον περιηργυρωμένον ἐπὶ βάσεως ξυλίνης, [ἀνά]θημα Εὐκλείας ·
 (52-53) φιάλιον λεῖον ἐμ. πλασίωι δακτύλων [Ξξ, ἀνάθημα | Θερμού-
 θ<ρ>ιδος, ἄστατον ⁽⁵⁾ ·
Χαλκᾶ πρὸς τ[ᾶ]ς [ἐξέδρας] ⁽⁶⁾ ·
 (53-54) [Πανίσκον ὡς τριῶν] | ἥμιποδίων, ἀνάθημα Πολιάνθου Ἀθη-
 ναίου ·
 κάδον ·
 πλημοχόην ⁽⁷⁾ ·
 (55) ἐφ(θ)αλμοὶ χρυσοῖ ἐπὶ σανιδίου, ἐπιγρ[αφή · Γναίου Μεσ-
 σίου] ⁽⁸⁾ ·
 (55-57) [πρὸς]πα δίο ἐμ. πλινθίωι Σαράπιδος, Ἰσιδος, ἀνάθημα
 [Φιλέου Ἀλεξανδρέ]ως ⁽⁸⁾ ·
 (57-58) στέφανοι περιεχρυσωμένοι τρεῖς, ἀνάθημα [Καλλικλέους
 τοῦ [Ἀπολ]ωνίου ⁽⁹⁾ ·
Χρυσᾶ ·
 στ(λ)εγγίδια τρία ἄστατα, ἀνάθημα Γαίου ·

Variantes.

- (1) N. XXX, A, l. 35 : ὡς δακτύλων δέκα.
 (2) *Anth.*, A, I, l. 46-47 : τύπια ἀργυρᾶ & παρέδωκ[εν] | ὁ ἱερεὺς Ἀθηναγόρας Κυθαντίδης, ὀλική κτλ.
 (3) *Ibid.*, l. 47 : καὶ τάδε παρελάβομεν ἐν τῷ Ἰσιδεῖω.
 (4) Nom douteux : ΘΑΡΓΕΛΙΔΟΣ, *Anth.*, A, I, l. 48 ; Ἄνπελίδος, n. XXX, A, l. 36.
 (5) Manque dans n. XXX, A, l. 37.
 (6) Complété d'après *Anth.*, A, I, l. 51. Dans n. XXX, A, l. 38, il n'y a que : χαλκᾶ.
 (7) *Anth.*, A, l. 52-53 : κάδον καὶ οἰνοχόην καὶ τάδε προσπαρέδωκεν ὁ ἱερεὺς Εἰρηναῖος.
 (8) Complété d'après *Anth.*, A, I, l. 54 et suiv.
 (9) *Ibid.*, l. 55-56 : ἀνάθημα Κ[α]λλικλέους | τοῦ Ἀπολλωνίου ; n. XXX, A, l. 39 : Ἀπολλωνίου.

- (58-59) τύπια τέττα|[ρα] ὄν ὀλική **†** ·
 ἄλλο τύπιον ἐπὶ πινακίου (1) ·
- (59-60) στε[φάνιον] χρ[υσοῦν τετράφυλ|λ]ον ἄστατον (2) ·
- (60-61) σαγγαικὸν βεβλημένον κ[όκ]κιν[ον ἐν] κ[ιβ]ωτ[ί]ωι, [ἀνά-
 θεμα] | Ἡρακλείου (3) ·
 στεφάνιον ἐν τῷι Ἀνουβιδεΐωι, φύ[λλα ἔχον δέκα, ἄστατον.
- (61-62) Ἐν] | τῷι Ἰσιδεΐωι ·
 πίναξ ἐπίχρυσος, ἀνάθεμα Δημέου τοῦ Ἀριστοκράτου (4) ·
- (63) Ἀθηνᾶ χαλκῆ [ἐπὶ στηλ]υδρίου, ἀνάθεμα Ἐρμογ[ένου
 Ἀλεξά]νδρέ[ω]ς ·
- (64-65) ἄλλο ἀνδριαντίδιον ἐν τῷι ἐξεδρίωι (5), ὡς δακτύλων [- -,
 ἀνάθεμα] | Ποπλίου Αἰμυλίου.
 Ἀργυρᾶ ·
- (65-66) ποτήριον ξοδιακόν [ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · τὸ κοί]νον τῶν
 θεραπευτῶν, ὀλική δραχμαὶ **Δ Δ Δ Δ** ·
- (66-68) φιάλην [λείαν ὀμφαλὸν ἔχου]|σαν. ἐφ' ἧς ἐπιγραφὴ · τὸ
 κοινὸν τῶν θεραπευτῶν, [ἐφ' ἱερέως Κτησίππου] | Ἀνα-
 κα(ι)έως (6), ὀλική δραχμα[ί] **Δ Δ Π Η** ·
- (68-69) ἄλλην λει[αν ἐφ' ἧς ἐπιγραφὴ · τὸ κοί]νον τῶν θεραπευτῶν
 ἐφ' ἱερέως Ἀμμωνίου (7) · ὀλική [δρα]χ[μαί] **Δ Δ Δ Π Η Ι Ι Ι** ·
- (70) Καὶ τάδε προσπαρελάβομεν (8) ·
- (70-71) ποτήριον ξοδιακόν [ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ · Σω]τήριχος, οὗ
 ὀλική δραχμαὶ **Π Δ**, ἐφ' ἱερέως Φιλοκράτου (9) ·
- (71-72) ἄλλο ἐφ' οὗ ἐπιγρα|φὴ · τὸ κοινὸν τῶν θεραπευτῶν ἐφ'
 ἱερέως Φιλοκράτου, ὀλική [δραχμαί - -] ·
- (73) κηρύκειον οὗ ὀλική **Η Η Ι Ι Ι** ·
 σπάθιον ἐπὶ ταινιδίου ἄστατον ·

Variantes.

- (1) N. XXX, A, l. 40 : τύπιον, ἐπιγραφὴ · Σαραπίων Ἀμμωνίου Παμβωτάδης.
 (2) Manque dans *Métropb.*, A, l. 25, et dans n. XXX, A, l. 40.
 (3) Ἡρακλείας, *Anth.*, A, l. 58, et n. XXX, A, l. 41.
 (4) *Anth.*, A, l. 60 : ἀνάθεμα Δημέου τοῦ Ἀριστοκράτου Φωκαίως. — N. XXX,
 A, l. 42 : Δημέου Φωκαίως.
 (5) N. XXX, A, l. 43 : ἐν τετ ἐξέδραι.
 (6) La mention du prêtre manque, *ibid.*, l. 45 ; elle est complétée ici d'après *Anth.*, A,
 l. 64.
 (7) La mention du prêtre manque dans n. XXX, A, l. 46.
 (8) Disparu, *ibid.*, l. 46 ; mais se trouvait déjà dans *Anth.*, A, l. 65.
 (9) Toutes les mentions du prêtre font défaut dans n. XXX et déjà dans *Métrophanés*.

- (73-74) τύπια τρία (1) | [κ]αί π[ο]δάρια δύο (2).
 'Εν τῶι 'Ισιδείῳ·
 ἄργυρᾶ ἄστατα (3).
- (74-76) φιάλην λείαν [ὄμ]φαλὸν ἔχουσαν ἐμ. πλινθείῳ, ἀνάθεμα
 'Ολύμπου Καρυστίου, ὀγκή [ὡς ἡ] | ἐπιγραφὴ ΔΔ,
 ἄστατον, ἐφ' ἱερέως Φιλοκράτου·
- (76-77) [ἄλλην] ἐμ. πλινθείῳ πρόσωπα ἔχουσαν τρία, ἀνάθεμα
 Δαφνίδος, ἐπὶ σανιδίου·
- (77-78) δακτύλιος χρυσοῦς [ἐπὶ] | σανιδίου λίθον ἔχων, ὀγκή ὡς ἡ
 ἐπιγραφὴ ΠΙΠΙ·
- (78-79) φιάλιον ἀργυροῦν [ὡς δακτύ]λων ἕξ, ἐπιγραφὴ· Εὐτυχο[ς]
 [Δά]ζου Τε . . ντινος (4), ἄστατον·
- (79-80) [λαμπάδα] | , ἀνάθεμα Βερενίκης, ἄστατον·
 τύπια ἐπὶ σανιδίου ἀργυρᾶ δέκα (5)·
- (80-82) στέφ[ανον χρυ]σοῦν, ἀνάθεμα Νικομήνου 'Ελέατου, ἄστα-
 τον, ὀγκή κατὰ τὴν ἐπιγραφὴν ΙC, ἐφ' ἱερέως Σαρα-
 πίωνος (6)·
 καὶ ἐπὶ σανιδίου ὀφθαλμοὶ δύο (7).
- (82-83) 'Εν τῶι τοῦ 'Ανού|[εἰ]δος·
- (83-84) φιάλιον ἐμ. πλινθείῳ ὡς ποδιαῖον, ἀνάθεμα Θεοφραστίδ[ου
 ὀγκή ὡς ἡ ἐπιγρα|φ]ῆ? Δ, ἄστατον, ἐφ' ἱερέως
 Δέοντο[ς - -]· (8).
- (84-85) ἄλλο φιάλιον λείον ὡς δακτύλων ἕ[ξ] | ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ·
 ἐφ' ἱερέως - - (9).

Variantes.

- (1) δύο : n. XXX, A, l. 48.
 (2) A la suite, dans *Métroph.*, A, l. 30, et n. XXX, A, l. 48, on lit : ὀφθαλμοὶ χρυσοὶ δύο, ὀγκή(-)· χαλκοὶ δύο.
 (3) Cette mention fait défaut dans n. XXX, A, l. 48.
 (4) La comparaison avec *Anth.*, A, l. 74 et n. XXX, A, l. 51 ne m'a pas permis de déterminer l'ethnique de ce personnage (le passage correspondant de *Métroph.* est mutilé); on croit distinguer assez nettement le T et l'E du début; mais voir la dédicace n. 65.
 (5) Les τύπια font défaut dans *Métroph.*, A, l. 32, et dans n. XXX, A, l. 51.
 (6) La mention du prêtre fait défaut dans *Anth.*, A, l. 76-77 et dans n. XXX, A, l. 52.
 (7) *Anth.*, A, l. 77 : ὀφθαλμοὶ χρυσοὶ δύο.
 (8) Les mentions des prêtres, ici et aux lignes suivantes, font défaut dans tous les autres inventaires.
 (9) *Anth.*, A, l. 79 : ἄλλο φιάλιον ὡς δακτύλων ἕξ, ἀνάθεμα Δημίου τ[οῦ]..

- (85-86) ζώδια λίθιν[α τρία, ἀνάθημα Ἀρίστωνος] | , ἐφ' ἱερέω^ς
Φιλοκράτου.
^{Ἐν τῶι Σαραπείωι πρὸς τῶι ναῶι.}
- (86-87) Ἐρμῆς χαλ[κοῦς ἔχων] | κηρύκειον, ἀνάθημα Ἀριστο[φά-
νου^ς].
^{Ἐν τῶι προν[ά]ωι. Ἐρωτ[α - -] (1).}
- (87-88) [^{Ἐν τῶι}] | [^{ναῶι}] φιλέην ἀργυρᾶν ἐν π[λινο]είωι ὡς δακ-
τύλων δακτώ, [ἀνάθημα Γα]ίου Πετρναίου, [ἄστατον].

*
* *

L inventaire comprend diverses parties :

1°) Objets transportés du Sarapieion dans le temple d'Artémis. Cette catégorie se termine soit à la l. 142 (A, II), où figure déjà une mention ἐν τῶι Σαραπείωι, soit à la fin de la l. 145 (ἀπὸ τῶν ἐν τῶι ναῶι);

2°) Objets qui se trouvent dans le temple principal du sanctuaire, désigné simplement comme ὁ ναός (A, II, l. 146-159);

3°) Objets qui se trouvent dans le temple d'Isis : ἐν τῶι τῆς Ἰσιδος ναῶι, (A, II, l. 159 — B, I, l. 8);

4°) Objets qui se trouvent dans le temple d'Anoubis : ἐν τῶι τοῦ Ἀνούειδος ναῶι (B, I, l. 8-17);

5°) Objets qui se trouvent dans divers édifices du sanctuaire : dans le pastophorion (l. 17-19), dans un portique : ἐν τῷ στοῶι τῷ κάτω (l. 19-21), dans l'exèdre (l. 21-22), dans le *dromos* ou, comme il semble, aux abords (l. 22-36);

6°) Avec la mention καὶ τὰδε ἐκ τοῦ δρόμου (l. 36), avant laquelle *Anthestérios* donne ἐν τῶι ἱερῶι, on revient sans doute au temple principal. D'abord sont énumérés des objets qui y ont été transportés; puis, à partir de καὶ τὰδε ἀργυρᾶ (l. 40), des objets inventoriés après coup, parmi lesquels des offrandes nouvelles (l. 40-49);

7°) Le désordre qui règne dans la suite de l'inventaire s'explique aisément : comme le montrent les variantes d'*Anthestérios*, il s'agit

Variantes.

(1) N. XXX, A, l. 55-56, après Ἀριστο[φάνους], lacune, puis ΩTH (?) χαλκοὶ δύο. Le passage mutilé de *Métroph.* A, l. 34 donne : - EXO (?).. δύο.

d'offrandes récentes, dont le prêtre faisait le relevé annuel. Au bout d'une ou deux années, la formule d'entrée est omise, mais l'ordre chronologique subsiste. Toutefois on indique le plus souvent le sanctuaire où sont conservées les offrandes; mais la rédaction est faite avec la plus grande négligence (cf. l. 49 et suiv. : καὶ τὰδε ἐν τῷ Ἰσιδεῖω; puis χαλκᾶ πρὸς τὰς ἐξέδρας; puis χρυσᾶ (l. 58), sans indication, etc.). Il ne faut faire aucune différence entre le ναὸς Ἰσιδος et le ναὸς Ἀνουίδου d'une part, l'Ἰσιδεῖον et l'Ἀνουειδεῖον de l'autre.

*
* *

Quelques remarques sont nécessaires sur certains des objets énumérés (dans la troisième partie, je reviendrai sur les effigies divines).

L. 98 et suiv. : les σκάφια portaient soit les bustes d'Isis et de Sarapis, soit le buste de Sarapis seul en applique de haut-relief. Ils sont dits ailleurs (ci-dessus, p. 210) διπρόσωπα ou μονοπρόσωπα. Des objets analogues nous ont été conservés; cf. Drexler, *Isis*, col. 542 et suiv.

L. 119 : ἰατρᾶ(α); cf. n. 15 et 15 bis.

L. 129-130 : l'objet appelé ici στρόφιον paraît avoir été appelé [μα]στίον (?) dans *IG. XI*, 1307, l. 9, c'est-à-dire une petite coupe en forme de sein (cf. *ibid.*, l. 21, et Pottier, *ap. Saglio-Pottier, Dict. des Antiq.*, s. v. *Mastos*). Pourtant στρόφιον ne peut guère désigner qu'une sorte de diadème; cf. ci-dessous, *Métrophanès, B*, l. 57-58.

L. 136 : ἔφηβος est une sorte de coupe; cf. *Athen. XI*, 36 (p. 469 a) : un comique d'Athènes parle des ἐφήβους δυσχερεῖς, difficiles à manier; cf. Kock, *Comic. attic. frag.*, III, p. 360.

L. 140 : ὠοῦ ἥμισυ; apparemment une coupe; cf. Karo, *ap. Saglio-Pottier, Dict. des antiq.*, s. v. *Oon*.

L. 141-142 : voir le commentaire de n. 6.

L. 146-147 : rapprocher Ménandre, *L'arbitrage*, v. 170-171 :

ὑπόχρυσος δακτύλιός τις οὕτως
αὐτὸς σιδηρῶς γλύμμα ταῦρος ἢ τράγος.

L. 149 : ὀφθαλμοὺς δύο ἐν πινακίῳ. J'ai cité ci-dessus (*ad. n. 188*) un passage de Clément d'Alexandrie, selon lequel les Égyptiens consacraient dans leurs temples des yeux en matière précieuse.

A. Deiber, *Clément d'Alexandrie et l'Égypte* (*Mémoires Inst. Caire*, X, 1904), p. 47, interprète ces ex-voto en les rapportant à la vie future : on demanderait des yeux pour voir sa route dans l'autre monde. A Délos, où ils abondent (cf. par ex., *Métrophanès*, A, l. 79-80), on ne peut guère douter qu'ils aient été offerts par des personnes atteintes d'ophtalmie ; cf. 3^e partie, section III, 3.

L. 158 : Μητέρα θεῶν δύο. C'était sans doute une double image de la Mère des Dieux analogue à celles que l'on conserve au musée d'Athènes ; cf. Conze, *Arch. Zeitung*, XXXVIII, p. 3. Un nouvel exemplaire a été trouvé sur la pente ouest de l'Acropole ; cf. *Ath. Mitt.*, 1896, p. 280. Voir encore Svoronos, *Das Athener Nationalmuseum*, pl. CXVIII, n. 1921 et 1540.

B, I, l. 7-8 : κολοβόρινον ; la lecture semble assurée ; cf. l. 14. Il faut peut-être entendre : au nez cassé (= κολοβόρρις).

L. 10-11 : ἡλίου πρόσωπον ; cf. l'inventaire du temple d'Isis à Némé (Dessau, *Inscr. lat.*, n. 4423, l. 2 : *caput solis I*).

L. 15-16 : les statuettes représentaient apparemment deux jumeaux ; cf. Perdrizet, *Terres cuites*, pl. LXXVI-LXXVIII.

L. 32-33 : κῶνος ; sens douteux. Tout objet en forme de cône peut recevoir ce nom ; cf. *IG. XI*, n. 442, B, l. 56 : στέφανος χρυσοῦς ἐπὶ κῶνον ; *Pap. Grenfell*, II, 17, l. 3 : ὁμολογῶ ἔχειν παρά σου κῶνον σιδηροῦν ἐν ὑποθήκῃ (instrument de ménage?). Suivant un scholiaste de Clément d'Alexandrie (*Protrept.*, II, 17, 2), κῶνοι désigne οἱ στρόβιλοι καὶ οἱ θύρσοι ; un autre paraît identifier κῶνος et ῥόμβος, instrument dont on se servait dans les mystères de Dionysos ; cf. J. Harrison, *Themis*, p. 61, note 3.

L. 37 : ΔΥΧΝΟΥΠΕΟΝΤΕΣ : sorte de lampe ?

L. 54 : πλημοχόην. Il est notable que ce vase, d'une forme particulière, servait dans les mystères d'Éleusis dont le dernier jour était appelé Πλημοχόαι ; cf. *Athen.*, II, 93, p. 496 A.

L. 60-61 : je ne sais quel est l'objet dont il s'agit.

L. 63 : στήλῳδριον ; le mot se retrouve ailleurs dans les textes déliens ; cf. *BCH*, XXXV, p. 286 (hors-texte), l. 3 et 25 ; mais le sens n'en est point connu.

L. 73 : κηρύκειον ; c'est le caducée d'Anoubis-Hermès ; cf. *Luc. Toxaris*, 28, où un temple d'Anoubis renferme un κηρύκειον.

L. 73-74 : ποδάρια δύο. Sur les pieds votifs, cf. n^o 60.

N^o XXII

- (1-2) [φιάλην λείαν ὡς δακτύλων ἐκτώ, ἀνάθη]μα Εὐφρά[νο-
ρος].
- (2) -- [ἀνάθημα Τε . . . ος].
- (2-4) Ἀρτεμίσιον λίθινον | [ἀνεπίγραφον - - - ἐφ' ἱερέως ?] τοῦ
Σαράπιδος Ἀθηνα[[γόρου].
- (4-5) [φιάλην - - - ὡς] δακτύλων (ἔξ) ἐμ. πλινθεί[[ωι, ἔχουσαν
πρόσωπον Ἴσιδος, ἀνάθημα Ἑ]ρακλείδου.
Καὶ ἐν τῷ Ἀνουβιεῖωι.
- (5-6) [κύαθον ἀργυροῦν - - - ἔχο]ντα ? ἀνάθημα Εὐτέρπης ἐφ'
ἱερέως Διο[[νυσ] - -
- (6-7) [ὀπίον ἀργυροῦν καὶ ὀφθ]αλμὸν χρυσοῦν ἐπὶ ταινιδίωι,
ἀνάθη[[μα Ἀρμονίας ἐφ' ἱερέως] - - ου.
- (8-9) ὀφθαλμοὶ ἀργυροῖ καὶ τύπιον ἀργυροῦν | [καὶ ἐνώδια χρυσᾶ
ἐπὶ ταινιδίου], ἀνάθημα Ἀρκούσσης ἐφ' ἱερέως Ἀθηναγό- |
ρου. [ἐνώδια ΙΙC].
- (10-11) [ὀφθαλμοὺς ἀργυροῦς] ἐπὶ σανιδί[ου], ἀνάθη[ημ]α Ἀπολλω-
νίας | [ἐφ' ἱερέως] - -
- (11-12) [στ]εφάνια χρυσᾶ δύο ἔχοντα φύλλα ΔΔΔΓΙΙΙ | - - -
[καὶ προσ]όντα βασιλεια χρυσᾶ δύο ἔχοντα.
- (13) [δακτυλίου, ἀνάθημα Εὐτυχίδος ἐφ' ἱε]ρέως τοῦ αὐτοῦ.
- (13-15) ποτήριον ἀργυροῦν | - - - [ἐφ' οὗ ἐπιγραφῆ· τὸ κοινὸν]
τῶν θεραπευτῶν ἐφ' ἱερέως Διονυ[σ] - - - [ὄλκῃ ὡς
κατὰ τὴν ἐπιγραφ]ήν ΔΔΔΙΙΙΙ.
- (15-17) ἄλλο ποτήριον, ἀνάθη[μα] - - [ἀ]πὸ τῆς δεκάτης ἐφ'
ἱερέως Ἀθη[[ναγόρου] - - - [ὄλκῃ] ΠΔΙΙΙΙ.
- Ἐν τεῖ στοᾷι.
- (17-18) ἐπιδορατῆς | [χαλκῆ, ἀνάθημα Φελέου ?] - - [ἐφ' ἱερέω]ς
τοῦ αὐτοῦ.
- (18-19) ὀφθαλμοὶ ἀργυροῖ, | [ἀνάθημα Λέοντος] - - [ἐφ' ἱερέως
τοῦ] αὐτοῦ.
- Ἐπὶ τῶν κινκλίδων.
- (19-20) δεσ[[μοὶ ?] - - -
[Ἐπὶ τοῦ βωμ]οῦ.

- (20-21) ἀλεκτορίσκος χαλκοῦς, ἀνά[[θημα Ῥόδωνος].
[δ' Ἄνουβις ?] - -
ἐνώιδιον χρυσοῦν.
- (21-22) Καὶ τὰδε | [προσπαρέδωκαμεν ?] - -
- (22-24) φιάλην ἐμ. [πλινθείωι] - - - [ὡς δακτύ]λων δέκα, ἀνάθημα
Ἄρθωνος (?)[τοῦ Πρωτεύου Μυλασέως].

Les restitutions sont fournies par *Métrophanès*, *A*, l. 41 et suiv., où les mentions des prêtres ont disparu de même que la formule des l. 21-22 (καὶ τὰδε κτλ). On n'y trouve point non plus les deux ποτήρια ἀργυρᾶ des l. 13-17, ni l'objet placé ἐπὶ τῶν κινκλίδων (l. 19-20).

MÉTROPHANÈS (146/5)

FACE *A*, l. 35 et suiv. (Les lignes précédentes donnent l'inventaire des objets connus déjà par *Kallistratos*; les premières offrandes sont donc conservées dans le temple principal).

- (35) λαμπά[δια? ξύ]λινα || περι[ηργυρωμένα ἄστατα](¹) ·
[δακτύλιον χρυσοῦν οὗ ὀλκῆ] σ[ὺν τῶι σιδήρῳι Π] ·
- (35-36) ποτήριον ῥοδιακόν | [ἐφ' οὗ ἐπιγραφῆ]· Ἐχέδημο[ς, ὀλ](κῆ)
Δ Δ Π Η Ι ·
στέφανον ἀργυροῦν ἔχοντα φύλλα χρυσοῦ τρίφυλλα, ὀλκῆ || ·
[φιάλιον ἐμ. πλινθείωι, ἀνάθημα Βερενί]κης, πρέσω[πον]
ἔχ[ον Ἰσ]ίδος ·
- (36-37) τύπια ἀ[[ργυρᾶ] ·
- - ιον ἀργυροῦν ἐφ' οὗ ἐπιγραφῆ· Φιλ - - - καὶ Στας - - ·
(Manque une offrande.)
- (37-38) [π(να)ρα? χρυσοῦν | - - ·
[ἀγαλμ]άτιον λίθινον, ἀ[νά]θημα Ἰσιγ[ό]νου, ἔχον σκεῆ-
τρ[ον] - - ·
(Manquent plusieurs offrandes : fin l. 38 et début l. 39).

Variantes.

(1) Les compléments des l. 35-36 (y compris l'ex-voto de Béréniké) sont empruntés à n. XXX, *A*, l. 56-58.

- φιάλην ὡς δακ[τύλ]ων πέντε, ἀνάθημα Εὐδήμου - - -
 (Manquent plusieurs offrandes : fin l. 39 et début l. 40.)
 - - Διοτίμου, κηροῦ πληρές·
 σκ[ά]φιον ἐπὶ βάσεως ξυλίνης, ἀνάθημα [Προ]κλείας....
 (40-41) τύπια δύο καὶ χρυσοῦν, ἐγκάρδια - - - καὶ ἀργυρᾶ δύο,
 δλ(κῆ) τῶν ἀργυ[[ρῶν] - - -
 φιάλην λείαν ὡς δα[κτ]ύλων ὀκτώ, ἀνάθημα Εὐφράνορος (1)
 - - -
 - - - ἀνάθημα Τε . . . ος·
 (41-42) Ἀρτεμίσιον λίθινον ἀνεπίγραφον ἐν | - - -
 φιάλην ὡς δακτύλων ἕξ, ἔχουσα[ν] π[ρ]όσωπον Ἰσιδος, ἀνά-
 θημα Ἡρα[κ]λ[εῖδ]ου.
 Ἐν τῷ Ἀνουβιεῖω (2)·
 (42-43) κ[ύ]βαθον ἀργυροῦν..... [ἀνάθημ]α Εὐτέρπηος - - | - - -
 ὅτιον ἀργυροῦν καὶ ἑφθαλμὸν [χρ]υσοῦν, ἀνάθημα Ἀρμονίας·
 [ἑφθαλμοὶ ἀργυροῖ] καὶ τύπιον ἀργυροῦν καὶ ἐν[ώι]δια
 [χρ]υσᾶ ἐπὶ ταινιδίου, ἀνάθημα Ἀρκούσσης·
 (43-44) ἐνώι[[δ]ια ὦ]ν ἐλκῆ ἑβλοὶ δύο ταρτημόριον·
 ἄλλου[ς] ἑφθαλμοὺς ἀργυροῦς, ἀνάθημα Ἀπολλωνίας·
 (44-45) στεφάνια χρυσᾶ τρία (?) ἔχοντα φύλλα ΔΔΔΓΙ - - - (3)
 - - - | καὶ προσόντα βασιλεία χρυσᾶ δύο [ἔχοντα]·
 [δακτυλ]ίους, ἀνάθημα Εὐτυχίδος..... δλ(κῆ) ΗΙΙ·
 Ἐν τεῖ στοᾷ·
 ἐπιδο[ρα]τὶς χαλκῆ, ἀνάθημα Φελέ[ου] (?)·
 (46) ἑφθαλμοὶ ἀργυρ[οῖ], ἀνάθημα Λέοντος·
 Ἐπὶ τοῦ β[ω]μοῦ·
 ἀλεκτορίσκος χαλκοῦς, ἀνάθημα Πέδωνος.
 [δ] Ἀνουβιε[ι]ς ἔχ[ων] ? ἐνώιδιον χρυσοῦν (4), δλ(κῆ) ΙC·

Variantes.

(1) Depuis cette offrande jusqu'à celle d'Arthon (?) de Mylasa (l. 47), cf. n. XXII (ci-dessus, p. 229-230).

(2) Les compléments des l. 42-48 (depuis la mention de l'Anoubieion jusqu'à celle du brûle-parfums d'Onésimos) sont empruntés à n. XXX, tranche droite, l. 10-55.

(3) Après le nombre des feuilles une lacune, puis on croit distinguer ἐν ἀ[ύ]τοις ἐγγεγραμμένα. — N. XXX, tr. dr., l. 26, donne καὶ λεπ[ιδ]ας ? καὶ προσόντα κτλ.

(4) Restitution très douteuse : ANOY. . ΣΕΧ. . ἐνώιδιον (Métoph.); ὁ Ἀνουβις - ἐνώιδιον (n. XXX, l. 36-37). On devrait trouver à cette place l'indication d'un édifice, car les objets énumérés à la suite ne peuvent avoir été tous placés sur l'autel.

- (46-47) φιάλην καρυωτήν ὡς δακτύλων δέκα, ἀνάθημα Ἄρθωνος (?)
τοῦ Πρωτέου Μυλασέως·
[φιά]λιον ὡς δακτύλων τεττάρων ἔ[χον] ὀφθαλμοὺς προσω-
πίους, ἀνάθημα Δυσάνδρου (1)·
- (47-48) δάδια δύο διπάλαστα, [ἀνάθ]ημα Ἀσκληπιά|δου·
ὀφθαλμοὺς ἀργυροῦς, ἀνάθημα Ἀσκ(λ)ηπ[ιά]δος·
τύπιον, ἀνάθημα Ἀνθεμίου·
τύπια δύο καὶ ὀφθαλμοὶ ἀνεπίγραφα·
[λιβανωτίδα] λείαν ἣ[ν ἀνέθ]ηκεν Ὁ[ν]ήσιμος ἧς ὀλ(κῆ)
Δ Δ Π Ι·
- (49) σκάφιον ὃ ἀνέθηκεν - - ρος Καίλωνος, ὀλ(κῆ) Δ Δ Δ Π Ι Η·
ποτήριον ῥοδιακὸν λεῖον, ἀνάθημα Σεύθου, ὀλ(κῆ) Γ Δ Δ·
ἄλλο, ἀνάθημα τοῦ αὐτοῦ, ὀλ(κῆ) Π Δ Η Η Ι·
- (49-50) ἄλλο, ἀνάθημα | τοῦ αὐτοῦ [ὀλ(κῆ) - -] Ι Ι·
ἄλλο, ἀνάθημα το[ῦ α]ὐτοῦ, (ὀλκῆ) Π Η Η·
ἄλλο, ἀνάθημα Ἀπολλωνίου τοῦ Σεύθου.
Τάδε ἐν τῷ προνάωι καὶ ἐν τῷ τοῦ Ἀνούιδος·
- (50-51) ἐπὶ ταινιδί|ου, ἀττικαὶ δύο καὶ ἐφεσία ♣, ἀνάθημα
- - - ἴδου·
ὀφθαλμῶν τύπια δύο χρυσᾶ, πρὸς τῷ ψαλτηρίωι·
ὀφθαλμοὶ χρυσοῖ καὶ ἀργυροῖ, ἀνάθημα Πα . . . είας·
- (51-52) στήθος λίθ[ι]νον Ἰσιδος, ἀνάθημα Μενάνδρου.
Ἐν τῷ τῆς Ἰσιδος·
ἀγαλμα λίθινον, ὃ ἀνέθηκεν Γράφης(?) ὁ ἱερεὺς (2)·
- (52-53) χιτων[ίσκ]ον καὶ χλαμύδ[α] καὶ ζωνάριον καὶ πορπίον
ἔ[χον] ἀσπιδίσκην ἀργυρᾶν, ἀνάθημα Ἰερ[οκ]λείας·
Ἄρφοκράτει·
τέτραχμα ἐννέα ἐπὶ ταινιδίοις τρισὶν καὶ ἄλλο ἕν·
καλαθίσκ[ο]ν χρυσοῦν, ἔχον ἕρμους δέκα ὀκτώ, ὀλ(κῆ) Η·
- (53-54) τύπια ἀργυρᾶ τέτταρα, ὀλ(κῆ) ♣·

Variantes.

(1) N. XXX, l. 44 : [φιάλιον] | ἐν πλινθίωι ὡς [δακτύλ]ων ΙΙΙΙ καὶ ὀφθ[αλμοῦς] | προσω[πίους] κτλ.

(2) Le petit fragment Γ 589 (= BCH, XXIX, p. 573, n. 186) paraît donner, l. 2 : ...ἀττης ὁ ἱερεὺς. Γράφης a été lu par F. Dürrbach et, en examinant à nouveau le marbre, je n'ai pu distinguer autre chose ; mais ce nom est nouveau, tout au moins dans la prosopographie attique.

- ἄλλο τύπιον ἀργ[υρο]ῦν καὶ χρυσᾶ δύο ἄστατα ·
 δάιδια δύο ξύλινα περιηργυρωμένα ἐμ βίβλωι ·
 λινοῦν στόλ(ι)ον ·
 [δακτύ]λιον(?) χαλκοῦν ·
- (54-55) ψήγματα ἀργυ[ρᾶ, ὄλ(κῆ)] # III ·
 ψήγματα χρυσᾶ, ὄλ(κῆ) # ·
 Ἐν τῷ Ἰσ[ι]δεῖωι ·
 ποτήριον ἀργυροῦν, ἀνάθημα Κωμίωνος, οὗ ὄλ(κῆ) Δ Δ II ·
 ὑστέρας ἀργυρᾶς δύο, ἀνάθημα Ἀρτεμοῦς, ἄστατα ·
- (55-56) ὠτάριον ἀργυ[ρο]ῦν ·
 ἄγαλμα λίθινον Ἰσιδος ἐν θυρίδι ἔχον - - - - -
 ὄλ(κῆ) # ·
 ὄρμισκον οὗ ὄλ(κῆ) IIII, ἀνάθημα Δημονίχης ·
 (ε)ἰκόνιον κυπαρίττινον] ·
 Ἐν τῷ ἔξ[ω] στοῦι ·
- (56-57) ἀνδριαντίδια χαλκᾶ | δύο, [ἀνάθη]μα Ἀπολλωνίου τοῦ
 Ἀσκληπ[ι]ο]δῶρου Ἀλεξανδρέως ·
 λαμπάδ(ι)α τέτταρα, ἀνάθημα Ἰεροκλε(ι)ας, ὄλ(κῆ) Γ ·
 θυμιατήριον χαλκοῦν ·
 Ἐν τῷ παστοφορίωι ·
- (57-58) τύπιον | ἀργυροῦν ὀφθαλμοὺς ἔχον δύο ·
 Ἐρμηῆς λ[ίθι]νος ὡς τριπάλαστος ·
 Ἐν τῷ τῆς Ἰσιδος ναδί ·
 φιάλην ὡς διπάλαστον, ἀνάθημα Σαραπιάδος ·
- (58-59) ἄλλην ὡς τριπάλαστον, ἀνάθημα Δᾶδος καὶ Πάτρωνος ·
 βασ[ί]λειον ἐπίχρυσον, ἀνάθημα Πρωτάρχου Ἀλεξανδρέως ·
 ἄλλο ἐπίχρυσον, ἀνάθημα Παρμοῦς ·
 σκύφιον, ἀνάθημα Κοττίου ·
- (60) τύπιον ἀργυροῦν, ἀνάθημα Νικοῦς ·
 ῥιπίδα - - -, ἀνάθημα Κτησοῦς ·
 ἐνώδια μικρὰ δύο, ἀνάθημα Δημονίχης, ἄστατα ·
 ἀἰδοῖον ἀργυροῦν, ἀνάθημα δ[ί]ου ·
- (60-61) ὀφθαλμοὺς ἀργυροῦς καὶ τύπιον, ἀνάθημα Εὐκλείας ·
 ἄλλους ἀργυροῦς, ἀ[νάθη]μα Εὐσήμου ·
 ἄλλους, ἀνάθημα Εὐφροσύνης ·
- (61-62) ποτήριον ῥοδιακὸν λειόν, ἀνάθημα Γλαύκευ Κορινθίου,
 ὄλκῆ κατὰ τὴν ἐπιγραφὴν # ·

- ποτήριον λεῖον, ἀνάθημα θεραπευτῶν· τὸ συναχθέν,
 δλ(κῆ) **Δ Δ Δ Δ Η Ι Ι Ι Ι C**·
- (70-71) φιάλιον ὡς δακτύλων | ἕξ, ἀνάθημα Πιστ[ι]λ[ί]ου·
 ἄλλο ὡς δακτύλων δέκα, ἀνάθημα Σωκράτου·
 ἄλλο ὡς δακτύλων δέκα, ἀνάθημα Ἡρώιδου Παρίου·
 ἄλλο ὡς δακτύλων δέκα, ἀνάθημα Παρμοῦς·
- (71-72) ἀ[λ]λο φιάλιον ὡς δακτύλων ἕξ, ἀνάθημα Ταραν[τί]-
 νης·
 τύπιον ἔχον ζωιδάρια τρία, ἀνάθημα Ἰσιά[δο]ς·
Χαλκᾶ·
 λύχνος δεκάμυξος ἄλυσιν ἔχων σιδηρᾶν, ἀνεπίγραφος·
- (72-73) κυλ[ί]κιον βραβδωτὸν κεκηρωμένον ὧτα ἔχον λε[ι]ον[το]φοῦ·
 Ἄπολλωνίσκον ἐπὶ κιονίου, ἀνάθημα Σωκράτου Ταραντίνου·
 βοῦν, ἀνάθημα Λευκίου·
- (73-74) ζώδιον, ἀνάθημα τοῦ | αὐτοῦ·
 ὠτάριον χαλκοῦν·
Πρὸς τῷ κυναρίῳ· Ἐ[ρμ.]ῆν λίθινον ὃν ἀνέθηκεν Ποσειδῶ-
 νιος Ῥαμνοῦσιος·
 ὠρολόγιον τὸ ἐπὶ τοῦ ἕξ[ω] κεράμου, ἀνάθημα τοῦ αὐτοῦ·
- (74-75) τύπια παντοδα|πᾶ ὧν ὀκτὴ ἐπὶ τὸ αὐτὸ **Δ Δ Δ Δ Π Γ Ι Ι Ι**·
 φιάλιον [ἔχ]ον ἐπιγραφὴν· ἱερὸν Σαράπιδος, οὗ δλ[κῆ]
Δ Δ Π Γ·
(Trois lignes et demie effacées par une rasura.)
- (76) φιάλην ὡς τριπάλαστ[ο]ν, ἀνάθημα Διογένου, δλ(κῆ) **Π Ι Ι Ι**·
 φιάλιον ὡς δακτύλων ἑκτὼ οὗ τῆν ἐπιγραφὴν οὐκ ἦν
 συνιδεῖν·
- (76-77) ἄλλο λεῖον ὡς δακτύλων - - -, | ἐπιγραφὴ· Αἰγυπτία
 Ἰσιδι·
 ἄλλο λεῖον ὡς δα[κτ]ύλων ὀκτώ, ἐπιγραφὴ· Ἡράκλεια
 Φυλοτίμου·
 πρόσωπα ἀργυρᾶ Σαράπιδος καὶ Ἰσιδος, ἀνάθημα Αἰμυλίου
 Μαραίου·
- (77-78) βραχιό|νιον ἀργυροῦν, ὡς δακτύλων ἕξ·
 τύπιον [ἀργ]υροῦν οὗ Ἄρτεμις ἔχουσα δαῖδα·
 ζωιδάριον αἰγυπτιακὸν πρόσωπον ἔχον ἱέρακος ἐπὶ κιονίου
 ξυλίνου·
- (78-79) παιδίον χαλκοῦν μικρὸν ἐπὶ βίσεως λιθίνης καὶ σφονδύλ[ο]υ
 χα[λ]κοῦ, ἔχον περιστέραν ἐν τῇ χ(ε)ρί·

(79-80) τοῦτων τὰ μὲν τύπια καὶ τὰ ὀφθάλμια ἔστιν ἐπὶ σανιδίων
καὶ ταινιδίων, αἱ δὲ φιάλαι ἐν | πλινθείοις.

FACE B

La fin de la face B est consacrée aux ἐπέτεια de 146/5. On y trouve :

1°) Le produit du tronc (θησαυρός) du Sarapieion :

(1. 53) Σαράπιδος· ῥοδίας ΙΙΙΙ· ἡμιρόδια ἕξ.

2°) Les offrandes nouvelles :

(57) ἐν τῷ Σαραπιείῳ.

(57-58) Χρυσᾶ· στρόφιον ἔχον βα|σίλειον καὶ ἀνθ[ρ]ακα, ἀνάθημα
Τ[η]μαλλάτου Γερραίου, ὀκτὴ σὺν τῷ ἐνκαρδίῳ ὄντι
χαλκῶι Δ Δ Η·

[στεφά]μιον μυρρίνης ἔχον φύλλα ἕξ, ἀνάθημα Ἄριστέου,
ὀκτὴ Η·

(58-59) Ἀργυρᾶ· σκήπτρον | τρίπηχυ, ὀκτὴ σὺν τῷ ἐνκαρδίῳ ὄντι
ξύλινῳ, ἀνάθημα Τημαλλάτου, Γερραίου (1) Η Η Δ·
φιάλιον ἐπ' ἄγκ . . . νιδίου ὡς δακτύλων ἕξ, ἔχον λιθάρια
πέντε, ἀνάθημα Θαλείας·

(59-60) φιάλη λεία ἐν | πλαισίῳ ὡς διπάλαστον, ἔχουσαν ἑμφαλόν,
ἀνάθημα Ἐρμαίου καὶ Ἰσιδώρου·
ἄλλη λεία ἐν πλαισίῳ, δακ[τύ]λων δέκα ἔχουσα ἑμφαλόν,
ἀνάθημα Ἰσιάδος·

(60-61) τύπιον ἐν πινακίῳ, ὀφθαλμοῦς | ἔχον δύο, ἀνάθημα Δημη-
τρίας·
ἄλλο ἐν πινακίῳ ἔχον ζ[ω]ιδάριον καὶ σπάθην, ἀνάθημα
Ἀγαθοκλέ[ου]ς (2)·

(61-62) ἄλλο ἐν πινακίῳ ἔχ[ο]ν ζωιδάριον, ἀνάθημα Παρνάσσου
ὑπὲρ Πασέου | τοῦ Χίου·

Variantes.

(1) Dans n. XXXI, A, l. 7, l'objet qui paraît correspondre à celui-ci est : ...λιον
πύξινον, ἀνάθημα Τη[μαλλάτου]... (peut-être [ῥοπά]λιον).

(2) *Ibid.*, l. 5 : ... [ἀ]νάθημα Ἀγασικλέους καὶ σπά[θην]...

ἄλλοι δύο ἔχοντες ζώδια δύο, ἀνάθημα Ἀνθεμίου·
περιστέριον ἀργυροῦν, ὄλ(κ)ή II·

στέφανος ἐ[ν π]ινακίῳ δρύϊνος (¹) ἐπιγεχρυσωμένος, ἀνά-
θημα Μαάρκου Δολλίου.

(62-63) Χαλκᾶ· Ἀρτεμίσιον ἔχον δᾶϊδα καὶ κυνάριον παρεστηκός
καὶ θυμιατήριον, ἀνάθημα Μαάρκου Δολλίου (²).

*
* *

A, l. 44-45 : βασιλεια; cf. l. 59 : βασιλειον; B, l. 57-58 : στρόφιον ἔχον βασιλειον. C'est la haute coiffure ou le diadème que portait Isis : cf. Saglio, *Dict. des Antiq.*, s. v. *Basilium*. Elle était figurée aussi sur une phiale (A, l. 65-66); de même elle apparaît sur des terres cuites représentant une sorte de vase : cf. Perdrizet, *Terres cuites*, pl. XVI; Weber, *Terrakotten*, pl. 42, n. 481 (commentaire, p. 261). Elle est mentionnée aussi dans les actes de Rosette et de Kanopos (OGIS, 46, l. 61 et suiv.; 90, l. 43 et suiv.). On rapprochera encore Dessau, *Inscr. lat.*, n. 4422 : parmi les *ornamenta* offerts à Isis, *in basilio unio et margarita n. VI*; n. 4423 : dans le temple d'Isis à Némi, *basileum ornatum ex gemmis, n. I*.

L. 46 : Ἀλεκτορίσκος. On sacrifiait peut-être des coqs à Isis; cf. *Inscr. Priene*, n. 195, l. 10. Des terres cuites gréco-égyptiennes représentent cet animal; cf. Weber, *Terrakotten*, pl. 40, n. 454; p. 66, note 24 (Harpokratès sur un coq); pl. 32, n. 351 (pygmée et coq); p. 36, n. 390 (enfant et coq).

L. 51-52 : στῆθος λίθινον Ἰσιδος : ex-voto relatif sans doute à la nourriture des enfants, à laquelle présidait Isis.

L. 55-56. J'entends ὠτάριον ici et à la l. 74 au sens d'oreille (cf. ὠτίον, l. 43) et non au sens d'anse; cf. n. 188.

L. 60 : ῥιπίδα, éventail ou chasse-mouches; cf. Perdrizet, *Terres cuites*, pl. X.

L. 66 : τέτραχμον κτλ. Le nom du donateur était sans doute

Variantes.

(1) Leçon douteuse : on croit distinguer ΓΥΨΙΝΟΣ; dans n. XXX, B, l. 11 : στέφανιον [δ]ρύϊνον ἐπιγεχρυσωμέν[ον] κτλ.

(2) N. XXX, B, l. 3-4 : χαλκᾶ ἐν τεῖ ἐξέδραι· Ἀρτέμισιον ἔχον δαΐδας δύο [καὶ κυν[ίσχον] (restitué d'après n. XXX, A, l. 4) καὶ θυμιατήριον, ἀνάθημα Μαάρκου Δολλίου.

inscrit sur la monnaie même; cf. Hill, *Handb. k greek rom. Coins*, p. 197.

L. 69 : ΕΠΙΤΡΥΜΑΤΟΣ; sur les noms en α-, ατος, cf. Mayser, *Grammat. d. griech. Papyri*, p. 18 et 263.

L. 72 : λύχνος δεκάμυξος. Ces lampes à becs multiples étaient fréquentes en Égypte; cf. Perdrizet, *Terres cuites*, pl. XXXVIII. On en a trouvé à Délos quelques beaux exemplaires; cf. Deonna, *BCH*, XXXII, p. 171 et suiv. et fig. 37-39. Dans les inventaires égyptiens, Otto, I, p. 332, a déjà signalé la présence des λύχνα qu'il rattache à la fête de la λυχναψία (*ibid.*, p. 10); voir encore Weber, *Terrakotten*, p. 26, note 6.

B, l. 57-58 et 58-59 : sur Τημάλλατος Γερραῖος, cf. *DCA*, p. 88, note 5.

N° XXXI.

Il suffit de citer les trois dernières lignes de ce fragment (face A); les offrandes qui y figurent ne se retrouvent point ailleurs, hormis dans le passage correspondant de n. XXX, si mutilé qu'il n'est de nul secours :

- (l. 14) [φιάλ]η? ὡς δακτύλων δέκα ἦν ἀνέθηκεν Νικίων ἧς ὀλκή
κατὰ τὴν ἐπιγραφὴν] - - (1)
(dans l'interligne) ἐν τῷ Ἰσιδεῖω
(15) - - ὄν ἐντελὲς ἄστατον, ἀνάθημα Μ[άρι]κου Λολλίου (2)·
στέφανος ἐμ π[λαισίω?] - -
(16) - - [λι]θάρια χρυσά (?) ΔΙΙΙΙ·
καὶ ἀκίδια χρυσά ΙΙ·
καὶ πρόσωπα χρυσά ΔΙΙ·
καὶ Δ - -

L'offrande de Lollius est distincte de celles qui sont entrées en 146/5 (*Métrophanès*, B, l. 62 et 63) et qui sont, dans notre inventaire, mentionnées aux lignes précédentes.

Variantes.

- (1) N. XXX, B, l. 18 : -- ὡς δακτύλων δέκα, ἀνάθημα Νικίων[ος], ὀλ(κή) Π Δ·
(2) *ibid.*, l. 20 : -- [χ]ρυσῶν ἔχον ἄστατον, ἀν[άθ]ημα Μάριου...

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE

ORGANISATION ET TRAITS PRINCIPAUX
DES CULTES ÉGYPTIENS A DÉLOS

I

LES CULTES ÉGYPTIENS
A L'ÉPOQUE DE L'INDÉPENDANCE (Avant 166)

I^o LES ORIGINES

De nombreux monuments épigraphiques attestent que les divinités égyptiennes, principalement Sarapis et Isis, eurent des fidèles dans la plupart des îles de la mer Aigée dès le III^e siècle avant J.-C. (1). Lorsqu'on recherche les causes pour quoi se propagea cette religion, on ne manque point de rappeler que les Ptolémées possédèrent effectivement quelques-unes de ces îles et que, sur d'autres, ils étendirent une sorte de protectorat. Certes, il n'est point douteux que l'hégémonie maritime, conservée par l'Égypte durant un temps, servit à la fortune des dieux étrangers : les garnisons et les escadres égyptiennes les pouvaient çà et là faire connaître (2); d'autre part, entre protecteurs et protégés se multipliaient les relations commerciales, propices à la diffusion de pratiques nouvelles. Mais on va plus loin. D'une manière plus ou moins explicite, on attribue aux

(1) Cf. RUSCH, p. 57 et suiv.

(2) Ainsi à Théra, où les βασιλισται qui dédient à Sarapis, Isis et Anoubis un tronc à offrandes (IG, XII, 3, n. 443) sont apparemment les officiers et les soldats de la garnison égyptienne; cf. J. LESQUIER, *Institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides*, p. 159-160 (le caractère militaire des associations de βασιλισται n'a pas été reconnu par RUSCH, p. 61, ni par OTTO, I, p. 126 et suiv.).

Lagides une politique réfléchie par laquelle ils auraient tâché d'implanter hors de l'Égypte, dans le domaine rattaché à leur autorité ou à leur influence, une dévotion que dans l'Égypte même le fondateur de la dynastie avait officiellement établie. A Alexandrie, capitale du royaume, Ptolémée I^{er} paraît avoir, de dessein délibéré, assuré la suprématie à un couple divin, Sarapis et Isis, qui pouvaient recevoir à la fois l'hommage de la population d'origine hellénique et des indigènes (1). Mais lui-même déjà et ses successeurs après lui, auraient eu une ambition plus grande (2). « L'action politique de la dynastie égyptienne, dit M. Cumont, tendait à faire reconnaître partout des divinités dont la gloire était liée en quelque sorte à celle de leur maison (3). » Les preuves fournies à l'appui de cette assertion sont fragiles (4); je voudrais, ici, montrer seulement que Délos n'est pas un de ces « points de la Grèce où nous pouvons, grâce à des documents positifs, saisir la trace de l'influence des Lagides sur la religion (5) ».

Reconnaissons tout d'abord que, s'ils avaient eu un souci de propagande, la place eût été bien choisie pour le manifester. Depuis une haute antiquité, Délos était le grand sanctuaire de la mer Aigée. A l'époque qui nous occupe, la Confédération des Nésiotes, constituée sans doute à la fin du IV^e siècle, sous la suzeraineté d'Antigonos Monophthalmos, l'avait choisie comme centre religieux; les cités alliées y affichaient les décisions prises en commun et y célébraient les fêtes fédérales (6). Quand Ptolémée I^{er} devint à son tour le

(1) BOUCHÉ-LECLERCQ, *Rev. Hist. Relig.*, XLVI (1902), p. 1 et suiv.

(2) Pourtant M. BOUCHÉ-LECLERCQ, *loc. laud.*, p. 29, et *Hist. des Lagides*, I, p. 120, a nettement indiqué qu'au temps des premiers Ptolémées il n'était pas question de propagande.

(3) CUMONT, p. 97. On rencontre à peu près partout une opinion analogue; cf. FERGUSON, *Hell. Ath.*, p. 228 : « ...the new deity Serapis whom Ptolemy Soter introduced into Egypt and subsequently into his Egyptian dependencies ». Sauciuc, *Andros (Sonderschr. d. oest. arch. Inst., VIII)*, p. 123 : « Der Umstand dass die Politik der Ptolemäer auf den religiösen Ausgleich gerichtet... war, wird die Aufnahme der Isis auf Andros begünstigt haben. »

(4) Elle ne peut guère s'autoriser que d'un passage de Pausanias, dans la description d'Athènes, I, 18, 4 : Σαράπιδός ἐστι ἱερὸν ὃν Ἀθηναῖοι παρὰ Πτολεμαίου θεὸν εἰσηγγήσαντο. On ne sait de quel Ptolémée il s'agit. RUSCH, p. 71, a bien montré, à mon avis, que ce témoignage n'avait aucune valeur historique et répondait seulement à la tradition selon laquelle Ptolémée I^{er} avait été le promoteur du culte de Sarapis.

(5) LAFAYE, p. 38.

(6) L'histoire du *κοινόν* est fort bien exposée, d'après les études antérieures, par SWOBODA, *Staatsaltertümer (Hermann's Lehrbuch der griech. Antiquit., I, 3^e, 1913)*, p. 416 et suiv. Voir aussi TARN, *Antigonos Gonatas*, Oxford, 1913 (cf. l'index, s. v. *Islanders*).

suzerain de la Confédération, il lui eût été loisible de mettre sous le patronage d'Apollon les dieux dont il voulait recommander le culte. Par ce procédé prudent, on ne risquait point d'éveiller des susceptibilités dévotes ou intéressées.

Dès l'année 308, comme il semble, Ptolémée I^{er} avait eu l'occasion de consacrer dans le hiéron apollinien une kylix en or qu'il dédia à Aphrodite (*). Cette offrande ne marqua point une domination durable. En 306, la flotte égyptienne était battue à Salamine de Chypre, et pour vingt années environ la maîtrise de la mer fut acquise par Démétrios Poliorkètes. A l'extrême fin de son règne, Ptolémée Sôter rétablit son influence dans les Cyclades (**). Le décret fameux de Nikouria nous apprend rétrospectivement qu'il reçut à cette occasion des honneurs qui l'égalèrent aux dieux (†). C'est l'inauguration du culte dynastique (‡); mais il n'apparaît pas comme lié au culte de Sarapis et d'Isis, soit-disant divinités de l'empire.

Ptolémée Philadelphie ne maintint point sans conteste son autorité dans la mer Aigée. L'histoire des luttes qu'il soutint contre Antigonos Gonatas et, ainsi qu'en témoigne une inscription récemment publiée, contre les Rhodiens (§), est obscure et remplie d'incertitudes. Mais si l'on en juge par les documents déliens, on peut croire que Délos resta en sa possession pendant toute la durée de son règne, hormis peut-être dans un court intervalle, entre 253 et 250, où Antigonos Gonatas paraît avoir eu sur l'île sainte une domination éphémère (¶). Philadelphie, sa seconde femme Arsinoé II

(*) IG, XI, 161, B, l. 26-27; cf. HOMOLLE, *Archives de l'Intendance*, p. 40; DÜRRBACH, *BCH*, XXXI, p. 220; TARN, p. 80, note 29. — On ne peut déterminer l'époque où furent consacrées trois couronnes dues à Ptolémée II et à Béréniké ὑπὲρ Πτολεμαίου (*ibid.*, l. 50-51 et l. 56); cf. *BCH*, XIV, p. 135.

(2) Vers l'année 286; cf. TARN, p. 106.

(3) IG, XII, 7, n. 506, l. 27-28. Voir aussi le décret pour Sostratos de Knide, IG, XI, 1038, l. 23 et suiv. La fête fédérale en l'honneur de Ptolémée I^{er}, auquel fut associé Ptolémée II, était célébrée à Délos. AD. REINACH, *Rev. ét. anc.*, 1911, p. 46, note 1, affirme que l'hymne de Callimaque à Apollon Délien ait été composé à l'occasion de la

(6) 6^{ème} célébration de cette fête, qui tomberait en 276/5. Il faudrait d'abord démontrer que la fête était une pentétéride; cf. TARN, p. 461.

(7) Cf. BOUCHÉ-LECLERCQ, III, p. 66 et suiv.

XI, § BLINKENBERG, *La Chronique du temple lindien*, p. 20, § XXXVII (l. 97 et suiv.).

(8) En 252, commence une double série de phiales correspondant aux fondations faites par le roi Antigonos en son nom et au nom de Stratoniké sa sœur (*Antigoneia* et *Stratonikéia*; cf. IG, XI, 161, B, l. 124 et suiv.). Tandis que FERGUSON, *Hellen. Athens*, p. 190, et cherche ces fondations, qu'il date de 255, à la victoire de Kos, TARN, p. 351 et suiv. et dern. 462, conteste qu'elles aient une signification politique. Il n'importe. Ferguson lui-même, p. 193, reconnaît que, dès 250, l'Égypte avait recouvré son empire.

et ses principaux lieutenants y ont multiplié les fondations pieuses et les offrandes et ont reçu en échange des marques d'honneur.

En 279, le roi constitue un fonds dont le revenu annuel sert à la célébration d'une fête et à la consécration d'une phiale. Il y a apparence que les phiales étaient dédiées à Apollon, Artémis et Létô. C'est la première fondation ptolémaïque ou premières *Ptolemaieia* (1).

Au début du règne, les Déliens instituèrent en l'honneur de Philoklès, roi de Sidon et navarque de Philadelphie, des *Sôteria*; le sacrifice est offert à Apollon, Artémis, Létô, Zeus Sôter et Athéna Sôteira (2). Vers le même temps, Bacchon le nésiarque offrait une phiale dans l'Artémision (3). Peu après, un autre nésiarque, Apollodoros de Kyzikos, consacrait deux phiales dans le même sanctuaire (4).

En 274, Arsinoé II dédie un trépied d'argent dans le temple d'Apollon (5). La reine, après sa mort qui advint en 270, reçut un culte sous le nom d'Arsinoé Philadelphie (6). Nous en trouvons des traces à Délos. Tout d'abord on y a trouvé une de ces pierres énigmatiques qui portent la mention Ἀρσινόης Φιλαδέλφου (7). D'autre part, deux édifices, le Φιλαδέλφειον et ὁ οἶκος οὗ ἡ γραφή τῆς Ἀρσινόης devaient commémorer son souvenir (8). Enfin vers 268, le navarque

(1) Sur la date initiale, cf. DÜRRBACH, *ad IG*, XI, 287, B, l. 98 et suiv.; TARN, p. 136, note 50. Les deux monuments élevés par les insulaires à Philadelphie ne peuvent être datés; cf. *IG*, XI, 1123 et 1124.

(2) *IG*, XI, 559. Un autre navarque, Kallikratès de Samos, reçut des insulaires une statue qui fut érigée à Délos; *ibid.*, n. 1127.

(3) *Ibid.*, 161, l. 12. Sur ce personnage contemporain de Philoklès, cf. n. 1125; TARN, *Journ. Hell. Stud.*, 1911, p. 251 et suiv. (où il a essayé de définir le rôle précis des nésiarques et des navarques).

(4) *Ibid.*, l. 14-15. Apollodoros dut succéder à Bacchon; cf. la remarque de DÜRRBACH *ad IG*, XI, 338, Bb, l. 24.

(5) *Ibid.*, 199, B, l. 70.

(6) BOUCHÉ-LECLERCQ, I, p. 230 et suiv.; MITTEIS et WILCKEN, *Grundz. u. Chrest. d. Papyrusk.*, I, 1, p. 99.

(7) *IG*, XI, 1303. Des monuments portant une inscription analogue ont été découverts dans presque toutes les îles de la Méditerranée orientale. P. PERDRIZET, *Rev. ét. anc.*, 1904, p. 156, a formé l'hypothèse la plus vraisemblable sur la destination qu'ils avaient : « c'étaient des ὄροι qui indiquaient que telle terre ou tel immeuble était la propriété d'Arsinoé ». Voir aussi COHEN, *De magistratibus aegyptiis externas Lagidarum regni provincias administrantibus*, p. 69 et suiv. L'inscription délienne est gravée sur une petite plaque de marbre qui devait être encadrée dans une maçonnerie; elle peut avoir en effet marqué un édifice appartenant à Arsinoé, reine ou déesse.

(8) *IG*, XI, 400, l. 38 et 440, A, l. 91 (*Philadelphieion*); sur l'édifice dit soit ἡ Γραφή soit οὗ αἱ Γραφαί soit οὗ ἡ γραφή ἢ Ἀρσινόης, cf. DÜRRBACH, *ad IG*, XI, n. 203, B, l. 100, et *BCH*, XXXV, p. 83. A l'époque athénienne ce même édifice paraît avoir été désigné comme ὁ οἶκος ὁ πρὸς τῶι ἐκκλησιαστηρίῳ (*Kallistratos*, A, I, l. 8 et suiv.); il contenait entre autres objets une statue en bronze de la reine Arsinoé

Hermias instituait les *Philadelphieia* : les phiales qui, en raison de cette fondation, entraient régulièrement dans le trésor d'Apollon, portaient la dédicace : Ἀρσινόη Φιλαδέλφωι, Ἀπίλλωνι, Ἀρτέμιδι, Ἀητοῖ καὶ βασιλεῖ Πτολεμαίωι (1).

En 248, nouvelle fondation ptolémaïque ou deuxièmes *Ptolemaieia* : les phiales sont dédiées à Apollon, Artémis et Léo (2).

Le successeur de Philadelphie, Ptolémée Évergète, put encore compter les Cyclades dans son héritage (3). En 246, les Déliens lui élèvent une statue (4). La même année sans doute, il institue les troisièmes *Ptolemaieia* où la triade apollinienne est seule invoquée, comme dans les fondations dues à son père (5). Ptolémée Évergète est encore nommé dans un décret rendu, à une date incertaine, en l'honneur de Sosibios d'Alexandrie dont la carrière politique commença déjà sous son règne (6). Mais dès 244, la mention de *Soteria* et de *Paneia*, qui sont, ainsi que l'a reconnu avec perspicacité E. Schulhof, des fondations antigonides, invite à croire que l'île ne relevait plus des Ptolémées (7). Cette date marqua-t-elle la ruine définitive de la thalassocratie égyptienne? La controverse est, sur ce point, infinie (8); mais il nous est permis de ne point nous y

(1) [εἰκόνα γαλκῆν] βασιλίσσης Ἀρσινόης, ἀνάθημα Πτολεμαίου; la restitution est assurée par un autre inventaire), les offrandes du fameux Ptolémée, fils de Lysimaque (BCH, XXVIII, p. 409, note 5), une offrande de Ptolémée [Kéraunos?] (θερῶν πεζικὸν περιχρυσῶν ἔχοντα κέραυνον ἐπιχρυσῶν, ἀνάθημα Πτολεμαίου βασιλέως Πτολεμαίου).

(1) IG, XI, 287, B, l. 112 et suiv.; 297, B, l. 55; 298, B, l. 79 et suiv.; 313, A, l. 64; 320, B, l. 27 et suiv.; cf. TARN, p. 292.

(2) *Ibid.*, 298, B, l. 75 et suiv., etc.; cf. TARN, p. 366.

(3) Inscription d'Adulis, OGIS, n. 54, l. 7-8; cf. HOLLEAUX, BCH, XXXI, p. 100.

(4) IG, XI, 290, l. 130-131 : εἰς τὴν κήρῳσιν τοῦ ἀνδριάντος οὗ ἀνατίθησιν [ὁ δῆμος βασιλέως Πτολεμαίου]. Dans le commentaire, DÜRRBACH a justifié ce complément de la manière la plus plausible. Je ne sais si cette statue est celle qui se dressait sur le côté occidental du temple d'Apollon et dont la base inscrite subsiste encore (*ibid.*, n. 1073).

(5) *Ibid.*, 298, l. 78. L'identité de cette fête avec celle des *Theurgésia*, regardée encore comme probable seulement par E. SCHULHOF, *Mélanges Holleaux*, p. 282, note 1, est affirmée par DÜRRBACH, *ad loc.* et *ad n.* 366, A, l. 73 et 76.

(6) *Ibid.*, 649; voir le commentaire de M. HOLLEAUX, *Rev. ét. anc.*, 1912, p. 370 et suiv. Le décret a été gravé entre 248 et 236.

(7) SCHULHOF, BCH, XXXII, p. 112 et suiv.; TARN, p. 380 et suiv.; DÜRRBACH, *ad IG*, XI, 298, l. 83-88.

(8) FERGUSON, *Journ. Hell. Stud.*, 1910, p. 189 et suiv., et TARN, p. 387 et suiv., et appendice XIII, s'accordent à croire que les Cyclades furent définitivement perdues pour l'Égypte vers cette époque; la chicane porte seulement sur quelques années (245 ou 242) et est liée au fastidieux débat sur les dates des batailles de Kos et d'Andros; cf. en dernier lieu TARN, appendice XII; POZZI, *Le battaglie di Cos e di Andro (Memorie d. R. Accad. d. Torino, 1912)*; WILANOWITZ-MOELLENDORFF, *Götting. gel. Anzeig.*, 1914, p. 87 et

engager et de remarquer seulement ceci, qui nous importe : à Délos, toute trace de la suzeraineté ptolémaïque fait défaut à partir de 244 environ ; par contre, de multiples indices, fondations pieuses, dédicaces d'édifices ou de monuments votifs, décrets où sont loués des amis et des serviteurs de rois macédoniens, permettent de supposer que l'influence de ces souverains fut prépondérante dans l'île depuis les dernières années du règne d'Antigonos Gonatas (1). Dans le domaine restreint où nous nous confignons volontiers, tout se passe comme si Évergète s'était de bonne heure retiré du jeu. Si l'on s'en fie à la tradition, Philopator ne dut faire nul effort pour y rentrer (2).

La domination des Lagides paraît donc avoir duré une quarantaine d'années environ (3). Or, on chercherait en vain la preuve que, durant ce laps de temps, ils aient en quelque mesure favorisé la propagation du culte de Sarapis et d'Isis à Délos. Dans le temple d'Apollon Didyméen, Séleukos I^{er} de Syrie et son fils Antiochos consacraient en 288/7 des vases d'or et d'argent dont l'un était dédié à Osiris (4). Mais dans les sanctuaires déliens, les rois d'Égypte n'ont pas mani-

suiv., lequel, d'après une inscription de Milet (REHM, *Das Delphinion in Milet*, n. 139) estime que la bataille de Kos doit être définitivement placée entre 265 et 260, mais qu'on ne peut assigner une date certaine à la bataille d'Andros « mit dialektischer Abwägung der Probabilitäten » ; dans l'établissement de la première date, la dialectique ne fait point défaut. — W. KÖNIG, *Der Bund der Nesioten*, p. 26 et suiv., et V. COSTANZI, *Klio*, XI, p. 277 et suiv., soutiennent que le protectorat ptolémaïque sur les Cyclades s'est prolongé jusqu'à la fin du III^e siècle. D'autres savants, parmi lesquels DELAMARRE, *Rev. de Phil.*, 1902, p. 322 et suiv., et M. HOLLEAUX, *BCH*, XXXI, p. 100 et suiv., l'ont arrêté à l'année 228 environ.

(1) Cf. *DCA*, p. 8. Il est possible que, durant cette période, les relations entre l'Égypte et la Macédoine aient été pacifiques ; cf. FERGUSON, *Journ. Hell. Stud.*, 1910, p. 201, note 53, et *Hell. Athens*, p. 200. On ne peut rien tirer de la survivance des Ptolemaieia à Délos (outre les mentions de phiales, voir encore les dépenses faites pour les fêtes mêmes, *IG*, XI, 316, l. 77, 80, 89 : année 231 ; 338, *Aa*, l. 23-24 : année 224). Le suzerain nouveau n'abrogeait point les fondations pieuses.

(2) L'inertie de ce souverain est bien connue ; cf. BOUCHÉ-LECLERCO, I, p. 292 ; M. HOLLEAUX, *loc. laud.*, p. 112, a bien montré que ce prétendu protecteur des Cyclades avait « constamment omis de les protéger ».

(3) Je néglige l'éclipse de 252 (ci-dessus, p. 241 et note 6). Les relations de Délos avec Alexandrie sont attestées dès la fin du IV^e siècle ; cf. *IG*, XI, 137, l. 14 (complété d'après 145, *B*, l. 52 et 154, *B*, l. 11-12) : [χυμβία IIII &] ἐπιγράπται · ἀθλα ἐν Δῶλου τῶν παρ' Ἀλεξανδρεῶν θ[εωρῶν] (av. 301). Dans la première moitié du III^e siècle furent encore envoyés des théores qui sont dits tantôt députés par le roi, tantôt par la cité, tantôt par l'un et l'autre ; cf. *IG*, XI, 199, *B*, l. 13 et 32 ; 287, *B*, l. 84 et suiv.

(4) *OGIS*, 214, l. 33 ; la date de ce document est maintenant assurée par le nom du stéphanéphore Προσείδιππος que l'on retrouve dans la liste du Delphinion de Milet (REHM, *op. laud.*, n. 123, l. 29).

festé par la moindre offrande leur dévotion à une divinité égyptienne. Il leur suffisait que les Nésiotes les reconnussent eux-mêmes comme dieux en témoignage de loyalisme. Tandis qu'on célébrait officiellement leur apothéose, un groupe obscur de fidèles vénérait Sarapis, établi dans la demeure même du prêtre qui le servait.

*
**

J'ai traduit ci-dessus la chronique qui a été découverte dans l'un des sanctuaires égyptiens de Délos (1); elle nous donne de précieux renseignements sur la manière dont il fut fondé et sur les temps qui précédèrent cette fondation. Un certain Apollonios, Égyptien de la classe sacerdotale (2), vint à Délos, portant avec lui son dieu : il ouvrit une chapelle en son propre logis et célébra l'office selon le rite traditionnel. Il importerait tout d'abord de déterminer, aussi exactement que possible, l'époque où se place cet événement ; mais nous n'arrivons qu'à une approximation assez grossière. On nous apprend qu'Apollonios vécut quatre-vingt-dix-sept ans, son fils Démétrios soixante et un ans seulement. Le grand âge du premier n'est donné qu'avec une sorte de réserve (δοκεῖ), d'où le début de la chronique reçoit comme une couleur de légende. Prenons néanmoins ces chiffres comme exacts. D'autre part, d'après l'examen paléographique, notre inscription, gravée par les soins d'Apollonios II, petit-fils du prêtre immigré, se place dans le dernier quart du III^e siècle (3). On voit sans peine que trop d'éléments nous manquent encore pour tenter un calcul précis ; mais il n'est point douteux que, dès la première moitié du III^e siècle, Sarapis avait à Délos un prêtre et, apparemment, des adorateurs.

Ce prêtre était d'origine égyptienne. Un personnage qui figure dans un papyrus de Tebtunis s'appelle Ἀπολλώνιος ὃς καὶ Ἀρυώτης (4).

(1) N. 1.

(2) Je dis classe et non caste ; OTTO, I, p. 200 et suiv., a montré que le clergé égyptien ne présentait point les caractères spécifiques d'une caste.

(3) On arrive à cette conclusion moins par l'examen de cette inscription même, dont l'écriture négligée laisse une large place à l'hésitation, que par celui de la dédicace n. 3 qui est contemporaine ; aussi en ai-je donné une reproduction.

(4) Cf. *Pap. Tebtunis*, I, n. 105 : Ἀπολλώνιος ὃς καὶ Ἀρυώτης. Ce texte m'a été signalé par P. PERDRIZET. Toutefois, il n'est point assuré que du nom théophore grec on puisse toujours remonter à un équivalent égyptien. Un autre document (*Pap. Oxyrhynchus*, VIII, n. 1114) me fournit l'équation Δημήτριος ὁ καὶ Ψάμμης. Vaut-elle pour le fils de notre prêtre ?

Notre Apollonios pouvait, en son pays, porter ce dernier nom ou quelque autre analogue dans la composition duquel entrait celui du dieu Horos, identifié avec Apollon. Il est dit ἐξ ἱερέων; par conséquent, selon la tradition de sa famille, il se rattachait au sacerdoce officiel de l'Égypte, et il n'y a nulle raison de contester la valeur de cette tradition. W. Otto a montré que, dans la hiérarchie sacerdotale, les ἱερεῖς occupaient une place bien déterminée; ils appartiennent au corps des prêtres principaux, mais viennent en dernière ligne. Toutefois, dans les documents qui n'ont point un caractère officiel, le terme de ἱερέυς est susceptible d'une acception plus large, soit qu'il s'applique à tous les prêtres principaux, soit qu'il s'étende même à des prêtres de moindre qualité, comme les παστοφόροι, lesquels, en droit, rentrent dans une catégorie distincte (1). Apollonios pouvait-il proprement se qualifier de ἱερέυς? La question est insoluble; mais il reste qu'on ne le doit pas confondre avec ces charlatans égyptiens qui, à une époque plus récente, envahirent le monde gréco-romain (2).

Il est douteux qu'Apollonios soit venu à Délos, poussé par le pur zèle du prosélytisme. J'imagine que ce prêtre, peu satisfait de sa prébende, s'avisa que l'exercice de son ministère lui serait plus

(1) OTTO, I, p. 75 et suiv.; p. 91 et suiv. D'après ce savant, dans les inscriptions de Kanopos et de Rosette (OGIS, 56, l. 3-4 et 90, l. 6-7), le dernier terme de l'énumération : οἱ ἀρχιερεῖς καὶ προφήται καὶ οἱ εἰς τὸ αὐτὸν εἰσπορευόμενοι πρὸς τὸν στολισμὸν τῶν θεῶν καὶ περοφόροι καὶ ἱερογραμματεῖς καὶ οἱ ἄλλοι ἱερεῖς doit être ainsi entendu : et les autres (membres du clergé) qui sont les ἱερεῖς. Cette interprétation est conforme à l'usage de la langue grecque, et OTTO l'appuie par des considérations plausibles. Sur la qualité des pastophores, voir *ibid.*, p. 94 et suiv.

(2) OTTO, II, p. 223, note 3 : « Die zahlreichen Inschriften in denen Priester ägyptischer Götter ausserhalb Aegyptens genannt sind, erwecken den Eindruck, dass es sich in ihnen um national-ägyptische Priester im allgemeinen nicht handelt, mögen die betreffenden auch äusserlich diesen gegliedert haben. » REVILLOUT, *Rev. archéol.*, 1905, I, p. 341, croit trouver dans une inscription de Rhodes, en caractères démotiques, la mention d'un prêtre égyptien qui devait célébrer le culte pour les adorateurs rhodiens de Sarapis et d'Isis : il aurait exercé un sacerdoce annuel, ce qui ne laisse pas que de surprendre. L'opinion de REVILLOUT est acceptée par RUSCH, p. 62; mais OTTO, II, p. 348, conteste qu'il s'agisse d'un « National-ägypter », parce qu'il porte non point le titre égyptien qui désigne le prêtre, mais l'appellation ἱερέυς, transcrite en démotique. — A Gortyne, des fragments de listes, trouvés dans le Pythion, donnent un certain nombre de noms égyptiens; AD. REINACH, *Rev. ét. gr.*, XXIV, 1911, p. 413, y veut reconnaître des prêtres; la découverte d'un sanctuaire égyptien, situé non loin du Pythion (ci-dessus, p. 68, note 3), peut donner quelque fondement à cette hypothèse; mais elle demeure incertaine. — A Pagasai-Démétrias, une stèle funéraire commémore la mémoire de Οὐάφρη; Ὁρου Ποσειρίτης; ἱερέυς Ἰσιδος; cf. ARVANITOPOLLOS, *Κατάλογος τῶν ἐν τῷ Ἀθανασακείῳ Μουσείῳ Βόλου ἀρχαιοτήτων*, p. 248, n. 52. — Plutarque, *de Isid.*, XXXII, p. 362 E et F, rappelle que les prêtres égyptiens abhorraient la mer; mais cela ne les empêchait point d'émigrer.

lucratif hors de son pays. La science liturgique était un capital qu'on pouvait exploiter. Le culte égyptien comportait des rites minutieux qu'il fallait accomplir sans défaillance; il fallait connaître les gestes et les paroles qui disposaient favorablement les dieux. Aussi voit-on qu'à Priène, en un temps où un citoyen détenait déjà le sacerdoce de Sarapis et d'Isis, l'assistance d'un *Αἰγύπτιος*, homme expert, était requise pour la célébration des sacrifices (1). Le concours d'Apollonios fut peut-être sollicité par des Grecs qui avaient voyagé en Égypte et qui par la suite, établis à Délos, entrepôt déjà considérable, y voulaient rendre hommage aux divinités qu'ils avaient appris à connaître. Mais, à en juger par la teneur de l'inscription, on ne supposera point qu'une intervention officielle ait déterminé son émigration.

Selon la chronique versifiée, Apollonios venait de Memphis. Ce fait vaut d'être noté et versé dans le débat, toujours ouvert, sur l'origine de Sarapis (2). Mais à l'exégèse d'un texte métrique il faut apporter quelque prudence. Le Sarapieion d'Alexandrie est regardé comme le grand centre de diffusion du culte égyptien à l'époque hellénistique (3). Toutefois il n'est point invraisemblable qu'un membre du clergé memphitique ait porté au dehors la religion de Sarapis. Memphis était la seconde ville commerçante de l'Égypte et les étrangers y abondaient (4). Il suffira d'admettre que, dès la première moitié du III^e siècle, l'équivalence de Sarapis et d'Osiris-Apis

(1) HILLER V. GAERTRINGEN, *Inscr. Priene*, n. 195, l. 20 et suiv. : *παρε[χ]έ[τω] δὲ ὁ νεωπώης ? καὶ] τὸν Αἰγύπτιον τὸν συντελέσοντα τῆ[ν] θυσίαν ἐμπείρωσ] μὴ ἐξέστω δὲ μηθεὶς ἄλλοι ἀπείρωσ τῆ[ν] θυσίαν ποσὴν τῆ[ι] θεᾶι ἢ ὑπὸ τοῦ ἱερέως. — A Délos, dans le *Sarapieion A*, nous connaissons un autre Égyptien qui remplit un office religieux : c'est Ὡρος Ὡρου Κασιώτης, lequel sollicite les guérisons (n. 15 et 15 bis).*

(2) I. LÉVY, *Sarapis*, 1913 (Extrait de la *Rev. Hist. Rel.*) a résumé le débat avec toutes les références aux études antérieures. Après BOUCHÉ-LECLERO, *Rev. Hist. Rel.*, 1902, XLVI, p. 1 suiv., il démontre l'identité de Sarapis et de l'Osiris-Apis de Memphis. SETHE, *Sarapis und die sogenannten χάρταχοι des Sarapis* (*Abhandl. Gesellsch. Götting.*, philol.-histor. Klasse, 1913) aboutit à la même conclusion. Ad. REINACH, *Rev. Hist. Rel.*, 1913, LXVIII, p. 69, note 1, tente d'expliquer la tradition de l'origine sinopique de Sarapis : on aurait adoré dans la ville du Pont « un ancien dieu taureau, legs de la domination hétéenne », qui fut identifié avec Apis (cf. SEYMOUR DE RICCI, *Rev. archéol.*, 1910, II, p. 98-100). ROSTOWZEW paraît chercher aussi sur les côtes du Pont-Euxin le prototype de Sarapis (étude sur les peintures d'une catacombe, de Kertsch, parue dans *Προεδρωι δῶρον*, recueil composé en l'honneur du comte BOBRINSKI, 1911; cet ouvrage, écrit en russe, m'a été inaccessible; voir le résumé dans l'*Arch. Anzeig.*, 1912, p. 149-150). Voir encore A. WIEDEMANN, *Arch. Rel. Wissensch.*, XVII, 1914, p. 205, note 4 (bibliographie).

(3) LAFAYE, p. 24 et suiv. —

(4) Strab., XVII, 32 (p. 807); sur la religion des Hellènes résidant à Memphis, cf. I. LÉVY, *op. laud.*, p. 4-6.

n'était point contestée à Memphis même, ce qui ne fait point difficulté si les deux dieux sont identiques, comme tout donne à le croire (1). Mais on peut refuser une créance absolue à notre versificateur. Un point du moins sera acquis : vers l'an 200 environ, l'opinion prévalait qu'exprime plus tard Pausanias en ces termes : *Αίγυπτίους δὲ ἰσθῶν Σαράπιδος, ἐπιφανέστατον μὲν ἔστι Ἀλεξανδρεῦσι, ἀρχαιότατον δὲ ἐν Μέμφει* (2). En dépit du prestige qu'avait le sanctuaire alexandrin, la succursale de Délos se liait immédiatement au Sarapieion de Memphis, qui gardait en quelque sorte le dépôt du culte primitif.

Les sanctuaires privés se multiplièrent en Égypte à l'époque hellénistique (3). En Grèce, depuis longtemps déjà, ils faisaient aux sanctuaires publics une concurrence si redoutable que les philosophes en prenaient souci. *Ἴσθῶν μὴδὲ εἷς ἐν ἰδίαις οἰκίαις ἐκτῆσθω* : telle était la loi que formulait Platon (4), mais qui ne passa jamais dans la législation. Apollonios put, sans être inquiété, installer chez lui l'oratoire qui reçut l'idole exotique. Pendant plus d'un demi-siècle, elle n'eut pas d'autre abri.

La transmission héréditaire du sacerdoce était d'usage chez les Égyptiens (5) ; cette coutume s'imposait plus strictement encore à la famille qui, en pays étranger, détenait les secrets permettant le commerce avec la divinité. Démétrios, fils d'Apollonios, lui succéda. Sarapis fut satisfait de son ministère ; par un oracle nocturne qu'il

(1) I. LÉVY, p. 7 et suiv., avait d'abord admis que les grands prêtres du Sarapieion de Memphis avaient exercé des fonctions sacerdotales dans le Sarapieion alexandrin ; il abandonne cette théorie, p. 81 (*addenda et corrigenda*). Mais il reste du moins que la statue d'un des grands prêtres se dressait dans le sanctuaire d'Alexandrie. MACROBE, *Saturn.*, I, 7, 4-5, rapporte que le culte de Sarapis fut imposé aux Égyptiens par la tyrannie de Ptolémée ; il est douteux que ce témoignage tardif ait quelque valeur.

(2) PAUS., I, 18, 4.

(3) OTTO, I, p. 17 ; p. 235-236 ; II, p. 73, note 4 ; p. 175, note 4. Il indique d'ailleurs que le nombre des sanctuaires privés ne fut jamais aussi grand en Égypte qu'en Grèce. Dans son commentaire du décret de Rosette (*Recueil d'inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, I, p. 241, n. 25), LETRONNE avait conclu d'un passage de ce document, permettant par exception, semblait-il, aux particuliers d'installer chez eux les images des dieux Épiphanes, placés dans leur *ναός* (I, 52), à l'interdiction du culte privé. REVILLOUT, *Journ. Asiatique*, 1910, I, p. 258, note 1, conteste cette conclusion : « Nous avons des actes de fondation de beaucoup de chapelles à Hormerti, Bast, etc., faites par des particuliers, spécialement du temps d'Apriès et d'Amasis. La permission pouvait s'appliquer à un culte nouveau que l'on voulait vulgariser. »

(4) *Leg.*, X, 16 (p. 909 D).

(5) OTTO, I, p. 203 et suiv. Ce n'était pas le mode exclusif de recrutement pour les prêtres ; *ibid.*, p. 223.

lui délivra à sa prière, il l'autorisa à dresser sa propre statue dans le sanctuaire où il officiait. C'était moins un honneur qu'un privilège précieux : Démétrios était ainsi assuré de ne connaître point après son trépas les privations endurées par tant de pauvres morts que l'oubli frustrait des offrandes et des libations nécessaires. Placé non loin de Sarapis, il avait sa part des sacrifices ; il devait, suivant l'ancienne formule, « recevoir l'abondance de ce qui était offert en présence de ce dieu (1) ».

Le troisième prêtre, Apollonios II, fils de Démétrios, eut l'ambition de construire à Sarapis une demeure stable. Le dieu lui manifesta par un songe qu'il était d'accord avec lui et il indiqua l'endroit où devait s'élever sa résidence. Dans le récit en prose aussi bien que dans le poème, on s'est plu à rappeler que le lieu désigné avait été jusque-là une sorte de dépotoir, comme si on voulait faire éclater le contraste entre l'état ignoble où avait été laissé ce coin de terre (2) et les promesses de gloire qu'il devait désormais à la présence de Sarapis. En six mois, on y construisit un sanctuaire qui comprenait un petit temple, des autels, une salle de réunion. Apollonios n'en fit point seul les frais : des dévots qui se nommaient, semble-t-il, les thérapeutes (3), apportèrent leurs cotisations.

*
**

Si l'on s'en tient aux données que fournit cette chronique, on en conclura qu'il n'exista à Délos, avant l'année 220 environ, aucun Sarapieion. Pourtant, je ne peux considérer ce résultat comme immédiatement acquis. Notre prêtre ne nous parle que de sa chapelle. Assurément il donne à entendre que, tant qu'elle ne fut pas construite, Sarapis fut son hôte et n'eut d'autre domicile que le sien. Mais, pour justifier notre défiance, anticipons un peu sur les faits. Peu après 166, le fils ou le descendant d'Apollonios I eut un démêlé avec les Athéniens devenus maîtres de l'île ; on ferma son

(1) Cf. CAPART, *Rev. Hist. Rel.*, 1909, LIX, p. 182 et suiv. ; p. 215. — A Anaphé, le prêtre τῶν μεγίστων θεῶν Σεράπιος καὶ Ἴσιος καὶ τῶν ἄλλων τῶν παρ' αὐτοῖς est autorisé εἰκόνα γραπτὰν ἀναθέμεναι αὐτοῦ ἐν τῷ τῶν θεῶν ναῷ (IG, XII, 3, 247 ; inscription connue par une copie de Cyriaque ; elle paraît d'une époque assez ancienne).

(2) On sait que les lieux sacrés devaient être tenus avec une grande propreté ; cf. WÄCHTER, *Reinheitsvorschriften im griech. Kulte*, p. 134 et suiv.

(3) N. I, l. 43 : θεράπεις.

sanctuaire ; mais il demanda au Sénat de Rome et obtint l'autorisation de rouvrir et de desservir, comme par le passé, τὸ ἐν Δῆλοι ἱερόν Σαράπιδος (1). Un savant commentateur, qui a pris ce texte à la lettre, a jugé que les Athéniens, hostiles au culte de Sarapis, avaient voulu fermer l'unique Sarapieion de l'île (2). Or il est certain qu'à cette époque même, ils assuraient l'exercice de ce culte à Délos dans un sanctuaire public, par le ministère d'un prêtre officiel.

En 200, — je le montrerai plus loin, — les Déliens n'avaient point encore reconnu le culte égyptien. Mais, à leur défaut, des associations distinctes de celle qui se groupait autour d'Apollonios n'avaient-elles pas depuis longtemps déjà leurs établissements, à la fois églises et clubs, où l'on honorait Sarapis et les divinités associées ? On a découvert à Délos deux sanctuaires égyptiens hormis celui d'où l'on a exhumé la chronique. Malheureusement nul document similaire ne nous en apprend l'histoire. Et, reconnaissons-le sur-le-champ, nul document épigraphique, rigoureusement daté, ne nous permet d'affirmer que la fondation en soit antérieure aux dernières années du III^e siècle. L'un — le *Sarapieion B* — existait déjà en 202, s'il faut croire que l'ethnique Κιανός disparut dès la destruction de la ville de Kios (3). Nous n'avons aucun autre repère chronologique. C'est apparemment dans le *Sarapieion C* qu'une offrande, mentionnée dans un inventaire, fut consacrée en 215 (4). Tous les arguments par lesquels on tenterait de faire remonter ces deux sanctuaires à une date plus ancienne sont contestables. Ni la mention du roi Antigonos Gonatas († 239), ni celle de Bithys, général de Démétrios II de Macédoine (239-229), ne sont assurées (5). Si l'existence de l'ethnique Ἀθυμβριανός était incompatible avec celle de la ville de Nysa, il faudrait placer la dédicace où il apparaît à une date que la paléographie contredit manifestement ; et, en écartant ce critérium historique, on renonce à fixer la limite au-dessous de laquelle on ne peut descendre (6). Il reste une inscription que je n'hésite point

(1) N. 14.

(2) CURQ, *Le Sénatus-consulte de Délos*, p. 5-6.

(3) Cf. n. 28, b.

(4) *Kallistratos*, A, II, l. 89-91. Il n'est point assuré que cette offrande, faite par un ancien prêtre d'Apollon et d'Asklépios ἀπὸ τῶν γερῶν, ne se trouve pas par erreur dans cette énumération.

(5) Cf. n. 41 et 43.

(6) N. 44.

à attribuer, après examen des caractères, au début du III^e siècle, peut-être même à la fin du IV^e; elle ne nomme point Sarapis, mais seulement Isis à laquelle une femme d'Égypte consacre un autel; et on ne peut faire grand état de cette plaque dédicatoire, détachée du monument auquel elle se rapportait (1).

Il est donc possible que la chronique nous retrace intégralement les modestes origines du culte de Sarapis à Délos. Jusqu'à présent j'ai négligé une partie du récit, et non la moindre, puisque l'événement qui y est rapporté a motivé la rédaction du document tout entier, prose et vers : c'est le miracle de Sarapis. Comme nous en pouvons juger par les ruines qui subsistent, le sanctuaire élevé par Apollonios était fort mesquin. Néanmoins il porta ombrage à quelques personnes, lesquelles sont désignées seulement comme des « méchants », des ennemis du prêtre et du dieu. Deux accusateurs intentèrent au prêtre une action publique, par laquelle il encourait une amende, une peine corporelle, voire même la mort, s'il ne faut faire la part de l'exaltation dévote et de l'amplification poétique. Sarapis promet son secours. L'affaire fut jugée, comme il semble, dans le sanctuaire même (2), devant un grand concours de peuple, citoyens et étrangers. Les accusateurs furent frappés d'un quasi-mutisme; ils « bafouillèrent » de piteuse et inintelligible manière. Ainsi l'affaire tourna à leur confusion et à la plus grande gloire du dieu dont tous proclamèrent la puissance miraculeuse.

On peut reconnaître, sans trop de peine, l'arme législative à l'aide de quoi on essaya de frapper Apollonios. A Délos comme à Athènes, il était interdit apparemment d'acquérir un terrain et d'y établir un sanctuaire à des divinités étrangères sans une autorisation de l'assemblée du peuple (3). Apollonios avait dû négliger une des formalités nécessaires. Il est plus malaisé de déterminer le mobile des accusateurs. Ils étaient, paraît-il, animés d'une jalousie mauvaise (κακὸς φθόνος) (4).

(1) N. 40. Le culte d'Isis peut avoir été introduit à Délos longtemps avant celui de Sarapis, mais n'avoir été pratiqué qu'obscurément. Les témoignages font défaut.

(2) N. 1, l. 81 : ἔγρετο ναοίς πᾶσα πόλις.

(3) Sur la législation athénienne, cf. E. FOUART, *Associations religieuses*, p. 127 et suiv. Nous ne savons rien sur la législation délienne.

(4) L. 46. Le mot a été commenté par P. FOUART dans la note jointe au commentaire de l'inscription IG, XI, 1299. Selon lui, l'accusation ne fut motivée « *nullo sane erga Serapidem odio, quem universi Graeci gratia Ptolemaeorum libenter acceperunt, sed privata invidia in sacerdotem qui stipes cogendo et reditus dei augendo ditiescebat* ». Cette opinion ne me paraît point incontestable.

Comme nous l'avons vu, rien n'autorise à croire qu'il existait alors un établissement rival, lequel voulut écarter la concurrence. Le sacerdoce apollinien craignit-il qu'une notable portion des offrandes fût détournée de ses temples? L'hypothèse est possible; mais peut-être n'est-il pas besoin, quoi qu'on nous en dise, de soupçonner des motifs de bas intérêt. Dans toutes les villes grecques, les citoyens conservateurs répugnèrent à l'introduction des cultes nouveaux. On admet que l'influence des Ptolémées ouvrit, si je puis dire, une route royale à Sarapis. J'ai cherché en vain la moindre preuve qu'à Délos cette influence se soit exercée dans ce sens. A la fin du III^e siècle, la renommée du dieu était déjà éclatante. Selon Maïstas, l'auteur de notre poème, l'Égypte et la Grèce retentissaient du bruit des merveilles accomplies par lui. Mais la majorité des Déliens, attachée à cette religion d'Apollon qui avait illustré leur terre, dut être pendant longtemps rebelle à son prestige. Toutefois la résistance ne fut sans doute ni unanime ni opiniâtre: dès l'année 215, un ancien prêtre d'Apollon et d'Asklépios déposera son offrande dans un sanctuaire de Sarapis (1). D'autre part la population cosmopolite avait déjà envahi l'île sainte (2); si elle n'avait nul droit politique, peut-être disposait-elle du moins de quelque influence. L'attaque dirigée contre Apollonios apparaît donc comme un dernier effort de réaction. Sarapis ne rencontrait plus que des adversaires incertains; il lui suffit d'un miracle assez mesquin pour leur imposer silence. Les dieux eux-mêmes ne prodiguent pas leurs forces en vain (3).

L'action de grâces rendue par Apollonios et ses ouailles après leur victoire fut gravée sur une colonne de marbre. Si j'ai correctement interprété ce document, il enregistre le triomphe définitif de Sarapis et marque un moment décisif dans l'histoire de son culte à Délos. Désormais ce culte se développera avec vigueur et la reconnaissance officielle ne fera qu'en confirmer le succès.

(1) Ci-dessus, p. 250 et note 4.

(2) Cf. *DCA*, p. 11 et suiv.

(3) Le miracle est fait pour manifester la puissance du dieu; il convainc les incrédules et raffermis les croyants. Cf. *Apul.*, X, 13: après que Lucius, recouvrant sa forme première, d'âne est redevenu homme, *populi mirantur, religiosi venerantur tam evidentem maximam numinis potentiam*. On rapprochera n. 1, l. 90-91: *ἄπας δ'ἄρα λάος ἐκείνῳ | σὴν ἀρετὴν θαύμησεν ἐν ἡματι*.

2° LES ASSOCIATIONS

A partir de l'année 220, qu'il faut prendre comme une date approximative, nous constatons l'existence d'un certain nombre d'associations qui invoquent les divinités égyptiennes. Mais le détail de leur organisation nous échappe en grande partie, et nous n'apercevons même pas distinctement de quelle manière il les faut répartir entre les divers sanctuaires dont les ruines ont été mises au jour.

Dans le Sarapieion d'Apollonios, les fidèles se désignent comme οἱ θεραπεύοντες ἐν τῷ ἱερῷ τούτῳ ou οἱ θεραπευταί (1), sans joindre à cette dernière appellation le nom générique d'une association. Ils se cotisent pour élever un monument dédicatoire ou pour aménager le sanctuaire (2). Vingt d'entre eux sont énumérés dans une inscription (3); on compte une femme dans leur nombre. Il est notable que l'un d'eux, Διονύσιος Νουμηγίου (Κασσανδρεύς), soit archithiasite de la confrérie des *Énatistes* que nous rencontrerons plus loin. Ici toute indication d'une hiérarchie stable fait défaut; mais l'un des membres est délégué temporairement pour surveiller l'exécution de l'œuvre entreprise à frais communs.

Les inscriptions découvertes dans le *Sarapieion B* mentionnent plusieurs associations :

Le κοινὸν τῶν δεκαδιστῶν καὶ δεκαδιστριῶν, lequel, comme le nom l'indique, devait célébrer une fête le dixième jour du mois (4). Il ne nous est connu que par une dédicace adressée à Sarapis, Isis, Anoubis; il comprend seize membres, neuf hommes et sept femmes (5). L'un seulement porte un patronymique; mais il ne semble point qu'on en puisse rien conclure sur leur qualité. A leur tête est un συναγωγεὺς.

Le κοινὸν τῶν ἐνατιστῶν, dont la fête tombait le neuvième jour du mois, fait deux dédicaces, l'une à Sarapis, Isis, Anoubis, l'autre à Isis seule (6). Il comprend vingt-quatre membres, tous de sexe

(1) N. 2, b et n. 3; cf. n. 1, l. 43 (θεραπεῖς).

(2) N. 2, b et c. Le mot σύναδος ne sert point encore à désigner leur association.

(3) N. 2, a.

(4) N. 25.

(5) Un inventaire athénien mentionne une offrande faite par une femme Χαριγνώ et par les συνθιαστίδες (variante ad Kallistratos, A, II, l. 122).

(6) N. 26 et 27.

masculin ; en outre un ἀρχιθιασίτης qui les préside et un γραμματεὺς ; ce dernier appartenait à l'association des mélanéphores et mentionne expressément ce titre.

On ne peut guère douter que les trois associations qui suivent se soient formées au temps où l'exercice du culte devait être assuré par l'initiative privée. Mais, comme il semble, elles ne nous apparaissent guère qu'adaptées déjà au régime nouveau qu'avait dû inaugurer la reconnaissance officielle de la religion égyptienne (1). Ces trois confréries sont le κοινὸν τῶν θεραπευτῶν, le κοινὸν τῶν μελανηφόρων, le θίασος ὁ τῶν Σαραπιαστῶν ; elles s'unissent pour rendre hommage à un personnage qui nous est connu par ailleurs comme un prêtre et comme un Délien (2), apparemment un fonctionnaire officiel. Les Sarapiastes disparurent de bonne heure ; du moins sait-on que leurs réunions étaient présidées par un συναγωγεὺς (3). L'association des thérapeutes et celle des mélanéphores, connue alors comme une σύνοδος, subsistent encore sous la domination athénienne. Leur organisation nous demeure entièrement inconnue (4). L'abondance des offrandes que le κοινὸν τῶν θεραπευτῶν consacra, permet de croire qu'il eut, dès l'époque de l'indépendance, une importance considérable (5).

Il faut rattacher encore au même Sarapieion un monument qui mentionne des éranistes dévoués au culte de Sarapis, Isis et Anoubis (6). Ils ont daté leur dédicace par le nom d'un archonte délien, Diogénès (196) ; ils ont à leur tête un ἐρανίστης qui est en même temps prêtre. Son nom, Δάμπρων, se rencontre à Délos. Je doute qu'à cette époque il s'agisse déjà d'un ministre officiel de Sarapis ;

(1) Dans *Kallistratos*, *A*, II, l. 155-156, il est question du κοινὸν τῶν θεραπευτῶν συμβαλομένων εἰς τὰς θυσίας καὶ τὰς σπονδὰς. Mais, à ce qu'il semble, l'association ne cessa point de participer aux frais du culte, alors même qu'il avait été officiellement reconnu.

(2) N. 21.

(3) *Kallistratos* *A*, II, l. 88-89 ; cf. *IG*, XI, 1307, l. 7-8 (ci-dessus, p. 209) et n. 46 (?). *FERGUSON*, *Hell. Athens*, p. 358 écrit : « After 137/6 B. C. [époque où il place la reconnaissance officielle du culte], all the Delians were in a sense Serapiastae and, accordingly, the special thiasus disappeared. » Peut-être doit-on conserver cette hypothèse en remplaçant « après 137/6 » par « au début du II^e siècle ».

(4) Les mélanéphores ne sont point mentionnés à l'époque de l'indépendance, hormis dans le n. 21. Je reviendrai sur cette association dans la deuxième et la troisième section de cette étude.

(5) Cf. *Kallistratos*, *A*, II, l. 67 et suiv.

(6) N. 20.

mais il est vraisemblable que l'influence délienne prévalait dans cette association.

Parmi les inscriptions qui ont été mises au jour dans le *Sarapieion C* et qui appartiennent au temps de l'indépendance, deux mentionnent des θεραπευταί (1); ils se qualifient comme οἱ ταττόμενοι ὑπὸ τὸν δεῖνα ou τοὺς δεῖνα; malheureusement les deux textes sont si mutilés qu'on ne peut déterminer s'ils reconnaissent ainsi l'autorité d'un souverain, d'un chef militaire ou simplement d'un président de collège. En un cas, ils ont formé une association assez cohérente pour rendre un décret et préposer un de ses membres à l'exécution de sa décision.

Dans deux dédicaces figurent des fidèles qui se sont cotisés pour subvenir aux frais du culte, οἱ συμβαλόμενοι ou οἱ συμβαλόμενοι εἰς τὸν βωμόν (2); mais l'usage des collectés survécut à l'institution du culte public et Καλόδικος, le prêtre que nomme l'une des dédicaces, peut appartenir déjà au sacerdoce officiel.

D'après les données incomplètes que nous possédons, on peut supposer que le succès judiciaire d'Apollonios ne profita point seulement au sanctuaire qu'il desservait. Divers lieux de culte ou de réunion furent fondés par les dévots de Sarapis, enhardis. Ceux qui les fréquentaient se désignaient le plus généralement sous le nom de *therapeutes*; ils se répartissaient en outre en confréries diverses; mais la participation à l'une n'excluait point nécessairement l'adhésion à l'autre. La direction spirituelle du prêtre égyptien n'était sans doute point acceptée par tous; du moins apercevons-nous que l'intervention officielle acheva de constituer une église distincte.

3° LE CULTE PUBLIC

Vers 180, un Sarapieion et un Isieion sont entretenus par les soins des hiéropes; les offrandes recueillies dans le tronc du Sarapieion entrent dans la caisse sacrée (3). M. Homolle avait déjà signalé qu'à côté des néocores d'Apollon, d'Artémis ἐν νήσωι et d'Asklépios, un néocore de Sarapis, appointé au même titre, fut

(1) N. 41 et 42.

(2) N. 45 et 45 bis.

(3) Voir les extraits des actes des hiéropes cités ci-dessus, p. 207-208.

créé « à la fin du III^e siècle ou au commencement du second » (1). On a retrouvé deux fragments du décret qui paraît avoir ordonné cette création (2); il est daté de 181. Avant cette date, les Déliens devaient déjà avoir la haute main sur la conservation des offrandes faites aux divinités égyptiennes : un inventaire, qui enregistre des dons reçus sous l'archontat d'Ariston (183), a tous les caractères d'une pièce officielle (3). A défaut d'une année précisément déterminée, la concordance des indices établit qu'entre 190 et 180, les Déliens, peut-être inquiets de la vogue rapide du nouveau culte et impuissants à en arrêter l'expansion, l'annexèrent, en partie du moins, à la religion d'État.

J'ai admis que les trois sanctuaires égyptiens, découverts à Délos, avaient été tous, à l'origine, des établissements privés. Celui qu'avait fondé Apollonios conservait encore en 166 son autonomie et la famille sacerdotale d'origine égyptienne y exerçait son ministère (4). Qu'advint-il des deux autres ?

Les actes administratifs ne nous donnent que des renseignements insuffisants sur le Sarapieion et l'Isieion dont les hiéropes avaient la charge. Les deux noms ne s'appliquent apparemment qu'à deux temples ou chapelles et non point à un ensemble complexe de bâtiments. Il est possible, mais non point assuré, que les deux temples aient été réunis dans un même péribole. A l'un et à l'autre est attenant un *σάκος*; en outre, près du Sarapieion s'élève un petit portique qui servait sans doute aux besoins du culte. Nous n'en savons pas davantage. Comme il arrive si souvent à Délos, il paraît impossible tout d'abord de rapprocher avec quelque certitude les dénominations que les « archives de l'intendance » nous font connaître, des constructions dont on a exhumé les restes. Mais, par un détour, on arrive à une identification plausible.

Il est acquis depuis longtemps que le *Sarapieion C* fut sanctuaire officiel à la fin du II^e siècle. La plupart des monuments qui le décoraient ne sont point antérieurs à l'année 140 environ (5);

(1) *BCH*, XIV, p. 486.

(2) N. 215.

(3) Ci-dessus, p. 210.

(4) Cf. *BCH*, XXXVII, p. 318 et suiv., et ci-dessous, section III.

(5) Seul le temple de la cour (ci-dessus, p. 55-56) est de beaucoup antérieur à cette date; le temple d'Isis peut remonter jusqu'à 150 (*ibid.*, p. 62).

néanmoins, contrairement à l'opinion soutenue par M. Ferguson, il n'a pas été fondé à une époque aussi tardive (1). J'ai pu grouper un certain nombre d'inscriptions qui en proviennent et qui sont, à n'en point douter, antérieures à 166 (2). Or, certaines de ces inscriptions n'ont point seulement l'intérêt d'attester l'antiquité assez haute du sanctuaire : elles permettent encore de croire que, de bonne heure, il perdit son caractère privé. Ce sont des inventaires, mutilés, dont l'un — auquel j'ai déjà fait allusion (3) — a dû être rédigé en 182 ; ils recensent des offrandes que l'on retrouve postérieurement dans les actes athéniens avec cette mention : « *Offrandes transportées du Sarapieion dans le temple d'Artémis* ». On admettra sans doute que ce Sarapieion, dont le trésor passe aux mains des Athéniens, était le sanctuaire public de l'indépendance.

Examinons d'autre part l'inventaire officiel rédigé en 156/5, dix années seulement après l'annexion ; il énumère les objets conservés ἐν τῷ Σαραπιείῳ, ἐν τῷ τῆς Ἰσιδος ναῶι, ἐν τῷ τοῦ Ἀνούβιδος ναῶι, ἐν τῷ παστοφορίῳ, ἐν τῷ στοῦ τῷ κἄτω, ἐν τῷ ἐξέδρῳ, ἐν τῷ δρόμῳ ; puis, non sans désordre parce que l'ordre chronologique se combine avec l'ordre topographique, les temples de Sarapis, d'Isis, d'Anoubis sont, de nouveau et à plusieurs reprises, mentionnés (4). Il en ressort clairement que tous ces édifices étaient groupés et appartenaient à un même téménos. Donc, en 156/5, le sanctuaire égyptien que desservait les prêtres officiels d'Athènes, comprenait des bâtiments multiples, disposés sur un assez vaste terrain. Si l'on veut bien jeter les yeux sur les plans du *Sarapieion B* et du *Sarapieion C*, on se convaincra que le dernier seul est d'une suffisante étendue pour être pris en considération. Sans doute, les constructions anciennes ont disparu sous les constructions récentes ; mais les inventaires suppléent à leur défaut. Celui de 145/4 reproduit, pour la partie la plus ancienne, l'acte de 156/5 et s'applique par conséquent au même sanctuaire. Peu après, nous rencontrons

(1) Cette opinion, exposée par M. FERGUSON dans *Klio*, VII, p. 226, a été maintenue par lui, *ibid.*, IX, p. 332, et dans *Hell. Athens*, p. 357, note 2. La découverte de deux autres sanctuaires égyptiens n'y apporte aucun appui.

(2) N. 47-70 ; en outre, les inventaires reproduits ci-dessus, p. 209 et suiv. L'hypothèse d'un transfert de monuments d'un sanctuaire dans un autre me semble inadmissible : on déplace de petits objets votifs, non de lourdes bases.

(3) Ci-dessus, p. 256 et note 3.

(4) *Ibid.*, p. 226-227.

des dédicaces datées avec précision. Ainsi on arrive sans effort de l'époque de l'indépendance à la fin du II^e siècle.

Je considère donc comme établi qu'un seul et même sanctuaire, souvent remanié (1), servit au culte public avant et après 166; c'est notre *Sarapieion C* : il enfermaient les temples désignés comme *Sarapieion* et *Isieion* dans les actes des hiéropes. Le petit *Sarapieion B* dut rester le lieu de réunion de quelques associations; la coexistence d'une religion officielle et d'associations particulières ne se rencontre pas seulement à Délos, mais encore à Athènes et à Rhodes (2). D'ailleurs, la plupart des confréries de Délos paraissent avoir reconnu l'autorité d'un prêtre unique (3).

Nous arrivons à l'obscur question du sacerdoce. Dans la rubrique de certaines offrandes, consacrées sans nul doute avant 166, mais connues seulement par des inventaires athéniens, figure l'indication : ἐπὶ ἱερέως τοῦ δεῖνα. Voici les noms de ces prêtres et, en regard, l'énumération des donateurs, qui sont tantôt des fidèles associés en groupe, tantôt des individus isolés (4).

PRÊTRES	OFFRANDES FAITES PAR :
Ἀριστόνομος	οἱ συμβαλόμενοι
Ἀρκέων	τὸ κοινὸν τῶν θεραπευτῶν
Σάτυρος	<i>id.</i>
Τέλλης	<i>id.</i>
Οἴκων	<i>id.</i>
Σωτίων Σωτίωνος	<i>id.</i>
Ἀριστόβουλος	<i>id.</i>
Ἀριστόνομος	<i>id.</i>
Οἴκων Διδύμου	Ποσίδεος Ἡρακλεώτης
Ἀριστόβουλος Ἀριστοβούλου	τὸ κοινὸν τῶν θεραπευτῶν
Ἀρχίας Ἐμμενίδου	<i>id.</i>
Κτησικλῆς Ἀντιγόνου	Φίλων Μητροδώρου Μασσαλιήτης
Ἴππων	Νικάνωρ

(1) Ci-dessus, p. 53 et suiv.

(2) Rusch, p. 6 et p. 64.

(3) La dédicace n. 21 semble le prouver.

(4) *Kallistratos*, A, II, l. 61; 67-68; 69-70; 70-71; 72-74; 75-76; 79-81; 84-86; 86-87; 93-95; 95-96; 109-111; 136-137.

A ces personnages, il en faut ajouter deux autres :

Καλόδικος, sous la prêtrise duquel les *συμβαλλόμενοι* font une dédicace à Sarapis et à Dionysos (1) ;

Κινέας Ἀγοράλλου, honoré par les thérapeutes, les Sarapiastes, les mélanéphores, et connu comme prêtre par deux dédicaces (2).

Aucun des prêtres ne peut être identifié d'une manière certaine avec un Délien connu ; il n'en est pas moins assuré — l'onomas-tique en fait foi — qu'ils sont tous Déliens. Leurs noms changent à l'ordinaire avec chaque offrande ; il est donc vraisemblable qu'ils étaient annuellement renouvelés. Ils n'étaient pas les prêtres d'une association particulière, puisque le même *Ἀριστόνομος* est mentionné à l'occasion d'une offrande faite par le *κοινόν* des thérapeutes et d'une autre, due à des dévots qui sont désignés seulement comme οἱ *συμβαλλόμενοι*. On croira volontiers qu'ils recevaient une investiture officielle, sans qu'on puisse préciser le mode de désignation dont on usait pour les recruter.

Le néocore assistait le prêtre (3) ; il était choisi par le sort entre tous les citoyens, à ce qu'il semble ; ce n'était donc point un personnage subalterne. Il touchait une indemnité annuelle de 120 drachmes et prélevait en outre une part fixée sur les sacrifices. M. Homolle admet encore l'existence d'un esclave public (*ὑπηρέτης*) attaché au sanctuaire de Sarapis (4) ; mais aucun document ne l'atteste expressément.

Le sanctuaire relevait de l'administration des hiéropes ; ils y faisaient effectuer les réparations nécessaires : le produit du tronc est versé entre leurs mains (5). En 179, cette recette était de 15 drachmes, chiffre atteint seulement par le tronc d'Apollon, alors que celui d'Asklépios ne donnait que 3 drachmes et une obole et demie, celui d'Artémis *ἐν νήσῳ*, 1 drachme et 2 oboles, celui d'Aphrodite, 3 oboles. Les divinités égyptiennes avaient une nombreuse clientèle et les offrandes s'accumulaient dans leurs temples (6). Le trésor avait dû être déjà constitué au temps où les fidèles seuls

(1) N. 45.

(2) N. 21-24.

(3) Sur le néocore, cf. n. 215 et les extraits des actes des hiéropes, ci-dessus, p. 207.

(4) XIV, p. 481 et note 1.

(5) Ci-dessus, p. 255.

(6) Toutes les offrandes transportées du Sarapieion dans le temple d'Artémis peuvent être regardées comme datant de l'indépendance (*Kallistratos, A, II, l. 59-142*).

faisaient les frais du culte. Plus tard, la conservation en fut sans doute assurée par les hiéropes; mais ce point est douteux, car les actes authentiques de ces magistrats n'en font point mention, et on ne peut savoir si les inventaires spéciaux, dont on a retrouvé les débris dans le *Sarapieion C*, ont été rédigés par leurs soins.

Au moment où les Athéniens recouvrèrent Délos (166), le statut des cultes égyptiens était donc le suivant :

Un sanctuaire public (*Sarapieion C*) était desservi par un prêtre et un néocore, l'un et l'autre fonctionnaires officiels. Les fidèles ont conservé la coutume de se grouper en confréries : quelques-unes de ces confréries paraissent avoir gardé, pendant un temps au moins, l'ancien local où elles se réunissaient (*Sarapieion B*); mais elles ne se tiennent point à l'écart du sanctuaire public et y déposent des offrandes régulières; elles n'ont d'autre prêtre que celui qui y est attaché.

Par contre, les descendants d'Apollonios demeurèrent, par droit héréditaire, les ministres à vie de la chapelle qu'il avait fondée (*Sarapieion A*). A une époque indéterminée, la famille égyptienne prit la nationalité délienne. Ce fut peut-être une mesure de prudence par quoi elle s'assura le paisible exercice de son culte à côté du culte officiel. L'existence simultanée d'un double sacerdoce de Sarapis doit être admise si l'on veut comprendre les événements qui suivirent l'annexion de 166.

LES CULTES ÉGYPTIENS A L'ÉPOQUE ATHÉNIENNE

(Après 166)

I° LES SANCTUAIRES PRIVÉS

Quand les Athéniens s'installèrent à Délos, tous les sanctuaires publics de l'île devinrent leur propriété. Le sanctuaire égyptien n'en fut point excepté. Dès les premières années de l'occupation, l'inventaire des objets mobiliers et des ex-voto qui y étaient contenus fut dressé par les magistrats, successeurs des hiéropes. Leurs actes, qui nous ont été en partie conservés, sont une précieuse source d'information. Mais avant de tirer parti de ces documents et de nos dédicaces, il faut rapporter un débat qui s'émut vers ce temps et qui fut tranché par l'arbitrage romain (1).

En 167/6, le *Sarapieion A* avait pour ministre un Démétrios ; il était Délien. Deux dédicaces, découvertes dans les ruines, mentionnent un prêtre Δημήτριος ὁ καὶ Τελεσσαρχίδης Δήλιος (2), qu'il faut apparemment identifier avec notre personnage : descendant d'Apollonios I l'Égyptien (3), il avait pris, sans doute en acquérant une nationalité nouvelle, le nom de Τελεσσαρχίδης si fréquent dans l'onomastique délienne. Il tombait sous l'arrêt d'expulsion que le Sénat romain, à la requête d'Athènes, prononça contre les anciens maîtres de l'île ; mais il fut du petit nombre de ceux qui, pour quelque raison, y échappèrent et qui, perdant leur ethnique propre, devinrent officiellement des Πηλαιῖς (4). Pourtant on l'inquiéta : les colons athéniens lui cherchèrent noise et l'épimélète de Délos

(1) N. 14 ; cf. *BCH*, XXXVII, p. 310 et suiv.

(2) N. 15 et 15 bis.

(3) Je ne sais s'il était fils d'Apollonios II.

(4) Cf. *DCA*, p. 16 et suiv.

ordonna la fermeture du Sarapieion. Mais Démétrios avait su se ménager à Rome quelque appui (1); il obtint du Sénat une décision favorable à sa cause; les autorités athéniennes ne purent que l'enregistrer et rapporter les mesures précédemment prises.

Le sénatus-consulte fut rendu au plus tôt au début de 164, ce qui démontre clairement que Démétrios n'était pas un prêtre annuel et officiel, — le dernier des Déliens qui auraient rempli cet office. Comment, en effet, aurait-il pu faire valoir un prétendu droit à continuer l'exercice de son sacerdoce alors que son temps était déjà révolu? Par contre, sa protestation était fondée si l'on avait fermé un sanctuaire privé dont il était, par droit héréditaire, le desservant perpétuel.

Les Athéniens avaient jugé sans doute que la chapelle faisait au temple officiel une concurrence inutile. Ils durent en tolérer l'existence; mais peut-être surent-ils, par des moyens indirects, en empêcher le développement sans violer d'une manière ouverte l'autorité de Rome. Le *Sarapieion A*, sauvegardé par les puissances du ciel et de la terre, prospéra peu. Non loin de la colonne qui célébrait le miracle de Sarapis, on dressa une stèle qui commémorait l'intervention bienfaisante du Sénat; un cippe en marbre fut consacré à Rome divinisée (2). Mais de rares dédicaces paraissent appartenir à une époque postérieure à 166 (3). Un prêtre, *Δημήτριος Δημητρίου*, peut être le fils de *Δημήτριος ὁ καὶ Τελεσσαρχίδης*; puis l'obscurité se fait sur la famille sacerdotale. Le rite égyptien devait être conservé avec piété alors même que les prêtres avaient renié leur origine: en effet un ministre-assistant, qui figure dans plusieurs inscriptions, vient de Kasion, près de Pelouse (4). Il est possible que le sanctuaire n'ait point été abandonné avant les années néfastes qui ruinèrent Délos (5); mais ce n'était plus alors qu'un lieu de culte sans gloire et sans histoire.

(1) L. Granius P. f., que nomment les dédicaces n. 16 et 16 bis, sans doute contemporaines, joua peut-être quelque rôle dans l'affaire.

(2) N. 29.

(3) Voir les commentaires des n. 15-18.

(4) N. 15 et 15 bis; 16 et 16 bis.

(5) L'état des ruines permet de conclure à l'abandon, non à la destruction du sanctuaire. Lorsqu'il fut en partie bouleversé par l'aménagement d'un canal, on prit le soin d'y faire les transformations nécessaires, bien que, dans ce même canal, des marbres aient été réemployés, qui provenaient sans doute des parties démolies (ci-dessus, p. 22). La date d'installation du canal ne peut être établie.

Nous sommes plus mal instruits encore des destinées du *Sarapieion B* : aucun des textes qu'on y a mis au jour ne peut être rapporté aux temps de la domination athénienne. Il me paraît peu vraisemblable que ces constructions soient demeurées inoccupées pendant la période même où la population de Délos, sans cesse accrue, cherchait en tous les points de l'île des emplacements disponibles (1). Rien, d'autre part, n'indique que des remaniements postérieurs en modifièrent la destination primitive. Elles restèrent sans doute la propriété et le siège de quelques associations placées sous le patronage des dieux égyptiens ; mais on cessa d'y élever des monuments votifs. En fait, le sanctuaire officiel, qui recevait seul le tribut des nouveaux hommages, est le seul sur lequel les renseignements ne nous font point défaut dans la seconde partie du II^e siècle et au début du I^{er}.

2^o LE SANCTUAIRE OFFICIEL

Les relations d'Athènes avec les Ptolémées, à l'époque qui nous occupe, ne paraissent pas avoir été toujours cordiales. M. Ferguson remarque que les *Ptolemaieia*, célébrées avec grande pompe vers 150, ne sont plus mentionnées ensuite avant l'année 103 (2). Il estime que l'attitude de Ptolémée VIII Évergète II (146-117), favorable aux Égyptiens de race, hostile aux Grecs d'Alexandrie, lui aliéna les sentiments de tous les Hellènes, surtout des Athéniens ; l'entente n'aurait repris que sous Ptolémée X Sôter II. C'est une conjecture plausible ; mais il faut reconnaître que ces vicissitudes n'influèrent en rien sur la prospérité du culte égyptien dans la Délos athénienne. Constatons une fois encore que la vogue de ce culte était indépendante des sympathies politiques.

Les inventaires nous apprennent que, peu après l'occupation, une grande partie des offrandes du *Sarapieion* furent transférées dans le temple d'Artémis (3). Il y a apparence que le sanctuaire en était encombré ; cette mesure d'ordre ne visait point à le dépouiller de

(1) Cf. *DCA*, p. 310-311.

(2) *Klio*, VIII, p. 338 et suiv.

(3) *Kallistratos*, *A*, II, l. 59.

ses richesses (1). Les dons qui furent faits dans les années suivantes y entrèrent normalement et furent enregistrés par les prêtres de Sarapis; deux de ces dons, antérieurs, comme il semble, à 160, sont dus au peuple et au Sénat d'Athènes (2); et, parmi les dévots de nationalités diverses, figurent deux Athéniens. Si l'on compare l'inventaire de Kallistratos (156/5) et celui de Métrophanès (146/5), on admirera l'accroissement rapide du trésor sacré dans une période de dix ans (3). Pour l'année même 146/5, on a mentionné à part les offrandes consacrées dans divers sanctuaires, ceux d'Apollon, d'Artémis, d'Eileithyia, de Sarapis, de Déméter et Koré (4). Le Sarapieion est fort bien partagé; il reçut deux objets en or, une dizaine d'objets en argent, dont quelques-uns d'un poids et d'une valeur assez considérables. Seul le temple d'Apollon l'emporte.

A peu près vers le temps où les inventaires nous manquent, les inscriptions dédicatoires se multiplient; on en a trouvé ci-dessus la liste chronologique. La plupart commémorent la consécration d'une statue ou d'un ex-voto. Mais des constructions nouvelles modifièrent entièrement l'aspect du sanctuaire; je les énumère ici d'après les textes épigraphiques:

Vers 150 (?), temple dédié à Isis par le peuple athénien (n. 74); la statue de la déesse n'y sera installée qu'en 128/7 (n. 86).

En 136/5, grande base ou autel dédié par Diogénès d'Alabanda (n. 75).

En 135/4, chapelle dédiée par le peuple athénien à Sarapis, Isis, Anoubis (n. 76).

En 130/29, chapelle dédiée par le peuple athénien à Anoubis (n. 80); la mosaïque est offerte par Démétrios de Sidon (n. 81).

En 129/8, grande base supportant les statues de plusieurs membres d'une même famille d'Alexandrie (n. 85).

En 126/5, *mégaron* dédié par le prêtre Athénagoras de Melité (n. 90).

(1) Il est plus difficile de déterminer pourquoi les portes de l'Isicieion se trouvent dans le Thesmophorion; *ibid.*, I, l. 79-80. Je n'en propose aucune explication.

(2) *Ibid.*, B, I, l. 43-45 (avec la variante).

(3) Ci-dessus, p. 230 et suiv.

(4) Le passage relatif au Sarapieion est reproduit ci-dessus, p. 236; pour les autres sanctuaires, cf. *DCA*, appendice II, n. XXV (*Métrophanès*).

En 126/5 (?), pylônes et portes dédiés par la famille de ce prêtre (n. 94).

En 124/3, grand autel orné de guirlandes et de bucranes, dédié par le prêtre Démétrios de Marathon (n. 97).

En 118/7, exèdres dédiées par le prêtre Staséas de Kolonos (n. 108).

En 117/6, voûtes, autels et escalier (ἀνάβασις) dédiés par le prêtre Hipponikos de Phlyées (n. 112).

En 116/5, fontaine dédiée par le prêtre Dionysios de Sphettos (n. 113).

En 112/1, grand autel circulaire dédié à Sarapis par Léonidès de Melité (n. 126).

En 112/1 (?), *pastophorion* dédié par deux Romains; Théophile d'Antioche fait les frais de l'enduit des murs, de la peinture du toit et des portes ainsi que de divers travaux (n. 130-132).

En 112/1, portique (?) construit par souscription (n. 132 et 133).

En 110/109, *naos* dédié à Isis Némésis par le prêtre Sosion d'Oiné (n. 138).

En 109/8, pylône et dallage dédiés par le prêtre Dionysios (n. 144).

En 107/6 (?), dallage et barrières, dédiés par le Romain P. Laelius L. f. (n. 146).

En 94/3 (?), portique (?) dédié par le prêtre Kallias d'Ioné (n. 160).

En 94/3 (?), construction élevée ou réparée par souscription (n. 168).

Même époque, construction dédiée par le peuple athénien (n. 172).

Même époque, autels, dallage, sphinx, horloge dédiés par un mélanéphore (n. 173).

Même époque, constructions élevées ou réparées par souscription, entre autres un *hydreion* (n. 175-178).

Cette liste, déjà si longue, ne donne point l'énumération complète de tous les monuments importants qui furent élevés durant une période d'environ cinquante ans. Il faut tenir compte non seulement des inscriptions perdues, mais encore de celles qui ont été gravées sur de simples plaques de marbre, peut-être encadrées dans des constructions plus importantes; je n'ai pu en faire état que lorsque le texte mentionnait expressément la nature de la construction.

J'ai déjà indiqué, d'après les inventaires de 157/6 et 156/5, que le sanctuaire égyptien comprenait dès cette époque des bâtiments multiples, petits temples de Sarapis, d'Isis, d'Anoubis, *dromos*, portique dit ἡ στοὰ ἢ κάρτω (1). Peut-être occupait-il à peu près toute la superficie que nous lui connaissons maintenant. Mais on a vu, dans la description du *Sarapieion C*, que nous sommes inhabiles à en dénommer exactement la plupart des chapelles, édicules ou dépendances (2). L'examen des ruines ne nous a point permis de distinguer les états successifs du sanctuaire. Du moins avons-nous pu fixer ici et là quelques dates et observer maints remaniements qui attestent la continuité du travail d'aménagement. Le peuple athénien y donnait ses soins, et les prêtres, délégués officiels du peuple, en étaient les artisans actifs. Mais le zèle individuel ou collectif des fidèles n'avait pas tari parce que le culte égyptien était entré dans la religion publique ; pour acquitter une dette de reconnaissance ou se ménager une protection efficace, ils collaborèrent activement, comme par le passé, à embellir la demeure divine. Il faut avouer d'ailleurs que les divers édifices qui furent alors élevés sont d'une construction sommaire et d'une exécution négligée, soit que la parcimonie se soit alliée à la dévotion, soit que la majorité des donateurs aient dû mesurer leur générosité à la médiocrité de leurs ressources.

3° ORGANISATION DU CULTE

L'organisation du culte ne nous est connue que d'une manière superficielle. On sait les noms de personnages, hommes et femmes, qui ont rempli des offices religieux au service des divinités égyptiennes (3) ; on sait moins en quoi ces offices ont consisté : le nom de la fonction n'éclaire qu'insuffisamment la fonction même.

La prééminence est assurée au prêtre, appelé toujours prêtre de Sarapis : c'est un personnage officiel, envoyé par la métropole, choisi parmi les Athéniens de qualité. Il est annuel. De 136/5 à 110/109, le recrutement fut fait selon l'ordre officiel des tribus sans qu'on

(1) Ci-dessus, p. 226.

(2) *Ibid.*, p. 48 et suiv.

(3) Voir le tableau à la fin de cette section.

puisse déterminer la raison de cette mesure (1). Comme leurs collègues qui desservent les divers sanctuaires de Délos, les prêtres de Sarapis ont le soin d'offrir les sacrifices solennels : τὰς θυσίας τὰς καθηκούσας ὑπὲρ τε τῆς βουλῆς καὶ τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων καὶ παίδων καὶ γυναικῶν καὶ τοῦ δήμου τοῦ Ῥωμαίων καὶ τῶν κατοικούντων Ἀθηναίων τῶν ἐν Δῆλῳ (2). Ils ont des fonctions administratives : la garde des offrandes consacrées durant l'année leur est confiée ; au sortir de charge, ils en font remise aux magistrats préposés à la conservation des richesses sacrées (3). A. Rusch remarque avec raison qu'ils ne devaient pas professer une dévotion trop stricte aux divinités égyptiennes, puisque, après avoir rempli leur ministère, plusieurs d'entre eux passent au service d'Artémis, d'Apollon ou des Dioskures (4). Il est bien assuré que ces prêtres-fonctionnaires étaient étrangers à tout fanatisme ; mais quelques-uns paraissent avoir été assez profondément pénétrés par la religion égyptienne : tel ce Sosion qui dédie une chapelle et une statue à Isis Némésis et qui honore l'Isis de Taposiris (5). Le bon accord du prêtre et des associations pieuses se marque par les monuments que celles-ci élèvent en son honneur (6).

Le rituel du culte journalier était complexe et absorbant (7). En Égypte, à chaque sanctuaire principal était attaché un corps complexe de ministres qui se relayaient (8). Dans les succursales grecques qui avaient obtenu la reconnaissance officielle, le prêtre, citoyen notable, est avant tout le représentant de l'État ; les soins multiples du service divin devaient être laissés à d'autres. Quand Délos était indépendante, le néocore jouait un rôle dans l'oblation des sacrifices (9). Il n'apparaît plus après 166 ; mais les textes épigraphiques mentionnent parfois, après le prêtre, le cleidouque, le zacore, la

(1) N. 73 ; cf. *DCA*, appendice I, section I.

(2) MICHEL, *Recueil*, suppl., n. 1531, l. 3 et suiv.

(3) Cf. *DCA*, p. 203-204.

(4) RUSCH, p. 49.

(5) N. 138-140 ; 142.

(6) N. 95 ; 98 ; 105 ; 115. Par contre un monument est dédié par un prêtre aux divinités égyptiennes καὶ μελανηφόροις καὶ θεραπευταῖς (n. 160).

(7) Cf. MORET, *Le Rituel du culte divin journalier en Égypte* (*Annales du Musée Guinet*, 1902).

(8) OTTO, I, p. 24-25. La division en tribus des prêtres égyptiens avait pratiquement pour objet de permettre un roulement entre les divers prêtres attachés à un même sanctuaire ; souvent ils se relayaient de mois en mois.

(9) Ci-dessus, p. 259.

canéphore (1). Il est possible que ces divers offices n'aient point tous été créés dès 166. Nous savons mal comment, à la même époque, Sarapis et Isis étaient desservis dans la métropole (2). A Délos, la plus ancienne mention de la canéphore date de 117/6 (3); le cleidouque et le zacore figurent pour la première fois, à notre connaissance, dans une dédicace de 111/0 (4). J'hésite à attribuer au seul hasard l'absence de ces personnages dans les documents antérieurs. On croira tout au moins que leur importance grandit avec le temps.

Le cleidouque est toujours Athénien et de bonne famille. Dans le culte égyptien, un ministre de ce nom ne se rencontre qu'à Délos et peut-être à Athènes. « Quand un édifice renfermait des trésors, dit M. Lafaye (5), celui à qui on en confiait les clés devait jouir d'une grande considération. D'ailleurs, le seul fait de mettre sous sa garde le séjour de la divinité était déjà un honneur. » Mais la liturgie même de la religion étrangère peut nous fournir une hypothèse plausible sur les fonctions assignées au cleidouque : « La cérémonie essentielle est... « l'ouverture » (*apertio*) du sanctuaire, c'est-à-dire qu'à l'aube on découvrait aux fidèles la statue de la divinité, enfermée dans le naos, qui était fermé et scellé pendant la nuit (6). » Le porte-clés présidait sans doute à cette épiphanie.

(1) On retrouve ces mêmes assistants dans le culte syrien; cf. *DCA*, chap. III, section II, 2.

(2) RUSCH, p. 7 et suiv. Les documents athéniens antérieurs à notre ère sont rares; il faut ranger dans cette catégorie les deux textes *IG*, II, 1612, et III, 203 (sur la date du second, cf. *DCA*, *append. I*, section VII), qui mentionnent un prêtre et un zacore. Plus importante est une dédicace, publiée par K. KEIL, *Rhein. Museum*, XIX, 1864, p. 255-256. J. KIRCHNER, qui la signale (*Berl. Phil. Wochenschr.*, 1908, p. 884), décrète qu'elle est « *ohne Zweifel* » de provenance délienne, bien que, selon le premier éditeur, elle ait été trouvée « dans la demeure d'une femme pauvre, à Athènes »; et il a été suivi par RUSCH, p. 52. Voici ce texte : « Ἴσιδι, Σαράπιδι, Ἀνούβιδι, Ἀρποκράτη[ι] Μεγαλλίς Μάγα Μαραθωνίου θυγατήρ ὑπὲρ τῆς θυγατρὸς Δημαρίου καὶ [τῶν ὄντων] αὐτῆς, κατὰ πρόσταγμα, ἐπὶ ἱερέως Μενάνδρου τοῦ Ἀρτέμιονος Ἀλωπεκῆθεν, κλειδουχοῦντος Ἀσωποκλέους Φλυεύς, ζακορεούντος Σωσικράτου Λαοδικεύς, κρίνοντος τὰ ὄργανα Διονυσίου Ἀγτιογέως. Aucun de ces personnages n'est connu à Délos et je cherche en vain pourquoi le monument n'appartiendrait pas à Athènes où, d'après RUSCH lui-même, nous rencontrons, attachés au culte égyptien, un zacore, qui est un étranger (*IG*, III, 203), peut-être un cleidouque (*ibid.*, 699) et, à défaut d'un ὄνειροκρίτης, une ὄνειροκρίτις (*ibid.*, 162). Μεγαλλίς doit être fille de ce Μάγας qui fut magistrat monétaire vers 150 (SUNDWALL, *Untersuch. üb. die attisch. Münzen*, p. 44); l'inscription date du dernier quart du II^e siècle. Elle montre le parallélisme entre les institutions religieuses d'Athènes et celles de Délos [Voir les *addenda*].

(3) N. 112.

(4) N. 135.

(5) LAFAYE, p. 141.

(6) CUMONT, *Religions orientales*, p. 116.

Les zacores, désignés à l'ordinaire par leur nom seul, sans patronymique ni ethnique, doivent être le plus souvent des étrangers et des gens de petite condition (1). Pourtant il faut remarquer que l'un d'eux paraît avoir été le fils du prêtre qui était en exercice l'année même. La charge, d'abord annuelle, fut, au 1^{er} siècle, confiée durant dix-huit années au même personnage (2); ce sacristain perpétuel prit apparemment quelque prépondérance.

Les canéphores, jeunes Athéniennes de qualité, sont les seuls personnages féminins nommés à côté du prêtre, du cleidouque et du zacore. On peut croire, mais rien ne l'assure, qu'elles étaient plus spécialement attachées au service d'Isis (3). Du moins est-il vraisemblable que la canéphore annuelle (4) n'avait point l'unique tâche de porter la corbeille sacrée à quelque pompe solennelle; pendant l'année entière elle s'acquittait d'un office qui demeure, pour nous, mal déterminé (5).

L'*oneirokritès*, que mentionnent quelques inscriptions, remplissait dans les sanctuaires égyptiens un rôle fort important: il expliquait aux fidèles les songes, souvent obscurs, que la divinité leur envoyait (6). A Délos, cet interprète des volontés célestes paraît avoir existé déjà à l'époque de l'indépendance (7). Sans nul doute, il avait un titre officiel et un mandat régulier. Une *δνειροκρίτης*, qui figure dans un texte unique, lui était peut-être régulièrement adjointe (8).

(1) Voir le tableau où seul 'Απολλώνιος Δικαίου a le patronymique et paraît être le fils même du prêtre. Les zacores se distinguaient ainsi des anciens néocores que l'on tirait au sort parmi les citoyens (ci-dessus, p. 259). ΗΛΟΥΒΕΤΤΕ, *BCH*, VI, p. 477-478, a supposé sans raison que c'étaient des Déliens, laissés en charge par les Athéniens. Le eul dont l'ethnique nous soit connu est d'Antioche.

(2) N. 182-183.

(3) En Égypte, les canéphores n'existent que dans le culte d'Arsinoé Philadelphie, à Alexandrie et à Ptolemaïs; cf. OTTO, I, p. 185 et suiv.

(4) Par exception, il y en a deux dans n. 170.

(5) RUSCH, p. 52.

(6) Dans l'inscription d'Athènes, citée ci-dessus, p. 268, note 2, le personnage qui remplit ce rôle est dit *χρίνων τὰ ὄραματα*. Voir aussi l'enseigne d'un *oneirokritès*, trouvée dans le Sarapieion de Memphis et conservée au musée du Caire (*Catal. des antiq. égypt.*: MILNE, *Greek inscriptions*, p. 44, et EDGAR, *Greek Sculpture*, p. 53 et pl. XV): 'Ενώπιον χρίνων, τοῦ θεοῦ πρόσταγμα ἔχων · Τυχαιαθῆ · Κρηῆς ἔστιν ὁ χρίνων τᾶδε. Ce curieux monument a été étudié par RUBENSOHN, *Festschr. J. Vahlen*, 1900 (*Das Aushängeschild eines Traumdeuters*). Les Crétois paraissent avoir excellé dans l'interprétation des songes; cf. n. 119.

(7) Cf. n. 64.

(8) N. 175 C, b, col. I, l. 10. C'était peut-être la femme de l'*oneirokritès*.

Le Crétois Ptolémaïos est dit à la fois *δνειροκρίτης καὶ ἀρεταλόγος* (1) : à l'exégèse des songes il joignait le récit des prodiges accomplis par la puissance divine. Ses narrations pieuses étaient destinées à la fois à remercier et à glorifier les dieux. Dans le sanctuaire de Kanopos; les *ἀρεταλόγοι* faisaient partie du corps sacerdotal (2). Il est probable qu'à Délos, l'emploi était réservé à un personnage dûment autorisé. La chronique-poème du *Sarapieion A* rentre dans la catégorie des compositions aréalogiques. Mais, à cette époque, l'organisation du culte était encore rudimentaire. Le prêtre lui-même, dont un des devoirs était de publier les miracles de Sarapis (3), rédigea la partie en prose; un dévot de bonne volonté, mais de médiocre talent, fit la rhapsodie (4). On peut douter d'ailleurs que les *ἀρεταλόγοι* officiels, institués postérieurement, aient produit des œuvres plus nobles.

Des ministres subalternes aidaient apparemment à l'entretien des demeures divines et à la célébration des cérémonies. Nous apprenons seulement que des femmes, dites *λαμπτηροφόροι*, devaient porter des torches dans les pompes nocturnes (5). La mention d'un *pastophorion* n'implique point nécessairement l'existence d'une classe spéciale de *pastophores*, ni même de serviteurs du temple, ayant leur résidence dans le téménos. En Égypte, les *παστοφόρια* devinrent, à ce qu'il semble, des sortes d'hôtelleries où on logeait de simples dévots, n'ayant nulle fonction religieuse, mais désireux de faire une retraite, plus ou moins prolongée, dans un sanctuaire. Celui de Délos peut avoir eu une destination analogue (6).

Il est vraisemblable que les fonctionnaires réguliers trouvaient des assistants bénévoles parmi les fidèles dont les plus zélés étaient groupés en deux confréries, celle des mélanéphores et celle des

(1) N. 119; voir aussi n. 60. Sur les *ἀρεταλόγοι*, cf. S. REINACH, *Cultes, mythes et religions*, III, p. 293 et suiv.; CRUSIUS, ap. PAULY-WISSOWA, II, p. 670 et suiv.; REITZENSTEIN, *Hellenistische Wundererzählungen*, p. 9 et suiv.; OTTO, II, p. 226, note 3.

(2) Strab., XVII, p. 801, texte corrompu où il faut lire sans doute : *συγγράφουσι δὲ τινες (τῶν ἱερέων) καὶ τὰς θεραπειάς, ἄλλοι δὲ ἀρεταλογίας*; cf. OTTO, I, p. 118, note 4.

(3) N. 1, l. 48-49 : *πᾶν δὲ κατ' ἤμαρ | σὰς ἀρετὰς ἤειδεν*.

(4) *Maiistas* ne porte aucun titre.

(5) N. 175 C, b, col. I, l. 7, 22, 27. A Délos comme à Priène, on devait célébrer une *λαμπαδεία* en l'honneur des divinités égyptiennes; cf. *Inscr. Priene*, n. 193, l. 11 et suiv. Dans l'inscription IG, III, 162, que RUSCH, p. 11, rapporte au culte égyptien, est mentionnée une *λυχνιαπείρα*; sur la *λυχνιαψία*, cf. ci-dessus, p. 238.

(6) Cf. n. 130.

thérapeutes (1). On sait que l'une et l'autre remontent, en leur origine, à la fin du III^e siècle (2). En 124/3, les mélanéphores, organisés en *σύνδοξ*, élèvent un monument au prêtre Démétrios de Marathon : ἀρετῆς ἔνεκεν καὶ εὐσεβείας τῆς εἰς τοὺς θεοὺς καὶ ἐπιμελείας τῆς περὶ τὸ ἱερόν (3). Postérieurement, dans des dédicaces qui vont jusqu'à la fin du II^e siècle, sont associés οἱ μελανηφόροι καὶ οἱ θεραπευταί (4). On a pu croire que la dernière appellation s'était peu à peu étendue à tous les adorateurs de Sarapis et d'Isis, de même que ce nom convient aussi à tous les adeptes du culte syrien (5); seuls les mélanéphores auraient constitué une classe spéciale. Mais une inscription nouvelle est défavorable à cette hypothèse : Ploution, qui, vers la fin du II^e siècle, verse une cotisation de 300 drachmes pour la construction d'un portique, se qualifie de *θεραπευτής* et, par ce titre, il se distingue de la masse des dévots non moins que les personnages désignés comme *μελανηφόροι* dans des monuments similaires (6). Mélanéphores et thérapeutes avaient apparemment une participation plus étroite au culte (7); ils en surveillaient l'exercice avec une autorité plus ou moins définie qu'ils devaient sans doute à la tradition respectable de leurs sociétés.

4° LES CULTES ÉGYPTIENS APRÈS 88

La catastrophe de 88, qui commença la décadence de Délos, paraît avoir été fatale au culte égyptien. Il n'est guère douteux que le sanctuaire ait été, en partie au moins, détruit. Plus tard, le temple

(1) Sur l'assistance fournie aux prêtres officiels par les associations cultuelles (*Tempelgenossenschaften*) dans l'Égypte même, voir les indications de A. WIEDEMANN, *Arch. Relig. Wissensch.*, XVII, p. 216-217.

(2) Ci-dessus, p. 254.

(3) N. 95. Dans n. 98, ils sont désignés seulement comme οἱ μελανηφόροι.

(4) N. 105; 115; 151; 160.

(5) Cf. POLAND, *Griech. Vereinswesen*, p. 35 et p. 219; RUSCH, p. 62. FERGUSON, *Hellen. Athens*, p. 392, note 4, n'accepte cette théorie qu'avec réserve.

(6) N. 133, e. — Entre 156/5 et 146/5, il existe encore un κοινὸν τῶν θεραπευτῶν; cf. n. XXII, l. 13-15 (ci-dessus, p. 229). A la fin du II^e siècle, le fragment n. 175 D mentionne encore les *θεραπευταί* comme une classe spéciale. Par contre, dans l'intitulé de n. 175 A, on est tenté de compléter : τοὺς συνδεδημένους τῶ[ν θεραπευτῶ]ν (de même dans n. 175 B); or cette liste devait énumérer tant de personnages que *θεραπευταί* ne pourrait désigner ici, comme dans le culte syrien (cf. DCA, *appendice III*, n. 21), que tous les fidèles. Toutefois cette restitution ne peut prévaloir contre le témoignage de n. 133, e.

(7) Sur les mélanéphores, voir encore ci-dessous, p. 288-289.

d'Isis, qu'avait dédié le peuple athénien, fut grossièrement restauré à l'aide de matériaux empruntés aux autres monuments (1) : le mode même de la restauration donne à croire que la plupart des édifices ne furent point relevés de leurs ruines. De rares inscriptions peuvent appartenir à une époque postérieure à 88 (2) : ce serait alors que le zacore Euodos aurait tenu sa charge pendant dix-huit ans. Mais toute donnée certaine fait défaut. Les pèlerins étrangers, qui au cours du 1^{er} siècle visitèrent assidûment l'acropole sacrée du Cynthe (3), faisaient peut-être halte sur la terrasse où subsistait le sanctuaire délabré des divinités égyptiennes : il ne reste nul témoin de leur passage. Des ex-voto découverts, soit dans le *Sarapieion C*, soit çà et là, ne sont point susceptibles d'être datés avec une grande précision ; alors même que quelques-uns seraient tardifs, ils montreraient seulement — ce qui ne fait point doute — que, dans la population diminuée de Délos, Sarapis conserva des adorateurs.

(1) Ci-dessus, p. 61.

(2) Voir le commentaire de n. 171, 173, 183-185.

(3) Cf. *DCA*, p. 227-228.

III

LES DIEUX, LES DÉVOTS ET LA LITURGIE

1° LES DIVINITÉS ADORÉES DANS LES SANCTUAIRES ÉGYPTIENS DE DÉLOS

Les principales divinités vénérées dans les trois sanctuaires égyptiens de Délos sont Sarapis, Isis, Anoubis, que les inscriptions associent fréquemment. Dans le *Sarapieion A* et le *Sarapieion B*, elles cohabitaient en un *naos* unique. Dans le sanctuaire principal, une chapelle commune leur fut encore consacrée en 135/4 (1); d'après les inventaires de 157/6 et 156/5, le temple désigné sous le nom de *Σαραπισίον* contenait les statues de Sarapis, d'Isis, d'Anoubis (2); mais, d'après les mêmes inventaires, il existait un *ναός Ἰσιδος* ou *Ἰσιδεῖον* et un *ναός Ἀνουβιδος* ou *Ἀνουβιδεῖον* (3). On s'est assurément mépris lorsqu'on a cru que les trois divinités étaient encore dites *σύνναοι καὶ σύμβωμοι* à la fin du II^e siècle (4). Cette opinion ne repose que sur une fausse interprétation des monuments dont la dédicace est ainsi formulée : *Σαράπιδι, Ἰσιδι, Ἀνουβιδι, θεοῖς συννάοις καὶ συμβώμοις* (5). On a donné au dernier membre la valeur d'une apposition; mais il faut entendre, dans tous les cas : à *Sarapis*, à *Isis*, à *Anoubis*, aux autres dieux logés dans leurs temples et participant à leurs sacrifices. Il suffit pour s'en convaincre de rapprocher

(1) N. 76.

(2) *Kallistratos, A*, II, l. 158.

(3) Ci-dessus, p. 226-227.

(4) J'avais adopté cette théorie en opposant *σύνναοι* et *σύμβωμοι* à *ἐντεμένιοι* que l'on rencontre dans les deux textes n. 41 et n. 56; cf. *CRAI*, 1910, p. 295.

(5) N. 20; 89; 153; 193. Il n'est question que de la communauté du temple (*θεοσύνναοι*) dans n. 25; 30; [32]; 59; 72; 158.

les deux derniers vers du poème de Maiistas, qui sont à l'honneur de Sarapis et d'Isis (1) :

Χαῖρε, μάκαρ, καὶ σεῖο συνάρορος οἷ τ' ἐνὶ νειῶϊ
ἡμετέρῳι γεγάασι θεοί, πολύμνε Σαρᾶπι.

Ici il n'y a qu'un temple et tous les dieux y sont abrités; mais ailleurs les θεοὶ σύνναοι se répartissent dans les diverses habitations divines qu'enferme un même péribole (2). Aussi les appelle-t-on parfois aussi θεοὶ ἐντεμένιοι. Leur nombre pouvait indéfiniment s'accroître; parfois l'un d'eux est expressément nommé, selon la dévotion particulière d'un fidèle. A la fin du II^e siècle, Harpokratès se détache définitivement de la troupe obscure des dieux associés pour rejoindre le groupe Sarapis-Isis-Anoubis.

La chronique du *Sarapieion A* nous montre l'incontestable prépondérance de Sarapis (3) : c'est son culte propre qui a été introduit à Délos par un de ses ministres; c'est à sa demande et pour lui que le sanctuaire a été construit; c'est lui qui en a fixé la place; c'est lui enfin qui, par un prodige, en a assuré la célébrité. Quand la religion nouvelle se fut répandue hors du premier lieu de culte et, plus tard, lorsqu'elle eut reçu la reconnaissance officielle, Sarapis ne déchet point de son rang. Il y eut un collègue de Sarapiastes (4); dans les dédicaces communes, le dieu figure toujours le premier; l'unique prêtre du sanctuaire public est ἱερεὺς Σαρᾶπιδος (5). Toutefois il est rare que le dieu soit seul invoqué. On lui donne les épithètes de πολύανος et πολύμνος (en poésie) (6), de σωτήρ (7), d'ἐπιφανής (8); on

(1) N. 1, l. 93-94.

(2) Cf. Otto, I, p. 21 : un papyrus d'Oxyrhynchos mentionne un ἀρχιπαστοφόρος de Thoëris, d'Isis, d'Osiris, de Sarapis καὶ τῶν συννάων θεῶν. « Dass alle diese Götter einfach σύνναοι θεοὶ eines Heiligtumes gewesen sind, daran ist nicht zu denken, denn es haben Thoëris, Isis, Osiris und Sarapis alle in Oxyrhynchos ihre eigenen Heiligtümer besessen. » Par conséquent, ici aussi, les θεοὶ σύνναοι sont répartis dans les divers temples des divinités principales.

(3) N. 1.

(4) Ci-dessus, p. 254.

(5) Tel est son titre officiel dans la liste des prêtres, *BCH*, XXXII, pl. 438, n. 64, et dans l'inscription des prémices, *IG*, II, 985.

(6) N. 1, l. 30 et 94.

(7) Cf. n. 49.

(8) N. 100.

le nomme Ζεὺς Σάραπις (1). Le renom du sanctuaire de Kanopos valut au dieu d'être appelé aussi Σάραπις ὁ ἐν Κανώπω (2); mais il n'y a pas lieu de croire qu'on distinguait très nettement le Sarapis de Memphis ou d'Alexandrie de celui de Kanopos.

Quelques dédicaces adressées à Osiris ne permettraient point de constater si l'on reconnaissait son identité avec Sarapis (3). Mais il est notable qu'Isis est regardée comme l'épouse de celui-ci dans le poème de Maiistas, qui date de la fin du III^e siècle. Le couple glorieux est constitué; la déesse n'a aucun rôle effectif dans la merveilleuse histoire qui nous est racontée; cependant on ne doute point que sa puissance soit égale à celle de son époux (4). Il se peut que le culte d'Isis ait été introduit à Délos avant celui de Sarapis (5); mais par la suite ils sont amalgamés. L'Isieion n'est point desservi par un ministre spécial; la canéphore qui en eut peut-être le soin est subordonnée au prêtre de Sarapis (6). Mais Isis reçoit une large part d'hommages.

Au milieu du II^e siècle, la chapelle qui lui était réservée enfermait son image en bois doré, placée dans un de ces petits édicules de bois qui abritaient, selon la coutume égyptienne, les idoles divines (7). La statue portait un mince diadème en or, décoré d'un médaillon et de deux épis de blé, attribut fréquent d'Isis identifiée à Déméter (8). Avant 146/5, un prêtre consacre à la déesse une statue en marbre (9). Les offrandes abondent: objets de parure, phiales, plaques votives, petites effigies d'animaux en bronze, yeux et oreilles en argent,

(1) N. 126.

(2) N. 157; 164 (?); 199.

(3) N. 7; 33; 50; 104.

(4) N. 1, l. 32-33, 85, 93. A la l. 85, l'intercalation d'Isis est fort maladroite; la suite du récit la laisse tout à fait à l'écart.

(5) Ci-dessus, p. 251 et note 1 [Voir les *addenda*].

(6) *Ibid.*, p. 269. L'absence de toute prêtresse d'Isis est un fait notable. On sait qu'en Égypte, contrairement à l'assertion d'Hérodote (II, 35), les femmes participaient au sacerdoce; cf. OTTO, I, p. 92; Miss MURRAY, *Priesthoods of women in Egypt (Transactions of the third internat. Congress for the hist. of Relig., 1908, I, p. 220-224)*.

(7) *Kallistratos*, B, I, l. 7; sur ces édicules, cf. le monument de Rosette, OGIS, n. 90, l. 41 et suiv. avec les notes de DITTENBERGER.

(8) *Ibid.*, A, II, l. 160-161; ce diadème faisait évidemment partie du *ἱερός κόσμος*. Sur les médaillons qui décoraient ces objets de parure, cf. PERDRIZET, *Bronzes Fouquet*, p. 45; sur les épis de blé, DREXLER, *Isis*, col. 449, et le bas-relief isiaque de Délos, BCH, XXXI, p. 524-525; voir encore PERDRIZET, *Terres cuites*, pl. XIX; WEBER, *Terrakottien*, p. 37-38.

(9) *Mitrophanès*, A, l. 52.

couronnes, pièces de monnaie, flambeaux. On ne peut déterminer exactement l'époque où le peuple athénien éleva à Isis un petit temple, qui occupa sans doute l'emplacement de l'ancien Isieion et qui, en dépit des malfaçons, devait être le plus bel édifice du sanctuaire (1). En 128/7, on y installa une statue en marbre colossale (2) : la tête et les bras en ont disparu ; mais on peut reconnaître que la déesse, représentée comme une matrone aux formes pleines, vêtue d'un chiton et d'un manteau, n'avait gardé à peu près aucun caractère égyptien (3).

Isis est souvent invoquée seule : le collège des Énatistes lui consacre un monument spécial en même temps qu'il en élève un autre à Sarapis, Isis, Anoubis (4) ; les particuliers ont maintes fois recours à sa puissance. Elle était, on le sait, πολώνυμος ου μυριώνυμος, c'est-à-dire Celle qu'on implore sous les noms les plus divers (5). A Délos, les dédicaces nous ont montré qu'elle eût mérité cette appellation. Elle fut Ἴσις Ταποσιριάς, Ἴσις Δικαιοσύνης, Ἴσις Νέμεσις, Ἴσις Νίκη, Ἴσις Τύχη Πρωτογένεια, Ἴσις Ὑγίεια (6). Un syncrétisme, qui a des origines lointaines, fait d'elle Ἴσις Μήτηρ θεῶν, Ἴσις Ἀστάρτη, Ἴσις Ἀφροδίτη (7). Elle reçoit les épithètes de δικαία, ἐπήκοος, εὐπλοια, σώτειρα, χρηστή (8). Les combinaisons de ces divers éléments sont infinies : ainsi l'on trouve une Ἴσις Ἀφροδίτη Δικαία et une Ἴσις Σώτειρα Ἀστάρτη Ἀφροδίτη εὐπλοια ἐπήκοος (9). C'est Isis enfin qu'il convient de reconnaître dans la déesse dite Μήτηρ Μεγάλη ἢ πάντων κρατοῦσα et associée à un dieu omnipotent (10).

Anoubis est plus effacé. Le poème de Maiistas ne mentionnait que le couple Sarapis-Isis ; mais la plupart des dédicaces découvertes dans le *Sarapieion A* réunissent déjà les trois divinités ; et l'on y a retrouvé aussi les fragments d'une statuette en marbre doré, repré-

(1) N. 74. et ci-dessus, p. 56 et suiv.

(2) N. 86.

(3) L'exemple n'est pas unique ; cf. S. REINACH, *Cultes, mythes et religions*, IV, p. 415 et suiv. La coiffure et les attributs pouvaient caractériser Isis.

(4) N. 27.

(5) DREXLER, *Myth. Beitr.*, I, p. 126-127.

(6) Cf. n. 142 ; 117 ; 121 ; 119 ; 124.

(7) N. 82 ; 162.

(8) N. 82 ; 189 ; 147 ; 49 ; 99.

(9) N. 82 ; 194.

(10) N. 50.

sentant le dieu à la tête de chien (1). Dans le sanctuaire principal, Anoubis a sa chapelle avant le milieu du 11^e siècle. Elle contenait la statue rituelle en marbre, une autre statue d'Anoubis de moindre taille, un Éros, une Aphrodite marine, un Héraklès en bois et quelques offrandes ; diverses statuette décoraient le *pronaos*. Les ex-voto qui y sont déposés par la suite sont analogues à ceux que recevait le temple d'Isis : yeux et oreilles en argent, plaques votives, vases, couronnes (2). En 130/29, la demeure d'Anoubis paraît avoir été transformée, et c'est à la construction nouvelle qu'il faudrait rapporter un linteau de porte dont la dédicace est faite par le peuple athénien ; cette chapelle n'a pu être identifiée d'une manière certaine (3).

Dans l'une des plus anciennes dédicaces, Anoubis est associé aux divinités chthoniennes Plouton et Koré, Déméter, Hermès dont il n'est peut-être point distingué, autant qu'on en peut juger (4). P. Perdrizet doit montrer le double aspect du dieu, céleste et infernal. La dorure qui recouvrait la statuette du *Sarapieion A* prouverait que l'Anoubis céleste était adoré dans ce sanctuaire (5). Mais on n'ignorait point à Délos ses fonctions de psychopompe ; à ce titre il portait l'épithète d'ἡγεμῶν, guide des morts en leur voyage funèbre (6). L'assimilation avec Hermès donna naissance à l'Hermanoubis que mentionne un monument (7) ; s'il est appelé νικηφόρος, c'est peut-être parce que, comme Hermès, il donne la victoire dans les concours agonistiques (8).

On admet d'ordinaire que les Grecs reçurent de l'Égypte, à l'époque hellénistique, le culte d'une triade composée de Sarapis-Osiris, de son épouse Isis, de leur fils Harpokratès ; Anoubis jouerait auprès d'eux le rôle d'un fidèle serviteur (9). Les documents déliens

(1) Ci-dessus, p. 32.

(2) *Kallistratos*, B, I, l. 8 et suiv. ; l. 61 ; l. 82 et suiv. ; n. XXII, l. 5 et suiv. ; *Métrophanès*, A, l. 42 et suiv. ; l. 50 et suiv. Dans ce dernier passage, on relève la mention curieuse d'une « poitrine d'Isis en marbre » (l. 51-52). — Deux Anoubis d'argent étaient conservés dans le temple principal : *Kallistratos*, B, II, l. 148-149.

(3) N. 80.

(4) N. 44. Les inventaires font mention de statues d'Hermès ; cf. *Kallistratos*, B, I, l. 86-87 : statue de bronze avec le caducée ; *Métrophanès*, A, l. 74 : Hermès en marbre.

(5) P. PERDRIZET, *Terres cuites de l'Égypte gréco-romaine*. Sur la valeur symbolique de la dorure, cf. DEONNA, *Rev. Hist. Rel.*, LXVIII, 1913, p. 345-350.

(6) N. 49.

(7) N. 156.

(8) PERDRIZET, *Bronzes Fouquet*, p. 29.

(9) LAFAYE, p. 18 ; CUMONT, p. 95.

ne concordent pas de tout point avec cette théorie. Il est possible que dans l'association des trois divinités Sarapis, Isis, Anoubis, la dernière ait eu un rôle subordonné; mais dans les textes les plus anciens, Harpokratès fait le plus souvent défaut (1); dans les textes récents où il est régulièrement nommé, il ne figure jamais qu'au quatrième rang et ne prend point le pas sur Anoubis (2). La triade du père, de la mère et de l'enfant ne semble donc pas avoir été l'objet du culte primitif.

Horos-Harpokratès, qui, en Égypte, apparaît sous des aspects divers, a été assimilé à plusieurs divinités helléniques. Il est Apollon et Héraklès; en sa forme puérole, il est Éros et aussi le « petit Apollon », ou le « petit Héraklès » (3). A Délos, une dédicace du *Sarapieion C* est adressée à Ἐρωσ Ἄρφοκράτης Ἀπόλλων (4); dans une autre dédicace l'Ἀπόλλων nommé après Sarapis, Isis, Anoubis doit être Horos (5); le nom d'Ἐρωσ, que l'on rencontre dans les inventaires ou sur un monument du *Sarapieion A*, dissimule sans doute la divinité égyptienne (6). Des Ἀπολλωνίσκοι, dont l'un était figuré avec un faucon sur le poing droit, la représentaient encore (7); de même une statue d'Héraklès (8). Horos est invoqué une fois sous ce nom (9);

(1) Il est mentionné une fois, dans la dédicace la plus récente du *Sarapieion A* (n. 18; peut-être comme Éros, n. 5), une fois dans les monuments du *Sarapieion B* (n. 22); une fois dans ceux du *Sarapieion C* qui sont antérieurs au dernier quart du II^e siècle (n. 68 bis). D'après *Kallistratos A*, II, l. 158, l'image cultuelle du dieu ne figure point dans le temple principal; mais il demeure possible qu'il ait été représenté sur les genoux de sa mère; cf. *ibid.*, B, I, l. 5-6.

(2) Le n. 191 fait seule exception.

(3) Sur Haroëris, forme d'Horos = Apollon, cf. OTTO, I, p. 6 et 8; RUSCH, p. 36-42; sur l'identification avec Héraklès, cf. RUSCH, p. 46; sur l'Hérakliskos, cf. PERDRIZET, *Bronzes Fouquet*, p. 47; enfin sur Horos-Éros, voir DREXLER, *Isis*, col. 497 et suiv., et, en dernier lieu, DELATTE, *Musée belge*, 1914, p. 45.

(4) N. 194. Selon une ingénieuse hypothèse que m'indique P. PERDRIZET, une épigramme trouvée en Égypte ferait allusion à ce double aspect du dieu (*Rev. archéol.*, XXVII, 1874, p. 51; KAIBEL, *Epigrammata graeca*, n. 833):

Ἴσιδος εὐπλοκάμοιο καὶ Ἄμμωνος κεραιοῖο
Κάρποκράτου τε διπλοῖς εἶδεσι φαινομένου
βωμὸς ἐγὼ, κτλ.

(5) N. 72.

(6) *Kallistratos*, B, I, l. 12; l. 87; n. 5.

(7) *Kallistratos*, B, I, l. 21-22; l. 25; l. 27-28; *Métrophanès*, A, l. 73. La seconde statuette, Apolloniskos au faucon, est particulièrement digne d'être notée; cf. PERDRIZET, *Terres cuites*, pl. XXVI. Voir encore *Kall.*, B, I, l. 3: ἱερακίδιον (χαλκοῦν); *Métroph.*, A, l. 75: ζωιδάριον αἰγυπτιακὸν πρόσωπον ἔχον ἱέρακος.

(8) *Kallistratos*, B, I, l. 14; cf. PERDRIZET, *Terres cuites*, pl. XXVI. Les dédicaces sont ambiguës; cf. n. 207 et 208.

(9) N. 58.

le plus souvent le nom hellénisé du dieu-enfant, Ἄρποκράτης ou Ἄρφοκράτης, se rencontre. Il était logé sans doute dans le temple d'Isis; en 146/5, on y conservait diverses pièces d'habillement, un petit chiton, une chlamyde, une ceinture et une agrafe, qui lui avaient été offertes par une dévote (1).

Il faut énumérer maintenant les dieux σύννοι, en distinguant les divers sanctuaires. Beaucoup sont des divinités grecques, et il est difficile de déterminer si les équivalences gréco-égyptiennes avaient déjà, pour quelques-unes d'entre elles, leur plein effet (2).

Sarapieion A : Osiris βασιλεύς (n. 7), Agathodaimon et Agathé Tyché (n. 11), Théos Μέγας, Zeus Kasios et Tachnepsis (n. 16), Niké (n. 3), Aphrodite (n. 12), Éros Νικηφόρος (n. 5), Dionysos (n. 13), Rome (n. 19).

Sarapieion B : Osiris (n. 33), Ammon (n. 37), Héros (n. 35), Artémis Phosphoros (n. 36), Men (n. 34).

Sarapieion C : dans ce grand sanctuaire, les dieux έντεμένοι foisonnent. Les autels qui bordaient l'avenue ou *dromos* paraissent avoir été consacrés chacun à une ou à plusieurs divinités associées (3). Ainsi les petites plaques qui portent les noms du Sarapis de Kanopos (n. 199), d'Héraklès Ἀπαλλαξίκακος (n. 208), d'Asklépios et d'Hygie (n. 204), de Déméter Éleusinienne et de Koré (n. 206) proviennent sans doute de ces autels. D'autres dédicaces donnent les noms d'Osiris (n. 50 et 104), de Boubastis (n. 200 et 201), d'Ammon (n. 171), d'Hydreios (n. 152, 173), de Zeus Ourios (n. 129, 134, 148, 153), de Zeus Kynthios (n. 166, 187), de Zeus Ktésios (n. 200), de Zeus Sôter (n. 190), de Plouton (n. 44), d'Hermès (n. 44, 150, 191, 208), de Dionysos, associé à Sarapis, mais non identifié avec lui (n. 45), d'Aphrodite (n. 69), d'Artémis-Hékate (n. 127 et 128), d'Artémis Haghia (n. 179), des Dioskures (n. 110), de Men (n. 63). Le temple de Sarapis contenait une double image de la mère des dieux (*Kallistratos A*, II, l. 158); celui d'Isis, une statue d'Athéna, peut-être assimilée à Neith (*ibid.*, B, I, l. 63). Près d'une exèdre, se trouvait une statuette de Pan en bronze (*ibid.*, l. 53-54).

Aucune règle fixe ne paraît avoir déterminé l'introduction des

(1) *Métrophanés, A*, l. 52-53.

(2) Sur les difficultés que soulève cette question dans l'Égypte même, cf. ORTO, I, p. 4 et suiv.

(3) Ci-dessus, p. 53.

divinités nouvelles dans le sanctuaire. La dévotion des fidèles n'était point exclusive, et les prêtres, fonctionnaires officiels, manifestaient la plus grande tolérance. L'efficacité de l'invocation était accrue si elle s'adressait à plusieurs dieux, dispensateurs de grâces identiques. Sarapis, Isis, Anoubis, protégeaient contre les risques de la mer, procuraient les guérisons, garantissaient après la mort la vie bienheureuse. On implorait pour les mêmes avantages Zeus Ourios et les Dioskures, Asklépios et Hygie, Plouton, Déméter et Koré, d'autres divinités encore qui, par leurs attributions complexes, étaient habiles à satisfaire à tous les désirs. Les rapprochements naissaient de la similitude des fonctions. Le voisinage de deux lieux de culte établit aussi comme une familiarité entre les deux puissances qui y présidaient ; c'est ainsi que Zeus Kynthios pénétra dans le sanctuaire égyptien. Le cosmopolitisme même de la population de Délos favorisait l'amalgame des religions. Mais la prospérité de l'entrepôt ne fut point d'une durée assez longue pour permettre le développement de ce syncrétisme dont nous avons ailleurs, à une époque postérieure, de si nombreux exemples. Ainsi les divinités de l'Égypte et celles de la Syrie vivaient côte à côte sans qu'on puisse constater la moindre communication entre les sanctuaires limitrophes (1).

2° LES ADORATEURS DES DIVINITÉS ÉGYPTIENNES

La propagation du culte égyptien est due à des Grecs qui avaient voyagé et séjourné en Égypte, et non à des Égyptiens établis en Grèce (2). Si, à Délos, le premier ministre de Sarapis fut un prêtre de Memphis, par contre, aussi haut que nos documents nous permettent de remonter, les fidèles sont, pour la plupart, originaires de Grèce ou de contrées hellénisées (3). Il est notable qu'en dépit des

(1) Le rapprochement d'Isis avec la déesse syrienne a été marqué à tort par DREXLER, *Isis*, col. 395 et suiv., d'après les indications de HAUVETTE, *BCH*, VI, p. 473. Celui-ci, tout en reconnaissant que « l'assimilation complète d'Isis et d'Aphrodite syrienne n'existe pas à Délos », estime que « le voisinage des deux sanctuaires nécessite parfois l'intervention commune des deux déesses » ; mais cf. n. 69, 82 et 194.

(2) L'observation a déjà été faite par P. PERDRIZET, *BCH*, XVIII, p. 418.

(3) On ne relève que quelques noms, tous féminins (à l'exception peut-être de Βαλιτρων, n. 26, l. 11), ayant un caractère égyptien ; cf. n. 40 : Τάισσα ; n. 63 : Τάσσα ; *Kallistratos*, B, I, l. 52 : Θερμοῦθρις (à l'ordinaire Θερμοῦθις, nom théophore ; cf. DREXLER, *Isis*, col. 533 et suiv. ; on rencontre une Θερμοῦτις en Crète, *BCH*, XXIV, p. 246 ;

relations d'Alexandrie avec Délos, on ne rencontre parmi eux aucun Alexandrin avant le temps de la domination athénienne. Les Déliens, parmi lesquels les prêtres et les néocores se recrutent depuis le début du II^e siècle, fournissent un contingent assez important (1). Jusque vers 166, les étrangers dont l'ethnique nous est connu se répartissent ainsi :

Péloponnèse : 1 Ἀργεῖος (n. 52).

Thessalie : 1 Θεσσαλός (Kall., B, I, l. 10-11).

Macédoine : 2 Μακεδόνες (Kall., A, II, l. 91-92; n. 11); 2 Κασσανδρεῖς (Kall., A, II, l. 112-114; n. 26).

Chersonèse de Thrace : 1 Λυσιμαχεύς? (n. 43).

Moesie inférieure : 1 Καλλατιανός (n. 54).

Iles de la mer Aigée : 1 Κεῖος (Kall., A, II, l. 72); 4 Τήνιοι (*ibid.*, l. 79; 82; 139-141; n. 6 et 7); 2 Πάριοι (Kall., A, II, l. 183-184; n. 2 b); 1 Ἀμόργιος (n. 2 e); 1 Θηραῖος (n. 53); 1 Χῖος (cf. n. 58 a et b).

Cypre : 3 Καρπασεῶται (Kall., A, II, l. 75; l. 111-112).

Asie-Mineure : 2 Ἡρακλεῶται (Kall., A, II, l. 84 [*var.*]; l. 86; B, I, l. 1-2); 1 Κιανός (n. 28 b); 1 Βαργυλιήτης (Kall., A, II, l. 104-106); 1 Μυλασεύς (n. 28 a); 1 Ἀθυμβριανός (n. 44); 1 Καλύνδιος (n. 56); 1 Σελγεύς (Kall., B, I, l. 29-30); 1 Σολεύς (*ibid.*, A, l. 126-128).

Iles de la mer Ionienne : 1 Ζακύνθιος (*ibid.*, B, I, l. 146-147); 1 Κερκυραῖος (n. 57).

Italie : 1 Πετελῆνος (n. 29); 1 Ἰταλικός de Cumes (Kall., A, II, l. 119).

Sicile : 1 Συρακόσιος (ou Συρακοσία : Kall., A, II, l. 114-115); 1 Ἰταλικός, peut-être établi en Sicile (*ibid.*, l. 150-151).

Gaule : 1 Μασσαλιήτης (*ibid.*, l. 109-111).

Les divinités égyptiennes ont été adorées dans tous les pays d'où ces personnages proviennent (2). Nous le savons par des témoignages

on écrit aussi Τερμοῦθις : *ibid.*, XXVII, p. 350, n. 16); plus tard Θαῖσις : n. 168, col. I, l. 23. Ces femmes égyptiennes avaient sans doute épousé des Grecs. Voir encore Αἴγυπτια, peut-être une esclave, et Ἰσιάς (*Métrophanès*, A, l. 72 et 77).

(1) Cf. n. 4; 15; 20 (et ci-dessus, p. 254); 33; 37 (?); 47; 48; 49 (?); Kallistratos, A, II, l. 65-66 (Καίβων et Ξεναινώ; cf. IG, XI, 407, l. 28); l. 89-91. Parmi les donateurs qui n'ont point d'ethnique, beaucoup peuvent être des Déliens.

(2) Il suffit de renvoyer à l'étude de RUSCH (avec le supplément donné par Ad. REINACH, *Rev. Hist. Rel.*, LX, 1909, p. 95, note 3), aux articles *Isis*, *Sarapis*, etc., du *Lexikon* de ROSCHER ou du *Dictionnaire des Antiquités* (remarquons toutefois que l'article

directs ; mais la plupart sont assez tardifs, alors que les documents déliens nous permettent de remonter jusqu'à la fin du III^e siècle ou au début du II^e. Assurément le seul fait qu'un trafiquant, venu de quelque cité, a dédié une offrande dans le Sarapieion de Délos ne démontre point que, dans la cité même, Sarapis et Isis avaient un sanctuaire. En Asie-Mineure, dans la région du Pont-Euxin, en Sicile, l'adoration d'un couple chthonien paraît avoir précédé et facilité l'adoration du couple égyptien (1). A Délos, dans une dédicace que j'ai déjà signalée (2), un Carien s'adresse à Plouton, Koré, Déméter, Hermès-Anoubis. G. Fougères, ayant découvert ce texte, a fait, pour retrouver un sanctuaire consacré aux trois premières divinités, quelques recherches qui sont demeurées vaines. En fait, ce sanctuaire n'existe pas ; mais le Carien invoque les dieux de Nysa, sa patrie ; il leur associe Anoubis et place son monument dans l'enceinte des dieux égyptiens dont il peut avoir appris dans le lieu même l'existence et la similitude avec ceux qu'il avait accoutumé de vénérer. La dévotion des marchands qui fréquentaient les terres étrangères put devancer celle de leurs concitoyens, plus casaniers. Il n'est même point nécessaire de supposer que tous allèrent jusqu'en Égypte chercher la foi nouvelle. Les succursales grecques, situées dans des ports prospères, devinrent sans doute à leur tour des centres de diffusion. La vogue d'un culte faisait la prospérité d'un sanctuaire particulier ; mais aussi la prospérité de ce sanctuaire servait à la célébrité des dieux. Nous ne possédons donc que des données trop éparées pour démêler le jeu complexe des actions et des réactions.

Sarapis du Lexikon est consacré à peu près intégralement à développer le roman babylonien de l'origine de Sarapis et ne donne à peu près rien sur l'extension du culte ; l'auteur, LEHMANN-HAUPT, omet Délos parmi les îles de la mer Aigée où Sarapis fut vénéré). — Pour Bargylia, d'où provient un de nos dédicants, cf. J. KEIL, *Jahresh.*, XIV, 1911, *Beibl.*, col. 57-58. — Sur le culte égyptien en Ionie, cf. I. LÉVY, *Rev. épigraphique*, 1913, p. 253.

(1) Les cultes plutoniens de la vallée du Méandre sont bien connus ; voir les indications données par BOUCHÉ-LECLERCQ, *Rev. Hist. Rel.*, XLVI, 1902, p. 27. Le rapprochement entre ces cultes et ceux d'origine égyptienne a déjà été fait par Pausanias, X, 32, 13. — Le culte antique d'un couple chthonien dans toute la région du Pont-Euxin paraît avoir été démontré par ROSTOWZEW dans l'étude signalée ci-dessus, p. 247, note 2. — En Sicile, florissait la religion de Déméter, et le mythe de l'enlèvement de Koré était localisé à Enna, ainsi que dans la région de l'Etna et aux environs de Syracuse ; cf. KERN, *op. PAULY-WISSOWA*, s. v. *Demeter*, col. 2739, n. 29. Le culte de Sarapis y aurait été introduit dès le début du III^e siècle par Agathoklès, lorsqu'il épousa la fille de Ptolémée I ; cf. HOLM, *Gesch. Siziliens*, I, p. 81 ; DREXLER, *Isis*, col. 395 et suiv.

(2) N. 44 et ci-dessus, p. 277.

L'importance commerciale de Délos commence dès le III^e siècle ; dans le cours du II^e, l'île devient l'entrepôt de la Méditerranée. On sait qu'elle dut cette situation principalement au régime de franchise que les Romains y établirent en 166, lorsqu'ils donnèrent Délos aux Athéniens. Les négociants italiens et orientaux y affluèrent et la clientèle du sanctuaire égyptien s'élargit (1). Les Athéniens mêmes ne sont guère représentés que par les prêtres et les ministres attachés au culte et par quelques fonctionnaires (2). Voici la provenance des autres fidèles :

Grèce continentale : 1 Κορίνθιος (*Métr.*, A, l. 61).

Iles de la Mer Aigée : 1 Καρύστιος (*Kall.*, B, I, l. 75) ; 1 Πάριος (*Métr.*, A, l. 71) ; 1 Χίος (*ibid.*, l. 63-64) ; 1 Πέδιος (n. 175 A, d, l. 3).

Thrace (?) : 1 personnage du nom de Σεύθης et son fils (?) Ἀπολλώνιος (*Métr.*, A, l. 49 et 50).

Chersonèse Taurique : 1 Νυμφαίτης (n. 153).

Asie-Mineure : 1 Μιλήσιος (n. 121) ; 1 Κνήδιος (n. 175 C, b, l. 17) ; 1 Φωκαιεύς (*Kall.*, B, I, l. 61-62, var.) ; 1 Μυλασεύς (*Métr.*, A, l. 46-47) ; 1 Ἀλαβανδεύς (n. 75) ; 1 Σολεύς (n. 193).

Syrie (?) : 1 Σελευκεύς (cf. n. 133, b) ; 4 Ἀντιοχεῖς et une Ἀντιόχισσα (n. 131 ; 133, d ; 183 ; 189 ; 119) ; 1 Λαοδικεύς (n. 183).

Phénicie et Palestine : 2 Ἀράδιοι (n. 71 et 176, a, l. 11) ; 3 Σιδωνίοι et une Σιδωνία (n. 81 ; 82 ; 118) ; 2 Τύριοι (n. 168, col. II, l. 47 ; n. 182) ; 1 Σαμαρεύς (n. 175, A, col. II, l. 53).

Cypre : 1 Καρπασεώτης (n. 116).

Égypte : Une dizaine d'Ἀλεξανδρεῖς dont quelques-uns sont apparentés (n. 18 ; *Kall.*, B, I, l. 55-57 ; *ibid.*, l. 63, avec n. 67-68, 85, 106 ; *Métr.*, A, l. 57 avec n. 69 ; *ibid.*, l. 59 ; n. 133, f ; n. 133, g ; n. 184).

Arabie : 1 Γερραῖος (*Métr.*, B, l. 58 et 59).

Italie et Sicile : 2 Ἐλεᾶται (*Kall.*, B, I, l. 81 ; n. 148) ; 1 Νεαπολίτης (n. 143) ; 1 Μεταποντῖνος ? (n. 65) ; 1 Ταραντῖνος (*Métr.*, A, l. 73). En outre, on rencontre dans les inventaires dix personnages que, d'après les noms, on peut ranger dans la classe très large des Ἰταλικοί (*Kall.*, B, I, l. 55-58 ; 64-65 ; 88 ; *Métr.*, A, l. 67 ; 73 ; 71 ;

(1) Cf. DCA, p. 84 et suiv.

(2) Voir, par exception, n. 147 et n. 168, col. I, l. 8 et l. 10.

72; 77; B, l. 62 et 63 avec n. 31, l. 15); on en trouve quinze à seize dans les dédicaces (n. 16; 78; 83; 96; 110; 130; 143; 146; 149; 152; 158; 169 (?); 190; 191) et près de soixante-dix dans les listes de souscripteurs (n. 168 et 175-178) (1).

Les dédicaces et les inventaires nous conservent les noms des fidèles les plus fortunés; mais les listes de souscripteurs ont une signification plus grande. À côté de riches personnages, les gens de médiocre condition, hommes et femmes, y abondent, lesquels ont versé de minimes cotisations. La plupart sont désignés par un nom et un patronymique; ceux qui n'ont point le patronymique peuvent avoir été des esclaves (2). De même, les Ἰταλικοί se répartissent en deux catégories: les uns, qui sont les plus nombreux, portent le *praenomen* et le *nomen* (par ex., Δεύκιος Ἀρέλλιος, Δεύκιος Αὔδιος, etc.; rarement, dans les listes, on trouve un nom complet: Γάιος Ὀφέλλιος Γναίου, Δέκιμος Πακωνίος Γαίου, etc.); les autres ont un *cognomen* grec, suivi d'un *nomen* latin. Selon les règles posées en dernier lieu par J. Hatzfeld (3), la première catégorie pourrait comprendre à la fois des ingénus et des affranchis; la seconde ne comprendrait que des esclaves. Ainsi l'élément servile lui-même n'était point exclu de la participation au culte officiel.

3° LE CULTE DIVIN

La plupart des cérémonies sur lesquelles des textes grecs ou latins nous donnent quelques renseignements devaient être célébrées dans le sanctuaire égyptien de Délos (4). Mais il serait vain d'en transposer ici le récit. Il faut se borner à éclairer les données éparses que l'on rencontre sur place.

Dans l'Égypte ptolémaïque, la contribution des particuliers à

(1) Il faut donc corriger l'affirmation de TH. HOMOLLE, *BCH*, VIII, p. 132: « Les Romains ne font pas très grande figure dans ces différents sanctuaires (c'est-à-dire les sanctuaires égyptien et syrien). »

(2) Ils sont peu nombreux. On peut se demander encore si le nom au génitif n'est pas quelquefois un pseudo-patronymique et ne désigne pas un κύριος.

(3) *BCH*, XXXVI, p. 137 et suiv.

(4) Cf. LAFAYE, p. 108 et suiv.; CUMONT, *Religions orientales*, p. 116 et suiv.; A. MORET, *Rois et dieux d'Égypte*, Paris, 1911, p. 163 et suiv. On sait qu'Apulée, au XI^e livre des *Métamorphoses*, est une des principales sources pour la description des cérémonies isiaques; cf. K. H. DE JONG, *De Apuleio Isiacorum Mysteriorum teste*, Leiden, 1900.

l'exercice du culte devint de plus en plus considérable (1). Au dehors ce furent d'abord des dévots associés qui firent tous les frais de la liturgie, et, plus tard, ils ne cessèrent point d'y coopérer. Les documents déliens les désignent comme οἱ συμβαλλόμενοι εἰς τὸν βωμὸν et οἱ συμβαλλόμενοι εἰς τὰς θυσίας καὶ τὰς σπονδάς (2). Si les mêmes personnes rentrent dans les deux classes, il est probable que les actes rituels dont elles assurent l'accomplissement diffèrent dans l'un et l'autre cas.

Dans le premier, il s'agit sans doute de l'oblation de victimes (3). Chaque fidèle pouvait offrir un sacrifice à titre privé ; mais le décret qui détermine la prébende du néocore paraît distinguer des sacrifices collectifs (4). On peut croire qu'ils étaient suivis de ces festins rituels auxquels le dieu même présidait. Dans les associations égyptiennes, le repas en commun tenait une grande place ; il avait un caractère sacré, comme le démontre l'inscription métrique du *Sarapieion A*, laquelle mentionne les θεολλήτους δαΐτας (5) ; les salles de réunion étaient spécialement aménagées pour en permettre la célébration (6).

(1) OTTO, I, 392 et suiv.

(2) Cf. n. 45 bis.

(3) Le φόρος βωμῶν, en Égypte, est l'impôt prélevé sur toutes les offrandes que l'on déposait sur les autels ; cf. OTTO, I, p. 394 ; II, p. 54-55.

(4) Cf. n. 215 b, l. 7 et suiv.

(5) N. 1, l. 65. Il faut rapprocher de notre inscription un passage d'Aelius-Aristides, XLV, 27 (éd. KEIL) : καὶ τοίνυν καὶ θυσιῶν μόνῳ τούτῳ θεῷ (Σαράπιδι) διαφερόντως κοινωνοῦσιν ἄνθρωποι τὴν ἀκριβῆ κοινωνίαν καλοῦντές τε ἐφ' ἑστίαν καὶ προϊστάμενοι δαιτυμόνα αὐτὸν καὶ ἐστιάτορα ; et un autre de Philostratos, *Vita Apoll.*, XXXV, selon lequel Apollonios blâmait en Égypte les sacrifices sanglants οὐδ' εἰς δαΐτας θεῶν ἤγεν. Une inscription de Mantinée, *IG*, V, 2, n. 269, mentionne les ἰσιακά καὶ πυρρορικὰ δεΐπνα. Sur l'importance du repas collectif dans les associations égyptiennes, dont quelques-unes portaient le nom de κλίται, cf. POLAND, *Griech. Vereinswesen*, p. 152 et p. 261 ; SAN NICOLO, *Aegyptisches Vereinsw. z. Zeit d. Ptolemäer u. Römer*, I, p. 24, note 4. L'association dont émane le décret n. 216 avait de régulières agapes ; cf. l. 19-20. Nous avons conservé un billet d'invitation à un festin célébré dans un Sarapieion, εἰς κλεινὴν τοῦ κυρίου Σαράπιδος ἐν τῷ Σαραπέῳ ; cf. WILCKEN, *Grundz. u. Chrest. d. Papyrusk.*, I, 2, n. 99. Sur la valeur religieuse de ces repas, cf. CLEMEN, *Der Einfluss der Mysterienreligionen auf das älteste Christentum (Religionsgesch. Vers. u. Vorarb.*, XIII, 1913), p. 49 et suiv. ; A. SALAC, *Berl. Phil. Wochenschr.*, 1914, col. 253-255 ; voir encore I. LÉVY, *Rev. épigr.*, 1913, p. 251-253 ; W. WEBER, *Berl. Phil. Woch.*, 1914, col. 480. Le bas-relief qui porte l'inscription n. 99 représente une τράπεζα offerte au couple Sarapis-Isis ; cf. DREXLER, *Isis*, col. 530-531. Une confrérie dédie des κλίται dans le *Sarapieion B* ; cf. n. 20.

(6) Dans l'inscription *OGIS*, 671, il est question d'un διπνητήριον ; mais la salle du *Sarapieion A* pouvait servir à d'autres usages. Dans le *Sarapieion B*, les bancs disposés en avant du temple devaient servir aux fidèles qui voulaient se recueillir en présence de la divinité ; c'était une coutume propre aux cultes orientaux et en particulier au culte égyptien ; cf. LAFAYE, p. 118-119. Le sanctuaire devient la synagogue ou l'église.

Dans la formule *εις τας θυσίας και τας σπονδίας*, Letronne a depuis longtemps remarqué que *αι θυσιαί* désignaient ces fumigations d'encens qui étaient d'un usage courant dans le rituel égyptien (1). Les cassolettes ne font point défaut dans les inventaires, et l'une avait si souvent servi qu'elle était toute encrassée (2). Les autels élevés et décorés de cornes dont j'ai signalé l'existence étaient des autels à parfums (3) : *θυθέντες βωμοί*, dit expressément un de nos textes (4).

« Les libations jouaient un grand rôle dans le culte d'Osiris et de Sérapis. Il y avait au bourg d'Acanthus, voisin de Memphis, un temple d'Osiris où les prêtres, au dire de Diodore, répandaient chaque jour trois cent soixante libations d'eau du Nil dans un tonneau percé... Le papyrus n. XII du *British Museum* nous apprend qu'il existait dans le Sérapéum des *libatoires* en pierre dans lesquels on devait chaque jour faire des libations à Esculape (5). » On répandait du lait en l'honneur des divinités, particulièrement en l'honneur d'Isis; les vases nommés *μαστοί*, que mentionnent quelques inventaires, servaient à cet usage (6). Mais, le plus souvent, on faisait des libations d'eau pure. En Égypte, l'eau du Nil avait une vertu sacrée (7); dans les succursales grecques des temples égyptiens, on la faisait parfois venir à grands frais, de même que, de nos jours, on importe dans les pays catholiques l'eau du Jourdain (8). A l'ordinaire, par une pieuse fiction, on assimilait à l'eau du Nil celle qu'on puisait dans un réservoir caché aux yeux profanes : *de penetrare fontem petitem spondeo libat (sacerdos)* (9). Dans deux de nos sanc-

(1) LETRONNE, *Inscr. gr. et lat. d'Égypte*, II, p. 232; cf. I. LÉVY, *Rev. Hist. Rel.*, LXIX, 1914, p. 91-92; BLACKMANN, *Aeg. Zeitschr.*, L, p. 69 et suiv. : *The significance of incense and libations in Funerary and Tempel* (cité par WIDEMANN, *Arch. Rel. Wiss.*, XVII, p. 215).

(2) Cf. *Kallistratos A*, II, l. 131-132.

(3) Ci-dessus, p. 62-63.

(4) N. I, l. 63-64.

(5) BRUNET DE PRESLE, *Le Serapeum de Memphis (Mém. prés. à l'Acad. Inscr.)*, II, 1852, p. 561-562.

(6) *IG*, XI, 1307, l. 9 (?); l. 21. — 1308, l. 2 (ci-dessus, p. 209-210); cf. Apulée, XI, 10 : *idem (sacerdos) gerebat et aureum vasculum in modum papillae rotundatum de quo lacte libabat*; voir GRUPE, *Griech. Mythol.*, II, p. 1569; JONG, *op. laud.*, p. 44; OTTO, I, p. 333, note 2.

(7) Cf. CUMONT, p. 116; PERDRIZET, *Bronzes Fouquet*, p. 49-50.

(8) Juv., VI, 528-529 : *A Meroe portabit aquas, ut spargat in aëde | Isidis*. Sur le culte d'Isis à Meroé d'Éthiopie, cf. J. DE DECKER, *Rev. Inst. publ. Belg.*, 1911, p. 293 et suiv.

(9) Apul., *Metam.*, XI, 20; le texte est corrompu; je suis celui de HELM (Teubner, 1907). Toute eau était regardée comme un don divin; cf. Plut., *de Isid.*, 36 (p. 365 B) : *ού μόνον δὲ τὸν Νεῖλον, ἀλλὰ πᾶν ὑγρὸν ἀπλῶς Ὀσιρίδος ἀπορρόην καλοῦσι καὶ τῶν ἱερέων αἰὲν προπομπεύει τὸ ὕδρευον ἐπὶ τιμῇ τοῦ θεοῦ*. Rappelons ici les deux dédicaces déliennes au dieu Hydreios, n. 152 et 173.

tuaires égyptiens, nous avons reconnu l'existence de ce réservoir (1). L'un d'eux était directement alimenté par un canal qui venait de l'Inopos (2); ainsi la fiction pouvait s'appuyer sur une légende qui avait cours à l'époque alexandrine et suivant laquelle l'Inopos était une dérivation du Nil (3).

Les offices que l'on célébrait étaient accompagnés de musique. Dans le temple d'Anoubis était conservée une harpe, ψαλτήριον, laquelle paraît avoir été de grande dimension (4). « Les Égyptiens lui avaient de tout temps donné une place dans leurs symphonies religieuses (5). »

La liturgie devait comprendre le service journalier et des solennités régulières. Comme la religion égyptienne avait été publiquement reconnue, quelques-unes de ses pompes pouvaient se dérouler dans les rues étroites de la cité. Au début du printemps, avait lieu sans doute dans le port même la fête qui assurait aux navigateurs la protection divine (6). Mais le sanctuaire officiel, propre à recevoir un grand concours de peuple, était le théâtre principal des cérémonies. Sur le *dromos*, les processions évoluaient; les autels qui le jalonnaient étaient des lieux de halte (7). Les fêtes nocturnes étaient éclairées par les torches des *lamptérophores* (8). On sait que la

(1) Ci-dessus, p. 20 et 31; p. 36.

(2) Le réservoir du *Sarapieion B* devait être alimenté artificiellement. Dans le *Sarapieion C*, il existait une fontaine que mentionne la dédicace n. 113. Il faut remarquer que les trois sanctuaires ont été construits à proximité de l'Inopos.

Cette tradition se rencontre dans les hymnes de Callimaque : cf. III (*in Dianam*), v. 171 : ἀγγύθι πηγῶν Αἰγυπτίου Ἴνωποῦ; IV (*in Delum*), v. 206-208 : ἐξέτο δ' Ἴνωποῦ παρὰ βόον ὃν τε βάθιστον | γὰρ τότ' ἐξάνησιν ὅτε πλήθοντι βέεθρων | Νεῖλος ἀπὸ κρηνοῦ κατέρχεται Αἰθιοπῆος. Voir encore *Schol. ad Lycophr., Alex.*, v. 576; *Strab.*, VI, 2, 4; *Plin., Nat. Hist.*, II, 229; *Paus.*, II, 5, 3. Je ne sais si la légende remonte jusqu'au VI^e siècle, où l'influence religieuse de l'Égypte se serait exercée à Délos; cf. *GRUPPE, Griech. Mythol.*, I, p. 239.

(4) *Métrophanès A*, l. 51. La place d'une offrande est indiquée par la mention πρὸς τοῖς ψαλτηρίοις; il en faut conclure que l'instrument n'était guère mobile.

(5) LAFAYE, p. 139; cf. ERMAN, *La religion égyptienne* (trad. franç. de VIDAL, 1907), p. 71 : « La musique n'a joué qu'un petit rôle dans le culte, quoique la présence d'une magnifique harpe dans le temple fût nécessaire pour accompagner les louanges de la beauté du dieu. » Voir encore WEBER, *Terrakotten*, p. 153 et suiv.

(6) C'est la fête dite Πλοιαρέσια (cf. DEUBNER, *Ath. Mitt.*, 1912, p. 180-182) ou *Navigium Isidis* (LAFAYE, p. 120 et suiv.; CUMONT, p. 118-119). On ne peut douter qu'elle ait été célébrée par la population marchande de l'entrepôt délien.

(7) Sur ces autels, voir ci-dessus, p. 279. Les processions où l'on portait les images divines s'arrêtaient à des reposoirs (*pausae*); les *pausarii* tiraient leur nom de cette pratique; cf. LAFAYE, *op. cit.* SAGLIO-POTTIER, *Dict. des Antiq.*, s. v. *Isis*, p. 584.

(8) Ci-dessus, p. 270.

représentation des drames liturgiques était féconde en émotion religieuse (1) ; la tradition en est venue jusqu'aux modernes et les dispose à pénétrer avec une âme dévote dans les lieux d'où s'exhalait tant de dévotion. Dans le sanctuaire isiaque de Pompéi, « tout, écrit un ancien savant, respire le mystère (2) » ; mais le mystère a fui du sanctuaire trop dévasté de Délos.

Des conditions générales de pureté étaient apparemment requises de tous ceux qui voulaient avoir commerce avec la divinité. Nous n'avons gardé que deux règlements spéciaux (3). L'un interdit aux femmes l'accès d'un local situé dans le *Sarapieion A* et consacré à Zeus Kasios et à deux autres divinités (4) ; il défend aux hommes d'y porter des vêtements de laine (5). L'autre, trouvé dans le *Sarapieion C*, ne peut être considéré non plus comme un édit valable pour tout le sanctuaire ; il s'appliquait seulement à un lieu de culte déterminé, où étaient vénérés Sarapis-Osiris et Isis ; il proscrivait l'usage du vin et le port de certains vêtements brodés, dits ἀνθινά. On a quelquefois prétendu que, dans la seconde interdiction, les courtisanes étaient visées ; mais, si un texte permet de croire qu'elles portaient à l'ordinaire des ἀνθινά, on peut douter qu'une législation rigoureuse ait imposé ces vêtements comme l'uniforme de la prostitution. En fait, la règle religieuse s'en tenait à l'apparence et requerrait des dévots, et plus encore des dévotes, une certaine simplicité de costume (6).

Les membres du synode des mélanéphores poussaient-ils plus loin l'austérité et ne pénétraient-ils dans le sanctuaire qu'avec des vêtements noirs (7) ? Ou bien ne portaient-ils ces vêtements qu'en cer-

(1) CUMONT, p. 119.

(2) BONUCCI, *Pompéi*, trad. franç. de C. J., p. 4. G. LAFAYE, p. 196, observe avec raison : « Quand une fois on a découvert du mystère quelque part, on en voit partout. »

(3) N. 16 et 50, b.

(4) Les dédicaces montrent que les femmes avaient accès dans le reste du sanctuaire.

(5) Le caractère égyptien de cette prescription est manifeste : la laine, dépouille animale, était tenue en Égypte pour une matière déplaisante aux dieux ; cf. Plut., *de Isid.*, 3 et 4 ; WÄCHTER, *Reinheitsvorschr. im griech. Kulte*, p. 20. Le costume rituel devait être fait de lin ; à Délos, un personnage est dit σινδονοφόρος (n. 49).

(6) Cf. *Mélanges Holleaux*, p. 272 et suiv.

(7) Cf. LAFAYE, p. 147 ; ZIEBARTH, *Griech. Vereinsw.*, p. 203 ; DITTENBERGER, *Syll.* 2, 559, note 2 ; PERDRIZET, *Rev. ét. anc.*, II, p. 265 et suiv. ; RUSCH, p. 55 et suiv. ; POLAND, *Griech. Vereinsw.*, p. 43 ; FERGUSON, *Hell. Athens*, p. 392, note 4. Nous ne connaissons que des membres masculins de la confrérie ; la lecture με[λα]νηφόρου que j'avais admise, d'après une copie de HAUVETTE, dans *BCH*, XXXII, p. 386, l. 5-6, est erronée ; cf. n. 175 C, a, l. 8-9.

taines occasions, par exemple lors de la passion d'Osiris ? Il est difficile d'en décider, puisque cette appellation n'est connue que par les textes déliens et par deux inscriptions latines aussi peu explicites (1). Nous avons vu que les mélanéphores, ainsi que les thérapeutes, formaient une confrérie pieuse (2); une initiation préalable était requise sans doute de ceux qui voulaient en faire partie. Mais du terme même qui sert à les désigner, il est difficile de tirer une conclusion certaine sur les pratiques auxquelles ils s'astreignaient.

*
**

Les divinités égyptiennes furent essentiellement des θεοὶ σωτηρίας et des θεοὶ ἐπήκοοι (3). En cette qualité, elles prêtaient leur assistance miraculeuse à toutes les détresses. Apollonios, leur prêtre, a échappé par leur intervention miraculeuse au danger d'une accusation capitale (4). Un fidèle les invoque pour avoir été sauvé ἐκ πολλῶν καὶ μεγάλων κινδύνων (5). Il avait apparemment couru de terribles risques au cours d'une traversée, car l'une des principales attributions de ces divinités secourables était de garantir contre les fléaux de la mer, les tempêtes et les pirates. Le couple adoré à Alexandrie avait tout naturellement étendu sa protection sur le peuple de trafiquants et de matelots qui hantaient la grande cité marchande (6). Sarapis et Isis « traversèrent la mer sur des vaisseaux de commerce et leur culte fut propagé par les marchands et les marins qui tous vénéraient Isis, étoile de la mer (7) ». Dans le sanctuaire égyptien de Délos, Isis était dite Euploia (8); à Sarapis, Isis, Anoubis et Harpokratès

(1) Cf. DESSAU, *Inscr. lat.*, 4420 et 4420 a. La confrérie romaine était ouverte aux femmes. [Sur les mélanéphores d'Érètrie, cf. les *addenda*].

(2) Ci-dessus, p. 270-271.

(3) Cf. n. 129, 189 et 192.

(4) Ci-dessus, p. 251.

(5) N. 72.

(6) La légende de Sarapis, selon laquelle son image aurait été apportée d'une terre lointaine, permet de croire qu'il fut de bonne heure dieu de la mer. LEHMANN-HAUPT a vu dans la fonction maritime la preuve de son identité avec le Seigneur de l'Océan (*Sar apsi*) babylonien; mais I. LÉVY se propose de montrer que c'est une formation proprement alexandrine; cf. *Sarapis*, p. 76, note 2.

(7) MORET, *Dieux et Rois d'Égypte*, p. 163-164. Voir aussi WEBER, *Terrakotten*, p. 28, note 24.

(8) N. 147.

on associait Zeus Ourios et les Dioskures, protecteurs des matelots (1). On leur consacrait des dédicaces ὑπὲρ τῶν πλοῦζομένων πίντων (2). Plusieurs des ex-voto énumérés dans les inventaires paraissent avoir été consacrés par des trafiquants sur le produit de leurs entreprises maritimes (3).

A l'époque gréco-romaine, les dieux σωτηρες ou ἐπίκοι sont avant tout des guérisseurs (4). On n'ignore point que Sarapis fit des cures miraculeuses dès le début du III^e siècle (5) et que, de ce chef, son prestige ne cessa de grandir durant les siècles qui suivirent. Isis, qui lui fut donnée comme épouse, avait, dit-on, initié les hommes à la science médicale (6). Il est manifeste que le dieu et la déesse exercèrent leur art dans les sanctuaires de Délos. Dans le *Sarapieion A*, un personnage était chargé de solliciter les guérisons; Sarapis, Isis, Anoubis reçoivent des ἱατρεῖα, c'est-à-dire les honoraires dus aux médecins (7). Un grand nombre d'ex-voto rappelle les guérisons qu'ils ont accomplies (8). Il faut noter en particulier l'abondance des yeux votifs, en or et en argent (9). Au témoignage de Juvénal, Isis, dans sa colère, frappait de cécité ceux qui lui avaient déplu (10) :

*Decernat quodcumque volet de corpore nostro
Isis, et irato feriat mea lumina sistro.*

Une épigramme de l'Anthologie, dirigée contre quelque méchant médecin des yeux, attribuée à la déesse et à son fils Harpokratès le même pouvoir (11) :

Ἦν τιν' ἄχρης ἐχθρόν, Διονύσιε, μὴ καταράσῃ
τὴν Ἴσιν τούτῳ μηδὲ τὸν Ἄρποκράτην
μηδ' εἴ τις τυφλοῦς ποιεῖ θεός - - - -

(1) Ci-dessus, p. 280.

(2) N. 153.

(3) Cf. n. 7.

(4) Asklépios était par excellence le θεός σωτήρ; cf. HARNACK, *Mission u. Ausbreitung des Christentums* 1, p. 76 et suiv.

(5) Sur la guérison de Démétrios de Phalères, cf. I. LÉVY, *op. laud.*, p. 79.

(6) Voir l'Isis-Hygie de Délos, n. 124.

(7) Cf. n. 15 et 15 bis.

(8) Hormis ceux qui sont cités plus loin, voir le bras en argent mentionné dans *Métrophanès, A*, l. 77-78.

(9) Voir *Kallistratos, A*, II, l. 149 et le commentaire.

(10) Juv., XIII, v. 92-93.

(11) *Anth. pal.*, XI, n. 115 (épigr. de Nikarchos).

De même qu'elle aveuglait, elle rendait la vue (1). Sarapis aussi avait guéri de la cécité Démétrios de Phalères. Les inventaires de Délos apportent la preuve que l'on s'adressait aux divinités égyptiennes, comme à de véritables spécialistes, en cas d'ophtalmie.

Isis veillait particulièrement sur les femmes et les enfants ; elle remédiait aux maux de la grossesse et de l'accouchement (2). C'est pourquoi on lui dédie deux matrices en argent et un αἰδοῖον de même métal (3). D'autres offrandes ont été faites soit pour obtenir un enfant, soit pour assurer à un nouveau-né la protection de la déesse.

On a noté depuis longtemps que la formule κατὰ πρόσταγμα, si fréquente dans les dédicaces, implique une intervention immédiate des divinités dans les affaires humaines (4) ; elles donnaient directement à leurs fidèles leurs ordres ou leurs instructions. Comme le montre une autre formule, καθ' ἔραμα (5), elles faisaient connaître leurs volontés pendant le sommeil. La chronique du *Sarapieion A* ne nous rapporte pas moins de trois apparitions nocturnes de Sarapis ; et le prêtre demande au dieu de lui révéler en songe l'emplacement destiné à son sanctuaire (6), tant c'était l'ordinaire moyen par quoi on entrait en communication avec Sarapis.

Cette croyance fut à l'origine de la pratique bien connue de l'incubation (7). Elle était usitée à Kanopos et à Memphis. A Délos, il semble que tout d'abord un ministre spécial servait d'intermédiaire entre les fidèles et la divinité. Horos de Kasion, qui « implorait les guérisons », devait dormir dans le sanctuaire et révéler aux intéressés

(1) Isis partageait ce privilège avec Déméter ; cf. *DCA*, p. 244. P. PERDRIZET estime qu'elle le dut à son identification avec la déesse grecque ; et celle-ci aurait acquis cette attribution médicale à la faveur d'une sorte de calembour (χρηθῆ, qui signifie « orge », désignant aussi un petit bouton sur la paupière, un orgelet).

(2) Cf. DREXLER, *Isis*, col. 501 et suiv.

(3) *Métrophanès*, *A*, l. 55 et l. 60. L'αἰδοῖον peut avoir été offert par un homme. Sur les représentations de matrices que présentent certains talismans, voir les curieux articles de DREXLER, *Philol.*, 1899, p. 594 et suiv., et DELATTE, *Musée Belge*, 1914, p. 75 et suiv.

(4) DREXLER, *Isis*, col. 524.

(5) N. 66 et 210.

(6) N. 1, l. 49-51.

(7) Cf. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire de la Divination*, III, p. 271, note ; DREXLER, *Isis*, col. 523 et suiv. ; DEUBNER, *De incubatione capita quattuor* ; WEINREICH, *Antike Heilungswunder*, particulièrement p. 110-136 (guérison durch Weisung im Traum, opposée à la guérison durch Handlung im Traum dont les λάματα d'Épidaure, *IG*, IV, 951-952, nous donnent de multiples exemples).

les songes prophétiques qui lui avaient été délivrés à leur sujet (1). Il était attaché à un Sarapieion privé. Dans le Sarapieion officiel, les dévots eux-mêmes pratiquaient sans doute l'incubation (2) et recevaient les avertissements divins; l'oneirokritès les interprétait (3); ainsi étaient sauvegardés les droits du sacerdoce.

*
**

Les documents dont nous disposons ne nous permettent de connaître que quelques-uns des avantages réels que le culte d'Isis et de Sarapis assurait à ses adeptes. Il est constant que la religion gréco-égyptienne promettait le bonheur d'outre-tombe (4); nous ne pouvons saisir ici que des traces trop incertaines de cette doctrine de consolation (5). Nous ne sommes point renseignés non plus sur la valeur morale des enseignements dispensés aux dévots. Les règlements que nous avons conservés n'édicte que quelques préceptes

(1) N. 15. Ce personnage connaissait les *ὄνειροαιτιητά*, c'est-à-dire les formules par lesquelles on obtient des songes prophétiques; cf. V. HERWERDEN, *Lex. graec. dialect.*, s. v. *ὄνειροπομπός*. « A l'oracle qui fut postérieurement celui de Bisou (Besa) à Abydos, le consultant adressait sa question à l'un des prêtres qui obtenait réponse en dormant dans le sanctuaire »; cf. SOURDILLE, *Hérodote et la religion de l'Égypte*, p. 278. La pratique était la même dans le *Poutonion* d'Acharaka près de Nysa; cf. Strab., XIV, p. 649 et ci-dessus, n. 44.

(2) A Kanopos, les fidèles dormaient pour leur propre compte, ou pour le compte de leurs proches ou amis, dans le sanctuaire; cf. Strab., XVII, p. 801. A Memphis, les *χάτοχοι* paraissent avoir reçu avec une particulière abondance les visions divines; mais le rôle de ces personnages demeure encore mal défini; voir en dernier lieu WILCKEN, *Arch. Pap. Forsch.*, VI, p. 184 et suiv.; particulièrement p. 194-198. Aussi bien ne peut-on douter que les intéressés eux-mêmes aient pratiqué l'incubation; cf. RUBENSOHN, *loc. laud.* (ci-dessus, p. 269, note 6). Selon I. LÉVY, l'incubation ne fut introduite sans doute dans le Sarapieion de Memphis que sous l'influence grecque; cf. *Sarapis*, p. 75, note 3. Remarquons pourtant que dans le sanctuaire délien, qui, par son ministre, se rattachait au culte memphitique, l'oniromantique était déjà en grand honneur au cours du III^e siècle. En Égypte, elle fut pratiquée dans divers sanctuaires sous les Ptolémées, ainsi dans un sanctuaire de Thot « qui écoute »; cf. CAPART, *Rev. Hist. Rel.*, LXXVI, 1912, p. 302.

(3) Ci-dessus, p. 269.

(4) CUMONT, *op. laud.*, p. 120 et suiv.

(5) Cf. n. 49. A Rhénée, M. STAVROPOULLOS a découvert dans une des tombes qu'il a fouillées un sistre de bronze. Sur un fragment de stèle funéraire conservé au musée d'Égine, avaient été sculptés divers attributs isiaques, entre autres le sistre; cf. KOUROUNIOTIS, *Αρχ. Έφ.*, 1913, p. 97, n. 10. Il est vraisemblable que cette stèle, comme tant d'autres du musée d'Égine (cf. DCA, p. 26, note 1) provient de Rhénée. C'était apparemment pour aider au bonheur des défunts que l'on rappelait ainsi leur attachement à la religion égyptienne. Voir enfin le commentaire de n. 206.

propres à assurer l'ἀγνεία, c'est-à-dire la pureté rituelle. Toutefois, il vaut de détacher deux-vers du poème de Maiistas, lesquels ne constituent point un commandement religieux, mais impliquent du moins que Sarapis et Isis protégeaient avec prédilection les gens de bien (1) :

ἑσθλοῖσιν δὲ σώτορες αἰὲν ἔπεσθε
ἀνδράσιν οἱ κατὰ πάντα νόμι ἕσια φρονέουσιν.

(1) N. 1, l. 33-34. On en rapprochera les vers d'Euripide, *Electra*, 1.350 et suiv., où les Dioskures déclarent aussi qu'ils ne prêtent assistance sur mer qu'aux gens honnêtes.

ADDENDA

P. 68, note 3. A la liste des sanctuaires égyptiens connus en Grèce, il faut ajouter maintenant celui d'Érétrie, mis au jour en août-septembre 1914 par N. Papadakis, éphore des antiquités. Une description minutieuse en a été donnée dans le *Δελτιον ἀρχαιολογικόν*, I, 1915, p. 115-190. Les constructions, temple, portique et dépendances, sont plus mesquines encore que celles de Délos ; les murs étaient couverts d'enduits. Une mosaïque représente un crocodile grossièrement dessiné ; c'est l'unique détail qui donne à ce sanctuaire un caractère particulier. Les inscriptions qui y ont été découvertes, dédicaces, listes de souscripteurs, datent du 11^e et du 1^{er} siècle av. J.-C. et présentent des analogies singulières avec celles qui proviennent de Délos.

P. 95-96. Un papyrus récemment découvert (Grenfell et Hunt, *Pap. Oxyrhynchus*, XI, 1915, n. 1380) nous apprend que *Tachnepsis* était l'épithète portée par Isis sur le mont Kasios ; l. 74-75 : ἐπι τοῦ | Κασίου Ταχνηψιν. C'est donc l'Isis locale qu'invoque Horos de Kasion en même temps que Zeus Kasios et *Theos Megas*, apparemment Sarapis.

P. 111-112. D'après le même papyrus, nous apprenons qu'à Naukratis, Isis était dite παντοκράτειρα (l. 20).

P. 131-132. Même document, l. 116-117 : (on nomme Isis) ἐν Σειδῶν Ἀστάρτην.

P. 151. Sur l'identification d'Isis avec Hécate, *ibid.*, l. 113. Il est intéressant de constater aussi que, selon ce document, on appelait Isis : [ἐν] ταῖς Κυκλά[σ]ι νήσις τριφυῆν Ἄρτ[ε]μειν (l. 84-85 ; je supprime la virgule mise par les éditeurs après τριφυῆν).

P. 160. Sur Taposiris et l'Isis de Taposiris, voir le commentaire de Grenfell et Hunt, *ibid.*, ad l. 67 (p. 212). Ils annoncent que

dans le t. XII des *Pap. Oxyr.* sera publié un texte mentionnant une ἱερὰ (γῆ) Ἰσιδος Ταποσειριάδος dans le nome d'Oxyrhynchos.

P. 174. De cette liste de souscripteurs et des suivantes, on rapprochera celles qui ont été trouvées dans le sanctuaire d'Érétrie, signalé ci-dessus; cf. Δελτ. ἀρχ., 1915, p. 155 et 160.

P. 181. Rapprocher de cet intitulé une inscription d'Aphrodisias publiée par Doublet-Deschamps, *BCH*, XIV, p. 612; un prêtre dédie: - - [καὶ τὰς] | ἐν αὐτοῖς δεξαμενάς καὶ τὰ ὕδρ[αγωγία - - καὶ τοῦς] περικειμένους τόπους πάντας.

P. 205, l. 23. Comme me l'indique M. Holleaux, il ne faut point hésiter à compléter ἱεροποικ[όν], mot nouveau, mais régulièrement formé, qui désigne la somme nécessaire à l'accomplissement d'une cérémonie religieuse.

P. 248. Une inscription d'Érétrie (Δελτ., 1916, p. 148) mentionne un prêtre héréditaire de Sarapis: Φανίαν Ἰάσονος τὸν ἱερητεύσαντα ἐκ γένους κατὰ τὴν μαντεῖαν τοῦ θεοῦ.

P. 251 et note 1. A Érétrie comme à Délos, l'inscription de beaucoup la plus ancienne qui ait été découverte dans le sanctuaire égyptien est dédiée à Isis. Un cartouche poli, ménagé sur la face d'un bloc à peine travaillé, porte les mots Αἰγύπτιοι Ἰσιδι. N. Papadakis, Δελτ., 1915, p. 186, indique que cette inscription, presque un graffite, peut dater de la fin du III^e siècle. D'après la reproduction donnée *ibid.*, p. 115, je remonterais au moins jusqu'au début de ce siècle. Les autres textes ne sont que du II^e ou du I^{er}. On peut donc se demander si, très souvent, les *Sarapieia* n'ont point occupé l'emplacement d'anciens lieux de culte consacrés à la seule Isis.

P. 268, note 2. L'inscription citée a été retrouvée à Athènes et publiée par K. Kourouniotis, Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς, 1913, p. 200; cf. *Rev. Ét. Grecques*, 1915, p. 451.

P. 276. On trouvera une abondante liste d'épithètes d'Isis, dont plusieurs peuvent être rapprochées de celles que la déesse porte à Délos, dans le papyrus d'Oxyrhynchos (t. XI, n. 1380) d'où j'ai déjà tiré ci-dessus des renseignements d'importance; il nous a conservé un hymne en l'honneur d'Isis qui énumère les titres et surnoms donnés à la déesse en divers lieux de culte, en Égypte et hors d'Égypte; voir l'introduction, p. 192-194. Je signale ici ce seul passage: ἐν Θρηξί [κ]ἄν Δήλῳ πολυώνυμον (l. 101-102).

P. 288-289. Les mélanéphores apparaissent maintenant à Érétrie où l'on connaît, d'après une dédicace qu'il fait: τὸ κοινὸν τῶν μελα-νηφόρων καὶ ὑποστύλων (Δελτ., 1915, p. 148).

INDEX

(Les chiffres renvoient aux pages; *n.*, aux notes.)

- Agathé Tyché, 91, 279.
Agathodaimon, 91, 279.
Alexandrie, 68, 91, 240, 247, 281.
Ammon, 105, 176, 279.
Anios, 172 (mention).
Anoubis, 276-278.
Antigonos Gonatas, 107.
Aparche, 119 et 120 (mention).
Apparitions de Sarapis, 249.
Aphrodite, 92, 120, 279 (Voir *Isis*).
Apollon, 278; ἀπολλωνίαστοι, *ibid.*
Architecture égyptienne dans les sanctuaires de Délos, 67-69.
Archithiasite, 101, 102, 254.
Arétalogie, 83.
Arétalogues, 270.
Artémis ἐν νήσωι, 172; Haghia, 190, 279; Hékaté, 151, 279; Phosphoros, 105, 279.
Associations, 253 sqq.
Asklépios, 83, 150, 199, 279.
Athéna, 279.
Athéniens à Délos, 261; ferment le *Sarapieion A*, 262; desservent le sanctuaire officiel, 263 sqq.; y élèvent des édifices, 128, 129, 131, 177, 266; y font des offrandes, 264, 283; y envoient des prêtres (Voir *prêtres*).
Autel à cornes, 62-63.
Autels dédiés à des divinités diverses dans le *Sarapieion C*, 53, 279, 287.
Autre vie, 111, 199, 292.
Bancs dans les sanctuaires égyptiens, 22-23, 33, 36, 84, 85, 102, 144, 285, *n.* 6.
Banquets rituels, 29, 140, 285.
Basileus, épithète d'Osiris, 90.
Basilium, 237.
Bema, 164-165; *bemata* (Voir *pieds votifs*).
Bithys, général de Démétrios II, 108.
Boubastis, 197-198, 279.
Caducée votif, 228.
Canéphores, rôle, 269, 275; liste, 272 (*hors texte*).
Caveau dans les sanctuaires égyptiens, 30, 36-37 (Voir *megarum, purgatorium*).
Changeur (κολληδιστής), 189.
Chapiteaux avec nom d'un souscripteur, 155.
Cleidouque, rôle, 268; liste, 272 (*hors texte*).
Coq votif, 237.
Coupes avec bustes appliqués, 227.
Chronique versifiée du *Sarapieion A*, 71 sqq., 245 sqq.
Décadistes, 100, 253.
Décrets d'associations, 204-206.
Déliens, dévots de Sarapis, 117-118, 281, *n.* 1; reconnaissent officiellement le culte, 255 sqq.; instituent un néocore par décret, 203-204 (Voir *hiéropes, inventaires, prêtres*).
Déméter, 108; Éleusinia, 199, 279.
Demosios, 124.
Dime consacrée aux dieux, 90.
Dionysos, 92, 109, 160, 279.
Dioskures, 144, 279; 280, 290.

- 107 ; mentions dans les inscr., 72 (l. 43 : θεραπειε), 85, 99, 106, 107, 142, 146, 155, 164, 170, 172, 181 (?), 182 (?), 186, 213, 214, 215, 217, 218, 221, 224, 229, 235.
- Thiasites, 101, 253, n. 5.
- Triade Sarapis-Isis-Harpokratés, 277-278.
- Tronc à offrandes, 87 sqq.
- Tyché Protogéneia, 148.
- Voyageurs à Délos, 9-10.
- Yeux votifs, 227-228, 291.
- Zacores, rôle, 269 ; liste, 272 (*bors texte*).
- Zacore Euodos, prolongé en sa charge 179-180.
- Zeus Kasios, 97, 279, 288.
- Zeus Ktésios, 198, 279.
- Zeus Kynthios, 173, 201, 279, 280.
- Zeus Ourios, 152, 279, 280, 290.
- Zeus Sarapis, 275.
- Zeus Sôter, 195, 279.

APPENDICE

TABLEAU DES MINISTRES ATTACHÉS AU SANCTUAIRE ÉGYPTIEN A L'ÉPOQUE ATHÉNIENNE

DATES	PRÊTRES	CLEIDOUQUES	ZACORES	CANÉPHORES	ONEIROCRITES
Peu ap. 166	'Αθηναγόρας Κυδαυτίδης				Δημάρετος 'Αριστοκίδου Δήλιος (1)
Avant 158/7	Είρηναῖος Κτήσιππος 'Ανακαιοῦς 'Αμμώνιος Σαραπίων Λέων (2)				
158/7	Δ - - - Ζηνοδώρου Τριχορύσιος (3)				
Peu ap. 158/7	Φιλοκράτης Φιλοκράτου 'Αμαξαντεύς (4)				
Avant 146/5	Ζήνων Διοσκουρίδου Λαμπτρέυς (5)				
Avant 140/39	'Αθηναγόρας (6) Διονυ - - (7) Γράφης (?) (8)				
140/39	Εὐμένης (9)				
139/8	Τιμ - - (10)				
138/7	Δημόσιος?				
137/6	Δημόσιος Φανόσιος 'Ελευσίνιος Δημήτριος				
136/5	'Αστίας 'Αστίου Τριχορύσιος				
135/4	Ζήνων Εὐρήμωνος 'Αναφλύστιος				
134/3	'Ελλην Μυίσκου Σουνιεύς				
133/2	Κηφισόδωρος Λαμπτρέυς				
132/1	Μένανδρος Φιλαίδης				
131/0	Φιλοκλῆς Διοκλέους Παιανιεύς				
130/29	Νέων 'Ερμοκράτου Λευκονοεύς				
129/8	Σωκλῆς 'Αφροδισίου Φλυεύς				Σαραπίας (11)
128/7	Εὐθύμαχος 'Εργοχάρου ἐκ Κεραμείων				
127/6	Λυκίσκος Πασσανίου 'Αχαρνεύς				
126/5	'Αθηναγόρας 'Αθηναγόρου Μελιτεύς				
125/4	Κλεόφαντος ('Ελευσίνιος?)				
124/3	Δημήτριος 'Ερμησίωνος Μαραθώνιος				
123/2	Δημόφιλος Πολυκλέους 'Αλωπακῆθεν				
122/1	Διοκλῆς Διοκλέους Τυρμειδῆς				
121/0	Δημήτριος Περγασῆθεν				
120/19	Δάμων Τίμωνος ἐγ Μυρρινούττης				
119/8	Τήλεφος 'Οτρυνεύς				
118/7	Διονύσιος Μηγίου Παιανιεύς				
117/6	Στασέας Φιλοκλέους Κολωνῆθεν				
116/5	'Ιππώνικος 'Ιππονίκου Φλυεύς			Μύστιον 'Ηρακλείδου Παιανιεύς (12)	
115/4	Στρατόδαμος Θεορίκιος Διονύσιος Διονυσίου Σφήττιος Γάιος Γαίου 'Αχαρνεύς				Πτολεμαῖος Διονυσίου Πολυρρήμιος (13)
114/3	'Αριστίων Εὐδόξου Μελιτεύς				
113/2	Νικόστρατος Πειραιεύς				
112/1	Καλλίστρατος 'Ερσίαδης				
111/0	Σέλευκος 'Ανδρονίκου 'Ραμνούσιος Δημήτριος Δημητρίου 'Αναφλύστιος	Αἰσχρίων Αἰσχρίωνος Μελιτεύς (14)	Μαραθῶν (14)	Δωροθέα 'Αρχελάου (14) Μαραθωνίου	
110/109	Σωσίων Εὐμένους Οἰναῖος				
109/8	Διονύσιος Ζήνωνος (Μαραθῶνιος?) (15)				
108/7?	'Αθηναγόρας 'Ελένου Κηφισιεύς (16)				
107/6?	'Απολλοδώρος 'Απολλοδώρου Κρωπίδης (17)	Ποσειδώνιος Γηροστράτου Πειραιεύς (17)	Νικίας (17)		
106/5	Πρωτογένης Λεωνίδου Φιλαίδης (18)				
Avant 102/1	Θεόμνηστος Θεογένου Κυδαθηναίου (19)				
Même époque	Κυδήνωρ Διονυσίου Μελιτεύς (20)				
102[1	Δράκων Φλυεύς (21)				
101/0?	'Αθηγάδης Κυδαθηναίου (22)	Αρίσταρχος? (22)	Τρύφων? (22)		
100/99	Θεόσιος Διονυσίου 'Αχαρνεύς (23)				
94/3?	Δίκαιος Δικαίου 'Ιωνίδης (24)	Εὐκράτης Διονυσίου τοῦ Σεύθου Παιανιεύς (24)	'Απολλώνιος Δικαίου 'Ιωνίδης? (24)	Δωσιθέα Στράτωνος 'Ραμνούσιος (24)	
Date incertaine	Λέων 'Αγαθάρχου Μαραθῶνιος (25)				Μηνόδωρος 'Αγίου Νικουμηδεύς (25)
Avant 88/7?	'Αριστέας 'Αριστέου Μαραθῶνιος (26)	'Αριστέας Φιλωνίδου (26)	Κροῖσος (26)		
Id.?	'Αρτεμίδωρος 'Απολλοδώρου Λαμπτρέυς (27)		Εὐδοξος (- ἀρχου) 'Αντιοχεύς (27)	Πρωτογένεια καὶ Φίλα αἰ 'Αριστέου Μαραθωνίου (26) Θεοφίλη 'Αρτεμιδώρου Λαμπτρέως (27)	
Après 88/7?	Μᾶρκος 'Ελευσίνιος (28)	'Αρίστων Αἰγίανος Μυρρινούσιος (28)		Πρωτογένεια 'Αριστέου τοῦ 'Αριστέου Μαραθωνίου (28)	
Id.?	Διονυσόδωρος - - εὐς (29)				
Dates incertaines	Φιλοκράτης Φιλοκράτου 'Αθηναῖος Φιλοκράτης Φιλοκράτου 'Αθηναῖος (30) Διογένης Κυδαθηναίου (31) 'Ελλην Θεοδοσίου Σφήττιος (32)		Εὐδοξος (- ἀρχου) 'Αντιοχεύς (27)	'Αρσινόη (32) - - - ν Διοδώρου (33)	

(1) N. 64. — (2) Les six premiers prêtres sont connus par *Anthesterios, A*, col. I, l. 47, 53, 64, et *Kallistratos, B*, col. I, l. 67-68, 69, 82, 84 (ci-dessus, p. 224). — (3) N. 65. — (4) N. 66-68. — (5) N. 69-70. — (6) N. XXII, l. 9 et 16. — (7) *Ibid.*, l. 6 et 14. — (8) *Métrophanès, A*, l. 52. — (9) N. 71. — (10) De 140/39 à 110/109, voir la liste des prêtres de Sarapis (n. 75). — (11) N. 84. — (12) N. 112. — (13) N. 119-120. — (14) N. 135-136. — (15) N. 144. — (16) N. 145. — (17) N. 146-148. — (18) N. 149-150; n. 159. — (19) N. 151-154. — (20) N. 155. — (21) N. 156-157. — (22) N. 158. — (23) N. 159. — (24) N. 160-167. — (25) N. 169. — (26) N. 170; n. 181. — (27) N. 173-178. Sur le patronymique d'Euodios, cf. n. 183. — (28) N. 171. — (29) N. 181. — (30) N. 179-180. — (31) N. 184. — (32) N. 185. — (33) N. 187.